

INFORMATION TO USERS

This material was produced from a microfilm copy of the original document. While the most advanced technological means to photograph and reproduce this document have been used, the quality is heavily dependent upon the quality of the original submitted.

The following explanation of techniques is provided to help you understand markings or patterns which may appear on this reproduction.

1. The sign or "target" for pages apparently lacking from the document photographed is "Missing Page(s)". If it was possible to obtain the missing page(s) or section, they are spliced into the film along with adjacent pages. This may have necessitated cutting thru an image and duplicating adjacent pages to insure you complete continuity.
2. When an image on the film is obliterated with a large round black mark, it is an indication that the photographer suspected that the copy may have moved during exposure and thus cause a blurred image. You will find a good image of the page in the adjacent frame.
3. When a map, drawing or chart, etc., was part of the material being photographed the photographer followed a definite method in "sectioning" the material. It is customary to begin photoing at the upper left hand corner of a large sheet and to continue photoing from left to right in equal sections with a small overlap. If necessary, sectioning is continued again — beginning below the first row and continuing on until complete.
4. The majority of users indicate that the textual content is of greatest value, however, a somewhat higher quality reproduction could be made from "photographs" if essential to the understanding of the dissertation. Silver prints of "photographs" may be ordered at additional charge by writing the Order Department, giving the catalog number, title, author and specific pages you wish reproduced.
5. PLEASE NOTE: Some pages may have indistinct print. Filmed as received.

Xerox University Microfilms

300 North Zeeb Road
Ann Arbor, Michigan 48106

77-666

GROTSKY, Rachelle Y., 1920-
LE PERE J.-B LABAT (1663-1738): UN
VOYAGEUR "PHILOSOPHE" [French Text].

City University of New York, Ph.D., 1976
Literature, Romance

Xerox University Microfilms, Ann Arbor, Michigan 48106

© 1976

RACHELLE Y. GROTSKY

ALL RIGHTS RESERVED

LE PERE J.-B. LABAT (1663-1738)

UN VOYAGEUR "PHILOSOPHE"

by

RACHELLE GROTSKY

A dissertation submitted to the Graduate
Faculty in French in partial fulfillment
of the requirements for the degree of
Doctor of Philosophy, The City University
of New York.

1976

This manuscript has been read and accepted for the Graduate Faculty in French in satisfaction of the dissertation requirement for the degree of Doctor of Philosophy.

Sept. 8 1976

date

Madeleine F. Morris

Chairman of Examining Committee
Professor Madeleine F. Morris

Sept 8 1976

date

Henri Peyre

Executive Officer
Henri Peyre

J. Robert Loy

J. Robert Loy

Henri Peyre

Supervisory Committee
Henri Peyre

The City University of New York

ABSTRACT

LE PERE J.-B. LABAT (1663-1738)

Un voyageur "philosophe"

by

Rachelle Grotsky

Adviser : Professor Madeleine F. Morris

The Reverend Father Jean-Baptiste Labat, a Dominican missionary of the Predicant Friars, was educated in Paris, in the famous Jacobin Convent. Being a mathematician, he started his career teaching mathematics and philosophy in one of the Order's colleges. The big decision of his life was to answer an appeal from the Superiors of the various missions working in the French Antilles. Father Labat was 30 years old when he sailed from La Rochelle for a long journey of 63 days to arrive at the island of Martinique on January 29, 1693. His account of this voyage to the "Isles de l'Amérique" is one of the best of the time. His stay in the French Islands was very productive as Father Labat's tasks were not limited only to the spiritual needs of his congregation. He was a man of the world, an architect, an engineer, a remarkable organiser.

His Superiors recognized Father Labat's talents and he became manager of their sugar-mill to repair their shattered

finances. The Governor of Guadeloupe asked him to prepare the defense of the island, which meant to build miles of fortifications, and Father Labat participated actively in repelling the English when they tried to attack in 1703. In Martinique, he built a convent which lasted until the town of St. Pierre was destroyed by a volcanic eruption in 1902.

He returned to Europe when he was elected to represent his Mission at a chapter of his Order to be held in Bologna, Italy in 1706. He was prevented by the French authorities from returning to the Antilles. They feared his outspoken views, his sense of justice toward the poor and the slaves. He lived in exile in Italy until the death of Louis XIV. Despite his numerous and influential Italian friends, Father Labat decided to return to his old Parisian convent where he spent the last 20 years of his life writing of his travels as well as those of other intrepid travellers.

His first work, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, published in Paris in 1722, brought him fame. There was a very humane side to Father Labat which appealed to his readers. His quick wit and his talent to tell a good story make his narration pleasantly entertaining, but as a fine observer he gave his readers a wealth of information on the ethnography of the Caribs and the African slaves, natural history and resources of these islands. He did so, using a very specialized and precise vocabulary, which was not yet familiar in the literary field. His style forecast what would become the normal form adopted by the

Encyclopedists and heralded Naturalism well before its time.

The philosophy of Father Labat is even more "avant-garde" on liberty, proselytism and colonies. His humanism reached a form of modern thinking as he demanded consideration of human rights in a profound sociological study. The French Philosophers of the second part of the XVIIIth century made large use of his writings. Voltaire admired Father Labat, who despite his calling, freely expressed ideas which were often quite ahead of their time. Montesquieu, the abbé Prévost, Helvétius, Diderot were avid readers of the Reverend's works and this is reflected in their own writings.

ACKNOWLEDGEMENTS

Sans l'assistance et les encouragements compréhensifs du comité qui a bien voulu me suivre dans l'élaboration de cette thèse de Ph.D., je doute qu'elle eût été menée à sa fin. Je tiens à remercier ici très vivement ma Directrice de thèse, Professeur Madeleine F. Morris qui m'a initiée aux richesses littéraires du Siècle des Lumières et qui m'a guidée inlassablement dans la composition de cette étude du Père Labat. Au Professeur Henri Peyre, Directeur du département des Etudes françaises de Ph.D. au Graduate School de City University of New York, qui m'a suivie au cours de ces longues études pour finalement m'aider dans cette thèse par ses conseils précieux et au Professeur J. Robert Loy qui n'a pas été rebuté par la lecture de mon manuscrit et m'a fait bénéficier de maintes observations, je dois redire ici ma gratitude.

Mes remerciements vont également au Directeur général des Archives de France, M. Jean Favier qui a bien voulu mettre à ma disposition les documents concernant le Père Labat; à M. Yves Laissus, conservateur du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris, à M. Donald Petty, bibliothécaire à la Cohen Library de City College of New York qui m'a aidée avec une patience infatigable dans mes recherches. Ma tâche a été facilitée par l'accès aux collections anciennes et livres rares

que j'ai pu avoir à la Widener Library de Harvard, à la Sterling Memorial Library et à la Beinecke Rare Book and Manuscript Library de Yale University, ainsi qu'à la Butler Library de Columbia University. J'en sais gré à l'aimable assistance de leurs bibliothécaires; qu'ils veuillent bien trouver ici mes remerciements, de même que Monsieur le Conservateur de l'Institut et Musée Voltaire de Genève qui a bien voulu manifester quelque intérêt pour le Père Labat et ma thèse.

TABLE DES MATIERES

	Page
PREFACE	1
CHAPITRE I: <u>PROFIL BIOGRAPHIQUE</u>	
1) Tranche de vie aux Antilles	4
2) Retour dans l'Ancien Monde	56
CHAPITRE II: <u>CADRE HISTORIQUE</u>	
1) Les Compagnies	112
2) Etude du Code Noir	140
3) Les Antilles Françaises.	165
CHAPITRE III: <u>LA PERSONNALITE DE L'AUTEUR</u>	
1) Le Savant.	174
2) Ses Idées, sa Philosophie.	210
3) Son Sens de l'humour.	219
CHAPITRE IV: <u>L'ART DU RECIT</u>	
1) La Langue	223
2) Le Style	235
3) Les Portraits, les Anecdotes	247
CHAPITRE V: <u>INFLUENCE SUR LES ECRIVAINS DU XVIIIe SIECLE</u>	
- Montesquieu	261
- L'Abbé Prévost	263
- Les Encyclopédistes	283
- Helvétius	292
- L'Abbé Raynal	296
- Bernardin de Saint Pierre	298
- Voltaire	301
CONCLUSION	306
BIBLIOGRAPHIE	310

PREFACE

Les Relations de voyages tiennent une place importante dans la littérature dès le moment des grandes découvertes. La plupart de ces ouvrages furent écrits par des missionnaires, car dans le monde fruste des navigateurs et des aventuriers que l'inconnu et l'océan n'effarouchaient pas, seuls ou presque, les religieux pouvaient manier la plume. La liste de ces Relations est longue et remonte même à la tradition des récits de voyages du Moyen-Age. Avec l'exploration du continent américain, et je devrais ajouter celle de l'Asie, les relations sont publiées au même rythme que les voyages s'accomplissent. C'est une littérature de circonstances que dévore un public avide des curiosités qu'elle apporte sur un monde nouveau. Grâce à ces voyages et aux publications qui s'y rapportent, les valeurs traditionnelles, sociales et morales se trouvent mises en question. Non sans raison, c'est dans ces Relations ou mémoires, que Paul Hazard voit poindre la genèse de La Crise de la Conscience Européenne.

Le Père Labat commence à tenir son journal lorsqu'il part pour les Antilles, "aux Isles de l'Amérique" en 1693. Encore une Relation de voyages, dira-t-on! Une de plus!

Pourquoi le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique rencontre-t-il un réel succès lors de sa publication en 1722? Cela tient à la personnalité et au talent de l'auteur, car ce n'est pas le premier livre sur les Antilles, comme l'indique dans le titre l'adjectif "Nouveau". Celui du Père Labat diffère de ses prédécesseurs par le fait qu'il apporte un témoignage vécu. C'est un vrai reportage où transparaît constamment la joie de vivre et il est écrit avec une verve presque rabelaisienne. Mais le Père Labat n'est pas seulement un missionnaire. Il a la formation d'un mathématicien, il est ingénieur, architecte, agronome, homme d'affaires, et, à ses heures, sociologue et anthropologue, montrant un intérêt insatiable pour l'homme et sa terre.

Son oeuvre fourmille d'informations de toutes sortes et le nombre d'écrivains qui y ont puisé est impressionnant. Il semble donc que "tout le monde" connaisse le Père Labat mais tout ce que l'on relève sur lui consiste en quelques articles, des introductions dans deux éditions très abrégées, l'une datant de 1932 et l'autre de 1956. Gilbert Chinard lui consacre une vingtaine de pages dans L'Amérique et le Rêve Exotique dans la Littérature Française au XVIIe et au XVIIIe Siècle, mais dit-il: "Il faudrait un volume pour étudier Labat comme il mérite de l'être; c'est à grand regret que nous avons été forcés de couper et de mutiler son oeuvre."

Je me propose d'entreprendre cette étude et de montrer un peu par lui-même qui était ce père jacobin, grand voyageur, "philosophe" prérévolutionnaire, comme beaucoup l'ont été, avant l'heure et sans le savoir. A sa façon, le Père Labat a certes droit à sa place avant les grands "philosophes" du Siècle des Lumières qui l'ont lu avec avidité et l'ont quelquefois utilisé. Je me contenterai de montrer dans quelles oeuvres du XVIIIe siècle nous retrouvons le Père Labat et son influence, arrêtant là mon étude.

CHAPITRE I: PROFIL BIOGRAPHIQUE

1) Tranche de vie aux Antilles

C'est une figure bien curieuse que celle de ce père prêcheur qui se distingue par ses voyages et ses mémoires. Il est né à Paris en 1663, mais sa date de naissance est imprécise, certains documents la plaçant en 1664, car le fait est qu'on ignore tout de sa famille et de son enfance. Le patronyme des Labat est très répandu dans les Landes et selon A. t'Serstevens, il faut supposer que le Père Labat serait issu de souche landaise.¹ Ce détail expliquerait peut-être son tempérament tout méridional, sa faconde et sa vitalité. Il est probable que le jeune Labat fit ses études "au collège du couvent où il devint novice en 1682 et où il fit profession [de foi] le 11 avril 1685."¹ Il s'agit du célèbre couvent des Jacobins, situé à Paris, rue Saint-Honoré, et qui donnera son nom aux révolutionnaires les plus extrémistes et les plus exaltés du Comité de salut public. Ce qui est certain, c'est que ce jeune prêtre reçut une très bonne éducation digne de l'abbaye de Thélème pour devenir non seulement un cavalier accompli et aguerri aux dangers des batailles

¹ R.P. Labat, Voyages aux Isles de l'Amérique (Antilles 1693-1705), Avant-Propos de A. t'Serstevens (Paris: Duchartre, 1931), p. V.

tant sur terre que sur mers, mais également un savant et un philosophe. Il fit sans doute son apprentissage militaire dans l'Armée des Flandres où il servit en qualité d'aumônier², et de lui-même nous tenons qu'il passa onze ans "partie dans le Couvent que nous avons dans la rue S. Honoré duquel je suis Profès et partie en Province,³ où j'avois prêché et enseigné la Philosophie et les Mathématiques."⁴ Naturellement, il était également capable de converser en latin. Le Père Labat a trente ans lorsqu'il répond à l'appel d'une circulaire demandant des missionnaires pour "les Isles Françoises de l'Amérique" afin de remplacer ceux qui avaient été emportés par une épidémie de fièvre jaune. Ainsi commence pour ce père jacobin un des chapitres de sa vie les plus riches en expériences de toutes sortes, bien souvent insolites pour un ecclésiastique.

Grâce au journal qu'il tiendra scrupuleusement et qui formera la trame de son premier livre publié en 1722, nous

² R.P. Labat, Voyages aux Isles de l'Amérique (Antilles 1693-1705), op. cit. p. V.

³ J'utilise le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique Contenant l'Histoire naturelle de ces Pays, l'Origine, les Moeurs, la Religion et le Gouvernement des Habitans anciens et modernes. Les Guerres et les Evènements singuliers qui y sont arrivés pendant le séjour que l'Auteur y a fait. Par le R.P. Labat, de l'Ordre des Frères prêcheurs. Nouvelle édition augmentée considérablement, et enrichie de Figures en Tailles-douces. (Paris: J.B. Delespine, 1742, 8 vol.). (Mon édition est un fac-similé 8 parties en 4 vol. publié par les Editions des Horizons Caraïbes: Fort-de-France, Martinique, 1972), vol.I, 1ère partie, I, p. 23.

⁴ Ibid., 2ème partie, chap. II, p.244. Le Père Labat nous dit: "Je m'appliquai à mettre en ordre les leçons de Mathématiques que j'avois enseignées à Nancy [au Collège de Nancy] pour faire un cours abrégé."

allons connaître l'homme, témoin engagé d'une époque où la France, comme les autres puissances européennes, s'élançait vers de nouveaux horizons, entraînant ainsi des hommes de forte trempe que l'inconnu n'effarouche pas.

De nombreuses relations de voyages décrivant les nouvelles possessions françaises des Caraïbes avaient déjà paru bien avant ce Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique. Le Père Labat en mentionne quelques unes dans sa préface,⁵

⁵ Il rend hommage à son "confrère le P. du Tertre... [dont l'] ouvrage était admirable dans le temps qu'il l'a écrit. Mais...nos Colonies étoient si nouvelles qu'elles n'étoient pas entièrement formées, ni les Païs qu'elles commencent d'habiter, connus et découverts." Labat se réfère à "ses quatre volumes in-4°, imprimez à Paris en 1658." Il doit s'agir du livre de l'Histoire générale des Antilles habitées par les Français divisée en deux tomes et enrichie de cartes et de figures, par le R.P. du Tertre, de l'Ordre des FF. Prescheurs, de la Congrégation de Saint-Louis, missionnaire apostolique dans les Antilles, à Paris, chez Thomas Jolly, 1667. (Du Tertre ajouta à cette oeuvre deux autres volumes qui furent publiés en 1671). En 1654, le Père du Tertre faisait paraître Histoire générale des Isles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique, où l'on verra l'établissement des Colonies françoises...(Paris: chez J. Langlois, 1654; in-4°) Signalons également: Du Tertre, Jean-Baptiste, Histoire naturelle et morale des Isles Antilles de l'Amérique, avec un vocabulaire caraïbe...(Rotterdam: A. Leers, 1654). Ce livre est attribué à C. de Rochefort et L. de Poincy. Labat reproche (préface, p. 10) au "Ministre Rochefort" d'avoir copié Du Tertre et d'avoir "entièrement gâté sa narration par ses descriptions tout-à-fait éloignées de la vérité, dans la vue de rendre les choses plus agréables et de mieux cacher son larcin."

Labat mentionne le livre du "sieur Biet [Antoine], Prêtre Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne... avec un dictionnaire de la langue du mesme païs (Paris: F. Clouzier, 1664, in-4°); celui de "M. de la Barre [Lefbvre], Lieutenant Général des Isles, Description de la France équinoxiale...,(Paris: J. Ribou, 1666, in-4°, 52 pp.) qui "est plutôt un Factum contre M. de Clorodé, Gouverneur de la

mais la sienne fait figure de reportage. C'est l'expérience vécue et racontée avec une joie de vivre qui transparait constamment et une verve toute rabelaisienne. On sent en lui alors qu'il raconte minutieusement les préparatifs pour la grande aventure dans son premier chapitre,⁶ l'enthousiasme et l'impatience d'un homme dans la force de l'âge qui a attendu depuis longtemps l'heure de l'embarquement pour les "Isles françoises de l'Amérique".

Après la vie de couvent, le préche et l'enseignement, voici s'ouvrir devant lui l'horizon illimité de l'Océan Atlantique, de la mer des Caraïbes et de cette existence aux Antilles où il sera pratiquement son propre maître, tout comme M. de la Héronnière, le commandant de la Loire, cette flûte royale⁷

Martinique." Mais c'est à Durret, "qui ne quitta jamais Paris" (A. t'Serstevens), que le Père Labat réserve une critique acerbe pour son livre Voyage de Marseille à Lima et dans les autres lieux des Indes occidentales (Paris: chez Coignard, 1720, in-12), critique qui s'étend des pages 11 à 17 et ridiculise les erreurs et les plagiats de Durret.

⁶ L'auteur part de Paris le 5 août 1693, s'arrête une dizaine de jours à Saumur où "Le P. Julienne, [son] compagnon d'étude et de religion" le retient jusqu'au 21. Il arrive le 24 à la Rochelle. Le 29 il reçoit son "ballot où étoient [ses] écrits, [ses] instruments de mathématique, une partie de [ses] livres et quelques hardes, avec des lettres que des personnes de considération écrivoient en [sa] faveur" aux principaux fonctionnaires des îles: gouverneur, lieutenant général, etc... Le 1er octobre, il est chargé par le groupe de dix missionnaires de tous ordres d'organiser leur embarquement, de s'occuper des questions financières et matérielles du départ. Jusqu'aux lits qui doivent être portés à bord pour le voyage! Le 10 novembre, on les prie de se tenir prêts à embarquer.

⁷ La flûte était un bâtiment de guerre de faible puissance, la "Loire" n'avait que vingt canons.

dont il décrira par le détail la traversée, sans oublier, ce qui est important pour un gastronome, les repas pantagruéliques auxquels l'air marin et le roulis devaient ajouter une saveur particulière.⁸

Ce Jacobin qui savait apprécier la bonne chère et les bons vins, n'aurait pour rien au monde manqué le départ pour les Iles où toutes ses aptitudes créatrices allaient pouvoir se donner libre cours. Mais écoutons le Père Labat évoquant ce moment tant attendu. Le départ eut lieu finalement le 28 novembre, mais le Père tomba malade le 17

d'une grosse fièvre continue avec des redoublements si furieux, qu'on crut que j'étois à la veille d'un voyage où je n'aurois pas besoin de vaisseau...le samedi 28, le P. Dastez m'étant venu dire qu'on devoit sans faute s'embarquer le soir, et que ne me voyant pas en état de faire le voyage, il alloit faire débarquer mon lit et mon coffre; je le priai de n'en rien faire, l'assurant que je me trouvais assez fort pour lui tenir compagnie, et que j'espérais que l'air de la mer me guériroit...⁹

Sans même tenir compte des conditions primitives de l'époque et d'une technologie qui en était encore à ses tout

⁸ Labat, op. cit., 1ère partie, chap.II, p. 36: "Pour déjeuner on servoit ordinairement un jambon, ou un pâté avec un ragoût ou une fricassée, du beurre et du fromage, et surtout de très bon vin, et du pain frais matin et soir...Le dîner étoit composé d'un grand potage avec le bouilli qui étoit toujours une volaille, d'une poitrine de boeuf d'Irlande, du petit salé, et du mouton ou du veau frais, accompagné d'une fricassée de poulets, ou autre chose. On levoit ces trois plats et on mettoit à leur place un plat de rôti, deux ragoûts et deux salades; pour le dessert nous avions du fromage, quelques compotes, des fruits crus, des marrons et des confitures."

⁹ Ibid., vol. I, 1ère partie, chap.I, pp. 30-31.

premiers débuts, on reste impressionné devant les réalisations du Père Labat, qu'il s'agisse de

bâtir, creuser des canaux, planter des cannes [à sucre], élever des cochenilles, faire mille toises de retranchements, installer des batteries, tracer des plans de campagne, en remontrer aux généraux sur la guerre, acheter des nègres, martyriser les sorciers, vagabonder à travers les Antilles, faire le corsaire et la petite flibuste¹⁰, [retrousser ses manches pour] prendre des navires à l'abordage, se mêler de tout, chicaner partout, braver l'autorité sous toutes ses formes, civile, militaire et même religieuse.¹¹

Pendant presque douze années remplies de cette activité débordante, le Père Labat va vivre et s'occuper de ces Isles des Antilles. Quelques dates relevées dans ses "Mémoires" ponctuent cette période de son existence.

Après deux mois de "croisière" et maints incidents, la Loire arrive le 29 janvier 1694 à la Martinique, non sans subir une attaque anglaise juste devant les côtes, sous les yeux des habitants du "quartier du Macouba, environ à deux lieues au large". Le 13 février, le Supérieur Général l'envoie desservir cette paroisse. Ainsi commencent ses fonctions à la Martinique:

¹⁰ On appelait ainsi au XVIIe et au XVIIIe siècles la piraterie commissionnée qui sévissait dans les mers des Antilles. Voir dans Labat, I, chap. IX, pp. 117-120, la description de l'organisation des flibustiers.

¹¹ Labat, Ed. Duchartre, op. cit., p. VII.

On me donna un Nègre pour me servir appelé Robert Popo, âgé de quinze à seize ans, avec un cheval nommé Corosol...On me pourvût aussi d'un pain et d'une bouteille de vin. Le Supérieur général se remettant à la Providence, et à mon sçavoir faire pour mon entretien et ma nourriture, jusqu'à ce que le Supérieur particulier y eût pourvû.¹²

Pendant deux ans environ le Père Labat s'occupe de sa paroisse, fait le catéchisme aux esclaves et aux enfants, sert la messe avec ponctualité et étudie "avec soin" - comme le lui avait demandé lors de son arrivée aux Iles le "Supérieur Général de nos missions, et Préfet Apostolique", le R.P. Caumels - "comment les habitans se conduisoient dans le gouvernement de leurs habitations, de leurs Nègres, de leurs manufactures, afin d'être bientôt en état de faire ce qu'il souhaittoit de [lui]".¹³

Ce dont le Supérieur général avait le plus besoin, c'était d'un homme capable de rétablir les finances fort compromises de leur Mission, "de gouverner [leur] temporel".¹⁴ Alors qu'il ne s'y attendait plus, le Père Labat est chargé d'aller à la Guadeloupe pour construire un moulin à eau et un canal. Il s'embarque le 1er mars 1697 avec M. Auger qui venait d'être nommé Gouverneur de la Guadeloupe, sur "une frégate de dix-huit canons...qui était venue de Brest aux Isles exprès pour faire la course", c'est-à-dire la flibuste. A la Guadeloupe,

¹² Labat, Edition J.B. Delespine, op.cit. I, Chap.VI, p.81.

¹³ Ibid., chap. V, pp. 73-74.

¹⁴ Ibid., Deuxième partie, chap. XVI, p. 358.

il est non seulement absorbé par la construction du moulin et du canal qui doivent améliorer le rendement de sa Mission dans cette île , mais invité par le Gouverneur à inspecter toutes les fortifications de l'île et à tracer des plans en vue de perfectionner les défenses de la Guadeloupe contre les fréquentes attaques anglaises. Plusieurs habitants riches ou fonctionnaires importants profitent de sa présence pour lui demander conseil.¹⁵

Il repart assez précipitamment pour la Martinique le 3 juin de cette même année après avoir reçu des nouvelles qui lui font craindre la perte de sa maison et de sa paroisse du Macouba, occupées pendant son absence par le Père Astrucq, un ami, puis par le Père Rosié qui "n'avoit point voulu se charger de ma Paroisse, à moins que le Supérieur ne lui promît de l'y laisser absolument, et de trouver moyen de retirer la parole qu'on m'avoit donnée [de me la rendre à mon retour de la Guadeloupe]."¹⁶ Entre-temps le Père Labat est chargé de construire "une purgerie"¹⁷ tout en s'occupant de la petite

¹⁵ Labat, Edition Delespine, op. cit., vol.II, 3ème partie, Chap. IV, p.54: "le sieur Chevalier, Conseiller au Conseil Supérieur, et Capitaine de Milice...me pria de...lui indiquer un endroit, où il pût couper une petite rivière qui passe sur son habitation, afin de faire un moulin à eau." Le Père Labat fait des plans pour la construction d'une maison projetée par M. Houel, pp. 55-56.

¹⁶ Ibid., chap. VI, p. 67.

¹⁷ Ibid., 4ème partie, chap.I, p.246, croquis d'une purgerie et pp.248-249, description d'une purgerie, bâtiment où l'on blanchit les sucres.

paroisse du Marigot, puis il est élu à la "Charge de Procureur-Syndic" de leur Mission le 21 décembre 1696, toujours avec la promesse "que si-tôt qu'il nous seroit venu quelque secours de France, je serois maître [nous dit-il] de quitter mon Syndicat, et de reprendre ma Paroisse."¹⁸

Les années suivantes, notre Révérend est absorbé par la construction du couvent des Jacobins au mouillage de la Martinique¹⁹ et par la gestion du temporel, c'est-à-dire de leur production de sucres,²⁰ tout en desservant différentes paroisses. Le 7 janvier 1700, il s'embarque à nouveau pour la Guadeloupe, chargé des affaires de leur Mission dans cette île. En route il s'arrête à la Dominique où il passe une semaine chez les Caraïbes dont il note toutes les coutumes et les moeurs. Son séjour à la Guadeloupe dura du 29 janvier au 29 août, date à laquelle il est rappelé d'urgence à la

¹⁸ Labat, Ed. Delespine, op.cit., 3ème part., chap. IX, p. 99.

¹⁹ Ibid., Vol. III, voir le plan de ce couvent dressé par le Père Labat et sa description à la 6ème partie, chap. I, p. 183. En 1887, l'évêché de Saint-Pierre était ce couvent qui servait encore lors de la terrible éruption volcanique qui détruisit la ville de Saint-Pierre en 1902. Lafcadio Hearn mentionne cette construction dans Two Years in the French West Indies (New York: Harper, 1923), p. 167, rendant hommage à Labat architecte.

²⁰ Labat, ibid., p. 185; le Père nous dit: "je devois être content de mon année... puisque j'avois fait jusqu'alors cent quatre-vingt dix mille livres de Sucre brut, plus de quarante mille livres de Sucre blanc, et environ douze mille livres de Sucre de sirop."

Martinique par le Supérieur Général qui a besoin d'un homme habile, avec tout le savoir-faire du Père Labat pour engager des négociations délicates en vue de préserver pour les Missions dominicaines un important terrain qu'elles possédaient à l'île de la Grenade.²¹ Muni "d'une ample procuration" le voilà qui reprend la mer quatre jours plus tard, le 2 septembre. Ce voyage dure presque un mois bien qu'il ne soit resté à la Grenade, île encore peu développée, que le temps d'accomplir sa mission, d'inspecter leur terrain et de faire croire à tous les habitants que son ordre était prêt à venir s'y établir en prévoyant la construction d'une sucrerie et d'un moulin à eau - c'est-à-dire du 18 au 23 septembre. Mais lui qui avait espéré une mission plus importante, peut-être de se voir envoyé en France,²² profite de ce voyage pour visiter la Barbade et les îles de Saint-Vincent peuplées surtout par les Caraïbes et les esclaves noirs fugitifs, de Sainte-Alousie presque déserte mais fournissant des bois de construction. En passant il critique les géographes, "Messieurs les Arpenteurs de Planètes, qui sont d'ordinaire aussi sûrs de ce qu'ils avancent, que

²¹ Ce terrain s'appelait le Fond du Grand Pauvre; il avait été donné aux Dominicains par le Comte de Cerillac qui avait été le propriétaire de la Grenade de 1657 à 1664. Labat, op. cit., Chap. XIII, p. 291.

²² Ibid., chap. XII, p. 269: "Le mot voyage me fit plaisir, je m'imaginai d'abord que c'étoit celui d'Europe, et le lui [Père Giraudet, Supérieur Général] dis que j'étois prêt à partir."

les faiseurs d'Almanacs et d'Horoscopes."²³

Il n'est pas plutôt de retour à la Martinique pour rendre compte des résultats positifs de sa mission à la Grenade, qu'il repart le lundi 3 octobre pour la Guadeloupe où, nous dit-il, "Je trouvai le Père Imbert, Supérieur de notre Mission, fort embarrassé d'un procès qui lui avait été suscité par un prêtre nommé l'Abbé du Lion"²⁴ au sujet "d'un Te Deum, que feu M. du Lion son père avoit fondé dans notre Eglise...L'Abbé crut avoir un beau champ de nous chagriner, d'autant plus que j'étais absent, et que le Père Imbert... n'étoit pas homme d'affaires."²⁵ Mais le Père Labat l'était certes pour deux quand il s'agissait de défendre les intérêts de son ordre. Dans ce cas, l'histoire du procès est une comédie où le lecteur ne peut que rire avec le bon Père de la manière dont il se débarrassa de ce "Chicanneau" qui pourtant n'était pas normand!²⁶

Cependant une nouvelle mission dont le Supérieur Général charge l'infatigable Jacobin lui fait reprendre la mer pour aller cette fois à Saint-Domingue. "Le Père Cabasson [nous dit-il] me proposa d'y aller en qualité de commissaire,

²³ Labat, op. cit., chap.XIII, p. 270 et p. 283.

²⁴ Ibid., chap. XV, p. 305.

²⁵ Ibid., p. 308.

²⁶ Ibid., p.305: "la Maison du Lion étoit une famille considérable de Bourgogne...sa mère étoit de la famille des Tansouraux de Dijon, qui est très-noble."

avec plein pouvoir de destituer le Supérieur de sa charge, si je le jugeois à propos, et d'en établir un autre." Et il ajoute ce commentaire dont on ne peut être surpris, venant de lui: "Il ne fallut pas me presser beaucoup pour me résoudre à faire ce voyage; car outre que je ne suis gueres plus attaché à un lieu qu'à un autre, j'étois bien aise de voir Saint Domingue sans être obligé d'y demeurer."²⁷

Chaque voyage fournit à cet homme dont la curiosité est toujours en éveil l'occasion de visiter de nouvelles îles. Lui et le Père Cabasson partent de la Guadeloupe le 26 novembre. Ils mettent deux jours en évitant les parages de l'île anglaise Nieves et en longeant l'île de Montsarrat, pour arriver à Saint-Christophe sur "un Vaisseau de Bordeaux chargé de Vin, qui étoit commandé par un nommé Trébuchet. C'étoit un petit ivrogne, qui n'étoit pas raisonnable dès qu'il avoit bu, et que par malheur on ne trouvoit jamais à jeun, à quelque heure qu'on se levât." Ce Trébuchet avait à décharger et "le commerce qu'il vouloit faire" les retint à Saint-Christophe jusqu'au 15 décembre, ce qui donna largement le temps à notre visiteur de voir la partie française et anglaise de l'île.²⁸ Le 17, un calme plat les arrête devant l'île

²⁷ Labat, op. cit., vol. IV, 7ème partie, chap. I, p. 11.

²⁸ Avec le Père Labat, nous reviendrons plus loin sur la question de ces îles.

de Sainte-Croix où ils passent deux journées à chasser.²⁹ Ce n'est que le 1er janvier 1701 qu'ils arrivent finalement à l'île de Saint-Domingue après une dernière semaine de traversée agitée surtout par les beuveries du capitaine. Ce voyage se termina en bacchanale où les "Pilotes Côtiers" montés à bord et à qui le Trébuchet "fit si bien les honneurs de son Vaisseau, qu'on ne l'avoit point encore vû si yvre...[ne furent] gueres plus raisonnables; de sorte que nous nous vîmes cent fois prêts à nous briser contre les rochers sous leur conduite."³⁰

Une fois débarqué au Cap François,³¹ dans la partie de l'île qui dépendait de la Couronne, le Père Labat fait comme de coutume, une visite à l'Eglise pour dire la messe, puis va ensuite "saluer" les autorités, ou pour parler plus prosaïquement, prendre contact avec les représentants du Roi, chez qui il est toujours bien reçu. En ce qui concerne le quartier le plus important de l'époque, la Principauté de Léogane où se

²⁹ Chasse particulièrement fructueuse car le Père Labat nous dit: "Jamais je ne me suis trouvé à chasse plus abondante, le parc de Versailles n'étoit rien en comparaison." Ibid., chap; II, p. 30.

³⁰ Ibid., chap. II, p. 32. Autre détail de cette traversée: "Les Flibustiers que nous avons à bord...flattoient le Capitaine sur la justesse de son estime, ce qui le mettoit de si bonne humeur, qu'il faisoit aussi-tôt percer les meilleures pièces de vin, et faisoit boire tout son monde comme à des nœces." Tout cela en cherchant la route du Cap François.

³¹ Aujourd'hui son nom est Cap Haïtien.

trouvaient leurs Missions, il n'était pas facile de s'y rendre par voie de terre. Le plus rapide était de s'embarquer à nouveau, ce que notre voyageur fait en compagnie du Supérieur Général, le 7 janvier, mais cette fois sur un vaisseau nantais, après une escale de quelques jours au Port Paix,³² pour arriver à destination le dimanche 16 janvier.

Leur première inspection était l'Eglise du Bourg de la petite Rivière dont la paroisse était desservie par le Supérieur de la Mission de Saint-Domingue. Heureusement qu'il était absent à ce moment car l'état de son église³³ et "la case du sieur de Laye" qui lui servait de maison curiale étaient dans un état vraiment pitoyable: "nous en fûmes si fort

³² Aujourd'hui, Port-au-Prince.

³³ Labat, Ibid., chap. VI, pp. 76-77: "L'Eglise Paroissiale étoit éloignée du Bourg d'environ deux cens pas, si couverte et si cachée dans les halliers, que nous eûmes de la peine à la trouver... Cette Eglise étoit de fourches en terre, coverte de tête de Cannes, pallissadée jusqu'aux deux tiers de sa longueur de palmistes refendus. Le reste étoit tout ouvert, et par conséquent sans porte ni fenêtres. Une clôture de palmistes faisoit une séparation qui appuyoit l'Autel, derriere lequel étoit une espèce de petite chambre sans porte ni fenêtres, qui tenoit lieu de Sacristie. Nous y entrâmes, et n'y trouvâmes autre chose qu'une méchante table et un mauvais coffre... de Matelots... Nous l'ouvrîmes, et nous y trouvâmes les ornemens de l'Eglise, qui pouvoient disputer le pas à tous les plus sales, les plus déchirés, et les plus indignement traités qui fussent au monde... quatre Chandeliers d'étain, petits, sales et dépareillés, étoient des deux côtés d'une petite armoire, qui occupoit le milieu de l'Autel, et qui servoit de Tabernacle, au-dessus duquel il y avoit un petit Crucifix de léton tout disloqué."

scandalisés, [nous dit-il] que notre Supérieur général entra dans une sainte colère." La gestion de cette mission placée entre les mains du Père Navieres, "excellent Religieux pour demeurer dans un Cloître, mais le plus inepte pour les choses du dehors,"³⁴ était elle aussi dans une situation précaire, et le nouveau "Commissaire et Visiteur de la Mission"³⁵ venait pour rétablir des finances fort compromises³⁶ et surtout pour remplacer le Supérieur de cette mission par un prêtre capable d'organiser une plantation rentable, et pour faire du sucre avec l'aide de leurs esclaves comme tout colon qui se respecte en faisait aux Antilles.

Ayant peur d'être l'homme tout désigné pour remplir cette fonction, le Père Labat montra à son Supérieur "tant de répugnance à rester à Saint-Domingue" que celui-ci consentit à le laisser "retourner à la Guadeloupe, ainsi que je l'avois promis au Gouverneur de cette Isle, pour faire travailler selon les projets [de fortifications] qu'on avoit envoyés en Cour."³⁷

³⁴ Labat, op. cit., p. 78.

³⁵ Visiteur, c'est-à-dire "inspecteur".

³⁶ Ibid., p:78: Le Père Navieres "s'étoit avisé de louer nos Negres et notre sucrerie à un de nos voisins appelé le sieur de Laye, pour la somme de dix mille francs par an, dans le tems qu'il pouvoit faire du Sucre pour plus de trente mille livres, et il ne s'étoit pas contenté de faire ce mauvais marché...il avoit compris dans ce Bail les terres de la Paroisse avec la maison Curiale et toutes ses dépendances."

³⁷ Ibid., chap.VII, p. 101. Sur ces projets cf. dans la 6ème partie, vol.III, chap.XI, pp. 265-67.

Le Père Labat s'embarque le 18 février sur l'Aventurière, "une excellente voilière [qui] avoit été construite à la Vermude, où les Ouvriers se sont acquis à bon droit la réputation des meilleurs constructeurs du monde, pour ces sortes de Bâtimens."³⁸ Pour ne pas manquer ce départ, notre voyageur sacrifie à sa curiosité de visiter le grand et le petit Goave, mais il avait fait ample moisson d'informations sur la région de Léogane où se trouvait leur mission la plus prospère de l'île de Saint-Domingue.

Chaque nouvelle traversée apporte ses propres curiosités et des aventures inattendues. L'ennemi se trouve sur mer tant dans les éléments, que ce soit le calme plat, les tempêtes, ou comme il arrive cette fois-ci, "des vents contraires et fort violens" qui entravent et ralentissent l'Aventurière au point que le 25 février elle passe juste aux Cayes.³⁹ Ou bien l'ennemi peut apparaître derrière la moindre voile qui pointe à l'horizon.

La première rencontre n'apporte qu'un intermède tombant juste à point pour les dix-sept hommes (y compris un mousse et le Nègre du Père Labat "qui avoit quinze à seize

³⁸ Labat, op. cit., chap. IX, p.103. La Vermude pour la Bermude.

³⁹ Ibid., p. 108. Labat ajoute: "La mer étoit fort grosse, et le devint à tel point, que les lames se donnoient la liberté de s'exercer à qui sauteroit le mieux, et à qui passeroit de l'arrière à l'avant de notre Barque. Une d'elles fut assez mal adroite pour emporter chemin faisant notre cuisine. Accident funeste pour des gens qui avoient grand appetit."

ans") qui venaient de perdre leur cuisine. Forcés par le mauvais temps à se mettre à l'abri, ils mouillent "sous le Cap de Donna Maria, qui est le plus à l'Ouest de toute l'Isle [de Saint Domingue]. Là, des boucaniers leur offrent les produits de leurs chasses. C'est notre dominicain qui se charge "d'aller avec deux hommes dans le canot, pour reconnaître le terrain, et voir s'il n'y avoit rien à craindre."⁴⁰ Un marché est conclu "avec deux Chasseurs, qui nous firent un présent de Cochon frais, et de boucané. On les régala de vin et d'eau-de-vie, et on convint avec eux du prix de dix-huit cent livres de Cochon, en aiguillettes, et en pièces, et de trois cens livres de mantegue, c'est-à-dire, de graisse de Cochon ou sain doux."⁴¹ C'est encore le Père Labat qui est chargé en tant qu'expert culinaire d'aller choisir les viandes, et le voilà parti accompagné de son jeune "Négre...pour porter [son] hamac" et six hommes d'équipage nécessaires pour ramener au navire tout ce ravitaillement. Le hamac est certes important pour passer la nuit au campement ou "Boucan" des chasseurs avec qui notre

⁴⁰ C'est surtout la peur des forbans qui les anime. Au chapitre V de cette 7ème partie, pp. 72-73 Labat explique "qu'il est rare qu'ils fassent quartier à personne." Et comme bien souvent l'étymologie l'intéresse, il nous indique que "le nom de Forbans vient de Forbannis, qui est un vieux terme François, qui signifie bannis ou chassés hors de l'Etat:"

⁴¹ Labat, Ibid., vol. IV, 7ème partie, chap.IX, p. 108.

"Frère Jean des Entommeures"⁴² nous dit qu'il passa ainsi la soirée:

Nous soupâmes fort joyeusement, et avec appétit. J'avois fait apporter du vin, et de l'eau-de-vie, mais mon Nègre avoit oublié le pain. Je m'en mis peu en peine. Je mangeai comme eux des bananes rôties et bouillies⁴³ avec la viande, et ensuite le gras et le maigre du cochon en guise de pain et de chair, accompagné de la pimentade.⁴⁴ Soit que l'air, le chemin ou la nouveauté m'eussent donné plus d'appétit qu'à l'ordinaire, soit que la viande fût plus tendre, et plus appetissante, je croi que j'en mangeai près de quatre livres. Nous dormîmes à merveille.⁴⁵

Le boucan se trouvant "dans un lieu qui pouvoit passer pour une forêt d'abricotiers," le Père Labat décide d'en "amasser et cueillir autant que nos six hommes en purent porter, ce qui fit [nous dit-il] que je couchai encore au Boucan." Car il faut une journée supplémentaire pour charger la "Barque" de cette cargaison d'abricots et également de bananes en plus

⁴² Gilbert Chinard compare le Père Labat au Frère Jean dans L'Amérique et le Rêve exotique dans la Littérature française au XVIIe et XVIIIe Siècle (Paris: Hachette, 1913), p. 262 et p. 269 il mentionne "ses récits presque rabelaisiens."

⁴³ Labat, Ibid., vol. II, 3ème partie, chap. XII, décrit en détail ce fruit exotique peu connu à l'époque en France. P. 151, il indique que c'est de cette manière que "Les chasseurs, les Boucaniers, les Pêcheurs et autres gens qui fréquentent les bois et les Isles, [Les] mangent."

⁴⁴ Voir "Ce que c'est qu'un Boucan de Cochon" au vol. III, 6ème partie, chap. II, p. 187 et passim.

⁴⁵ Ibid., vol. IV, 7ème partie, p. 108.

des viandes. Mais cela fait, ils mettent à la voile le sept mars vers les trois heures non sans avoir "fait bien boire nos Marchands."

Le huit, ils passent devant l'île à Vache, île déserte à cette époque car les quelques colons qui s'y étaient installés avaient été "délogés" pour "passer à la Grande Terre, c'est-à-dire, à Saint-Domingue." Mais la Compagnie de Saint-Domingue⁴⁶ y avait mis des "bêtes à cornes" d'où le nom de cette île, et "des Cochons pour multiplier pour le service de la Compagnie."⁴⁷

Le neuf mars, ils mouillent à la Caye Saint Louis, "qu'il falloit appeller Isle sous peine d'amande." Ils y restent jusqu'au "Lundy de la Semaine Sainte," le vingt-et-un mars. Séjour bien rempli pour notre Révérend Père qui reçoit l'hospitalité de M. de Bricourt, "Directeur de la Compagnie." Il est également l'hôte du Gouverneur, M. de Boulœ, toulousain "prompt et vif, quelquefois jusqu'à l'excès... [qui] ne s'étoit pas encore corrigé du vice ordinaire de son païs."⁴⁸ La dissension régnait entre ces hauts fonctionnaires, mais en diplomate avisé, le Père Labat "prit le parti de vivre bien avec tous les deux." On lui offre la cure de la Caye avec "des propositions fort avantageuses" qu'il regrette de

⁴⁶ Nous parlerons plus loin des Compagnies dont dépendaient les Antilles.

⁴⁷ Labat, op. cit., vol. IV, 7ème partie, pp.109-110.

⁴⁸ Ibid., 7ème partie, chap. X, p. 113.

ne pouvoir accepter, mais qu'il transmet au Supérieur Général.⁴⁹ Il s'occupe également de la construction des défenses de cette île à laquelle deux ingénieurs "avec des appointemens considérables" étaient assignés. Le Père Labat ne leur épargne pas ses observations qui dénotent un sens pratique mis au service de connaissances approfondies de technicien.⁵⁰

Le reste de son séjour, il le passe à visiter la Caye, ramassant toutes sorte de pierres, de coquillages, des huîtres garnies de perles. Et il fait provision de "noyaux et des graines de Sapotes, Sapotilles, Abricots, Chênes, Ormes, et

⁴⁹ Il est intéressant de noter les offres faites au Père Labat comme particulières à cette époque de la colonisation: "On nous y offroit une terre de mille pas de large sur deux mille pas de haut; et de nous donner des Nègres pour la faire valoir, aux conditions des autres Habitans, avec quelques privilèges particuliers, et quatre cens écus de Pension pour chaque Curé, jusqu'à ce que le casuel des Eglises fut assez considérable, pour la pouvoir réduire à trois cens écus, comme sont celles des Curés de Léogane." Ibid., chap. X, p. 114.

⁵⁰ Ibid., p. 112: "Je pris la liberté de faire remarquer à ces Messieurs que la hauteur de leurs Remparts dans un lieu si étroit, leur ôteroit tout l'air, et que leur Fort deviendrait une fournaise où il ne seroit pas possible de demeurer, et où les maladies étant une fois entrées, l'air s'y corrompait de telle manière, que ce seroit plutôt un Cimetière qu'une Forteresse... Je leur fis encore remarquer que le terrain de cette Caye étoit tout chancelant, qu'il trembloit d'un bout à l'autre dès qu'on tiroit le Canon, que ce seroit encore bien pis lorsque le Canon seroit élevé sur des Remparts, supposé même qu'on les pût bâtir de la hauteur proposée, avant que le fond sur lequel on prétendoit les élever, prît congé d'eux en s'enfonçant, ou en se renversant dans la mer."

autres arbres."⁵¹Faut-il ajouter que non seulement le Père Labat arboriculteur, mais le Père Labat érudit et homme pratique, s'embarque finalement bien pourvu! Car à la liste de graines, il ajoute "environ quatre vingt aulnes d'Ascot blanc d'Angleterre,⁵² et quelques Livres que j'achetai à l'Inventaire des meubles d'un Controlleur ambulant de la Compagnie, qui étoit mort depuis quelques jours." D'autre part en prenant congé de "ces Messieurs Le Gouverneur, le Directeur, M. de Paty et les autres me firent mille honnêtetes, et me donnerent en partant du chocolat, du sucre, des liqueurs, du vin, et d'autres rafraîchissemens qui nous auroient conduits jusqu'aux Isles, sans la fatale rencontre que nous fîmes des Espagnols."⁵³

Malencontreuse rencontre pour leur voilière, "conduite par un de nos Flibustiers nommé Samson, habile homme autant qu'on le pouvoit souhaiter"⁵⁴ mais qui ne put éviter que sa "barque" fût prise par deux Vaisseaux et une "Barque", faisant partie d'une escadre espagnole importante. Il s'en

⁵¹ Labat, op. cit.,chap. X, p. 122. Les sapote et sapotilles sont des baies très sucrées, fruits du sapotier, arbre des Antilles.

⁵² Le Père Labat indique que "cette étoffe venoit d'un Vaisseau Anglois, qui s'étoit perdu à la pointe de l'Isle à Vache."

⁵³ Ibid., chap. X, p. 123.

⁵⁴ Ibid., chap. IX, p. 103.

fallut de peu que le Père Labat y perdît la vie. Mais il semble que dans les circonstances les plus périlleuses un ange gardien retienne le bras, ou la lame, prête à mettre fin à l'existence mouvementée du dominicain. La capture de l'Aventurière et la manière dont le Révérend Père eut la vie sauve méritent d'être reproduites ici car le narrateur sait mieux que quiconque relater une scène mouvementée et qui de plus se passait dans l'obscurité à deux heures du matin, dans la nuit du "Vendredi Saint vingt-cinquième Mars":

J'étois couché dans une cabanne à l'arrière de la barque sur le Gaillard. Je me réveillai quand on vira, [pour essayer de fuir] et je demandai la raison de cette manoeuvre. Mon Nègre me dit tout épouvanté, que nous allions être pris... Je me levai dans l'instant et j'aperçûs ces deux gros Bâtimens avec la Barque... nous aperçûmes deux Chaloupes qui venoient à nous. Elles nous hesserent; c'est-à-dire, appellerent en Espagnol et nous demanderent d'où étoit la Barque. M. des Portes⁵⁵ répondit en même Langue, qu'elle étoit de la Martinique; à quoi on répliqua, Aviza la vela, cornuto: cela veut dire en Espagnol, amene la voile, cornard, et dans l'instant il sauta à bord quarante à cinquante hommes armés, criant Amatto, Amatto, tue, tue.

Un moment devant que cela arrivât, j'avois envoyé mon Negre chercher le panier Caraïbe où je serrois mon habit tous les soirs, parce que je voulais paroître en habit décent. Je mettois ma robe, quand ces impertinens sauterent à bord. Mon Negre qui eut peur, laissa tomber à la porte de la chambre le reste de mon habit, et s'enfuit pour se cacher. Je descendis aussitôt pour ramasser ce qui étoit tombé dans la chambre; et comme je n'y étois jamais entré, je tombai en y descendant, et ma chûte fit renverser une chaise et quelques autres choses, qui firent

assez de bruit pour persuader aux Espagnols qu'on se mettoit en défense dans la chambre. Ils s'y jetterent avec empressement; et l'un d'eux m'appuyant son pistolet sur la poitrine, le lâcha. Le bonheur voulut qu'il n'y eût que l'amorce qui prît: je parai avec la main un coup de sabre qu'un autre me porta; et m'étant fait connaître pour Religieux à l'aide de quelques mots Espagnols, je sortis de la chambre. Ces canailles parurent consternés quand ils virent qu'ils avoient voulu tuer un Religieux de S. Dominique, ils me demanderent pardon, me baisèrent les mains, et m'aiderent à monter sur le gaillard.⁵⁶

Sur le pont il retrouve sa "male ouverte et entierement vuide." Seule "une Croix d'argent de l'Inquisition d'Avignon qui étoit attachée au dedans du couvercle"⁵⁷ s'y trouve encore. Immédiatement le Père se la passe autour du cou et sera traité par les Espagnols avec tout le respect et les égards dûs à un Commissaire du Saint Office, titre qu'il recevra bien des années plus tard lors de son séjour en Italie.

Pendant une semaine environ, il sera reçu à la table des officiers du "Vaisseau où...étoit l'Amiral de l'Armée;" il commente sur tous les détails qu'il remarque, les différentes coutumes, la façon de servir, jusqu'au linge de table.⁵⁸

⁵⁶ Labat, op. cit., chap. XI, pp. 126-127.

⁵⁷ Ibid., p. 127.

⁵⁸ Ibid., p. 130: "La nappe étoit courte, et assez mal propre. Les serviettes étoient un peu plus petites que des mouchoirs médiocres, frangées...ou pour parler plus juste, effilées par les bouts. Je croi qu'elles avoient été blanches autrefois...L'Aumônier en fit apporter une blanche, voyant que je prenois mon mouchoir."

Mais ce qui le surprit le plus, c'est "de ne les point voir boire."⁵⁹

Le deux avril l'Aventurière et ses passagers retrouvèrent leur liberté grâce à deux circonstances plutôt inopinées. Dans la chaloupe les transportant vers le vaisseau amiral, un officier espagnol leur dit "que nous allions être tous frères, parce qu'ils avoient appris à S. Domingue... que M. le Duc d'Anjou étoit Roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V."⁶⁰ Si cette nouvelle étoit de bon augure quant au sort qui les attendait entre les mains d'ennemis devenus amis grâce à un changement dans la politique européenne dont aucun écho n'étoit encore parvenu chez les Français, les prisonniers avoient décidé de mettre toutes les chances de leur côté en offrant au "Gouverneur"⁶¹ une magnifique "selle de velours rouge, en broderie d'or et d'argent, avec la housse, les fourreaux, et les chaperons des pistolets de même parure...qui se trouva par bonheur dans la Barque."⁶² Ils ajoutèrent

⁵⁹ Ibid., p. 131. Le Père Labat nous dit: "à la fin .. je m'impatientai, j'en demandai [à boire] : car j'avois mangé des saucisses qui m'avoient excité une soif terrible. Un Domestique m'apporta aussi-tôt un vase...mais ce n'étoit que de l'eau. Je dis à l'Aumônier qu'on ne donnoit de l'eau dans mon païs qu'aux malades et aux poules, et que j'étois homme, et en très bonne santé."

⁶⁰ Ibid., p. 127.

⁶¹ Le Gouverneur étoit le commandant du vaisseau amiral.

⁶² Ibid., chap. XII, p.136.

quelque autre petit cadeau à l'aumônier et au pilote "Major" qui "firent leur effet". Le Père Labat lui-même ne s'en alla pas les mains vides :

Il [Le Gouverneur] me fit present d'un barril de biscuit blanc, de deux jarres de vin d'Espagne, de six coqs d'Inde, d'environ vingt-cinq livres de chocolat, et d'autant de sucre, avec une cuillier, une fourchette, et un gobelet d'argent, et vingt piastres, pour lui dire autant de Messes. L'Aumônier me donna quatre paquets de Vanille, et douze piastres, pour autant de Messes. J'eus encore vingt piastres d'autres personnes, pour le même sujet; de sorte que si je n'avois pas été pillé, j'aurois fait un profit honnête avec ces Messieurs.⁶³

Il semble que c'est à regret que le Père Labat ait laissé les Espagnols; il serait bien allé avec eux "afin d'avoir l'occasion de voir la Nouvelle Espagne" et il aurait bien voulu visiter la ville de Saint-Domingue. "L'entente cordiale" s'était rapidement établie entre les Français de l'Aventurière et les Espagnols de "l'Armadille de Barlovento." Certes l'arrivée du petit-fils de Louis XIV sur le trône d'Espagne promettait la paix dans les Antilles, mais une paix de courte durée car les Anglais ne pouvaient rester impassibles devant une alliance franco-espagnole. Le Père Labat allait ainsi trouver fort à faire en tant qu'expert en fortifications.

⁶³ Ibid., chap.XII, p. 139. Il reçut également quatre-vingt piastres en assistant à un jeu de dés de la part de joueurs qui pensaient que sa présence leur avait porté la chance. Cf. ibid., p. 137.

En attendant, ils se séparèrent "bons amis", le commandant leur donna de l'eau, deux cents livres de viande et du bois. L'Aventurière reprit la mer non sans avoir vendu aux Espagnols tout ce qui leur restait à vendre jusqu'à "du fil à coudre demi pourri."⁶⁴ Evitant la côte de Saint-Domingue, longeant et louvoyant entre les petites îles, ils arrivent le douze avril près de Porto-Rico ou "S. Jean de Port-Ric." Le lendemain ils mouillent au Cap Rouge et font provision, aux dépens d'un camp de pêcheurs, de viande de tortue salée, de quatre tortues vivantes et d'une énorme quantité d'oeufs. Trois jours plus tard ils piquent-niquent allègrement à l'Ile aux Crabes où ils trouvent toutes sortes de fruits.⁶⁵

Du dix-huit au vingt-trois avril, ils font une escale à l'Ile de Saint-Thomas qui, à l'époque, appartenait au "Roi de Dannemarc, et l'Electeur de Brandebourg, aujourd'hui Roi de Prusse." Elle fait partie du chapelet des Iles Vierges. Là on se dispute l'honneur de recevoir le Père Labat qui, en spécialiste, donne son avis au Gouverneur de l'Ile et au Directeur de la Compagnie danoise, M. Vambøl, sur la faiblesse de leurs fortifications et comment y remédier le plus

⁶⁴ Ibid., p. 140. Jusqu'au Nègre du Père Labat qui "prit la liberté de vendre ses deux caleçons, trois des miens et autant de mes mouchoirs."

⁶⁵ Ibid., chap. XIII, p. 145: "Nous fîmes tous ensemble un repas magnifique de poisson et de gibier, avec un dessert de pommes de raquettes [figues de barbarie] et d'acajou, de bananes fraîches, d'oranges et de citrons, et après avoir fait bonne provision de tous ces fruits, nous mîmes voile pour S. Thomas."

économiquement. Mais ce qui le frappe le plus à Saint-Thomas, c'est la coexistence de "trois ou quatre Religions", les principales étant la luthérienne et la calviniste. A son arrivée il y avait seulement un seul "Catholique Romain blanc...un Chirurgien François", qui à ce titre lui offre l'hospitalité. M. Vambel qui était danois, était marié avec une Française de Nîmes. Chez lui, il admire la façon dont les esclaves viennent faire la prière après le dîner et comment Mme. Vambel veille à leur instruction religieuse.⁶⁶ Il faut encore noter qu'il se trouvait dans cette île bon nombre de Français qui avaient quitté la Métropole ou les Iles du Vent après la Révocation de l'Edit de Nantes et qui malgré tout étaient restés fort attachés à la France. Eux aussi accueillent le Père Labat généreusement. Saint-Thomas était une espèce de port franc par la neutralité du Danemark. Bien des marchandises s'y trouvaient et à des prix avantageux, et notre Révérend en profite pour acheter des Indiennes et des Mousselines "des plus riches...brodées d'or, et...à bien meilleur marché qu'à la Martinique, où ce qui coûtoit vingt-cinq écus, se donnoit pour cinq à Saint-Thomas." Tout son argent y passe et il doit même emprunter deux cents écus, car il ne peut résister à pareille aubaine. Mais il ne se contente pas d'acheter des étoffes "tant pour nous que pour des personnes de nos amis,

⁶⁶ Labat, op. cit., chap. XIV, pp. 150-151.

à qui je sçavois que cela feroit plaisir..., des courtes-pointes de Masulipatan⁶⁷ de la première beauté, à quinze écus pièce, qui en auroient valu cent en France...[ainsi que] des Epiceries fines."⁶⁸ Il consacre vingt-cinq écus à l'achat de "Livres brochez", imprimés en Hollande non pour les lire, mais comme il nous le dit "pour empêcher qu'ils ne fussent lus", leur contenu choquant son sens moral.⁶⁹

Faut-il ajouter qu'au départ de Saint-Thomas, le Père Labat avait reçu comme cadeau d'adieu encore trente livres de chocolat et qu'il avait dans ses papiers une procuration de M. Vambel le chargeant de "réclamer" un de ses esclaves "qui étoit d'autant plus reconnoissable, qu'il étoit estampé" et qui après avoir été enlevé par un capitaine français avait été donné "au Père Lucien Carme, Curé des Saintes."⁷⁰

Leur bateau met cinq jours pour parcourir les Iles Vierges, passant devant l'île de la Négade,⁷¹ l'île Sombrero, Saint-Martin qui étoit déjà française et hollandaise, Saint

⁶⁷ Ville de l'Inde bien connue pour ses cotonnades, s'appelle de nos jours Masulipatnam.

⁶⁸ Labat; Ibid., p. 153.

⁶⁹ Ibid., "Je les parcourus pendant le voyage, et les jettai à la mer à mesure que je les lisois, et ils ne méritoient pas autre chose. Car c'étoient des cloaques d'ordures..."

⁷⁰ Ibid., p. 152. Voir au chap. XVII, p. 174, comment le Père Labat accomplit sa mission en arrangeant le Père Lucien et M. Vambel au mieux de leurs intérêts.

⁷¹ De nos jours cette île se nomme Anegade.

Barthélémy, Saint-Eustache, Saba dont la spécialité est la fabrication de souliers. Ils s'y arrêtent le temps pour le P. Labat de dîner chez le Gouverneur et d'acheter six paires de souliers "qui étoient fort bons." Finalement, le 28 avril, "sur les huit heures du soir" l'Aventurière mouille "à la Basse-Terre Françoise de Saint Christophe" et notre voyageur se sépare de ses compagnons avec qui il avait partagé depuis leur départ de l'Ile de Saint-Domingue, le 18 février, toutes les aventures et mésaventures des aléas de la navigation de l'époque dans la Mer des Caraïbes. La raison en était que la voilière allait à la Martinique où il n'avait que faire et que le commandant ne "vouloit pas toucher à la Guadeloupe." Mais le Père Labat est content de revoir les amis qu'il avait à Saint-Christophe.⁷² L'occasion d'aller à la Guadeloupe se présente rapidement grâce à un vaisseau "Nantois" qui devait prendre la mer "dans trois ou quatre jours" dès qu'il aurait fini de charger "des Sucres blancs". Notre Jacobin met à profit ces quelques jours pour se remettre des fatigues du voyage. Il est accueilli par "les Pères Jésuites qui [le] reçurent avec leur bonté ordinaire." Il refuse l'hospitalité de M. de Châteaueux, "un des lieutenans du Roi" et il est pratiquement enlevé par son "bon ami le Capitaine Lambert." Par un concours de circonstances imprévues, il fait la con-

⁷² Le Père Labaty avait déjà séjourné du 28 novembre au 15 décembre 1700. Voir vol. IV, 7^{ème} partie, chap. I, la relation détaillée de ce séjour.

naissance du "Gouverneur général des Isles Angloises sous le vent, M. de Codrington,"⁷³ rencontre des plus importantes, car le gouverneur anglais

nous dit sans façon, que la guerre ne tarderoit pas à se déclarer, et qu'il se verroit encore une fois Maître de tout S. Christophe. Je lui dis en riant, que cette conquête n'étoit pas digne de lui, et que je croyois qu'il penseroit plutôt à la Martinique. Non, non me dit-il, ce morceau est trop gros pour un commencement. Je veux prendre la partie Françoisise de Saint Christophe, après quoi je vous irai voir à la Guadeloupe. Je lui répondis que j'y serois incessamment, et que je porterois cette nouvelle au Gouverneur M. Auger, et que je l'aiderois à se préparer à le recevoir du mieux qu'il se pourroit.⁷⁴

A Saint-Christophe, dans la partie française de l'île, tout le monde sait que la guerre entre les Français et les Anglais commencera chez eux, comme le Commandant Codrington l'avait si bien dit au Père Labat. Mais on sait aussi que les Français ne sont ni assez nombreux, ni assez forts pour soutenir cette attaque. De plus, aucun renfort ne peut venir de la Martinique qui aura bien à faire à se défendre. Par mesure de précaution, les Français "mettent en lieu de sûreté ce qu'ils avoient de meilleur". Le Père Blanc aide ses amis et entre autre M. Lambert, "à embarquer beaucoup d'effets, que je faisais passer comme s'ils eussent été à moi". Il se charge

⁷³ Labat, op. cit., chap. XVI, pp.164-165. C'est au cours d'un dîner qui dure trois heures qu'ils se sont rencontrés.

⁷⁴ Ibid., p. 164.

également de "six de ses jeunes Negres...pour les sauver en cas d'une Guerre avec les Anglois."⁷⁵

La traversée de Saint-Christophe à la Guadeloupe qui normalement ne devait pas prendre plus d'une journée, dure quatre jours à cause d'un calme plat, et c'est le 8 mai 1701 qu'il débarque à sa destination "après un voyage de cinq mois et deux jours."⁷⁶ Non seulement le Gouverneur de l'Ile est heureux de le revoir, mais également le Père Imbert, Vice Préfet Apostolique des Missions dominicaines, qui lui exprime son intention de partir avec lui à la Martinique pour le nommer Supérieur de cette île. Le Père Labat décline cet honneur afin de tenir la promesse faite à M. Auger de l'aider dans la défense de la Guadeloupe. Le 24 mai, lorsque le Père Imbert s'embarque pour la Martinique, il nomme le Père Labat Supérieur de la Guadeloupe "en sa place, et Supérieur général en cas qu'il vînt à mourir."⁷⁷ L'ouvrage ne lui manque pas mais il se décharge du soin de la Paroisse sur un Religieux que le hasard avait fait toucher à la Guadeloupe à son retour de Cayenne lors d'un essai infructueux d'établissement d'une

⁷⁵ Labat, op. cit., p.166. A cause de ces enfants noirs, Le P. Labat a des difficultés en arrivant à la Guadeloupe avec le Commis du Domaine (royal) qui l'accuse de faire de la contrebande de nègres étrangers.

⁷⁶ Ibid., p.167. Il débarque seul, laissant à la garde de son jeune Nègre tout son bagage et les jeunes esclaves dont il s'était chargé.

⁷⁷ Ibid., chap.XVII, p. 171.

mission de leur ordre dans cette colonie. Comme le dit lui-même le Père Labat, il avait "assez d'autres affaires sur les bras." De première urgence pour leur congrégation était qu'il s'occupe de reconstruire leur couvent qui avait été brûlé par les Anglais en 1691.⁷⁸ Pour cela il fallait abattre d'énormes courbarils, arbres tropicaux particulièrement durs. Leur transport par mer, pour les amener sur place représentait un problème quasi insoluble "parce que ces bois ne flottent point." Notre ingénieur trouve un moyen de le faire selon "l'expérience de M. Paschal...[et] son Traité de l'Equilibre des liqueurs...Ce fut ainsi que je fis conduire chez nous [Les billes] et que je fis connoître à nos Negres, et à bien d'autres gens, qui disoient que je risquois de faire enfoncer nos canots, que quelque pesant que soit un corps, il ne faut qu'une très petite force pour le soutenir dans un liquide."⁷⁹

Construire était vraiment son affaire. Il découvre à la Guadeloupe une sorte de gravier qu'il utilise avec succès pour faire du ciment d'aussi bonne qualité que celui produit avec la pouzzolane qu'il fallait faire venir à grand frais d'Italie, de la ville qui porte le même nom. Tout fier de sa découverte, il fait quatre expériences pour s'assurer du bien-fondé de son application qu'il communique enfin à M. de

⁷⁸ Labat, op. cit., Cf.vol I, 2ème partie, Chap.XVIII, p. 365.

⁷⁹ Ibid., vol. IV, 7ème partie, chap.XVII, pp. 178-179.

Cailus, Ingénieur Général de l'Amérique.⁸⁰ Cependant on l'appelle d'urgence à la Martinique où il avait laissé force devis et mémoires pour la construction du couvent dont il s'était occupé en 1698, "pour donner la dernière main." Mais surtout parce que "Le Pere Cabasson notre Supérieur général s'étoit mis en tête de couvrir la plateforme de notre bâtiment avec des plaques de plomb, posées simplement sur des madriers d'acajou, au lieu de la carreler comme il avoit été résolu d'abord."⁸¹ Cette toiture coûteuse dont "la dépense excédoit de beaucoup celle de tout le Bâtiment," absorba le Père Labat du 15 août au 22 novembre de cette année.

Dès son retour à la Guadeloupe le 25 novembre, le Gouverneur le presse de s'occuper des fortifications de l'île, ce qui n'est pas une petite affaire car la main-d'oeuvre devait être fournie par les corvées auxquelles tous les habitants devaient participer soit en personne, soit en fournissant leurs esclaves, ce qui était surtout le cas. Mais la plupart le faisait de mauvaise grâce sans donner de "vivres à leurs Esclaves en les y envoyant" si bien que ces derniers disparaissaient "afin d'en aller chercher." De plus il y avait nombre de personnes qui par leur statut se dispensaient,

⁸⁰ Labat, op. cit., chap.XVIII, pp. 181-182.

⁸¹ Ibid., p. 184. Labat explique ainsi: "Je m'étois opposé de toutes mes forces à cette résolution seulement par la raison que les chambres seroient inhabitables à cause de la grande chaleur que ce plomb y entretiendroit pendant le jour et la nuit, quand il auroit été une fois échauffé par le Soleil, sans prévoir les autres inconvéniens que je découvris depuis."

ou se trouvaient dispensées, de participer aux corvées assignées pour le bien de la communauté.⁸²

Le Père Labat prit sur lui d'organiser les travaux de façon à ce que tout le monde y participât. Pour obtenir un travail bien exécuté, il confia à chacun la responsabilité de ce qu'il devait faire et put ainsi éliminer des sections bâclées.⁸³ Tout cela n'alla pas sans récriminations de la part de ceux qui avaient l'habitude d'éluder les corvées.⁸⁴ Notre Jacobin nous dit qu'ils "crièrent bien fort contre moi, qui étois l'Auteur de ce nouveau règlement...mais ceux (les pauvres qui étoient les plus obéissants, parce qu'ils ne pouvoient imiter ceux qui avoient de l'autorité) qui avoient porté jusqu'alors le poids du jour, et de la chaleur, trouverent ce reglement très-équitable, et m'en remercièrent."⁸⁵

⁸² Labat, op. cit., chap. XX, pp.193-194. Les Religieux en étaient exempts par une clause "expresse, des Lettres de leurs établissemens, par laquelle le Roi ou les Seigneurs des Isles, qui les y ont appellés, les déclarent exemts eux, leurs Domestiques, et leurs Esclaves de toutes Corvées, Guet et Garde, et Charges publiques...Les officiers des Quartiers s'exemtoient d'y envoyer leurs Negres, favorisoient leurs parens et amis, et rejettoient toute la charge sur les pauvres."

⁸³ Ibid., p. 194: "les travaux...souvent mal faits, parce que je ne pouvais pas être toujours par tout, et en même temps."

⁸⁴ Mais les plus gros propriétaires, "Messieurs Houel et de Boisseret, dont les Ancêtres avoient été Seigneurs et Propriétaires de l'Isle...ne voulurent point du tout contribuer à la défense commune." Quant aux "Religieux...ils s'en acquitterent de bonne grâce, et promptement."

⁸⁵ Ibid., p. 195.

Ces travaux, entre autres "plus de dix mille toises" de retranchements, l'occupèrent "tout l'année 1702 et jusqu'au mois de mars 1703." Il avait également le souci de la gestion de leur "Habitation," c'est-à-dire de leur plantation, "et par-dessus tout cela" il devait répartir entre les Jésuites, les Carmes, les Capucins et l'ordre des Dominicains une importante donation faite par M.Hänselin (ou Hencelin), qui avait été le deuxième gouverneur de la Guadeloupe et qui avait été fort riche.⁸⁶ Les biens laissés par ce gouverneur pour les communautés religieuses de cette île, malgré l'opposition des héritiers qui perdirent leur procès à Paris, devaient être divisés pour la moitié entre les ordres mentionnés ci-dessus et l'Ordre de la Charité qui allait recevoir cinquante pour cent. Le fait que tous ces ordres aient accepté de s'en remettre au Père Labat en lui donnant une procuration pour régler cette succession compliquée⁸⁷ montre dans quelle estime il était tenu par tous.⁸⁸ Cette affaire de succession se trouva ainsi conclue par ses soins après huit mois de pour-

⁸⁶ Labat, op. cit., vol.III, 5ème partie, chap.XIII, p. 142. Après sa mort, c'est M. Auger qui devint gouverneur de la Guadeloupe en 1095.

⁸⁷ Ibid., vol.IV, 7ème partie, chap.XX, p.197, l'auteur nous dit: "Je fis faire un état juste de tout le bien avec une estimation des Terres, des Maisons, des Meubles, Ustensiles, Bestiaux, Esclaves, et autres choses."

⁸⁸ Ibid.,chap.XIX, pp.191-192. C'est le Père Holley Supérieur de la Maison des Jésuites, et avec qui le Père Labat avait fait la traversée de la Rochelle à la Martinique, "qui engagea les autres à me choisir [bien qu'il fût] plus propre que moi pour cette commission et avait plus de temps de la remplir."

parlers et même un déplacement d'une semaine fin juillet 1702 à la Martinique en compagnie du Supérieur de la Charité.⁸⁹

La nouvelle de la guerre de la Succession d'Espagne arriva aux Antilles plus rapidement chez les Anglais que chez les Français. Déjà les Anglais attaquaient sur mer les navires marchands, certains transportant les biens des habitants français de Saint-Christophe. A la Guadeloupe on apprit le 19 juillet 1702 que les Français avaient capitulé devant le nombre imposant des troupes de la partie anglaise de Saint Christophe.⁹⁰ Les Guadeloupéens savent qu'ils subiront sous peu le feu du Général Codrington, comme ce dernier l'avait annoncé au Père Labat. Celui-ci se dépense sans relâche à préparer la défense de l'île. On entasse des provisions. Le gouverneur fit déplacer des habitants dont les maisons étaient trop éloignées pour leur sécurité et "obligea d'achever les travaux qui étoient commencez."⁹¹ Toutes les troupes, compagnies et milices dont pouvait disposer M. Auger étaient en alerte.

⁸⁹ Labat, op. cit., chap. XX, pp. 197-198.

⁹⁰ Ibid., chap. XXII: "Prise de la Partie Française de Saint Christophe par les Anglois." L'île de Saint-Christophe était partagée entre les Français et les Anglais.

⁹¹ Ibid., 8ème partie, chap. I, p. 231. Il y eut des récriminations: "Il s'en trouva quelques uns d'assez peu raisonnables pour s'en prendre à moi, et me blâmer comme si j'eusse eu quelque plaisir ou quelque intérêt à les faire travailler, moi qui étois sur pied jour et nuit, pour le service du public, et la conservation de l'Isle..."

Le 6 mars 1703, on apprit à la Guadeloupe qu'un "nombre considérable de bâtimens"⁹² anglais était rassemblé devant l'île de Marie-Galante, petite île qui dépend de la Guadeloupe. Le "Dimanche 19 Mars trois heures avant le jour" l'alerte est donnée que la flotte anglaise se déploie autour de la Guadeloupe. Cette manoeuvre dure environ quatre à cinq jours. Le Gouverneur et son indispensable bras droit, le Père Labat, mettent leurs hommes en place en essayant de prévoir les feintes des Anglais et le lieu du débarquement.

La lutte est vive entre les Anglais et les Français qui sur mille quatre cent dix-huit hommes n'ont que cent dix-huit soldats réguliers.⁹³ Le bon Père est partout: à cheval, à pied, il monte et descend les buttes, fait abattre les arbres pour ralentir l'avance des Anglais, la nuit c'est tout juste s'il s'étend deux ou trois heures pour prendre quelque repos. Le danger semble lui donner des ailes, ce qui ne l'empêche pas de se préoccuper de son "petit Negre" et de lui céder son cheval.⁹⁴ Quand la nécessité l'exige, il sert

⁹² Labat, op. cit., chap. III, p. 245: "Leur Flotte étoit composée de 45 voiles, entre lesquelles il y avait neuf vaisseaux de guerre: sçavoir un de 90 canons, deux de 80, un de 76, quatre de 60 et la fregate d'Antigues de 24 pieces, dix-huit vaisseaux marchands qui avoient du canon, le reste étoit des barques, brigantins et autres petits bâtimens."

⁹³ Notons qu'il y avait entre autre une compagnie d'Enfants perdus (p. 239) et une de Nègres (p. 240).

⁹⁴ Ibid., chap. IV, p. 255.

lui-même le canon. Il avait fait construire une tour de défense devant la plantation des Dominicains au bord de la rivière. Malheureusement, faute de temps, elle n'était pas terminée, et au lieu des trois étages prévus, elle n'en avait qu'un seul sur lequel il avait fait placer un canon. Dès le premier jour de la bataille ce canon monté sur un vieil affût s'échauffa rapidement, "sauta hors de l'affut, brisa l'essieu en retombant, et fit deux pirouettes, dont la dernière pensa me briser les jambes...Je fis une telle diligence à remonter la pièce sur un affut neuf, qu'elle fut en état de tirer encore trois ou quatre coups avant que les ennemis fussent hors de portée."⁹⁵ Cependant les Anglais réussissent à débarquer devant "la Savanne" des Dominicains. Les Français ont l'ordre de se replier, mais le Père Labat ne peut s'y résigner sans envoyer encore quelques boulets:

Je vis que le Canonier de notre Tour s'étoit retiré, et avoit emporté les pointes d'acier pour enclouer le canon, j'y montai avec trois de nos Negres et un de nos domestiques, et je commençai à faire jouer notre canon. Un navire de 70 canons se vint mettre devant moi...nous étions si proches que nous nous parlions; il crut une fois m'avoir démonté, et un de ses gens me cria en françois, Pere blanc ont-ils porté? Je pointai ma piece, et je donnai dans un sabord de la sainte barbe, où il y eut du fracas; je leur criai à mon tour, celui-là est-il bon? Oui, oui, me dit-on, nous allons te paier. En effet, ils me lâcherent trois volées si bien pointées, qu'elles croiserent la Tour deux ou trois pieds au-dessus de nos têtes, et nous en sentîmes le vent de bien

⁹⁵ Ibid., chap. III, p. 247.

près; je le servis encore neuf ou dix fois, après quoi je descendis parler au Gouverneur; il me dit de faire enclouer le canon et de l'abandonner...⁹⁶

L'offensive des Anglais dura 56 jours. Ils levèrent leur siège voyant qu'ils n'arriveraient pas à bout des Français de la Guadeloupe. "Le 18 Mai ils mirent à la voile un peu avant le jour, leurs barques et leurs vaisseaux marchands furent les premiers qui appareillèrent, après quoi nous vîmes les chaloupes des vaisseaux de guerre..."⁹⁷ Les Français, bien à l'affût derrière leurs retranchements et même leurs points de replis infligèrent de grosses pertes aux Anglais. Il est intéressant de voir à quel point les ennemis avaient peur des soldats noirs qui utilisaient une tactique semblable à celle de la guerrilla, à laquelle il était particulièrement difficile de répondre et contre laquelle aucune école militaire ne préparait ses officiers et ses soldats. Les esclaves armés, bon tireurs, ne faisaient pas de quartier et dépouillaient tous ceux qu'ils pouvaient atteindre.⁹⁸ A en juger par le nombre d'Anglais dont les corps jonchaient les différents quartiers de la Guadeloupe, cette attaque avait été un fiasco. Quant aux Français, s'ils n'avaient perdu que vingt

⁹⁶ Labat, op. cit., chap. IV, p. 257.

⁹⁷ Ibid., chap. VII, p. 298.

⁹⁸ Ibid., chap. IV, p. 262: "La compagnie du sieur le Fèvre [celle des Enfants perdus] et celle des Negres n'eurent point de poste fixe, parce que leur emploi étoit d'être toujours en campagne pour harceler les ennemis, enlever des

sept hommes et s'ils n'avaient eu qu'une cinquantaine de blessés,⁹⁹ les dégâts matériels étaient énormes. Les Anglais brûlaient ce qu'ils ne pouvaient emporter. Le Père Labat avait suggéré de brûler les maisons qu'ils devaient abandonner dans leur retraite, mais on comptait sur le secours qui allait venir de la Martinique. L'arrivée de douze compagnies, soit huit cent vingt hommes, le 4 avril, n'apporta pas l'aide espérée car leur commandant ne s'entendait pas avec M. Auger. D'après le bon Père, M. de Gabaret "étoit un homme de plus de soixante ans, fort caduc, et fort incommodé, et nullement propre dans l'âge et dans l'état qu'il étoit à se charger d'une pareille commission."¹⁰⁰ Il évita constamment le contact avec l'ennemi. En fait, ce furent les habitants de la Guadeloupe qui avaient à coeur de défendre leurs biens qui chassèrent les Anglais. Mais comme le dit si bien le Père Labat "il étoit tems qu'ils s'en allassent; nos Habitans commençoient à tomber malades...Nous nous trouvâmes presque tous attaquez de maux de gorge, avec des enflures aux levres."¹⁰¹ Le Père

Prisonniers et favoriser les Déserteurs." Cf. chap. V, pp. 266-267 et chap. VII, p. 299.

⁹⁹ Ibid., p. 299. Les Anglais avaient perdu "depuis qu'ils étaient à terre" 1964 hommes "dont plus de mille avoient été tuez" dont 3 colonels, 2 capitaines de vaisseau, un Major, et 27 capitaines, lieutenants ou "autres Officiers." Leurs vaisseaux et [Leurs] barques étoient remplis de malades et de blessez. Nous avions 76 de leurs déserteurs et 35 prisonniers."

¹⁰⁰ Ibid., chap. VI, p. 267.

¹⁰¹ Ibid., chap. VII, p. 300.

Labat n'en était pas exempt. En dépit de tout l'ouvrage qui l'attendait pour remettre en état leur habitation, il demande la permission à son Supérieur d'aller se reposer une quinzaine de jours à la Cabesterre qui n'avait pas souffert de l'attaque des Anglais. Car malgré son nom (Basse-Terre) c'est le point le plus élevé de la Guadeloupe. Il est invité à Arnouville chez le Sieur de Rochefort qui possède une très belle propriété. "J'y demeurai [nous dit-il] quinze ou seize jours, et je me remis entièrement des fatigues que j'avois souffert, à l'exception d'un mal de gorge, et d'une enflure aux amygdales, qui me durèrent encore près de trois mois."¹⁰²

Très rapidement nous retrouvons notre Jacobin repris par ses occupations habituelles, s'intéressant ou à la végétation ou à la construction.¹⁰³ Le 12 juin de cette année 1703, il retourna à la mission du Baillif qui avait tant souffert de la guerre que les Pères étaient logés dans des cases de paille. Le voilà donc à pied-d'oeuvre pour remettre sur pied la sucrerie. Le sucre est en effet la matière

¹⁰² Labat, op. cit., chap, VIII, p. 307.

¹⁰³ Ibid., chap. VIII, p. 308: "Pour n'être pas tout-à fait sans rien faire pendant le séjour que je fis à Arnouville, je nivelai et traçai un canal, pour faire passer une partie de la Rivière du Lezard au travers de cette habitation."

essentielle pour procurer de quoi vivre aux Antilles.¹⁰⁴ Le Père Labat semble battre des records de vitesse à une époque où la notion du temps n'est aucunement comparable à l'accélération que nous connaissons de nos jours. En effet "neuf semaines après le départ des Anglois, [nous dit-il,] nous recommençâmes à faire du Sucre à notre Habitation du Marigot." Il met lui-même la main à la pâte et se passe de charpentiers qui étaient devenus "rares et plus chers encore et plus impertinens alors qu'ils n'étoient avant l'irruption des Anglois." Il n'a plus le temps de se plaindre des uns ou des autres et n'exprime plus l'idée qu'il avait déjà manifestée de tout laisser tomber et de rentrer en France.¹⁰⁵

Cependant à la Martinique, le Supérieur Général, le Père Cabasson avec qui le Père Labat ne s'entendait pas toujours très bien, est remplacé, à sa grande surprise, par un jeune prêtre: le Père Jacques Bedarides. Le Père Labat l'avait rencontré au début de l'année 1701, alors qu'en compagnie du Père Cabasson, il avait été à Saint-Domingue.

¹⁰⁴ Labat, op. cit., chap.VIII, p.308: "Nous commençâmes par rétablir notre Poterie; parce que les Anglois aiant brisé les pots et les formes de toutes les Sucrieries...Je fis planter quantité de Manioc, et remettre en état les cannes brûlées, et dans le même tems je fis abbattre des arbres, et travailler au bois qui étoient nécessaires, pour faire un Moulin, et une Sucrierie, afin de profiter d'une pièce de cannes qui n'avoit point été brûlée."

¹⁰⁵ Ibid., chap.I, p. 227: "mon dessein étoit de repasser en France, après que j'aurois eu le plaisir de voir comment les Anglois nous attaqueroient, et comment nous nous défendrions." (fin 1702)

Un des premiers actes du Père Bedarides, fut de faire venir le Père Labat à la Martinique. Les affaires de leur Mission laissaient également à désirer et le fameux couvent entrepris en 1698 était toujours inhabitable à cause de cette toiture de plomb que le Père Cabasson avait fait poser malgré les avis de leur génial architecte. Le 3 octobre de cette année 1703, notre infatigable Dominicain reprit la mer. Il s'arrêta deux jours chez les Caraïbes, chasse en bonne compagnie et arriva le 6 au soir pour apprendre qu'il avait été élu Procureur Syndic de la Mission.¹⁰⁶

L'année 1704 fut surtout occupée à "faire du sucre," au milieu d'un grand nombre de difficultés, dont certaines provenaient de l'achat que son prédécesseur avait fait à la Compagnie de Guinée "d'une vingtaine de Negres qui étaient le rebut d'une cargaison."¹⁰⁷

Le couvent fut enfin achevé le 28 juillet 1704 et les Dominicains purent finalement s'établir aux Mouillages de Saint-Pierre. Cette même année, et sur l'insistance de ses collègues de la Martinique, le Père Labat fut nommé Supérieur de leur mission et Vice-Préfet Apostolique de cette île.

¹⁰⁶ Labat, op. cit., Chap. IX, p. 316: "Cette nouvelle m'affligea beaucoup; et si j'eusse trouvé dans le moment une occasion, je m'en serois retourné à la Guadeloupe."

¹⁰⁷ Ibid., p. 319. Ces esclaves avaient coûté 9500 livres qui n'étaient d'ailleurs pas payées. "Le plus jeune de tous (les deux tiers étaient très vieux) prit la peine de se pendre au balancier du Moulin." Il y avait d'autres dettes à payer, des réparations importantes à leurs installations et des procès dûs à la négligence.

Il y eut également une affaire compliquée de mariage illégal entre deux protestants, consacré par un carme provençal très sensible à l'appât du gain, et qui de plus était le protégé de M. de Machault, le Gouverneur Général des îles. Ce mariage, que l'Eglise ne pouvait pas reconnaître, avait eu lieu à la Guadeloupe pendant l'attaque des Anglais. Officiellement les époux vivaient en concubinage, ce qui était contraire non seulement à la morale, mais aux lois en vigueur. Les objections que souleva le Supérieur Général des Dominicains auprès du Gouverneur furent plutôt mal reçues. Toutefois une dispense demandée à Rome arriva pour permettre aux intéressés qui s'étaient officiellement convertis et vivaient séparément en attendant ce précieux document, de légaliser leur union.

C'est le Père Labat qui est chargé de cet acte. Il s'embarque avec un capitaine de la flibuste, nommé Daniel, le 7 janvier 1705 pour ce court trajet, "comptant [nous dit-il] déjeuner le lendemain à la Guadeloupe." Mais au bout de trois heures de navigation, le vent se calma, puis au calme plat succéda "un tourbillon de vent...si furieux, et si incivile, qu'il commença par enfoncer notre grande voile..."
Pauvre Père Labat! Le voilà de nouveau en pleine tourmente:

Quoique je fusse sans contredit un des meilleurs dormeurs de la mer, l'affaire étoit si brusque, que je ne pûs fermer les yeux; d'ailleurs mon matelas fut bientôt tout mouillé, car les lames nous couvroient à tous momens de l'arriere à l'avant. Je m'assis à plat à l'arriere du gaillard, enveloppé dans un capot, et lié par le milieu du corps avec une bonne corde, à peu près comme un singe, de peur que quelque lame

ou quelque roulis ne prit la liberté de me jeter hors le bord...Le Capitaine Daniel me donna une bouteille d'eau-de-vie, dont j'avallai adroitement un bon coup; car il ne faut pas être mal-adroit pour mettre une bouteille à la bouche sans se rompre des dents. Cette liqueur que je n'ai jamais aimé, me parut excellente; elle me réchauffa, car j'étois à moitié glacé.¹⁰⁸

Lorsque la tempête fut calmée, ils se trouvèrent à leur grande surprise devant l'île d'Aves ou des Oiseaux, à cinquante lieues de leur route. Ils y trouvent un bateau Anglais échoué, mais en bon état, et chargé d'une cargaison tentante. Sur la plage, deux Anglaises "de considération de la Barbade, huit Esclaves des deux sexes" et quatorze hommes d'équipage. Pendant que l'on charge la voilière française, et que l'on transporte ces dames sur leur bâtiment, le Père Labat s'occupe à attraper des flamants. Les Anglaises descendent pendant la journée et font préparer par leurs esclaves de délicieux ragoûts: "en un mot, elles nous faisoient faire grande chère...J'enseignai à nos Surintendantes à faire des boucans de Tortue...En échange elles m'apprirent à faire cuire une poitrine de boeuf d'Irlande à la manière Angloise, des pâtés en pot, des boudins de Tortue, et je ne sçai combien de ragoûts, dont je pourrais faire un volume entier."¹⁰⁹

¹⁰⁸ Labat, op. cit., chap. XIII, p. 336.

¹⁰⁹ Ibid., p. 344.

Le capitaine du navire échoué était parti sur leur chaloupe chercher du secours, et nos Français, en bons flibustiers n'avaient qu'à attendre leur retour comme on attend la récolte d'un fruit mûr: "il ne nous en coûta que deux coups de fusil pour les faire amener."¹¹⁰ "La barque" anglaise avait huit canons et vingt hommes d'équipage. Elle était accompagnée d'un bâtiment plus lourd et plus lent qui était resté à la traîne la nuit précédente. C'était "une caïche"¹¹¹ qui fit demi-tour lorsqu'elle vit deux bâtiments au lieu d'un. Mais le capitaine Daniel ne se donna pas la peine de la poursuivre. Trois jours après, elle vint d'elle-même se mettre au mouillage de l'Ile aux Oiseaux. Il faut dire que nos flibustiers avaient "mis pavillon Anglois." Cette dernière prise était particulièrement utile pour transporter tout ce qu'il valait la peine de piller du vaisseau échoué.

Au début, il avait été convenu avec les deux dames de les faire débarquer à Saint-Christophe où elles trouveraient de quoi payer aux flibustiers le prix de leurs esclaves. Mais l'énorme prise qu'ils transportaient leur fit décider d'envoyer à la Martinique la barque anglaise avec "dix Flibustiers

¹¹⁰ Ibid., p. 339: "On fit passer quinze de nos nouveaux hôtes sur notre barque, et on mit vingt des nôtres sur la prise, et on l'envoia à l'Isle d'où nous étions partis."

¹¹¹ Le Père Labat indique que ce bâtiment n'est bon "que vent arriere [car] il n'a que deux mâts droits, et un beaupré." On s'en sert "d'ordinaire que pour la charge." (Ibid., p. 339).

et quatre Anglois pour la conduire." Ils convinrent avec les deux capitaines anglais de leur vendre la caiche avec tout ce qu'ils avaient chargé dessus et d'aller à Saint-Thomas pour payer aux Français la somme convenue, ou bien d'y vendre là leur cargaison pour faire ce règlement. Dans leur propre bateau, le capitaine Daniel "mit ce qu'il y avait de meilleur."¹¹² Finalement ils mirent la voile le 28 janvier. Ils firent escale à l'île de Boriquen, ou île à Crabes qui n'est qu'à "cinq lieues de la pointe du Sud-Est de Port-Ric." C'est dire qu'ils étaient loin de leur destination première. Le but de cette escale était de laver les marchandises qui avaient été mouillées par l'eau de mer. L'opération de nettoyage dura du 31 janvier jusqu'au 4 février, ce qui permit au Père Labat d'aller à la chasse le 1er février qui était un dimanche, "après que nous eûmes fait la prière et déjeûné." A deux heures de l'après-midi, lui, son jeune esclave, un jeune créole de la Guadeloupe, et son fidèle bouledogue qu'il avait l'habitude d'emmenner dans tous ses voyages, avaient déjà ramassé "près de cinquante pièces de gibier", lorsqu'ils remarquèrent des traces de sangliers. Il était déjà cinq heures quand ils trouvèrent "une Lée avec sept Marcassins d'environ deux mois."¹¹³

¹¹² Labat, op. cit., chap. XIII, p. 340: "argenterie, franges et galons d'or, dentelles, rubans, toiles, bas de soie et d'estame, satins, étoffes des Indes, brocards, draps d'écarlate, et autres, sans compter ce que nos gens jugerent à propos de s'approprier comme pillage."

¹¹³ Ibid., chap. XV, p. 363.

Chasse épique où toute l'habileté du Père ne fut de trop pour la mener à bien! La nuit tombait déjà et il était trop tard pour retrouver le chemin de leur bâtiment. Il ne restait plus qu'à préparer le dîner, ce qui était facile:

Je dis à mon Negre de couper du bois sec pour allumer du feu, et faire à souper, pendant que le jeune homme et moi coupâmes des gaulettes, et amassâmes des feuilles de Balisier... Tout cela fut promptement exécuté. Dès que le boucan fut en état, nous y étendîmes deux Marcassins; et pendant qu'ils cuisoient, je dis comme je pûs, ce qui restoit de mon Bréviaire. ¹¹⁴

Le 5 février, le groupe arriva à Saint-Thomas où le Père Labat retrouva le même Gouverneur qui l'avait reçu en 1701. Le lendemain les deux dames anglaise réglèrent au Capitaine Daniel et à son quartier-maître le prix de leurs esclaves, mais une négresse refusa de descendre à terre. Elle était créole de la Guadeloupe et avait été enlevée par les Anglais lors de l'attaque de cette île en 1703. Le Père Labat intervint si bien en sa faveur que la dame anglaise ne voulut pas accepter l'argent que le Père lui offrait pour la dédommager de sa perte et elle offrit généreusement de lui rendre la liberté, ce qui fut fait par acte notarié et donna lieu à une cérémonie bien émouvante. ¹¹⁵

¹¹⁴ Labat, op. cit., p. 363.

¹¹⁵ Ibid., p. 367. Une des raisons que le Père Labat indiqua en faveur de cette négresse, était qu'elle "était mariée et avait des enfans, et toute sa famille parmi nous," et que Madame Stapleton ferait "une action digne de la générosité Anglaise, de lui faciliter le moyen d'aller vivre avec les gens de sa communion."

Les Français restèrent à Saint-Thomas jusqu'au 10 février car tant que l'équipage avait de l'argent, ils n'étaient pas pressés de repartir. Pendant ce temps-là, le Père Labat revit tous ses amis français réfugiés et autres. Faut-il ajouter que le 13, ils étaient déjà de retour avec une autre prise qui accepta de leur payer une rançon pour leur bateau et leur cargaison.

Le dimanche 15 février, le capitaine Daniel voulut faire escale à Saint-Martin pour prendre de la farine de manioc. La partie française de l'île n'avait pas de curé. Aussi, pendant une semaine notre Dominicain administra des sacrements, confessa du matin au soir, fit le catéchisme aux "enfants et aux Nègres," baptisa à tour de bras, et célébra force mariages dont certains avaient été consommés de longue date faute de religieux, et naturellement il servit la messe tous les jours que dura son séjour dans l'île.

Le capitaine Daniel leva "l'ancre sur les six heures du soir le 22 Fevrier." Le lendemain, il n'était plus très loin de Saint-Christophe, et notre Dominicain commençait "pour lors à esperer d'être bientôt à la Guadeloupe." Mais chaque voile aperçue à l'horizon excitait chez les corsaires tous leurs instincts combatifs. Un "canot" d'Antigues les prenant pour des compatriotes (ils avaient sûrement hissé un drapeau anglais) s'approcha d'eux. "Pour lors on lui fit connoître sa bévûe, et on le pria de venir à bord."¹¹⁶ Il

¹¹⁶ Labat, op. cit., chap. XVI, p. 377.

était occupé par six blancs et quatre noirs, et se rendait dans une petite île, la Barboude¹¹⁷ qui appartenait au général Codrington "qui s'y étoit allé divertir avec ses amis." Il est aussitôt décidé d'aller le surprendre et de l'enlever. Le Père qui, comme certains membres de l'équipage, se rappelait les maisons incendiées de la Guadeloupe, "[n̄]" eut garde de [s]" opposer à ce dessein." En pleine nuit, à trois heures du matin, ils sont cinquante six, plus deux prisonniers pour les guider, à surprendre un petit poste de garde qui leur apprend que le Général Codrington était parti la veille pour Antigua. "Au défaut du maître, ils s'en prirent à ses biens, sa maison fut pillée, on lui enleva douze ou quinze Esclaves; il se trouva quelques pauvres Irlandois engagez que l'on retira de ce dur esclavage, en les faisant embarquer avec nous,¹¹⁸ et je croi que toute l'Isle auroit été saccagée, et réduite en cendre, sans la vue d'un Vaisseau qui fit revenir promptement tout notre monde à bord."¹¹⁹

Ce vaisseau armé d'au moins trente-deux canons

¹¹⁷ Le Père Labat nous met en garde de ne pas confondre la Barboude avec la belle île de la Barbade qu'il avait visitée en 1700.

¹¹⁸ Les Anglais méprisaient les Irlandais et le Général Codrington les comparait à des automates. Cf. vol. IV, 7ème partie, chap. XVI, p. 165.

¹¹⁹ Ibid., vol. IV, 8ème partie, chap. XVI, p. 377.

"étoit un morceau de dure digestion." Mais après une courte hésitation, jugeant une manoeuvre équivoque de ce bâtiment,

notre Capitaine s'écria, il est à nous, c'est un Marchand: allons, Père, me dit-il, faisons vite la prière et buvons trois coups: aussitôt dit, aussitôt fait; je fis la prière, on dit le Confiteor, je donnai l'absolution avec un mot d'exhortation, on apporta du vin et de l'eau-de-vie, et tout le monde ventre à terre laissa tirer Monsieur l'Anglois.¹²⁰

La lutte fut chaude, les Français eurent un tué et six blessés, mais remportèrent ce gros "morceau". Les Anglais avaient perdu huit hommes et eurent quatorze blessés.

Il fallut encore deux jours pour arriver à la Guadeloupe et finalement, le 27 février 1705, "sur le soir on me débarqua avec mon Negre à l'Islet à Goyaves, après un voyage de 52 jours pour faire 30 lieues".

Se doutait-il, le Père Blanc, que cette dernière série d'aventures en compagnie des Flibustiers allait pour ainsi dire clôturer l'épisode farfelu de sa vie aux "Isles Françaises de l'Amérique"?

Oui, certes, après avoir accompli sa mission à la Guadeloupe et célébré la messe nuptiale qui mettait fin à l'histoire épineuse du mariage clandestin, il retournait à la Martinique le 15 mars, sagement en vingt-quatre heures, reprenant les soucis de ses fonctions de Syndic. Il y avait

¹²⁰ Labat, op. cit., p. 378.

bien des problèmes à résoudre qui firent, qu'une fois de plus, il fut choisi pour aller cette fois en France. Muni d'un viatique de deux mille francs en lettre de change, une "patente de Commissaire pour toute la France" pour leur Mission et des présents "tant en argent qu'en sucre, chocolat, confitures" etc., il s'embarqua sur le Saint-Paul de Marseille le "9 Aoust, deux heures avant minuit" ne sachant pas que son destin l'emportait pour toujours loin de ses chères îles.

CHAPITRE I: PROFIL BIOGRAPHIQUE2) Retour dans l'Ancien Monde

Le départ de la Martinique clôt une expérience riche en contacts humains et en découvertes de toutes sortes. Une nature et un climat tropicaux avaient transformé la vie du Père Labat qui avait mené aux Antilles une existence de pionnier dans un monde où tout restait à faire, où ses qualités comme ses défauts avaient trouvé leur emploi.

Après ses douze années de vie débordante d'activité dans les "Isles Françaises de l'Amérique", c'est un Père Labat mûri et plus calme qui refait en sens inverse le voyage accompli dans l'enthousiasme au départ de La Rochelle. Il est maintenant un homme de quarante-deux ans chargé de responsabilités, passager du Saint-Paul de Marseille. Si le Père Labat rapporte tous les détails de la traversée comme il l'a fait lors de son voyage de France à la Martinique, le ton n'est plus le même. Plus de descriptions de repas, bien que la cargaison de vivres du vaisseau ait été si abondante qu'après soixante jours de traversée, il en restait assez "pour faire encore une fois le voyage de l'Amérique".¹²¹ A peine une mention du passage de la

¹²¹ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, vol.IV, 8ème partie, chap.XIX, p.403. Il est intéressant de

ligne du Tropique du Cancer qui avait donné lieu sur la Loire à toute une journée de baptêmes accompagnés de présents, alors que pour certains, suivant qu'ils étaient plus ou moins considérés par l'équipage, ce baptême de la Ligne s'était transformé en bain forcé sous le patronage du premier pilote juché "sur une espèce de trône couvert de peaux de mouton.../et/ grotesquement habillé avec une grande épée en bois à la main"¹²², tout cela à la grande joie des matelots.¹²³ Sur le Saint-Paul tous les passagers étaient gens trempés à la vie maritime; tous avaient déjà reçu ce baptême à l'exception d'une jeune créole, donc née aux Antilles, qui faisait sa première traversée. Il fut décidé qu'elle en serait dispensée contre paiement ou remise de présents.

La traversée est monotone, coupée de calmes plats où la seule distraction consiste à voir danser les mousses et les

noter de quelle façon on pourvoyait aux provisions de bord pour un voyage de longue durée. Le Père Labat nous dit: "Monsieur Maurellet, sa nièce et moi avons embarqué tant de provisions, qu'on fut contraint de renvoyer des volailles à terre, parce qu'on n'avoit plus de place pour les mettre, quoique nos volailles d'Inde fussent en partie dans la chaloupe et en partie sur le pont avec nos canards qui l'avoient tout entier pour se promener". A part cela il y avait des "cages pleines de toutes sortes de volailles avec des moutons, des cochons et des cabrittes".

¹²² Ibid., vol. 1, chap.II, p. 38.

¹²³ En se préparant à partir pour la Martinique en 1693, le Père Labat s'était muni "d'un barillet d'environ six pots d'eau-de-vie" en prévision de son baptême du passage du Tropique du Cancer. Cf. description de cette cérémonie, *ibid.*, pp. 38-39.

matelots, des provençaux qui ne peuvent résister à l'appel du fifre et du tambourin. On se reçoit bien d'un navire à l'autre mais le convoi, important au départ, s'était dispersé au sortir de la mer des Caraïbes pour prendre diverses destinations et le Saint-Paul n'avait que deux compagnons de route. Son port d'attache était Marseille et pour s'y rendre il fallait naturellement passer par le Détroit de Gibraltar. Mais l'Histoire était en train de se faire, et les Anglais en train de s'installer sur le fameux rocher, barraient la route. Force fut au Saint-Paul et aux deux bâtiments d'entrer dans le port de Cadix et d'y jeter l'ancre le 10 octobre 1705. Là pendant quatre longs mois le Père Labat, tout en visitant les environs jusqu'à Séville, attend que le blocus de Gibraltar soit enfin levé, pour se rendre, en qualité de représentant des Dominicains missionnaires aux Antilles, au Chapitre de Bologne qui devait se réunir à la Pentecôte de l'année suivante (1706).

Comme le Père Labat l'indique en terminant son oeuvre principale, le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, il continuera à tenir son journal et à y noter "les remarques que j'ai faites dans ces païs", c'est-à-dire en Espagne et en Italie. Ces "remarques" fourniront la matière d'une autre oeuvre volumineuse¹²⁴, semi-biographique, décrivant "les moeurs,

¹²⁴ Le titre de cet ouvrage s'intitule: Voyages du P. Labat de l'Ordre des FF. Precheurs, En Espagne et En Italie, A Paris, rue S.Jacques, Chez Jean-Baptiste Delespine, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roy, Charles J.B. Delespine, le fils, Libraire, à Saint-Paul, MDCCXXX. Avec Privilège du Roi. 8 vol. in-12.

les Coûtures & les Usages" qui frappent particulièrement la vue et l'esprit alerte de notre auteur. C'est ainsi que nous y retrouverons son sens de l'observation à qui rien n'échappe, son sens de l'humour qui lui permet de rire des difficultés inhérentes aux déplacements et aux voyages accomplis selon les moyens dont on disposait au XVIIIe siècle. Cependant la jovialité qui accompagnait cet humour semble s'atténuer au contact de la vieille Europe et son ironie acquiert une teinte d'amertume en se faisant plus mordante.

Cette nouvelle période de son existence est marquée dès le début par l'accueil inhospitalier du Prieur du couvent des Dominicains de Cadix. La règle générale est qu'un religieux trouve toujours sur sa route, où qu'il aille, porte ouverte dans les couvents de son ordre et s'il n'en existe pas, de toute autre confrérie prête à offrir gîte et couvert. On peut donc imaginer la surprise de notre Jacobin lorsque ce Prieur refuse d'abord de le recevoir sous le prétexte que le Père Labat ne porte pas de chape sur sa soutane. On peut également imaginer la réaction du Révérend Père lorsqu'il vit que le Prieur n'accordait aucune considération à ses titres et documents¹²⁵. Cependant le Père revint quelques jours plus tard, revêtu d'une chape noire qu'un tailleur lui avait faite

¹²⁵ Labat, op. cit., tome I, chap. I "Réception qu'on lui fait dans le Couvent de son Ordre", p. 3 et passim : "Je me retirai mortifié...et scandalisé de l'incivilité de ce Prieur espagnol, après que j'avois reçu et entretenu pendant trois ou quatre mois des religieux de sa nation dans notre couvent de la Martinique."

pendant qu'il était retourné loger à bord du Saint-Paul. Cette fois le Prieur le reçut (sans se lever) et ayant examiné sa "patente et vu les pouvoirs et la charge dont [Le Père Labat] étoit revêtu", lui dit "qu'il étoit le maître de demeurer dans le couvent tant qu'il [lui] plairoit, et qu'[il] n'y seroit point du tout incommodé".¹²⁶ Pour plus de civilité le Prieur fit servir le chocolat¹²⁷. Dans sa naïveté le Père Labat crut qu'il pourrait "espérer de demeurer agréablement dans le couvent" en attendant le "départ du Vaisseau, ou du moins jusqu'à ce que j'eusse l'occasion d'aller par terre si le Vaisseau tardait trop longtemps".

Notre auteur dut rapidement déchanter lorsqu'il vit le pauvre grabat mis à sa disposition dans une pièce qui ressemblait davantage à une cellule de prison qu'à celle du plus austère couvent. Le Père Labat, bon dormeur en général quels que soient les circonstances et les dangers auxquels il étoit exposé, eut du mal à s'endormir sur ce lit de fortune¹²⁸, en

¹²⁶ Labat, op. cit., p. 9.

¹²⁷ L'auteur nous dit "qu'on fait [Le chocolat] en perfection à Cadis. C'est une civilité de l'offrir, & une incivilité de le refuser".(p.10) Il décrit plus loin les "fourneaux de terre" dont on se sert pour préparer le chocolat. "Il y en a à Cadis dans toutes les chambres de Religieux." (p. 28)

¹²⁸ Ibid., p. 13, "Chambre où les Jacobins de Cadis le logent. Meubles de cette chambre" : "Le lit étoit composé d'un matelas d'un pouce...étendu sur trois planches soutenues de deux petits bancs...Les linceuls [les draps] étoient d'une grosse toile de ménage qui étoit neuve quand on commença à s'en servir, trente ans et plus avant que j'arrivasse...La

butte à aucun danger si ce n'est à la mesquinerie du Prieur qui cherchait par tous les moyens à froisser l'amour-propre du Père Labat. Celui-ci a la même réaction dans ce couvent espagnol que lorsqu'il s'était trouvé prisonnier d'une armada espagnole près des côtes de l'île de Saint-Domingue. Le navire sur lequel le Frère prêcheur voyageait, avait été capturé par les Espagnols le 26 mars 1701. Pour "édifier" leurs gardes et peut-être pour occuper l'équipage français, en attendant qu'on statue sur leur sort, le Père Labat avait apporté un soin particulier aux dévotions.¹²⁹

A Cadix, alors qu'il ne peut dormir sur son grabat, il entend sonner "la grosse cloche du couvent. Je crus [nous dit-il] que c'étoit le signal pour aller à Matines, et cela me fit plaisir, car, ne pouvant dormir, j'étois bien aise d'édifier

couverture étoit de laine grise ouvragée en manière de filigrane par les rats."

¹²⁹ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op.cit., vol.IV, 7ème partie, chap.XI, p.132 : "Le Lundy je priaï l'Aumônier [espagnol] de me prêter sa Chapelle pour dire la Messe à bord de notre Barque, et faire faire les Pâques à nos gens. Nous chantâmes la Messe, c'est-à-dire, tout ce qu'on peut chanterter sans livres, comme le Kyrie, le Gloria, le Credo, le Sanctus, l'Agnus Dei, et l'Exaudiat. Je prêchai et je communiai nos gens qui s'acquitterent de ce devoir avec beaucoup de piété. Plusieurs Espagnols qui étoient à l'arrière du Vaisseau Amiral, auquel nous étions amarrez, furent fort édifiés", (c'est moi qui souligne), "et me dirent, qu'ils ne croyoient pas que les François fussent si bons Catholiques... Cette marque de Catholicité fit un fort bon effet, et comme nous faisions exactement nos prières soir et matin à bord de notre Barque avec toute la modestie, et la reverence possible, les Espagnols nous en témoignoient plus d'amitié, et nous étions assûrez d'avoir pour spectateurs la plûpart des Espagnols de l'Armade."

toute la communauté en assistant aux offices de la nuit."¹³⁰
 Ici, le Père Labat en est pour sa peine qui consiste à faire les cent pas pendant une heure dans un corridor où personne n'apparaît car on ne se lève pas pour dire les matines dans ce couvent et on ne sonne la cloche que "pour l'édification du Peuple!"¹³¹

Quant à la nourriture, il est facile de deviner qu'elle devait laisser beaucoup à désirer et que les repas complétaient l'atmosphère déprimante du couvent gaditan. Le Père Labat y avait rencontré une connaissance de la Martinique, le Père Emmanuel de Sainte Marie, "Prieur du Couvent des Jacobins de Carraque à l'Amérique", qui avait séjourné quatre mois chez les dominicains de la Martinique, et avait apprécié leur hospitalité. En voyant l'expression déconfite du Père Labat devant la cellule mise si "généreusement" à sa disposition par le Prieur, le Père Emmanuel lui avait dit philosophiquement "qu'il ne falloir pas s'attendre à être logé à Cadix comme nous l'étions à la Martinique". Il aurait pu en dire autant sur les aliments!

¹³⁰ Labat, Voyages en Espagne et en Italie, op.cit., I, chap. I, p. 15.

¹³¹ Ibid., pp. 15-16. Voici ce que le Père Labat fit le jour suivant : "Dès que j'eus fait mes prières, j'allai trouver le P. Emmanuel, pour savoir pourquoi on avait sonné Matines, & que personne n'y étoit allé?" Il est évident que ceci le chiffonne, il est déçu mais également choqué dans ce qu'il y avait de désinvolture contraire à son sens de l'orthodoxie dans la coutume de ce couvent à sonner des matines fictives.

Il semble qu'il n'y avait qu'un seul repas, celui de midi¹³². Si le Père Labat goûta plus ou moins aux trois plats de poissons que l'on servait ce jour-là (c'était un vendredi) au réfectoire¹³³, il y trouva une leçon de modestie nullement à son goût:

L'heure du dîner étant venue, j'allai au réfectoire avec le P. Emmanuel, et j'y eus encore un autre sujet de chagrin. On ne nous fit pas la moindre civilité, et quoique la coutume dans tout notre Ordre soit que les religieux qui sont revêtus de quelque charge aient des places distinguées dans tous les lieux où ils se trouvent assemblez, je vis que le P. Emmanuel qui étoit Prieur de son Couvent et définitiveur de sa province, fut obligé de se mettre à la dernière table. Je m'assis auprès de lui.¹³⁴

¹³² Labat, op. cit., p. 14, l'auteur indique: "Je retournai à [la] chambre [du Père Emmanuel] en attendant le souper; mais voyant qu'il tardait beaucoup, je lui demandai si la coutume de Cadix étoit de ne point manger. Il me répondit que si je voulais, il en enverrait chercher pour lui et pour moi. J'y consentis, et il commanda à un espagnol qui le servoit d'aller à la cuisine, d'où il nous rapporta deux petits pains, environ cinq onces de viande bouillie avec des pois et du safran, et un pot de terre plein de vin. La viande me parut si mal-propre que je n'y touchai pas. Je mangeai seulement un morceau de pain, et je bus deux coups, le vin étoit excellent." Le soir suivant, même scène dans la chambre du Père Emmanuel, où le souper "consistoit en deux oeufs durs pour chacun, un pain et du vin." (Ibid., p.29).

¹³³ Ibid., pp.16-17, "Réfectoire des Jacobins de Cadix" [II] étoit...assez propre. Les tables étoient couvertes de fort grandes nappes, qui servoient en même tems de serviettes à tout le monde. On ne voyoit ni assiettes, ni cuillers, ni fourchettes, ni couteaux: ces meubles doivent être apportez par ceux qui s'en veulent servir, avec obligation de les reporter avec eux sous peine de pas s'en servir deux fois. Je me trouvais assez embarrassé, n'ayant autre chose avec moi que mon couteau de poche. Je me servis de mon mouchoir en façon de serviette, et je coupai la croûte de dessus mon pain, à l'exemple de mes confrères, pour faire une cuiller."

¹³⁴ Ibid., p. 17.

Le mauvais temps obligea le Père Labat à passer une seconde nuit dans cette demeure inhospitalière et le lendemain, il déménagea dans une hostellerie française, non sans avoir pris congé du Prieur. Tout ce que notre auteur demandait par respect pour son ordre, c'était de venir dire la messe au Couvent dominicain de Cadix pendant son séjour dans cette ville. La conversation prit un ton plutôt acrimonieux: le Prieur mettant sur "leur manière" le "peu de civilité" dont le Père Labat se plaignait "sans façon". Il écrasa de sa magnificence ce Prieur en mettant devant lui un demi-louis d'or en expliquant:

que c'étoit pour la dépense que j'avois faite au Couvent, et la coutume des François étoit de ne pas manger le pain de personne sans le payer. Il /le Prieur/ se fâcha, ou du moins il en fit semblant...Il fit encore quelques difficultez et...prit/le demi-louis/, en disant que c'étoit pour avoir le portrait du roi de France.¹³⁵

En établissant un contact amical avec le Père Xaimne Minbela qui était Commissaire des Missions des Philippines et de la Chine¹³⁶, le Père Labat apprendra, quelque temps après son départ du couvent, qu'il avait été la victime d'un préjugé

¹³⁵ Labat, op. cit., pp. 30-31.

¹³⁶ Ibid., chap. III. Il y avait quatre ans que le Père Membella était à Cadix pour défendre les intérêts de ces Missions à Rome et à Madrid, et pour faire des recrues de Religieux pour ces pays. Il se trouvait aux côtés du Prieur du Couvent de Cadix lors de l'arrivée du Père Labat et avait examiné "les pouvoirs" de ce dernier. Le Père Labat devait également demander des Religieux pour les Iles de l'Amérique.

très défavorable contre les créoles, et que le Prieur avait cru qu'il était né aux Iles, tout comme le Père Emmanuel à qui on ne prodiguait pas la moindre attention.¹³⁷

Vivre en dehors du couvent, pendant ces mois d'attente, permit au Père Labat d'observer les coutumes et les moeurs des Espagnols en général et des habitants de Cadix en particulier. S'il fait de visu l'expérience de ce que Montaigne avait exprimé - enfermé dans sa "librairie", loin du bruit de "son ménage"¹³⁸ - "que chaque pays a ses usages"¹³⁹, le Père Labat n'en reste pas moins non conformiste et parfois goguenard, ce qui se comprend lorsqu'on se souvient qu'il n'y avait pas si longtemps, il avait partagé les aventures de ses

¹³⁷ Labat, op. cit., chap.III, pp.46-50, "Raisons pourquoi les Jacobins soit de l'Amérique, soit des Philippines n'admettent point les Creolles à la Profession... La connoissance particulière qu'ils ont des défauts des Creolles, est la cause du mépris extrême qu'ils ont pour eux, et dont je me ressentis quand j'arrivai à Cadix, parce qu'ils /les Jacobins/ m'avoient fait l'honneur de me confondre avec eux, tant à cause du País d'où je venois, qu'à cause de la connoissance que j'avois du Père Emmanuel." Voici "les défauts" que le Père Membella reproche aux créoles de l'Amérique: "leur tempérament qui approche plus de celui des Indiens, ou des Negres, que des Espagnols veritables les rend faineans, indolents, lâches, n'aimant autre chose que le plaisir, & le repos & par une suite necessaire, ils ne sont point du tout propres à l'étude, & aux fatigues qui sont inséparables de l'état d'un Missionnaire."

¹³⁸ Montaigne, Essais, Ed. de la Pléiade, 1953, I, XXIII, "De la Coustume et de ne Changer Aisément une Loy Reçue."

¹³⁹ Labat, op. cit., chap; II, "Quelques coûtumes particulières du pays."

amis les flibustiers, pour monter à l'abordage de leurs prises, manches retroussées et soutane de même!

Pour le Père Labat "Les Espagnols ont certaines règles de proportion par rapport aux pieds et autre chose, qui sont aussi ridicules qu'il serait messéant à moi de les rapporter", nous dit-il.¹⁴⁰ Il était un principe bien établi en Espagne, que les femmes ne doivent pas montrer leurs pieds, "car une femme qui fait voir son pied à un homme lui déclare par là qu'elle est prête de lui accorder ses dernières faveurs."¹⁴¹ Aussi comment le Père Labat pouvait-il accepter sérieusement le reproche d'indécence ou simplement d'inconvenance lorsqu'il marchait dans les rues boueuses de Cadix en relevant sa soutane et en montrant ainsi ses pieds? Savait-il que

ce scrupule de montrer ses pieds s'étend aux religieux comme aux femmes [?] Le P. Membella m'avertit un jour que nos Pères étoient scandalisez de ce que je levois ma robe en marchant par les rues, parce que, disoit-il, les pieds des Religieux et ceux d'une femme doivent être également cachez, à cause de certaines conséquences qu'on en tire auxquelles il étoit bon de ne pas donner lieu.¹⁴²

¹⁴⁰ Labat, op. cit., chap. VI, p.244.

¹⁴¹ Ibid., p. 245.

¹⁴² Ibid., p. 246 "Les Religieux cachent leurs pieds comme les femmes à Cadix". "Il est plus décent qu'elles ramassent un pied de boue et d'ordures, que de laisser paroître le bout du pied."

Dans la réplique gouailleuse du Père Labat on retrouve son solide bon sens qui semble toujours dominer la situation quelle qu'elle soit :

Je lui répondis que les conséquences ne me faisoient pas la moindre peine, mais que j'en aurois beaucoup d'être crotté jusqu'aux genoux, comme je voyois la plupart des religieux; que je ne blâmois point leurs coutumes, mais qu'avant que je crusse obligé de m'y conformer, il falloit qu'ils eussent la bonté de faire nettoyer leurs rues qui étoient impraticables dans ce tems-là.¹⁴³

Ce tems-là, c'étoit la mauvaise saison. Le Père Labat ne perdit pas entièrement son tems. C'est à Cadix qu'il termine son premier livre¹⁴⁴. Puis, nous dit-il, "pour passer mon tems avec moins d'ennui, je me mis à apprendre la Langue Espagnolle, & pour tirer quelque profit de mon étude, je cherchai des Livres qui m'instruisissent de l'origine de la Ville de Cadis."¹⁴⁵ Grâce à ses recherches il entraîne ses lecteurs jusqu'aux époques les plus reculées de l'Antiquité: Nabuchodonosor attaqua sans succès Cadix¹⁴⁶, les Cananéens "viennent [y] trafiquer"¹⁴⁷, "les Flottes de Salomon abordoient à Cadis" et repartaient chargées d'or et d'argent,

¹⁴³ Labat, op. cit., p. 247.

¹⁴⁴ Ibid., chap. I, p. 2: "Je prie...le Lecteur de se souvenir que j'ai fini le sixième Tome de mon Voyage aux Isles de l'Amérique à mon arrivée à Cadis."

¹⁴⁵ Ibid., chap. IV, p. 52.

¹⁴⁶ Ibid., chap. V, p. 129 & passim.

¹⁴⁷ Ibid., p. 145.

conduites par des pilotes et des matelots de Cadix¹⁴⁸.

Naturellement il est question à Cadix du Temple d'Hercule, et Bacchus "est du nombre des Dieux de Cadix".¹⁴⁹

Cependant ce sont les remarques de l'auteur sur la Cadix contemporaine, "comme elle étoit en 1706 lorsque l'Auteur y demeuroit" et les moeurs de ses habitants telles que le Père Labat les rapporte qui divertissent le lecteur. Ce Père Blanc a vu les Espagnols portant où qu'ils aillent et quoi qu'ils fassent un sempiternel manteau¹⁵⁰, couvrant suivant le cas, leur splendeur ou leur misère, et les parant riches ou pauvres de dignité jusqu'à leur mort puisqu'on les enterre dans leur manteau. Beaucoup vont pieds nus et tête nue, ce qui surprend encore plus le visiteur qui, lui, se sentait toujours respectable muni de son couvre-chef. Tous les Cadisiens qui ont une profession libérale, portent d'énormes lunettes¹⁵¹.

Quant aux femmes espagnoles, le Père Labat décrit par le menu leur habillement, jusqu'à un certain "troussis" qui

¹⁴⁸ Labat, op. cit., chap. IV, pp. 66-68 & chap. V, p. 143.

¹⁴⁹ Ibid., p. 151. Voir également les "autres Divinités du Paganisme venerées dans la même Ville" (de Cadix).

¹⁵⁰ Ibid., chap. VI, p. 250.

¹⁵¹ Ibid., p. 264. Par dérision un groupe de Français mirent sur leur nez de grandes lunettes que des Espagnols essaient de leur faire enlever sans trop de ménagements. Cf. "Histoire à ce sujet".

borde leurs jupes¹⁵², comment elles aiment aller à de nombreux pèlerinages, cachées sous leur mante à capuchon qui les rend indiscernables les unes des autres. Ainsi, sous le couvert de l'anonymat, elles parlent et plaisantent avec des étrangers. Le Père Labat qui avait essayé de suivre la fille de son hôtelier ne pût la reconnaître qu'en faisant une marque à la craie sur son capuchon, en la croisant dans l'escalier avant de sortir.¹⁵³

Dans la préface de ses Voyages en Espagne et en Italie, le Père Labat avoue que "Les femmes de l'Amérique m'ont fait un procès, parce que j'ai dit qu'elles étoient babillardes. Qu'auroient-elles fait, si j'avois dit qu'elles étoient muettes?" Peut-être n'a-t-il pas peur de ce genre de procès, car il tourne son attention aux femmes de Cadix et "leur devotion à Saint Caquet & à Saint Troteç".¹⁵⁴

Il ne peut s'empêcher de faire un tour du côté des cuisines et découvre "chés les Espagnols des marmites fermentes à clef" comme des coffres-forts! Mais la vie est chère à Cadix et l'armée de paie pas la solde de ses troupes: soldats et officiers demandent l'aumône dans les rues. Le sens de l'honneur militaire du Père Labat en est outré.

¹⁵² Labat, op. cit., chap.VI, p. 246.

¹⁵³ Ibid., p. 294.

¹⁵⁴ Ibid.

L'Eglise aussi avait ses "quêteurs" à qui il valait mieux donner par crainte de l'Inquisition. Mais ce qui était exorbitant à Cadix c'était de mourir muni des Saints Sacrements¹⁵⁵. Philosophiquement notre auteur pensait "il fait cher vivre à Cadix, & encore plus cher mourir."

Ce séjour à Cadix, coupé d'une visite à Séville et à Tarifa, avait assez duré. Le Père Labat profita d'un vaisseau du Roi qui allait à La Rochelle pour finalement quitter cette ville. Le Constant était armé de soixante-douze canons mais il était dans un état si lamentable que normalement il aurait dû retourner à Toulon, son port d'attache, pour être désarmé et radoubé. Il était commandé par le capitaine du Tertre, homme "généreux et magnifique" dont la table "étoit très bonne et très bien servie", cela avait son importance pour un voyage qui allait durer vingt-trois jours. Le 30 janvier 1706 le Père Labat s'embarque en compagnie de M; Maurellet et de sa nièce qui avaient fait le voyage de la Martinique à Cadix sur le Saint-Paul avec également l'intention d'aller à Marseille. Des vents contraires firent en sorte que le onze février ils étaient "aussi avancés que le jour que nous étions partis, c'est-à-dire que nous étions

¹⁵⁵ Labat, op. cit., chap.VI, p. 268 & passim sur la mort de M. de Montségur qui venait de Saint-Domingue avec son épouse et qui tout comme le P. Labat avait dû faire escale à Cadix. P.271 : "il en coûta plus [à Mme.de Montségur] pour faire enterrer son mari en Espagne, qu'il ne lui en auroit coûté pour quatre en France, & même à S:Domingue." Le Père Labat connaissait personnellement cette famille."

par le travers de la baie de Cadix, à quatre lieues au large."¹⁵⁶

La navigation le long de la péninsule ibérique était fort hasardeuse, avec les mêmes risques de capture par plus fort que soi, qu'elle l'était de l'autre côté de l'Atlantique. Mais sur Le Constant, chargé "de près de cinq cents hommes", le danger se trouvait augmenté par le fait que le vaisseau prenait l'eau par de multiples voies qu'il fallait constamment pomper et que sa vitesse en était considérablement réduite. Le vingt-cinq février, dans le Golfe de Gascogne, "une furieuse tempête" leur mit "jusqu'à sept pieds d'eau dans [leur] fond de cale...[leurs] charpentiers et [leurs] calfats" en vinrent à bout non sans peine. "Mais le 28, le feu prit à la cuisine avec tant de violence que sans le prompt secours qu'on apporta, nous étions en danger d'être brûlés, après avoir été si longtemps à deux doigts d'être noyés."¹⁵⁷

Finalement, le 4 mars 1706, le Père Labat débarque "sur le soir à la Rochelle". Il n'est pas homme à ressasser des souvenirs. Pourtant c'est de ce port qu'il s'était embarqué, brûlant de fièvre, au soir du 28 novembre 1693, passant sa première nuit hors de France, sur la Loire, "couché à la Sainte-Barbe, où l'on m'avoit préparé mon lit fort commodément entre deux canons."¹⁵⁸ A l'heure présente, il est surtout

¹⁵⁶ Labat, op. cit., chap. XI, p. 415 & passim: "L'Auteur s'embarque sur un Vaisseau du Roy. Son voyage jusqu'à la Rochelle."

¹⁵⁷ Ibid., p. 420.

¹⁵⁸ Labat, Nouveau Voyage aux Isles françoises de l'Amérique, op. cit., vol. I, 1ère partie, chap. I, p. 31.

préoccupé par la mission dont son Ordre l'a chargé. Comme il nous le dit lui-même:

Mon retardement nuisoit infiniment aux affaires pour lesquelles j'étois envoyé, en ce qu'il donnoit aux ennemis de notre Mission tout le tems de prévenir les esprits en leur faveur.¹⁵⁹

Aussi ne reste-t-il que huit jours à La Rochelle "pour mettre ordre à quelques affaires de nos Missions" et le voilà en route pour

traverser la France d'une mer à l'autre, en passant par Bordeaux, Toulouse et Béziers... Je m'embarquai le 13 d'Avril 1706 [à Marseille] dans la Barque du patron Baudoeuf, à qui j'étois fortement recommandé.¹⁶⁰

De Marseille, il devait, sur cette "barque", se rendre à Gènes. A partir de Marseille, le Père Labat prend à son

¹⁵⁹ Labat, Voyages en Espagne et en Italie, op.cit., vol.I, chap.XI, p.416. Après son retour des Antilles, le Père Labat ne sera plus très loquace et n'entrera plus dans le détail de ses activités. Qui sont les "ennemis" de leurs Missions? Les seuls Religieux pouvant avoir une influence à l'époque sont les Jésuites (leur expulsion de France ne se produit qu'en 1762). Mais en lisant le Nouveau Voyage aux Isles, on remarque surtout l'entente et le respect réciproque qui régnaient entre les Jésuites et les Dominicains établis aux Antilles. Cf: vol.IV, 7ème partie, chap.XIX, pp.191-192, chap.XX, p. 197. Cf. également l'article de J. Rennard, "Le Père Labat aux Antilles" dans Revue d'Histoire des Missions, 1926, vol. III, p.222, qui abonde dans ce sens.

¹⁶⁰ Labat, Voyages en Espagne et en Italie, op.cit., vol.II, chap.II, p.35. A Béziers "l'Auteur rend visite à la mère d'un Missionnaire des Isles " (chap.I, p.19).

service "un jeune chirurgien du Comtat d'Avignon"¹⁶¹ qui semble avoir remplacé le valet dont il est fait mention pendant son voyage de la Martinique à La Rochelle et pendant son séjour à Cadix. Il faut dire qu'il avait voulu emmener en Europe, avec lui, son fameux "petit negre" qui avait partagé toutes ses aventures antillaises quand il ne s'occupait pas de la tenue de l'intérieur du Révérend Père. Mais au grand chagrin du Père Labat, ce jeune noir mourut le 13 juillet 1705, presque à la veille du départ du Saint-Paul, après avoir été mordu au talon par un serpent.¹⁶²

Le premier contact avec l'Italie eut lieu à San Remo où le mauvais temps et surtout la crainte des corsaires força le "patron" Baudoeuf et ses passagers¹⁶³ à une escale qui dura du 16 au 21 avril. Le Père Labat n'y trouva rien à son goût: le logement était difficile et il ne fallut rien moins que "le crédit du Consul de France" pour trouver un gîte; les Italiens étaient d'une lenteur désespérante. "Le vin ne valoit rien, et étoit fort cher; le pain mal cuit et fort pesant; le

¹⁶¹ Labat, op.cit., vol.II, chap.II, p.28. Le Père Labat pense retourner aux Antilles et à "mener avec [lui] aux Isles... [ce jeune chirurgien qui] parloit un peu italien et [l'] a toujours servi avec beaucoup de fidélité et d'affection".

¹⁶² Labat, Nouveau Voyage aux Isles, op. cit., vol.IV, 8ème partie, chap.XVIII, p.392. Le Père parle en termes touchants de "cet enfant" de seize ans et demi. Nous en reparlerons plus tard.

¹⁶³ La description des passagers du "patron" Baudoeuf mérite d'être mentionnée. L'oeil vif du Père Labat ne laisse personne dans l'ombre et lui-même conclut: "Jamais je n'avois vu un tel assemblage. Je ne sais si l'Arche de Noé en approchoit."

fromage étoit dur comme du plâtre, et à peu près du même goût"¹⁶⁴ et le dîner à l'avenant!

Par contre, la visite de Savone où ils restèrent du 22 au 30 avril, fut des plus agréables grâce à l'hospitalité des Dominicains de cette ville et en particulier, grâce à l'attention d'un religieux français qui leur fit visiter "tout ce qu'il y avoit de plus rare, ce qui est pour l'ordinaire inaccessible aux étrangers". Le premier mai, ils étaient à Gènes. Le Père Labat décida alors de partir sans attendre le patron Baudoef, en affrétant une felouque qui devait amener notre Jacobin et quelques-uns de ses compagnons de voyage à Livourne.

La felouque mit trois jours pour faire le trajet de Gènes à Livourne (du 3 au 6 mai), en s'arrêtant tous les soirs pour permettre aux passagers de dîner et de dormir à terre. S'il y a un couvent de l'ordre c'est là qu'ils passent la nuit et ils sont en général très bien reçus, comme à Sestri di Levante¹⁶⁵, autrement il faut se contenter de l'hôtellerie

¹⁶⁴ Labat, Voyages en Espagne et en Italie, op.cit., "Escale à San Remo", vol.II, chap.II, p.39 & passim. Le repas fut prêt vers minuit. "On servit les deux poules ensevelies dans de certains petits morceaux de pâte appelez macaroni, qu'on disoit excellens et dignes de la bouche d'un Cardinal... Je n'en pus pourtant manger: les poules avoient contracté une certaine odeur attachée ordinairement à cette pâte, qui me faisoit soulever le coeur."

¹⁶⁵ Ibid., chap. III, p. 110. Aujourd'hui cette ville se nomme Levanto.

locale, et partager sa couche avec les puces et les punaises, sans parler des moustiques, comme à Viareggio et à Porto-Venere où "la meilleur hôtellerie de la ville...ne valoit pas la plus mauvaise du plus pauvre village qu'il y ait en France."¹⁶⁶ Mais le Père Labat, en voyageur expérimenté, évite les inconvénients que subissent ses compagnons de route, en se servant de son fameux hamac caraïbe.

A Livourne, notre auteur se sépare des autres voyageurs qui se rendaient à Rome, lui seul allait à Bologne. Il reste deux jours à Livourne qu'il passe à se promener, à observer et même à tâter des bains turcs¹⁶⁷. Il visite l'importante communauté juive de cette ville, et, comme Montaigne en Italie, entre dans une synagogue, assiste à un service, et rapporte

¹⁶⁶ Labat, op. cit., chap. IV, p. 113.

¹⁶⁷ Ibid., pp.151-157, "Description des étuves & bains à la Turque". On peut douter que le Père Labat ait eu le temps de prendre le bain turc de quatre heures qu'il décrit dans les détails les plus intimes et qu'il semble apprécier: "on se trouve si léger quand on sort de cet endroit, qu'il semble qu'on ait laissé son corps dans l'Etuve, & qu'on est devenu tout esprit." Il donne un vrai panégyrique de cette sudation intensive qui "ôteroit bien de la besogne aux Médecins, puisqu'il est certain que la plûpart de nos maux ne viennent que parce que les canaux de la transpiration sont fermés, outre la propreté que cet usage procure..." Il faut retenir le fait que le Père Labat fit un autre voyage en Italie et y resta sept ans. Il eut le temps de prendre d'abondantes notes. Il nous indique un peu plus loin (p. 161) comment il procéda: "Je ne demeurai qu'un jour à Pise, & j'aurois à cause de cela peu de choses à en dire, mais j'y ai fait quelqu'autres voyages, qui m'ont donné lieu de bien connaître cette grande Ville...Je ferai donc à son égard, ce que j'ai déjà fait pour Gènes, & pour Livourne, & je vais mettre ici tout de suite ce que j'y ai remarqué." (Sans doute par la suite).

avec une précision, toutefois entachée de nombreux préjugés, tout ce qu'il y a vu.¹⁶⁸

Pour aller de Livourne à Bologne, il fallait passer d'abord par Pise, en utilisant un des canaux qui reliaient ces deux villes. Par hasard, le Père Labat monte avec "son domestique et ses hardes", sur un bateau en partance que tout le monde évitait de prendre car à bord il y avait un bourreau de Pise, le prévôt de cette ville avec sept archers qui escortaient un prisonnier. Ce spectacle qui faisait rebrousser chemin aux autres, ne trouble guère notre auteur¹⁶⁹ et c'est en cette

¹⁶⁸ Labat, op. cit., chap.IV, pp.133-141, "Juifs de Livourne". L'auteur remarque: "Ils ont une très-belle Synagogue... La première fois que j'entrai dans cette Synagogue, je pris le Rabin pour une statue tant il étoit immobile..." Quant aux participants "Dès qu'ils avoient finis de parler à Dieu, ou au Rabin, ils reprenoient le discours qu'ils avoient interrompu avec leurs voisins: car ils parloient ensemble, & même assés haut. J'en ai toujurs été scandalisé, ils sont couverts & portent tous un éphod..."

Entre autres observations sur cette communauté, le Père Labat mentionne que les Juifs de Livourne "sont libres, ne portent aucune marque qui les distingue des Chrétiens, ne sont point enfermés dans leur quartier..." Ceci n'était pas la coutume en France avant la Révolution. Cf; l'Edit du 5 avril 1775, Art. XXXVII & XXXVIII relatifs aux déplacements des Juifs en France. L'Art. XX dudit Edit prescrit que "s'il [Le voyageur juif] s'arrête plus d'un jour dans les Villes... il sera tenu de porter le chapeau de couleur jaune." Pour le Père Labat ce qui le frappe surtout chez "cette malheureuse Nation", c'est "une odeur fade & désagréable" qui émane de "leurs maisons... J'ai souvent entendu disputer sur l'origine de l'infection qui sort de ces gens-là." Pour certains elle provient de leur misère, pour d'autres "c'est une partie de la punition qu'ils ont mérité par le déicide exécrationnel qu'ils ont commis..."

¹⁶⁹ Ibid., chap. IV, pp.160-161 "Départ (de Livourne) & dans quelle compagnie il se trouve". Le Prévôt ou "Barrigel" "eut l'honnêteté de m'accompagner chapeau bas jusqu'à la porte du Couvent, où il me laissa avec de profondes révérences."

compagnie bizarre qu'il arriva à Pise.

Avant le terme de son long voyage, il y eut encore un arrêt, celui-là d'importance pour un architecte possédant la culture du Père Labat: Florence avec ses couvents, ses églises et ses palais s'offrait à sa vue et à sa curiosité. Il y resta une semaine, du 10 au 17 mai 1706, se promettant d'y revenir¹⁷⁰. Durant cette semaine florentine, notre auteur fut "admis à l'Audience du Grand Duc". Il fut particulièrement bien reçu d'autant plus que leur entretien porta sur l'Amérique. Le Père Labat nous dit:

Je lui rendis un compte exact de tous les endroits que j'avois vû, & comme je m'apperçus que mon discours lui faisoit quelque plaisir, je lui dis tout ce que je crus de plus propre pour exciter ou pour contenter sa curiosité. Il me fit force questions auxquelles je répondis de mon mieux.¹⁷¹

¹⁷⁰ Labat, op. cit., chap. V, p.197: "je devois revenir à Florence après le Chapitre". Le Père labat projetait également d'aller à Rome: cf. chap. IV, p.176: "Je partis de Pise le 10 mai 1706, j'avois pris une calèche pour mon domestique, pour moi & pour mes hardes, dont j'avois diminué la quantité, en ayant envoyé la plus grande partie à Rome, où je comptois d'aller faire quelque séjour, après que j'aurois assisté au Chapitre General de mon Ordre, qui se devoit tenir à Boulogne." L'auteur recommande bien à ses lecteurs de ne pas confondre Boulogne (Sur mer) "Ville sur la côte de Picardie" avec Bologne d'Italie. (chap.VI, p.234). Il faut donc lire ici "Bologne".

¹⁷¹ Ibid., chap.V, p.196 "Audience que le Grand Duc donne à l'Auteur". Le Grand Duc dont il est question ici est Côme III, frère du Cardinal de Medicis. Le présent du Père Labat au Grand Duc, consiste en "six verges [séchées et râpées] de Tortues vertes, une douzaine de noix de serpent & un demi cent de pepins de sapottes." Sur les vertus médicinales de ces trois produits exotiques voir plus loin, pp.213-220. Les/..

On voit ici l'intérêt que suscitait tout ce qui touchait à l'Amérique. Cette "Audience qui avoit durée près d'une heure & demie" se termina par un échange de présents. Remarquons ici comme le Père Labat dispose à bon escient des produits qu'il avait ramenés des "Isles de l'Amérique": il offrit "à son Altesse Royale quelques remèdes naturels du crû du País d'où je venois...Le Prince accepta avec bonté ce que je lui présentai, & me demanda les propriétés, & l'usage de ces trois choses, heureusement pour moi, elles lui étoient encore inconnues, & lui furent par conséquent plus agréables."¹⁷¹

Le Père Labat arriva à Bologne le 18 mai et en repartit "sur les onze heures du matin le treizième de Juin [1706]". Sur le succès de sa mission, il ne dit rien¹⁷². Mais en vrai Père Labat que nous avons vu ne pas manquer une occasion de visiter une île de plus aux Caraïbes, il voulait donc revoir Florence, "aller à Lorette et ensuite à Rome". Il n'en fut pas ainsi qu'il le désirait pour cette fois-ci: "Notre Père

noix "de serpent" étaient employées sous forme de cataplasmes particulièrement efficaces contre les morsures de vipères: "J'ai vu l'expérience & le succès de ce remède sur un de nos Esclaves, qui fut mordu d'une Vipere à la Martinique", nous dit l'auteur.

¹⁷² Son rapport sur les activités des Dominicains aux Antilles est approuvé par "les capitulaires de Bologne". Cf. l'article du T.R. Père M.-A. Lamarche, "Le Père Labat ou l'humour d'un savant" dans la Revue Dominicaine (Montréal, sept-oct. 1938), p. 6. Cet article commémore le 200ème anniversaire de la mort du Père Labat.

Général" nous dit-il, "me fit connoître que cela retarderoit beaucoup mon retour à l'Amérique et pourroit être préjudiciable aux affaires que nos Missions avoient en France."¹⁷³

Bon gré, mal gré, le Père Labat reprit le chemin du retour. Il pensait faire un paisible voyage jusqu'à Gènes, seul avec "son garçon", dans une voiture de louage. Là, encore, le Père Général lui imposa des compagnons qui n'avaient en commun que le fait d'appartenir au même Ordre¹⁷⁴. Cependant aucun ne possédait, comme le Père Labat, l'art de voyager en appréciant le paysage, l'architecture et en plus, les hôtelleries où l'on pouvait dîner agréablement. "Nos Pères" nous dit-il, en parlant de ses compagnons, "avoient comme les Capucins, une route exacte de toutes les étapes où ils pouvoient manger pour l'amour de Dieu."¹⁷⁵ Aussi, lorsqu'ils ne pouvaient faire autrement que de s'arrêter dans une auberge,

¹⁷³ Labat, op. cit. chap.VIII, "L'Auteur part de Bologne", p. 363. Le Père Général que le Père Labat ne nomme pas ici est le Père Antonin Cloche.

¹⁷⁴ Ibid., p. 364 "Compagnons de son voyage": Un était gascon, "deux étoient François, et deux étoient Espagnols, et tous quatre aussi bien que mon Gascon, des originaux en matière de lésine dont je ne crois pas qu'on ait jamais pu tirer des copies. Je fus obligé de louer un cheval pour mon garçon: ce fut cela seul qui m'empêcha de me désespérer, parce que je le faisais mettre en ma place dans la calèche, et je montois à cheval à la sienne."

¹⁷⁵ Ibid., p. 375. Ailleurs le Père Labat trouve que les Français, en particulier, "ont de mauvaises coutûmes quand ils voyagent (chap;II, p. 51); ne savent pas apprécier les beautés artistiques des pays qu'ils visitent: "Leur peu de respect pour les choses & les endroits qui en demandent davantage" (chap.VI, p. 261).

le moment le plus douloureux était celui que le Père Labat nomme "le quart d'heure de Rabelais". Ils arrivèrent à Gènes où ils devaient se séparer, après une série de scènes criardes et plus ou moins burlesques ponctuant chaque arrêt. Ils avaient mis cinq jours pour accomplir le trajet Bologne-Gènes.

La dernière nuit fut passée à Gènes au couvent de Saint-Dominique. Le Père Labat y rencontra "un religieux françois du Couvent de la rue Saint-Honoré, qui pour ses péchés, s'étoit chargé de conduire à Paris, pour M. Colbert, Archevêque de Rouen, un prêtre musicien à voix claire, à qui on avoit fait une opération pour empêcher que sa voix ne changeât."¹⁷⁶ Il y avait également "un gentilhomme du Comtat d'Avignon et deux de nos Pères de Provence." Tous allaient à Marseille et ils décidèrent de louer ensemble une felouque, et prirent la mer le 23 juin. Le lendemain ils se mirent sous la protection de "deux galères de France qui s'en retournaient à Marseille" et qui les remorquèrent "pendant quelques heures". Grâce à ces deux bâtiments, le 25 ils étaient déjà "environ une lieue au large" de Monaco. Ils déjeunèrent à Nice et allèrent

¹⁷⁶ Labat, op. cit., chap.VIII, p.394. Lorsqu'à Toulon "le Père X....laissa son musicien en garde à nos deux Pères qui allèrent jusqu'à Marseille par la même voiture, avec mon garçon qui devait avoir soin de mon bagage...J'avoue que nous fûmes bien aise de n'avoir plus à notre garde cette espèce d'homme imparfait. Il étoit plus fantasque qu'une mule, plus timide qu'un lapin; tout lui faisoit peur; il pleuroit comme une femme dès que la felouque se penchait un peu plus qu'à l'ordinaire; il se désespéroit, il faisoit quelquefois les plus plaisantes lamentations du monde." (p. 397).

"saluer nos Pères". Leur felouque les amena à Antibes "sur les onze heures du soir". Le Père Labat rapporte: "je fus souper et coucher fort à mon aise dans un cabaret; et dès six heures je fus dire la messe à une église voisine". Tout cela malgré l'interdiction du service de Santé qui leur avait refusé la visite médicale nécessaire pour débarquer. Le Père Labat, toujours chargé des opérations, trouva au port ses compagnons et surtout les officiers de Santé "fort en colère... et le plus apparent de ces messieurs...fort échauffé..." Aussi nous dit-il, "Sur-le-champ, je fis embarquer mes compagnons, et je fis pousser au large en disant à ces Officiers: -Adieu, Messieurs, je m'en vais à Toulon; je dirai à M.l'Intendant la bonne garde que vous faites ici!"¹⁷⁷

Le 27 juin ils étaient à Toulon. Ils se reposent "trois jours à Saint-Maximin" avant d'aller à Marseille "où [il fit] embarquer les ballots qu' [il avait] pour la Martinique." Le 30 juillet 1706, après un mois de voyage et un grand nombre de calèches, en passant par Avignon et Lyon, il arrive à Paris pour ce qu'il croyait être une étape sur la route du retour à la Martinique. C'était la fin de son premier voyage en Italie. Et le début d'une mise à l'index par l'administration royale.

Jusqu'en 1709, pendant presque trois ans, on peut

¹⁷⁷ Labat, op. cit. "Antibes", p. 396.

dire que le Père Labat se tint coi et ne fit pas parler de lui. Quelle qu'ait pu être son activité, lui, si volubile, il n'en souffle mot. Mais il est l'objet d'une correspondance acharnée à le réduire au silence et à l'éloigner de la route des Antilles en l'exilant au cloître du couvent dominicain de Toul, dans les Vosges, qui faisaient figure de Sibérie pour les Parisiens. Les ordres du Roi étaient formels: "l'intention du Roy est que [Le Provincial] fasse revenir [Le Père Labat] de La Rochelle, et l'envoie dans quelque maison éloignée de la mer avec deffenses a luy d'escire ny d'avoir aucune correspondance a l'Amerique sous quelque pretexte que ce soit."¹⁷⁸ Mais le Père Labat prit-il jamais la route de Toul? On peut en douter comme nous le verrons par la suite.

Cependant nous le trouvons à Paris aux côtés de Vauban, le génial ingénieur militaire. Il est son confesseur et lorsque le vieux Maréchal est mis à l'index pour avoir osé publier quelques exemplaires de sa Dixme Royale (à Bruxelles, 1707 et sans nom d'auteur¹⁷⁹) c'est au Père Labat qu'il

¹⁷⁸ Archives Nat. Colonies B 31, f. 434. Lettre adressée au "Supérieur Général des Jacobins a l'Amerique" de Versailles le 3 avril 1709. Une autre lettre du 10 avril 1709 destinée au Père "Provincial des Jacobins rue St.honoré" apporte plus de précisions: "J'ai rendu compte au Roy de ce que vous m'escrivez au sujet du Pere Labat. Sa Majesté a approuvé le choix que vous avez fait du Couvent de Toul pour l'y envoyer, et les precautions que vous avez prises pour que les intentions du Roy lui fussent communiquées de mesme que la deffense d'avoir aucune correspondance aux Isles de l'Amérique."(f.436).

¹⁷⁹ Avec son Projet de Dîme royale, Vauban est un précurseur des Physiocrates. François Pietri dans La Réforme de l'Etat au XVIIIe siècle, (Paris, Ed.de France, 1935), indique

demande de juger son livre. L'interrogatoire du valet de chambre de Vauban, mené par d'Argenson après la mort de M. de Vauban, nous livre les derniers moments de l'illustre vieillard le 30 mars 1707:

Le valet de chambre donna par son ordre l'un de ses livres au sieur Chemineau, son chirurgien, et un autre à un frère jacobin, son confesseur, qui prêchait au couvent de l'Ordre, rue Saint-Honoré; et en donnant ledit livre audit confesseur, le Maréchal lui dit qu'il le priaient de le lire et de lui dire si, en le composant il avait rien fait contre sa conscience.¹⁸⁰

Puis le Père Labat fut envoyé au Couvent des Frères Prêcheurs de La Rochelle. C'est lui-même qui nous renseigne là-dessus:

Il y avoit plus d'un an que je demeurois à la Rochelle par ordre du General de nôtre Ordre, lorsque je fus obligé de venir à Paris, & d'aller ensuite à Rome pour des affaires qui n'interessent que des personnes que la charité m'engage de ménager. Je partis de la Rochelle le Dimanche 21 Avril de l'année 1709.¹⁸¹

Les archives de l'époque révèlent, qu'après le départ du Père Labat de la Martinique, en août 1705, les plus hauts l'importance du Projet de Vauban (chap.X, pp.279-285).

¹⁸⁰ Cité par Marthe de Fels, Terre de France, VAUBAN, (Paris:NRF, Gallimard, 1932),p.84. Cf. Daniel Halevy, Vauban, (Paris: Grasset, 11e édition, 1924), p.199 nomme le Père Labat, "ce Jacobin".

¹⁸¹ Labat, Voyages en Espagne et en Italie, op. cit., III, chap.I, pp. 1-2. A La Rochelle, le Père fait l'expérience de la culture de la pomme de terre. Cf. le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, vol.I, 2ème part. ch.XXI, "Des Ignames et des Patates", p. 405.

fonctionnaires ne "ménagèrent" pas leurs plaintes contre un prêtre si actif et dont l'influence était indéniable. Ils écrivirent au Roi pour empêcher le retour de ce Frère Blanc au sein de la mission dominicaine des Antilles.¹⁸² Le Ministre Phelypeaux leur donne gain de cause en répondant au gouverneur de la Martinique, M. de Machault¹⁸³ : "Le Père Labat ne retournera point à l'Amérique nonobstant les instances continuelles

¹⁸² Arch. Nat. Colonies, C 8 A 16, f. 128 Recto, verso. Une lettre datée du 10 novembre, écrite par "le sieur" Mithon qui était, nous dit le Père Labat dans le Nouveau Voyage en Amérique, vol. 4, 8ème partie, chap. IX, p. 317: "Commissaire Ordonnateur qui faisait les fonctions d'Intendant depuis le départ de M. Robert" (en 1703). Dans ces fonctions il eut à s'occuper de l'affaire du "mariage clandestin" célébré pour "soixante et sept Louis d'or" par l'Abbé Signier, aumônier de M. de Machault, le Gouverneur. Dans cette lettre ou rapport adressé au Ministre, M. Mithon indique que "Depuis le départ du pere labat, le Supérieur des Jacobins [le Père Bedarides] a tenu une conduite toute differente... ce qui prouve assez que le Pere labat dont l'esprit est remuant et passionné... l'obsedoit entierement... il est tres prudent de l'empêcher de retourner aux Isles... [où] il ne pouvoit qu'y causer beaucoup de désordre."

¹⁸³ M. de Machault et l'intendant qui avait succédé à M. Robert, M. de Vaucresson, signent tous les deux une lettre datée du 8 février 1708, adressée au même ministre, disant: "Quoique le P. Labat soit un homme de mérite, son esprit est si vif que c'est un bien qu'il ne revienne plus dans les colonies où les génies trop intrigants ne conviennent nullement." (Arch. Nat. Colonies, même document cité). Parlant de M. de Machault, Labat nous dit dans son Nouveau Voyage en Amérique, op. cit., vol. 3, 5ème partie, "Gouverneurs et Lieutenants Généraux et Intendants.", p. 134 : il n'aimoit pas les Religieux, et s'il avoit été le maître, il les auroit tous renvoyés en France... "Cf. vol. 4, 8ème partie, chap. IX, pp. 316-318 le rôle de M. de Machault dans l'histoire du mariage clandestin; p. 316 Labat rapporte: "il avait eu [M. de Machault] le malheur de se laisser prévenir contre tous les Religieux d'une manière extraordinaire; et comme les gens qui font profession d'être dévots, ne reviennent presque jamais des impressions qu'ils ont une fois prises; les Religieux qui sont établis

.../..

qu'il en fait."¹⁸⁴

Ce point final termina brutalement la carrière antillaise du Père Labat qui avait donné à la mission le meilleur de lui-même et s'était dépensé sans compter dans tous les domaines. S'il fut humilié et même mortifié, il n'en laissa pas paraître grand'chose. Il espérait bien quelques récompenses royales pour la peine qu'il avait prise à la défense de la Guadeloupe, mais comme il le dit à plusieurs reprises¹⁸⁵, il n'en reçut jamais alors que le Roi remerciait facilement des actions moins conséquentes accomplies par ses sujets dévoués.

aux Isles, sans en excepter aucun, ont souvent souffert des choses facheuses de sa part."

Je relève dans les Archives Nationales - Colonies B 28, année 1706, f. 68 verso, un écho de cette mésentente, le ministre écrivant: "J'examineray les plaintes des Jacobins lorsque le Pere Labatte sera icy, M.de Machault auroit bien fait de s'abs-tenir du discours qui les a aigri, mais de leur part ils /devaient/ pour donner l'exemple de la moderation et de la douceur qui conviennent a des Religieux s'accommoder de la satisfaction qu'il leur offroit, le Roy deffendra a celuy qui vient icy, de retourner aux Isles puisque c'est un brouillon."

¹⁸⁴ Arch. Nat. Colonies, B 31, année 1708, f. 434.

¹⁸⁵ Labat, Nouveau Voyage en Amérique, op. cit., Vol.4, 7ème partie, chap.XVIII, pp.183-184: "M. le Comte Desnos... me pria d'avoir soin des travaux /de la défense de la Guadeloupe/, et me promis d'écrire au Ministre les services que j'avais déjà rendus, et ceux que je continuerois de rendre, afin qu'il y eût égard. Il n'a pas été le seul qui a écrit en Cour les peines que je me suis données, les travaux que j'ai fait faire, et les services que j'ai rendus à l'Isle de la Guadeloupe pendant plus de deux ans que j'y ai servi comme Ingénieur, sans jamais avoir reçu la moindre marque de reconnoissance, du moins jusqu'à l'impression de ces Mémoires /1736/." 8ème partie, chap. I, p.227: "/Le/ Gouverneur /de la Guadeloupe, M.Auger...me fît voir les lettres qu'il écrivoit en Cour, où les services que j'avois rendus, et que je continuois de rendre n'étoient pas oubliez..." De même p. 231, chap.II, p. 236.

Toujours est-il que ne pouvant embarquer à La Rochelle pour la Martinique, Le Père Labat, estimé malgré tout par le Général de l'Ordre des Dominicains, le Père Antoinin Cloche qu'il avait rencontré au Chapitre de Bologne, est appelé à Rome par ce dernier alors qu'il était décidé à Paris de mettre le P. Labat en résidence forcée à Toul.

Entre deux maux le Père Labat choisit le moins pénible: Rome et le Père Cloche qui représentaient la liberté et l'exil, mais l'affaire était grave comme le montre une lettre du Ministre au Père Général Cloche, datée de Versailles le 12 juin 1709:

Le Supérieur general des Missionnaires de votre ordre a la Martinique, m'ayant escrit que les excitations et les caballes du Pere Labat resté à la Rochelle, (le Roy lui ayant deffendu de passer a l'Amerique parce qu'il est esprit brouillon et seditieux) portoient ses Religieux a la desobeissance, et dans un desordre qu'il ne pouvoit reprimer; j'en ay rendu compte a sa Majesté, et elle a donné ordre au Provincial de [illisible] de le faire passer dans le couvent de cette Province le plus eloigne de la mer, et de lui deffendre d'avoir aucune correspondance ny Relation dans les Isles de l'Amerique, ce Religieux est venu a Paris dans le dessein a ce qu'il a dit, de se rendre a Toul suivant l'Ordre de son Supérieur. Mais j'apprends qu'il n'y est point encore, et on croit mesme qu'au lieu d'y aller, il est parti pour Rome, s'il a pris ce party vous jugerez aisement de la conduite du Père Labat par une desobeissance aussy singuliere; j'ay crû vous en devoir avertir, ne doutant point que vous ne le punissiez ainsy qu'il le merite, et ne le renvoyiez ensuite dans la maison qui lui est destinée.¹⁸⁶

¹⁸⁶ Archives Nationales Colonies, B 31, f. 469-470. La lettre suivante montre que le Ministre accepte le fait accompli et la décision du Père Général des Jacobins de placer le Père Labat "dans le petit Couvent de Tivoly" pourvu que ce dernier "rompe les intrigues qu'il veut avoir dans les Isles, le Roy trouve bon que vous l'y reteniez, mais en mesme tems, Sa Majesté desire que vous luy donniez des ordres tels que vous puissiez etre assuré qu'il ne se meslera plus a-la-venir des affaires de ces Colonies. (f. 471).

Nouveau voyage, nouvelle étape de son existence fertile presque à la mesure de sa personnalité. Cette fois il restera sept ans en Italie, visitant, notant, apprenant à connaître la vie italienne sous toutes ses formes.

C'est un Père Labat appauvri qui prend le chemin de Rome. Plus de valet pour l'aider à porter "ses hardes" et sans la généreuse aide financière d'une dame il n'aurait pas pu entreprendre ce nouveau voyage.¹⁸⁷

Ce que le Père Labat remarque en traversant la France de La Rochelle à Paris et de là jusqu'à Avignon c'est la grande misère du peuple qui avait tant ému le vieux Vauban:

La misère étoit extrême dans tous les endroits où j'avois passé depuis la Rochelle...les pauvres couvroient les chemins, & mangeoient de certaine herbes, comme des glayeux qui leur faisoient enfler la bouche d'une manière horrible, & très-douloureuse. Nous nous cottisions tous les jours pour acheter du pain, que nous donnions aux pauvres qui environnoient le carosse, & nous suivoient aux risques de se faire estropier, & la faim les pressoit tellement, qu'ils avaloient sans mâcher le pain qu'on leur donnoit...¹⁸⁸

Sombre tableau d'un peuple qui mourait de faim...A Marseille où le Père Labat allait embarquer le vendredi 24 mai 1709,

¹⁸⁷ Labat, Voyages en Espagne et en Italie, op.cit., III, chap. I, pp. 14-15.

¹⁸⁸ Ibid.,p. 10. Mais il y a de petits à-côtés dans ce voyage qui font sourire. Par exemple entre Aix-en-Provence et Marseille le Père Labat fait le trajet de la manière suivante: "le jeudi 23 mai 1709 je m'enfermai avec un très-gros homme dans cette très-petite boîte, une calèche. Cette incommodité jointe à une conversation à laquelle je n'entendois rien, parce qu'elle étoit en Provençal, me donna le loisir de prier Dieu, & de dormir une bonne partie du chemin."(p. 14).

"On [I] associa avec deux Messieurs Députés du Comtat d'Avignon, pour aller demander un secours de bled au Pape."¹⁸⁹

En Italie, le Père Labat sera reçu par le Saint-Père; ce qui intéresse ce dernier c'est que le Dominicain est une espèce de spécialiste des Antilles. Clément XI voudra surtout avoir une idée des progrès de l'évangélisation des populations indigènes et des esclaves importés d'Afrique.

Avec son franc-parler, le Père Labat lui répondra sans détours:

Il me demanda quantité de choses qui regardoient l'Amérique. Il me parla de la conversion des sauvages, se plaignant que les Missionnaires françois ne prenoient pas cette affaire à coeur comme les Espagnols et les Portugois l'avoient prise dans les terres de leur domaine.

Je pris la liberté de lui répondre que les Missionnaires espagnols et portugois n'avoient pas sujet de se vanter des prétendues conversions des Indiens, puisqu'il étoit constant qu'ils n'avoient fait que des hypocrites que la crainte de la mort ou des tourments avoit forcés à recevoir le baptesme, et qui étoient demeurés, après l'avoir reçu, aussi idolâtres qu'auparavent; qu'une longue et funeste expérience avoit appris à nos Missionnaires à être plus réservés et à ne pas exposer à une profanation certaine le Sacrement.

- A quoi donc vous employez-vous, me dit-il, dans les païs sujets du Roi de France?

- A entretenir la religion et la piété parmi les habitants François, lui répondis-je, ce qui n'est pas un petit travail, et à convertir les Negres qu'on y apporte d'Afrique, qui sont plus susceptibles des vérités de la Religion que les Américains, pourvu qu'ils n'aient pas embrassé le Mahométisme dans leur païs, car,

../..

¹⁸⁹ Labat, op.cit., p. 14. Plus loin l'auteur nous dit (p.15) : "Le pain étoit rare & cher à Marseille; il y avoit des Commissaires aux Bureaux, où on le distribuoit, & nous eûmes besoin d'amis & d'adresse pour en avoir une quantité raisonnable pour faire notre voyage."("en bateau de Marseille à Gènes").

quand ils l'ont embrassé, c'est tenter l'impossible que de les vouloir convertir.

Il me fit cent questions sur le Païs que j'avois vu et paraissoit content de mes réponses.¹⁹⁰

Dans ce pays, le Père Labat se fera une existence plus ou moins conforme à ses goûts. Ses talents d'architecte seront utilisés pour reconstruire le couvent des Dominicains à Civitavecchia. Son étude de cette ville dont il "lève le plan"¹⁹¹ est un modèle de précision. Selon une technique qu'il avait déjà employée lors de son Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, ce Jacobin entraîne son lecteur dans une démarche historiographique au sein de laquelle l'élément humain tient la première place. Les pierres parlent et prennent vie (pour prendre l'exemple des pierres dans le cas du bâtisseur), parce qu'elles sont maniées par des hommes. De ville en ville le Père Labat mène une enquête ethnographique où chaque élément apporte une parcelle de vie pour former finalement un tout fouillé et détaillé: l'Italie qu'examine ainsi le Père Labat, il nous la montre des galères du Pape au cérémonial de la Cour du Saint-Père; des femmes, religieuses, de celles dont les moeurs sont douteuses, celles élevées strictement qui ne sortent que pour assister à certains offices; les enfants "exposés"; et les hommes dans mille métiers

¹⁹⁰ Labat, op.cit., VIII, chap.IV, p.64; "Clement XI, Pape donne audience à l'Auteur à Castel Gandolphe."

¹⁹¹ Ibid., IV, chap.XVI, p.216.

et professions. Et toute cette humanité nous la voyons vivre et mourir. Pour vivre il faut se nourrir et tout ce qui sert à cet usage, qui pousse et croît et vit aussi: les animaux, les oiseaux, les poissons...rien n'est oublié pour former une petite encyclopédie qui nous apporte une vision de l'Italie du XVIIIe naissant.

Pendant sept années le Père Labat va vivre ainsi. Il apprend l'italien dès son arrivée. Il trouve que "la Langue Italienne est agréable, polie, aisée à apprendre."¹⁹² Elle va lui permettre d'avoir un contact plus aisé avec tous les milieux. Il arrivera même à la posséder assez pour traduire l'ouvrage du Père Giovanni-Antonio Cavazzi sur l'Afrique¹⁹³, et une Relation de la Cour de Rome qu'il place à la suite de ses voyages italiens, à la fin du volume VIII¹⁹⁴.

¹⁹² Labat, op.cit., III, chap. III, p.75.

¹⁹³ L'ouvrage publié par le Père Labat s'intitule: Relation historique de l'Ethiopie occidentale, contenant la description des royaumes du Congo, Angolle et Matamba, traduite de l'Italien du P. Cavazzi et augmentée de plusieurs relations portugaises, par le R.P. J.-B. Labat (Paris: C.-J.-B. Delespine, 1732), 5 vol. in-12.

¹⁹⁴ Cette Relation est formée de 53 chapitres. Le titre entier nous éclaire sur son contenu: Relation de la Cour de Rome, des Cérémonies qui s'y observent. Du Pape, des Cardinaux, & de tous les Officiers du S.Siege, de leurs Jurisdictions, revenus, & autres choses qui peuvent faire connoître cette Cour. Composée par le Sieur Jérôme Limadoro, Chevalier de l'Ordre de Saint Etienne, Gentilhomme Siennois. Traduite de l'Italien en François par le Pere Jean Baptiste Labat, de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

Quant à sa vie personnelle, elle suit quelque peu la courbe de son existence aux Antilles, car il est reçu par de nombreuses personnalités (la plupart sont ecclésiastiques). La liste en serait assez longue à donner! Mais il faut dire que le Père Labat n'est plus en Italie un pauvre Jacobin puisqu'il devient Pro-Vicaire du Saint-Office¹⁹⁵. Il s'est fait des amis sincères pendant ces années. Mais ce sont des années d'exil malgré tous les avantages et les plaisirs et "les bontés" de ses amis et tout ce qu'il a apprécié sous le soleil de Rome. Aussi, lorsque la nouvelle de la mort de Louis XIV survenue le 1er septembre 1715, arrive à la connaissance du Père Labat, ce dernier n'a plus qu'un désir, c'est de rentrer à Paris. Cette décision pleine de conséquences quant à sa carrière, personne ne pourra l'en dissuader. C'est une des rares occasions où le Père Labat se montre sans ironie, sans fard et met à nu sa pensée. C'est aussi l'un des rares moments où son sort repose entièrement entre ses mains, je devrais dire, en son coeur. Mais laissons parler notre auteur:

Il y avoit six ans & plus que je demeurois en Italie lorsque l'amour de ma patrie me persuada que quelques affaires particulières que j'avois en France demandoient absolument que j'y fisse un voyage, & que je me fixasse pour toujours au Couvent qui m'avoit reçu à Profession. Je resistai long-tems à cette tentation. Elle devint à la fin plus forte que ma raison, parce que je ne la découvris
/..

¹⁹⁵ Cf. dans Voyages en Espagne et en Italie, VI, chap.IV, p.72 la cérémonie d'installation du Père Labat à sa nouvelle charge.

à mes amis que quand elle eût tellement gagnée le dessus, que je n'étois plus en état d'y résister, ni de rien entendre là dessus. Je me sers du mot de tentation plutôt que d'un autre, parce que je devois regarder comme un mal de quitter un pays, où je n'avois reçu que du bien, où j'étois à mon aise autant qu'un Religieux le peut être, où la Providence m'avoit donné des amis, & des amies infiniment considérables. Je jouissois d'une santé parfaite quoique dans un lieu des plus mal sains de tous les Etats du Pape. Je pouvois m'y établir pour toujours, les Religieux ayant eu la bonté de m'offrir leurs suffrages; ou si j'avois voulu m'établir à Rome au Couvent de Sainte Marie sur la Minerve, j'avois des amis assez puissans pour m'obtenir du Pape un Bref d'affiliation; mais j'avois pris mon parti, & les difficultés que mes amis faisoient naître à mon retour en France, ne faisoient qu'irriter la passion que j'avois d'y retourner.¹⁹⁶

Le premier octobre 1715, le Père Labat alla à Rome prendre congé du Général de leur Ordre, le Père Cloche, et le remercier "des bontés dont il m'avoit comblé depuis que j'étois en Italie." Tout en approuvant le dessein du Père Labat et en lui procurant les documents nécessaires pour son retour en France, le Général lui fait quelques remarques "sur la maniere de vie que j'allois reprendre bien plus dure que celle que j'avois menée depuis tant d'années, en Amerique & en Italie."¹⁹⁷ On peut prendre ici toute la mesure de l'estime du Père Cloche pour le Père Labat et l'intérêt qu'il lui

¹⁹⁶ Labat, op. cit., VIII, chap.I, p. 2.

¹⁹⁷ Ibid., p. 3.

manifeste car le Général des Pères Blancs ne peut se retenir d'exprimer ces paroles que rapporte l'auteur:

si après avoir demeuré quelque temps à Paris, je m'aperçois que ma santé ne pût soutenir l'autérité de l'observance & la rigueur du climat, je n'avois qu'à le lui faire sçavoir, & qu'il me rappelleroit en Italie. Il eut encore la bonté de me dire qu'il n'étoit pas à propos que je me misse en chemin à l'entrée de l'hyver, qu'il valoit mieux que j'attendisse le commencement du Printems à Rome ou à Civita-Vecchia /où le P. Labat résidait/.¹⁹⁷

Une autre visite d'adieu fut celle que le Père Labat fit au Cardinal Imperiali. Il exprime sur les Français une opinion qui semble les suivre facilement de par le monde, cependant que le concept de patrie doit s'étendre, selon lui, à "toute la terre" pour ne pas être limité à celui de nation. Le Cardinal Imperiali était en avance sur son temps et sur le nôtre! Remarquons également la grande affection qu'il avait pour le Père Labat:

Mon premier soin dès le lendemain de mon arrivée à Rome fut d'aller présenter mes respects à mon Protecteur M. le Cardinal Imperiali, il me reçut avec la même bonté qu'il avoit accoûtumé, & comme il sçavoit mon dessein, il eut encore la bonté de me dire ce qui pouvoit m'en détourner. A la fin voyant que mon parti étoit pris, il me sembloit, me dit-il, que depuis que vous étiez en Italie, vous en aviez assés bien pris les manières; mais je vois que le fond est mêlé. Vous êtes François, c'est-à-dire, léger & inconstant. Vous n'êtes bien que où vous n'êtes pas. Vous aimez votre patrie,

¹⁹⁷ Labat, op. cit. p. 3.

sans vous souvenir que toute la terre doit être indifféremment la patrie de tous les hommes. Hé bien! voyés donc encore votre païs, & quand vous commencés à vous y ennuyer, faites-le moi sçavoir, & je trouverai aisément le moyen de vous faire revenir, & peut-être de vous y attacher mieux que vous ne l'y êtes à présent.¹⁹⁸

Il devait être pénible de se séparer d'amis si sûrs. Mais comme le dit le Père Labat, sa décision était prise. Il n'attend même pas le printemps pour prendre le chemin de retour et le 21 janvier 1716 il embarque en compagnie du Chevalier de la Mothe d'Orléans, "Capitaine des Galères du Pape, [qui avait] obtenu permission de faire un voyage en France". L'un et l'autre étaient si pressés qu'ils prennent le premier bâtiment disponible. C'était un "Vaisseau Anglois qui étoit venu chargé de morue seche à Civita-Vecchia. [Le capitaine de ce vaisseau] fit tout ce qu'il pût pour bien nettoyer son Navire & lui ôter l'odeur de morue."¹⁹⁹

Le Père Labat était en train de faire sa dernière traversée. S'il avait encore le pied marin, il n'est plus aussi aguerri qu'il l'était aux Antilles. Mais il n'en admire pas moins l'équipage anglais de ce bâtiment²⁰⁰. Cependant le

¹⁹⁸ Labat, op. cit., p. 5.

¹⁹⁹ Ibid., chap. V, p. 110.

²⁰⁰ Ibid., chap. VI, p. 111: "Nous eûmes un coup de vent si violent, que tous autres que des Anglois auroient relâché; mais je leur dois cette justice, que ce sont d'habiles gens & d'intrépides Matelots. Le Vaisseau étoit petit, & les vagues le faisoient sauter comme une coque d'oeuf. Je vis vingt fois les voiles prêtes à être emportées, & les mâts à être brisés, sans que le Capitaine & les Matelots parussent émûs le moins du monde."

lendemain devant Livourne. "il fallut attendre plus de six heures que la mer fût assés appaisée pour nous permettre de mettre à terre, encore l'Esquif, Canot, ou Yol étoit si petit, que je ne me souviens pas d'avoir eu tant de peur." A Livourne, le capitaine anglais prit un fret plus rémunératif et nos Français durent chercher un autre navire. Ils furent assez heureux pour trouver "un Vaisseau de la Cioutat [La Ciotat qui] alloit en France. Ce Vaisseau étoit d'environ cent cinquante tonneaux; il avoit douze canons & vingt-cinq hommes d'équipage, sans compter les Officiers...il étoit assés bon voilier, & nous y fûmes fort commodement."²⁰¹ Ils avaient loué "la moitié de la chambre...[qui] étoit grande & fort éclairée." Voyage sans histoire si ce n'est pour le Père Labat. Ils partirent de Livourne le 27 janvier, le 29 "au point du jour nous nous trouvâmes devant Genes; j'en voulus donner avis au Chevalier de la Mothe, qui étoit encore couché, & le pied m'ayant manqué, je tombai dans l'écoutille, sans l'échelle qui modera un peu ma chute, je me serois tué; j'en fus quitte pour une contusion aux reins."²⁰² La dernière fois qu'une chose pareille lui était arrivée, c'étoit au large de Saint Domingue, quand le bâtiment sur lequel il se trouvait étoit pris d'assaut par des Espagnols. Il y avait de l'excitation dans l'air, de l'inconnu, il étoit question de vie ou de mort, il fallait être rapide et faire

²⁰¹ Labat, op. cit., p. 119-120.

²⁰² Ibid., p. 120.

preuve de présence d'esprit. Mais ici il n'est question que d'un manque d'équilibre. Entre le Père Labat qui allait rejoindre l'avant-garde des missionnaires et celui s'en retourne définitivement, vingt ans ont passé.

Le retour au bercail est long et s'égrène comme un chapelet: cinq jours au couvent des Dominicains de Livourne "où l'on reçoit les Etrangers avec une politesse & une charité infinie" nous donne un essai sur "la liberté...le vrai, le solide & l'unique bien que les hommes doivent estimer" à propos de la Ville de Lucques qui est un modèle de république bien que ses habitants jouissent d'une liberté qui "ne laisse pas d'avoir des bornes, & des bornes assés étroites."²⁰³

Puis Gênes où le Patron de leur navire "n'avoit à faire que pour vingt-quatre heures; c'est le langage ordinaire de tous les Patrons, il y demeura cinq jours entiers, & ne remit à la voile que le troisième de Février." Trois jours après ils débarquaient à la Ciotat. Là, le Père Labat rencontre "un de nos Missionnaires de l'Amérique" avec qui il passe la soirée. Il y a encore une longue et fatigante journée, cahotés sur une mauvaise route par des "chevaux [qui] n'étoient pas des meilleurs", afin d'arriver à Marseille, où nos deux voyageurs se dirent adieu. Le Père Labat alla naturellement "au Couvent de [son] Ordre, où [il] fut reçu avec la politesse & la cordialité, qui a toujours distingué ce Couvent de la plûpart des

²⁰³ Labat, op. cit., pp. 112-119.

autres". Au point qu'il accepta l'invitation du Prieur de passer le Carême chez eux et qu'il n'en repartit que le 20 avril 1716.

L'étape suivante était le Couvent de Carpentras où le Père Labat allait revoir son "intime ami le Pere Leotard. Quelque chose que je pusse faire, je ne pûs me séparer de lui que le cinquième jour de May."²⁰⁴ Il fut également bien reçu par la famille du Chevalier de la Mothe. Un de ses frères était l'abbé de la cathédrale de Carpentras et lui "fit voir le trésor, et surtout le fameux mord du cheval de Constantin, qu'on prétend être fait d'un des cloux qui attachèrent Notre-Seigneur à la Croix; il y a bien des gens qui le baisent par dévotion." Mais l'on peut fort douter que le Père Labat ait suivi cet exemple. Ce mors sacré le lance sur un doute qu'il n'ose discuter avec l'abbé-trésorier mais qui montre l'esprit incisif et pénétrant de notre auteur. Voici comment il examine cette relique:

Il /le mors/ est brisé & assés petit, il n'a point de gourmette, les rênes n'y sont plus, ni la testiaire²⁰⁵; on ne sçait dans laquelle des quatre pieces, qui le composent, on a fait entrer le saint clou. Quelle étrange dévotion, disois-je, à M. le Tresorier, de mettre dans

²⁰⁴Labat, op. cit., pp.121-122 & passim sur "Carpentras, Ville Capitale du Comté Venaissin. Sa situation. Sa description. Revenu de l'Evêque, Sa Cathedrale, son trésor. Mords du cheval de Constantin. Remarques de l'Auteur sur cette piece."

²⁰⁵ La têtère est une partie de la bride du cheval. Elle soutient le mors.

la bouche d'un cheval un clou, qui a percé les membres adorables du Fils de Dieu! J'étois bien tenté de dire ce que j'en pensois, mais la prudence me ferma la bouche; car ces Messieurs les Chanoines, qui sont infiniment raisonnables sur toutes autres choses, ne le sont point du tout sur leur saint mord, non plus que nos Peres de S. Maximin sur les Reliques de la Magdelaine, les Moines de S. Victor sur la croix de S. André, & les Habitans de Tarascon sur le corps de Sainte Marthe. Car enfin quand pour avoir la paix avec ces Messieurs, nous voudrions bien leur passer que Constantin qui n'étoit pas encore bien revenu des erreurs du Paganisme, se seroit imaginé que la presence de ce saint clou le rendroit invulnérable lui & son cheval, que son seul aspect mettroit en fuite tous ses ennemis, n'auroit-il pas été plus à propos de placer ce sacré morceau de fer sur le devant de son casque. Le lieu auroit été plus honorable, & plus exposé à la vue des ennemis qu'il voulait terrasser? D'ailleurs le moyen de faire entrer ce saint clou dans la composition d'un mord sans le mettre au feu, le faire rougir, le forger, le limer? En faut-il davantage pour faire perdre la consecration qu'il avoit acquise par l'attouchement de la chair sacrée de Dieu, & par le sang de Jesus-Christ dont il avoit été rougi? Il n'en faut pas tant pour ôter la consecration des vaisseaux, qui ont servi au Sacrifice non sanglant de nos autels. Quoiqu'il en soit; ce mord est conservé & gardé religieusement, on l'expose à la veneration des Fideles...²⁰⁶

La logique du Père Labat montre assez ce qu'il pouvait penser de la valeur du mors de Constantin en tant que relique.

Cependant il y avait bien d'autres choses à voir. Le frère aîné des de la Mothe emmena le Père Labat à la fameuse

²⁰⁶ Labat, op. cit., pp. 124-125.

Fontaine de Vaucluse. En vrai touriste il admire cette formation naturelle et comme on ne peut être en cet endroit sans parler de "Petrarque qui vivoit vers l'an 1300 & qui étoit l'amant passionné de la belle Laure" il en vient également à admirer "L'esprit des Provençaux portés naturellement à la galanterie, à la Poésie, à l'Amour." Pour le Père Labat "Les vers qu'ils [Les Provençaux] font en leur Langue, sont vifs, animés, pleins de feu."²⁰⁷ Pour finir cette journée, le Jacobin et son hôte retournèrent "à Carpentras par un autre chemin que celui qu'[ils avaient] suivi le matin." Pour compléter le charme de cette promenade champêtre, M.de la Mothe amena son visiteur "par quelques Villages à l'entrée de la nuit, [où] nous trouvâmes tout le Peuple sautant et dansant au son du tambourin et du fifre." Le Père Labat avouera: "je n'ai gueres fait de voyage, qui m'ait donné autant de plaisir que celui-là."

Du 5 au 9 mai, il est à Avignon et profite de ce court arrêt pour se documenter sur cette ville papale. Le 9 il prend une calèche qui le mène à Lyon le 13. "On m'avoit arrêté une place à la diligence" nous dit-il, "je m'y mis le 15 et j'arrivai à Paris le 19 du même mois, après une absence de sept ans & cinq jours."²⁰⁸

²⁰⁷ Labat, op. cit., pp.129-130.

²⁰⁸ Ibid., p. 149.

Le Père Labat avait mis deux semaines pour faire la route de Carpentras à Paris, un vrai record de vitesse pour l'époque! Finis les voyages, les visites de ville en ville et de couvent en couvent. Le Père Labat a tourné un grand feuillet de son existence vagabonde. Comment s'est-il fait à la vie austère de la Rue Saint-Honoré? Il n'en parle pas. Un petit regret point lorsqu'il se penche sur les notes de son voyage en Italie. Le charme de Rome remonte à la surface de sa mémoire: "ceux qui ont vû une fois Rome, y viennent encore, pour peu qu'ils ayent goûté ses beautés. Je sens en moi cette vérité, puisque malgré mon âge, & les liens qui me tiennent à Paris, je ne suis pas encore bien sûr de n'y pas retourner, & peut-être d'y aller fixer mes jours."²⁰⁹

Ces "liens qui [Le] tiennent à Paris" ne se dénouent pas si facilement. Il est retourné à ce couvent qui a formé sa jeunesse, sans doute un peu plus assagi qu'il n'en est parti. Il a maintenant cinquante trois ans et c'est au calme de la vie conventuelle qu'il va passer les vingt-deux ans qu'il lui reste à vivre pour mourir tranquillement le 6 janvier 1738, âgé de soixante quinze ans. Ces vingt-deux ans - encore une tranche d'existence - seront bien remplis par sa carrière d'écrivain.

Dans le célèbre couvent des Jacobins il va, tout en classant ses notes, avoir des fonctions officielles. Il est

²⁰⁹ Ibid., VIII, chap. I, p. 4-5.

nommé Procureur des Missions, ce qui est une reconnaissance de ses activités passées en tant que missionnaire. Nous ne savons pas grand chose de ces dernières années à l'ombre du cloître de la rue Saint-Honoré²¹⁰. Comme écrivain il a dû déployer la même énergie infatigable pour préparer et publier les énormes mémoires de ses propres voyages et ceux de quelques autres voyageurs triés sur le volet. S'il ne peut plus voyager lui-même il s'évade grâce à cette spécialisation sur les voyages si à la mode à cette époque.

La première oeuvre publiée, celle qui lui a donné sa renommée et l'a fait connaître et prendre sa place de missionnaire philosophe, est le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique. Selon la coutume des éditions anciennes, le sous-titre détaillé donne une idée de ce que l'auteur se promet d'étudier²¹¹. Ce long programme d'Histoire Naturelle, l'étude des moeurs des habitants qui se divise en "Anciens" et "Modernes", leur religion et leur gouvernement, plus les guerres et les "événements singuliers" auxquels l'auteur a assisté ou participé, vont produire un ouvrage à la fois riche comme une encyclopédie et

210 A.T'Serstevens dans l'introduction de l'édition très réduite qu'il a donnée des Voyages en Espagne et en Italie, sous le titre La Comédie Ecclésiastique (Paris: B. Grasset, 1927), dit de lui (p. 48): "Le P. Labat se levait tard, s'occupait tout le jour à l'administration de son couvent, dont il était le Procureur, ou à ses travaux littéraires; puis allait faire quelques visites et dînait en ville chaque soir. Il apportait aux convives un régal de cancanes sur les gens de leur connaissance, et des histoires merveilleuses, pleines de frégates en branle-bas, d'îles heureuses et d'adorables canailles."

211 Cf: supra mon chap. I, 1ère partie, p. 5, note 3.

personnel, vivant et reflétant le courage et la joie de vivre de l'écrivain. Le livre paraît en 1722²¹². Il obtint immédiatement un grand succès et l'honneur d'une édition pirate à La Haye²¹³, ainsi qu'une traduction hollandaise par Balthasar Lakeman publiée à Amsterdam en 1725. Le Père Labat, dans la préface des Voyages en Espagne et en Italie, parus en 1730, nous renseigne sur l'importance de ces publications:

Les Libraires de Paris ont tiré deux mille Exemplaires de cet Ouvrage /Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique/, et ceux d'Amsterdam qui l'ont contrefait en ont tiré autant. Ils sont presque distribués. Quand on en fera une seconde édition, on verra que je n'ai pas épuisé la matière, & que mes Memoires me peuvent fournir de quoi l'augmenter de deux Volumes.

Il annonce ainsi une seconde édition originale qui paraîtra en 1742 à Paris, "rue S. Jacques, Chez Charles Jean-Baptiste Delespine, Imprimeur Libraire ordinaire du Roy, à la Victoire et au Palmier"; en 8 volumes in-12. Le Père Labat mourut à Paris, le 6 janvier 1738. C'est donc une édition posthume

²¹²Cette édition en 6 volumes, in-12, paraît à Paris, "rue S. Jacques, chez Guillaume Cavelier fils, près la rue de la Parcheminerie, à la Fleur de Lys." Le sous-titre en est plus détaillé et indique le "long" séjour de l'auteur. Il mentionne en plus "Le Commerce & les Manufactures qui y sont établies & les moyens de les augmenter", etc.. En 1720 avait paru une première édition privée.

²¹³Cette édition est en 2 vol. in-4. Les éditeurs sont au nombre de six. On donne généralement le nom du premier en tête de liste, P. Husson. Il existe également une édition du même éditeur en six volumes, contrefaçon identique de celle de 1722.

la dernière à laquelle il ait travaillé,²¹⁴ et la plus complète. En considérant seulement les chiffres de quatre mille exemplaires imprimés à Paris en 1722 et à La Haye en 1724, nous avons ici la preuve du succès de cet ouvrage dont le tirage était impressionnant pour l'époque. Rappelons pour mémoire que l'on tira à 4.250 exemplaires l'Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné, l'oeuvre d'équipe de Diderot étant un des plus grands succès financiers de librairie du XVIIIe siècle. Quant au Père Labat, il ne s'attendait pas à un tel accueil. Il nous dit en parlant des deux mille exemplaires parisiens et de ceux de Hollande: "c'était beaucoup, et je ne croyais pas que cela dût être débité en aussi peu de tems qu'il l'a été."²¹⁵ J'utilise l'édition de 1742 comme la plus représentative de l'auteur. Mentionnons encore une édition du Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, publiée par P. Husson à La Haye en 1738, en 2 volumes in-4°. Signalons également que l'édition de 1742 eut plusieurs éditeurs. Grâce à la Bibliothèque Nationale ils sont connus: à part Guillaume Cavelier Père dont le fils s'était chargé de la toute première édition de 1722, et Delespine déjà mentionné plus haut, ajoutons les noms de l'imprimeur T.Legras

²¹⁴ J'ai relevé la date de 1736 qui montre que le Père Labat y travailla presque jusqu'à la fin de ses jours. Cf. vol.III, 5ème partie, chap.XIII, p. 141.

²¹⁵ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, Ed. Delespine, 1742, Nouvelle préface de l'auteur.

et celui de Nullez. Quel que soit l'éditeur, le tirage est uniforme et porte la date de 1742.²¹⁶

Notons aussi une traduction allemande par Von G.F. Casimir Schad, à Nuremberg de 1782 à 1787, en 7 volumes in-12.

Puis avec une régularité remarquable qui nous permet de mettre en doute que le Père Labat se soit livré au plaisir de la grasse matinée, il va publier successivement des mémoires écrits "sur la foi d'autrui" mais en assurant le lecteur sur ses sources.

En 1728 paraît Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale : Contenant une Description exacte du Senegal & des Païs situés entre le Cap-Blanc & la Riviere de Serrelionne, jusqu'à plus de 300 lieues en avant dans les Terres. L'Histoire naturelle de ces Païs, les différentes Nations qui y sont répandues, leurs Religions & leurs moeurs. Avec l'Etat Ancien et Present des Compagnies qui y font le Commerce. Ouvrage Enrichi de Quantité de Cartes, de Plans, & de Figures en taille-douce. A Paris, au Palais, chez Theodore Le Gras, au troisième Pilier de la Grand'Sale, à l'L Couronnée. 5 vol.in-12. Cet ouvrage fut publié également par différents éditeurs: Georges Cavelier ou bien Pierre-François Giffart, libraire,

²¹⁶ Pour donner une idée de l'importance de ce livre, voici le nombre de pages de chaque volume: I, 472 pp., II, 444 pp., III, 475 pp., IV, 533 pp., V, 418 pp., VI, 502 pp., VII, 516 pp., VIII, 437 pp.

rue S. Jacques à Sainte-Therese.²¹⁷

Dans la préface de ce livre, le Père Labat indique:

J'ay vû l'Afrique, mais je n'y ay jamais mis le pied...Je ne parleray donc de l'Afrique que sur la foy d'autrui & sur des Memoires, mais sur des Memoires de gens sages, éclairez, d'une probité reconnue, qui ont demeuré bien des années dans les païs que je vais décrire, en qualité de Commandans pour le Roy & de Directeurs generaux pour la Compagnie Royale du Senegal. J'ay puisé, comme on le voit, dans de bonnes sources, je dois même ajouter dans les meilleures qui ayent paru jusqu'à présent...

Ce n'est donc pas une oeuvre personnelle, mais elle porte la marque de l'auteur qui égrène de ses remarques quelques fois ironiques, les textes et rapports dont il s'est servi. Il existe une espèce de logique dans le choix du Père Labat de publier cette relation et les deux suivantes se rapportant également à l'Afrique. C'était un sujet qui avait été peu²¹⁸ ou mal étudié. Dans la préface à la Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, il nous dit "que des quatre parties du monde l'Afrique est celle dont la circonférence est connue aussi exactement que le dedans l'est peu". Il présentait donc

²¹⁷ Un acte de cession du Privilège de publication accordé à "Notre bien aimé le Père Labat Religieux Jacobin", et signé par l'auteur le 20 mai 1726, indique: "J'ay cédé le present Privilège à Messieurs Le Gras, Cavelier & Giffart" qui étaient sans doute associés, pour cette publication tout au moins.

²¹⁸ Geoffroy Atkinson indique, dans Les Nouveaux Horizons de la Renaissance française, Genève, 1935, p. 10-11, que de 1580 à 1609 une quarantaine d'oeuvres parurent sur l'Amérique mais seulement cinq sur l'Afrique. Cette proportion était restée plus ou moins la même avec un grand nombre de publications sur l'Asie, au début du XVIIIe siècle.

à un public avide de connaître ces régions des mémoires établis de visu . L'intérêt et la curiosité étaient d'ailleurs mis en éveil car le commerce avec l'Afrique et surtout le développement des "Isles de l'Amérique" faisaient l'objet de ce que l'on a appelé le "commerce triangulaire": pacotille vendue en Afrique, achat massif d'esclaves destinés aux Antilles et à l'Amérique et produits coloniaux ramenés en Europe. Le lien entre l'Afrique et l'Amérique était évident.

La suite de la Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, nous la trouvons, comme l'explique l'auteur dans le Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée, Isles voisines & à Cayenne, Fait en 1725, 1726 & 1727:

Le Public ayant paru content de la Relation que je lui ai donnée de l'Afrique Occidentale, depuis le Cap Blanc jusqu'à la Riviere de Serrelionne en 1728, je me suis trouvé engagé de poursuivre la description des mêmes côtes, depuis cette Riviere jusqu'au Cap Gabon & à Corifeo, nouvel établissement des Portugais dans ce País sur la Côte d'Or.

Le sous-titre du Voyage du Chevalier des Marchais indique: "Contenant une Description très exacte & très étendue de ces Païs, & du Commerce qui s'y fait." Il dit moins que son contenu réel mais le Père Labat est plus explicite dans sa préface. Ce livre en quatre volumes in-12, paraît à Paris en 1730, chez l'éditeur Prault. L'édition que j'ai consultée était de l'éditeur Saugrain l'aîné, Quay des Augustins, au coin de la rue Gist-le Coeur. La même année parut une seconde édition "Chez Charles Osmont, rue S. Jacques, proche la Fontaine S. Severin,

à l'Olivier"; puis en 1731 une troisième à Amsterdam.

Contrairement à la Nouvelle Relation de l'Afrique pour laquelle le Père Labat a fait bien des emprunts²¹⁹, le Voyage du Chevalier des Marchais est rédigé uniquement sur le rapport du Chevalier "grand homme de mer" qui possédait un atout important: "la connoissance & la facilité de parler la plus grande partie des Langues différentes qui sont en grand nombre [dans cette région de l'Afrique]". Il a pu ainsi "faire des découvertes, auxquelles ceux qui ont toujours besoin d'un Interprete ne peuvent jamais arriver".

Rappelons que cette même année 1730 le Père Labat publie ses propres Voyages en Espagne et en Italie²²⁰. Deux ans plus tard, en 1732 c'est la Relation Historique de l'Ethiopie Occidentale²²¹, formant la troisième publication africaine de notre auteur. Cette oeuvre, comme il l'indique, est la traduction de celle du Père Giovanni-Antonio Cavazzi, un des rares

²¹⁹ Sur les documents dont s'est servi le P. Labat pour la Nouvelle Relation d'Afrique et de quelle manière, Cf. l'article de Paul Masson "Une double énigme: André Brue", Revue d'Histoire des Colonies Françaises, 1932, (pp.9-34), pp. 10-12, pp. 19-24.

²²⁰ Ce livre est formé de huit volumes en in-12. Sur le titre complet voir p.58 de ce chapitre.

²²¹ Cf. p. 90 de ce chapitre, note 193. A.T'Serstevens nous dit "la personnalité de P. Labat dépasse les modèles [qu'il a utilisés ici] et sa verve dénature très sensiblement les auteurs dont il s'est servi." (Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, Ed; Duchartre, Paris 1936, p. 465 2e vol.)

missionnaires ayant pénétré si loin en Afrique au XVIIe siècle. Sa relation "Descrizione dei tre regni, cioè Congo, Matemba e Angola..." fut publiée à Bologne en 1687. Elle est suivie de celle de Michel Ange de Gattine: "Viaggio nel regno del Congo, di P. Angelo de Guattini da Reggio e del Padre Dion. de Carli da Pincenza, capucini missionari apostolici nel regno del Congo, descritto per lettere continuate fino ella morte, del parto di Genova alla città di Loenda, da sudetta P. Guattini, al suo padre in Reggio; con una fedeltà narrativa delli paesi del Congo, del detta P. Dionigi, et col suo ritorno in Italia." Cette relation épistolaire fut publiée également à Bologne en 1674, en in-12. Les relations portugaises traduites par le Père Labat figurent au Tome V.

En 1735 la dernière publication du Père Labat sont les Mémoires du Chevalier d'Arvieux, Envoyé Extraordinaire du Roy à la Porte, Consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli, & autres Echelles du Levant. Contenant:

Ses Voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte & la Barbarie, la description de ces Païs, les Religions, les moeurs, les Coûtumes, le Négoce de ces Peuples, & leurs Gouvernemens, l'Histoire naturelle & les événemens les plus considérables, recueillis de ses Memoires originaux, & mis en ordre avec des réflexions par le R.P. Jean-Baptiste Labat, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, A Paris, Chez Charles-Jean Baptiste Delespine le Fils, Libraire, rue S.Jacques, vis-à-vis la rue des Noyers, à la Victoire. 1735, six volumes in-12.

Dans la préface de ce livre, le Père Labat qui adresse une dédicace au Prince de Conti, retrace l'histoire de la famille

d'Arvieux et la biographie du Chevalier Laurent d'Arvieux²²²,
 auteur des mémoires, objet de cette publication. Entre autres
 mérites ce Chevalier était aussi polyglotte et semble avoir
 été un disciple de Rabelais. Grâce au maniement des

Langues Orientales qu'il parloit & qu'il
 écrivoit en perfection, & avec une facilité
 merveilleuse, & lui donnoit des ouvertures
 que pas un autre ne pouvoit esperer les
 Turcs, les Persans, les Arabes, les Grecs,
 les Juifs étoient ravis de l'entendre parler
 leurs Langues aussi aisément, & aussi cor-
 rectement qu'eux mêmes.

Il est certain que la connaissance de ces langues
 permettait une compréhension poussée de la vie de ces peuples
 orientaux. Ce qui frappe en lisant ce mélange d'anecdotes et
 de narrations parmi lesquelles "les réflexions" du Père Labat
 ont été se nicher, c'est une tolérance très "philosophique"
 qui montre l'éveil de la libre pensée²²³ et qui explique peut-
 être l'année de la publication 1735 de ce livre qui, en fait,

²²² Il est né près de Marseille le 21 juin 1635 et il
 est mort "sans postérité en 1702 âgé de 67 ans quatre mois &
 neuf jours." Il fut "chargé de tout ce qui regardoit les
 habillemens...des Turcs" pour la pièce du Bourgeois Gentilhomme.

²²³ Cf. Dans les Mémoires du Chevalier d'Arvieux, IV,
 chap; III, p. 56: "Tunis est un pais de liberté, la Religion
 n'y gêne personne, on prie Dieu quand on veut, on jeûne quand on
 ne peut pas faire autrement, on boit de vin quand on a de l'argent,
 on s'enivre quand on en boit trop, et qui que ce soit n'y trouve
 à redire."
 Dans la Relation...de l'Ethiopie Occidentale, le Père Cavazzi
 mentionne une tribu, les Giagues qui vivent heureux sans aucune
 religion, tout comme les Caraïbes que le Père Labat observe
 dans le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique.

est une oeuvre posthume pour le Chevalier Laurent d'Arvieux et permettait ainsi au Père Labat d'exprimer bien des idées "d'avant garde". Ce dernier ouvrage fut violemment pris à partie dans des Lettres Critiques²²⁴ où les connaissances du Chevalier étaient mises en doute, jusqu'à son savoir linguistique! En parlant de cette publication, les Mémoires de Trévoux venaient résolument au secours du Jacobin que les Jésuites de Trévoux semblaient particulièrement estimer²²⁵, et leur avis était que certaines remarques venaient du Père Labat:

Ce R. P. [Labat] n'est point garand des fautes que l'on reproche au Chevalier d'Arvieux; il n'en avoit même aucune idée, lorsqu'il imprima ces Mémoires; pourquoi partageroit-il la reprimende? Il ne s'est point donné pour avoir voyagé dans l'Orient. On lui a remis les Papiers d'un Homme qui avoit eu quelque réputation; il les a arrangés, il les a transcrits; eh qui ne connoit l'ingratitude de ce travail! Nous ne voyons dans tout cela qu'un zèle bien marqué & désintéressé, pour perfectionner nos connoissances & enrichir la littérature; & sûrement il faut être Turc, & quelque chose de pis pour y trouver à redire! On n'a pas meilleure grace à s'élever avec tant d'amertume contre ce qu'on appelle fadees plaisanteries, répandues dans les six volumes contre les femmes, les Religieux, les Médecins, les
/..

²²⁴ Lettres Critiques de Hadgi Mehemet Effendi, à Madame la Marquise de G*** au sujet des Mémoires du Chevalier d'Arvieux...traduites de Turc en François par Ahmed Frengui, Renegat Flamand...A Paris chez Quillau, rue Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation, 1735 avec Approbation & Privilege du Roi, un Volume in-12, pages 220.

²²⁵ Voir infra mon chap. IV, p. 259.

Avocats, les Procureurs &c. Sans doutes qu'il est presque vrai qu'elles sont du P. Labat; le même sel, le même agrément, les mêmes saillies se trouvent dans ses autres ouvrages. 226

L'oeuvre littéraire de notre auteur, comme nous pouvons en juger, savait être appréciée. Elle est abondante mais très spécialisée. Cependant, sous le couvert de relations de voyages, des mondes inconnus apparaissent et des pensées naissent qui vont faire leur chemin dans le Siècle des Lumières, tout en élargissant l'horizon des nombreux lecteurs du Père Labat.

226 Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, publiés à Trévoux, Article XXXX, avril 1736, pp. 662-680.

CHAPITRE II: CADRE HISTORIQUE

1) Les Compagnies

Le Père Labat est l'homme d'une époque où la France, comme plusieurs autres nations, cherchait à étendre son domaine du côté de l'Amérique. Lorsque ce Père Jacobin répond à l'appel d'une circulaire demandant des missionnaires pour les Antilles afin de combler leurs rangs décimés par la maladie, il entre, dès ce moment, dans le circuit colonial qui était en train de bouleverser le Nouveau Monde et de changer bien des choses dans l'Ancien. Pour ce religieux, quelque peu savant à sa manière, la création des grandes Compagnies chargées de la traite et de l'établissement des colonies représente une étude de plus à faire: étude sociale, économique et même légale, comme nous le verrons dans la deuxième partie de ce chapitre.

Dans la Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, l'auteur étudie particulièrement "les Compagnies qui y font le Commerce" car ces compagnies ont joué un rôle particulièrement important dans le développement des colonies françaises. D'Henri IV à la Révolution leur nombre n'a fait qu'augmenter¹. Ceci n'est

¹ Chailley-Bert, Joseph, Les Compagnies de Colonisation sous l'Ancien Régime (Paris: Armand Colin & Cie, 1898), p.178, en dénombre 78 en estimant ce chiffre incomplet.

pas une preuve de succès ou d'accroissement territorial, mais surtout celle d'un acharnement optimiste à s'enrichir et surtout à ne pas se laisser décourager par les difficultés.

Sur les côtes africaines, les Compagnies à charte avec privilèges ou monopole ont remplacé les modestes, mais courageuses associations privées de marchands et navigateurs dieppois, rouennais, normands ou bretons qui s'étaient enrichis avec la malaguette ou maniguette, ce poivre africain déjà apprécié depuis le XIV ou XVe siècle, l'or et l'ivoire, l'ambre gris et autres marchandises. Dans le Voyage du Chevalier Des Marchais en Guinée, le Père Labat remonte aux premiers contacts français² et explique comment le commerce de ces derniers a périclité:

Les Marchands associez de Dieppe & de Rouen, fiers des grandes richesses que le commerce d'Afrique leur avoit apportées, commencerent d'avoir honte de la qualité de marchands, à qui cependant ils devoient tout ce qu'ils étoient. Ils quitterent les livres & les balances, endosserent la cuirasse, & par un excès de folie qu'on ne peut assez déplorer, allerent se faire tuer ou se ruiner dans des querelles, où les gens de leur état ne doivent pas prendre la moindre part. Les plus sages, qui avoient continué de s'enrichir en continuant le commerce, moururent & laisserent des enfans très riches, qui eurent la folie de contrefaire la Noblesse & de s'aller ruiner comme eux à la guerre.³

Les particuliers qui osent braver les dangers de la navi-

² Labat, Voyage du Chevalier Des Marchais, op. cit., I chap. XI, p. 269 "Etablissements des François aux côtes d'Afrique en 1366."

³ Ibid., p. 272 "Décadence du commerce des Normands."

gation sur leurs vaisseaux de faible tonnage, les pirates et les corsaires, sont plus poussés par la soif des richesses que par l'attrait de l'inconnu, même s'il ne faut pas sous-estimer cet élément psychologique. En mettant en commun leurs ressources, en formant une association, ces marchands créaient un groupement capitaliste. Les Compagnies qui vont se substituer à ces derniers seront des sociétés par actions, essentiellement capitalistes dans leur conception et dans leurs buts. Il faut souligner cependant que les Compagnies françaises créées pour et par la colonisation ont, pour la plupart, fait faillite, alors que celles des Hollandais et des Anglais ont prospéré⁴.

On peut attribuer le manque de succès financier des Compagnies françaises à leurs associations à la couronne ou à l'immixtion de celle-ci dans les affaires des Compagnies. Les monopoles et les privilèges que le Roi accordait, s'accompagnaient d'obligations écrasantes, comme celle de transporter des centaines et des milliers d'hommes pour aller "planter colonie", d'assurer le salut des âmes et la conversion des indigènes et des esclaves noirs amenés aux Antilles, (pour ne mentionner que cette région puisqu'avec le Père Labat elle nous préoccupe particulièrement), pourvoir à leurs besoins à tous etc.. Cependant de nombreux colons sont morts de faim en attendant le ravitaillement incertain promis par ces Compagnies.

⁴ La Compagnie de l'Hudson a duré jusqu'au début du XXe siècle et la puissante Compagnie des Indes anglaises jusqu'en 1858.

En posant comme condition le transport des colons et la formation d'établissements, le Roi, agissant en tant que suzerain envers son vassal, renonçait au profit de son fief. Comme le souligne Léon Lemonnier, pour la Nouvelle France, "la richesse n'était plus la terre qui ne rapportait rien en ces régions, c'était une valeur mobilière, les fourrures."⁵ L'avidité croissant avec le développement des Compagnies, et surtout avec le commerce triangulaire, France, Afrique, Îles d'Amérique, les valeurs mobilières recherchées seront le sucre, le tabac et autres denrées coloniales et naturellement les fameux "bois d'ébènes".

La main-d'oeuvre noire est l'élément indispensable au développement des colonies des îles d'Amérique et les compagnies qui prospèrent pour un certain temps sont justement celles qui sont organisées pour fournir en esclaves ces territoires du Nouveau Monde. Nous avons vu que les marins normands avaient fréquenté les côtes africaines dès le quatorzième siècle. Aussi c'est à une Compagnie normande⁶ que revient le commerce de ces pays de la Côte occidentale d'Afrique. Le Père Labat nous dit .

⁵ Lemonnier, Léon, Histoire du Canada Français, (Paris; Hachette, 1949) p. 26.

⁶ Chailley-Bert, op. cit., p.22 indique dans la liste des compagnies à la date de 1626 - Compagnie normande (Côte occidentale d'Afrique, Dieppe, Rouen, Fermanel).

qu'elle fonctionna jusqu'en 1664⁷, date de la création de la Compagnie des Indes occidentales qui devait absorber non seulement le commerce d'Afrique mais celui de toute l'Amérique, les Antilles incluses, dans cette vaste opération.

C'était un projet grandiose conçu par Colbert et l'on n'avait rien épargné pour sa réussite et le succès de cette nouvelle compagnie:

Rien n'étoit plus beau que ce projet; les Ministres y donnoient toute leur attention, Le Roy luy promit sa protection particulière & tous les secours dont elle auroit besoin; vaisseaux de guerre, troupes réglées des meilleurs & des plus anciens Regimens; Officiers braves & experimentez; il sembloit que l'Etat vouloit s'épuiser en faveur de cette nouvelle Compagnie. Le nombre des Actionnaires ou Interessez que l'on avoit fixé, fut bientôt remply, & comme la nouveauté enchante toujours les François, il y avoit presse à y porter son argent.

Il est constant qu'il y avoit lieu d'espérer des merveilles de cet établissement, qui selon les apparences auroit répandu l'abondance & les richesses dans toute la France, par le prodigieux commerce qu'on méditoit, si ces Messieurs les Interessez eussent mieux mesuré leurs forces, & n'en eussent embrassé qu'autant qu'ils en pouvoient faire.⁸

⁷ Labat, Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, op.cit.I, chap.III, p. 12, se référant à cette même compagnie, la désigne sous le nom de "la Compagnie des Marchands de Dieppe & de Rouen". P. 13 il donne la liste des "Directeurs /de cette compagnie/ de 1626 à 1664 et la nomme "Compagnie du Senegal".

⁸ Ibid., p. 14. Cf. Chailley-Bert, op.cit., p.66-67 "Les moyens de publicité sous l'Ancien Régime...on n'avait rien imaginé de mieux que de faire annoncer la formation des Compagnies, au prône de la messe de chaque village, par le curé, qui lisait en outre les prospectus des comités d'initiative"...Egalement dans le livre de Léon Deschamps, Histoire de la Question coloniale en France, (Paris, Plon 1891) pp.156, 173-174 :

En fait, malgré de si heureux auspices, force fut de constater que la Compagnie des Indes occidentales "ne fit rien qui vaille en Afrique" et elle fut forcée "par un arrêt du Conseil du 9 Avril 1672 de se défaire de tout ce qu'elle avoit aux côtes d'Afrique."⁹ Cette compagnie, "la première Compagnie d'Afrique établie par l'autorité du Prince", avait reçu "un privilège exclusif" pour une durée de quarante ans pour trafiquer, "faire le commerce", tout le long de la côte occidentale du continent africain, c'est-à-dire du Cap Blanc jusqu'au Cap de Bonne Espérance. C'était vouloir trop "embrasser", pour employer le terme du Père Labat, d'où découle une impossibilité matérielle devant une telle étendue géographique à organiser des établissements et à produire des résultats tangibles. Les conséquences ont toujours été les mêmes pour les compagnies françaises: annulations, faillite, suppression du privilège et formation de nouvelles compagnies qui renaissent comme une hydre, avec l'espoir d'atteindre ces richesses escomptées sur la traite et les produits exotiques. M. Chailley-Bert relève

"L'archevêque de Lyon, l'archevêque de Rouen, l'évêque de Clermont consentent à lire au prône, comme une bulle du Pape, la lettre de sa Majesté invitant à souscrire...ils font des mandements en faveur de la Compagnie [des Indes]."

⁹ Labat, Ibid., chap.IV, p.17. Paul Chemin-Dupontes dans un article, "L'Afrique occidentale sous Colbert", Questions Diplomatiques et Coloniales, du 15 Sept.1899, indique comme raisons du manque de succès de la Compagnie des Indes occidentales en Afrique:la "mauvaise gestion, les difficultés du commerce vu l'état de guerre, les frais considérables d'une première installation [qui] épuisèrent vite leurs ressources. Dès l'origine, les affaires de la Compagnie furent désastreuses." (p.91)

pour la seule région de l'Afrique dont nous parlons, trois Compagnies du Sénégal et sept d'Afrique¹⁰. Le Père Labat les examine sans leur épargner ses remontrances et il les passe en revue l'une après l'autre un peu comme une "Peau de Chagrin" allant s'amenuisant.

La première, lancée tambour battant, avait donc obtenu un privilège de quarante ans. Lorsque sa "gestion...ne répond ...[pas] aux vastes projets de la Compagnie" elle est obligée de cesser ses opérations "afin d'éviter la ruine & l'entier déperissement du commerce que les François avoient étably & cultivé depuis près de trois siecles dans ces païs-là."¹¹ Une nouvelle compagnie est formée pour exploiter le contrat dont la Compagnie des Indes Occidentales se défaisait, et cela pour la durée de trente ans qui restait à courir, "moyennant la somme de soixante quinze mille livres et un marc d'or outre la valeur en ambre gris de redevance pour chacune des trente années."¹² Cette "Seconde Compagnie d'Afrique" qui avait été achetée par des commerçants, "les Sieurs Egret, François et Raguenet", semble réussir car elle offre, en 1679, "au Roy de porter aux Isles Françoises de l'Amérique deux mille Negres par an, pendant huit années...et de plus d'en fournir à sa Majesté, à Marseille tel nombre qu'il luy plairoit pour le service de

¹⁰ Chailley-Bert, op. cit., p. 167.

¹¹ Labat, op. cit. Nous voyons ici que le Père Labat remonte au commerce des premiers normands avec l'Afrique. Au chap. I de de cet ouvrage, p. 6 : "Les Normands ont découvert l'Afrique avant les Portugais." Egalement chap. II, p. 7.

¹² Labat, Ibid., chap. IV, p. 18.

ses Galères, au prix qu'il conviendrait à sa Majesté."¹³

Un arrêt du Conseil en date du 25 mars 1679 entérina les privilèges de cette compagnie, lui accordant en outre la prime de treize livres "par tête de Negres qu'elle fourniroit, par manière de récompense". Elle recevait l'autorisation "de vendre, aux Habitans des Isles les Negres qu'elle y apporteroit, de gré à gré; avec deffenses au Lieutenant General, Intendants, aux Gouverneurs & à tous les Officiers de Justice d'en régler le prix."¹⁴ La Compagnie du Sénégal avait l'exclusivité du commerce le long des côtes africaines du Cap Blanc au Cap de Bonne Espérance. Cette exclusivité était renforcée par l'interdiction faite par Sa Majesté "à tous ses sujets de quelque condition qu'ils fussent...de transporter aux Isles et terre ferme de l'Amérique aucuns esclaves & autres marchandises."¹⁵

¹³ Cette compagnie reçut le nom de "Compagnie du Sénégal". La Gazette de France de 1679 signale l'arrivée à Marseille de nègres en provenance de la côte de Guinée et destinés aux galères royales. (p. 418, de même en 1680, p. 117). Labat, op.cit., p.20-21. Il semble que cette Compagnie ait supplanté une compagnie moins importante dirigée par un certain Oudiette qui avait obtenu une prime de treize livres par tête de noir transporté aux Iles auxquelles il devait fournir huit cents esclaves par an. Son contrat daté du 16 décembre 1675 fut annulé le 25 mars 1679, Oudiette n'ayant pu tenir ses engagements.

¹⁴ Labat, Ibid., p.22. La liberté de vendre les esclaves amené aux Iles, à l'amiable, sans que les autorités locales s'en mêlent en prenant le plus souvent une quote-part, était un bénéfice important. Un autre mode de vente plus aléatoire était la vente à l'encan.

¹⁵ Ibid. Je souligne cette expression pour ce qu'elle a de choquant pour nous. Mais elle donne une idée du trafic colonial de l'époque, car elle faisait partie non seulement du langage courant, mais figurait également dans les textes officiels enrégistrés par les Parlements.

Notons également qu'en plus de cette liberté de commerce, la Compagnie du Sénégal bénéficiait d'une exemption de cinquante pour cent sur les droits d'entrée en France pour toutes ses marchandises en provenance d'Afrique ou des îles d'Amérique, privilège hérité de l'ancienne Compagnie des Indes occidentales de 1664.

Malgré toutes les facilités gouvernementales accordées à cette compagnie, elle fit faillite à son tour: une faillite presque honorable puisque nous dit le Père Labat:

elle vend en 1681 plus d'un million ce qu'elle avoit eu en 1673 pour soixante & quinze mille livres. Aussi, faut-il avouer qu'elle avoit conduit ses affaires avec beaucoup de prudence, & qu'il ne luy a manqué qu'un peu de bonheur.¹⁶

Ce "peu de bonheur" était dû au fait que la Compagnie du Sénégal avait subi "de si grandes pertes pendant la guerre, essuyé des contre-tems si fâcheux, perdu tant de navires & de cargaisons (sic), & contracté des dettes si considerables pour soutenir leur commerce, qu'ils [les administrateurs] furent obligés de manquer tout-à-fait, & leurs créanciers se trouverent encore heureux d'accommoder avec eux à trois quarts de perte."¹⁷

Il fallait l'autorité de Colbert pour vouloir continuer sans se décourager, cette énorme entreprise d'expansion maritime,

¹⁶ Labat, op.cit., p. 25.

¹⁷ Ibid., pp.23-24.

commerciale et coloniale¹⁸. Après la déconfiture de la Compagnie du Sénégal qui avait pris le titre de Compagnie d'Afrique¹⁹, le Ministre ne songea qu'à constituer une nouvelle compagnie, car, comme le dit si simplement le Père Labat: "sans cela le commerce de la Nation se seroit perdu entièrement sur les côtes d'Afrique, & les Etrangers s'en seroient emparés."²⁰ Dans cette course internationale, il ne peut être question d'abandonner "une affaire aussi hasardeuse", mais qui met la France au rang des grandes puissances. C'est ainsi qu'une nouvelle compagnie naît des cendres de la précédente²¹, non sans mal car "ce qui venoit d'arriver aux deux dernières Compagnies n'inspiroit pas de l'ardeur."

Cependant un groupe se laisse tenter et acquiert "toutes leurs habitations, Forts, Comptoirs, meubles, marchandises & effets avec tous leurs privilèges pour la somme d'un

¹⁸ Colbert était tellement convaincu des résultats qu'il escomptait sur les compagnies, qu'il persuada Mazarin à placer 600.000 livres dans la 1ère Compagnie d'Afrique en lui promettant un intérêt de 50 %. Comme la plupart des investisseurs, Mazarin ne revit pas ses fonds. (Chailley-Bert, op. cit., p. 168)

¹⁹ C'est après avoir absorbé le territoire du sieur Oudiette, c'est-à-dire la Guinée, que la Compagnie du Sénégal devient Compagnie d'Afrique. Cf. Chemin-Dupontès, art.cité, pp.90-94.

²⁰ Labat, op.cit.,p. 24.

²¹ La dernière Compagnie d'Afrique fut fondée en 1741. Voir l'Edit du mois de février 1741 en 19 Articles, publié dans le Code Noir, (Paris: Prault père, 1741), p. 420.

million dix mille quinze livres deux sols",²² le 2 juillet 1681.

Comme le fait remarquer le Père Labat: "Nous voicy en moins de dix-huit ans à une troisième Compagnie." On pouvait espérer dès lors de meilleurs résultats d'autant plus que "Le commerce de cette troisième Compagnie prenoit un assez bon train." Entre temps Colbert est mort et c'est son fils, le Marquis de Seignelay qui, continuant la politique de son père, veille sur les Compagnies. Voyant que cette nouvelle Compagnie d'Afrique va se perdre dans l'immense territoire dont elle dispose avec des moyens insuffisants, il "partage en deux [sa] concession". A ce sujet le Père Labat remarque avec son bon sens habituel:

On commençoit à s'appercevoir à la Cour qu'il n'étoit pas possible qu'un petit nombre de personnes, avec des fonds assés limitez, pussent pousser vivement le commerce dans une si grande étendue de païs. Cette reflexion étoit très juste, & il y avoit long-tems qu'on auroit dû l'avoir faite; mais comme il n'étoit pas honorable qu'on eut été tant d'années sans s'appercevoir d'une chose qui sautoit d'elle-même aux yeux des moins clairvoyans; on chercha des prétextes, & il ne fut pas difficile d'en trouver.²³

Les prétextes invoqués par le gouvernement étaient que la Compagnie n'avait pas tenu ses engagements, à savoir la fourniture

²² Labat, op. cit., pp.24-25. Ce groupe était composé des Sieurs d'Apougny, Kessel, Menager, de Larré, Aceré, Massiot, Favre, du Cassé & Ceberet. Du Cassé devint plus tard lieutenant-général de la Marine après s'être distingué en Afrique et aux Antilles.

²³ Ibid., p. 26.

aux colonies d'Amérique, de deux mille esclaves noirs par an et au trésor royal une certaine quantité de marcs d'or²⁴.

La Compagnie d'Afrique qui se voyait réduite du Cap Blanc à la rivière de Gambie par un Arrêt du Conseil du 12 septembre 1684, protesta énergiquement de se voir dépossédée des deux tiers d'une concession "qu'elle avoit acheté [en] argent comptant" et pour laquelle elle avoit dépensé en plus, "quatre cens mille livres pour rétablir le commerce dans les lieux où il étoit presque entièrement tombé, & pour l'introduire dans d'autres où il n'avoit jamais été établey."²⁵ Elle démontrait d'autre part:

qu'elle avoit envoyé aux colonies de l'Amérique, 4551 Negres en moins de deux ans & demie, ce qui étoit beaucoup plus que les habitans n'en avoient besoin, & qu'ils n'en pouvoient payer, puisqu'il étoit constant & qu'il se justifioit par les Registres qu'ils luy devoient encore plus de trois millions de livres de sucre seulement pour les avances qu'elle leur avoit faites dans le courant de l'année présente, 1684. ²⁵

Quant à l'or africain sur lequel sa Majesté comptait pour remplir ses coffres à l'envi des souverains espagnols, la Compagnie se défend en indiquant que : "les Registres de la Monnoye faisoit foy qu'elle y avoit fait entrer plus de quatre cens

²⁴ Le marc pesait 244,75 grammes. La Compagnie de Guinée formée en 1685 devait rapporter en France 1200 marcs d'or par an.

²⁵, Labat, op. cit., p. 28.

marcs d'or en moins de trois ans."²⁶ L'Arrêt était irrévocable, mais le Conseil du 6 janvier 1685 "augmenta la concession de quelques lieues". Cette Compagnie qui allait s'appeler la Compagnie du Sénégal, reçut les "droits de Seigneurie directe & entiere sur tous les païs entre le Cap Blanc & la Riviere de Serrelionne"²⁷...On luy confirma...encore le privilege de porter seule, à l'exclusion de tous autres, aux colonies Françaises de l'Amérique les Negres qu'elle traiteroit dans l'étendue de sa concession, & les mêmes exemptions & privileges dont elle jouissoit avant le démembrement."²⁸

La compagnie ainsi réduite ne se remit pas, elle perdit plusieurs de ses associés pour des raisons financières ou même personnelles et ces circonstances aggravées par la guerre qui

²⁶ Labat, Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, op. cit., p.28. Cf. dans Paul Roussier, L'Etablissement d'Issigny 1687-1702 (Paris: Larose, 1935), "Mémoire ou Relation du Sieur du Casse sur son voyage en Guinée avec La Tempête en 1687 et 1688", partie I, pp. 4-15: la liste des marchandises traitées avec les indigènes le long de la côte du Cap Blanc à la rivière de Sierra-Leone, tant par les Français que par les autres nations concurrentes. On voit "que la traite de l'or" est une préoccupation aussi constante que celle de "faire des esclaves".

²⁷ Cf. Paul Roussier, op. cit., pp.V-VI sur l'importance géographique de la rivière de Sierra Leone à partir de laquelle "on peut remonter en Europe...L'escale des Antilles était...imposée aux vaisseaux quand, ayant dépassé Sierra Leone, ils voulaient revenir en Europe." Car entre l'île de San Thomé et le cap Lopez se trouve un courant équatorial "qui porte les eaux de la côte d'Afrique jusque vers la côte du Vénézuéla." Voir dans Labat, op. cit., p. 29: "Arrêt en faveur de la Compagnie du Sénégal, du 6 Janvier 1685." Voir également dans le Code Noir, op. cit., pp.2-3 le préambule de cet arrêt ou Déclaration.

²⁸ Labat, Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, op. cit., pp. 29-30.

arrêta le commerce, "la perte de plusieurs vaisseaux & de leurs cargaisons" firent que ceux qui étaient restés dans ce groupe, demandèrent et obtinrent du Roi la permission "de vendre leur concession pour les dix-neuf années qui leur restaient". Un des associés de la Compagnie du Sénégal racheta à ses collègues pour la somme de 300.000 livres les restes de la Compagnie. Le sieur d'Apougny devenait seul propriétaire et devait, à l'aide de cette somme dérisoire, rembourser "à la Caisse & aux porteurs de leurs Billets" ce qui était dû.²⁹

L'inévitable arriva et M. d'Apougny

n'eut pas de peine à consentir à ce qu'on luy proposa de la part du Roy, qui étoit de s'associer avec des personnes riches qui luy aidassent à porter le fardeau dont il ne connoissoit que trop la pesanteur.²⁹

Il y eut donc une nouvelle vente et une quatrième Compagnie du Sénégal fut constituée en 1696 avec dix-huit associés.³⁰ La répartition des actions ou des parts donnait deux actions à M. d'Apougny et une à chacun de "ses dix-huit compagnons de fortune". L'époque où une compagnie même en faillite pouvait traiter des millions de livres semble être passée. Le Père Labat

²⁹ Labat, op. cit., pp.32-33. Les actes officiels de cette transaction sont: un Arrêt du Conseil du 28 août 1692 et un autre du 20 août 1694.

³⁰ Le Père Labat nous donne leurs noms: "les Sieurs de Montarsi, Vatboi, Delamet, Carcavi, Boutin, Geremie, Noblet, de la Noüe, Delanois, Luder, d'Herbaut, Villain, Girardin, Lapostre, Tachereau, de Gaalon, de la Chaussée, & Hatte." Bourgeois ou petite noblesse qui voulaient tenter leur chance "à ce commerce ruineux".

montrait une certaine admiration pour la Compagnie du Sénégal, (celle de 1673-1681), mais celle de 1696 démarrerait, malgré ses nombreux actionnaires, avec un petit capital³¹, et une incapacité générique insurmontable qui suscite chez l'auteur un jugement sévère dans lequel nous ne voyons plus aucune excuse pour "les Intéressés":

Il sembloit que cette nouvelle Compagnie alloit profiter du malheur de celles qui l'avaient précédée, & qu'elle ne tomberoit pas dans les fautes dont elles n'avoient pû se relever. Elle fit en effet, pour les éviter, les plus beaux Reglemens du monde. Rien n'étoit plus sage, plus juste & mieux concerté que les instructions qu'elle donnoit à ses Officiers; & on ne pouvoit pas souhaiter plus d'assiduité que les Intéressés en avoient au travail commun. Par malheur cela dura peu, chacun commençant à s'ennuyer de la gesne où les affaires l'obligeoient d'être, on trouva bon de concert de s'en rapporter à un seul, qui trouva bientôt que la douceur du repos l'accommoitoit mieux que l'embarras de tant d'affaires, sur tout quand il en falloit partager le profit: desorte que soit de dessein formé, soit par impuissance de mieux faire, il laissa tomber toutes choses dans un chaos épouventable, & au lieu d'un profit de plus de deux cens mille écus qu'ils auroient pû faire tous les ans, s'ils avoient sçû tant soit peu ménager leurs avantages, ils se trouverent réduits à avoir recours aux expédiens, & enfin à la bonté du Roy.³²

Un ordre royal "qu'ils reçurent comme une grâce" les obligea

³¹ Les dix-huit associés apportoient un capital de 250.000 livres dont 100.000 devaient revenir au Sieur d'Apougny. Il devait recevoir 150.000 livres (à prélever au retour de chaque vaisseau sur le surplus restant après les frais et débours.) Labat, Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, op.cit., p.34.

³² Ibid., pp. 35-36.

de vendre leur concession. Un nouveau groupe³³ prit en main la "Cinquième Compagnie du Senegal, appelée la Compagnie de Rouen" le 20 février 1709 "moyennant la somme de deux cens quarante mille livres". Avec la précédente compagnie qui voulait rester, malgré ses dettes, dans cette affaire, la cinquième Compagnie devait avoir un fonds de roulement de six cent mille livres. La quatrième Compagnie du Sénégal, incapable de faire face à ses dettes et de participer à un apport de capitaux fut définitivement éliminée, par un Arrêt du Conseil du 6 janvier 1710.

La Compagnie du Sénégal dite de Rouen, grâce à une meilleure administration et surtout grâce à son directeur, André Brue, réalisa des "profits considérables...elle se trouva encore en état de faire de nouveaux établissements, sur tout celui de Galam³⁴."

Cette Compagnie, la dernière d'une longue série, fonctionna jusqu'en 1719, lors de la création par le célèbre financier John Law, de la Compagnie française des Indes, fondée par

³³ La vente de la concession de la quatrième Compagnie du Sénégal fut passée "avec le Sieur Mustelier /il fut le premier directeur de la Compagnie dite de Rouen/, de la Houssaye, Planterose frères, Beart & la veuve Morin et fils de Rouen."

³⁴ L'établissement de Galam était situé à environ 300 lieues de Fort Saint-Louis. Il était "considérable par le riche commerce qu'on y peut faire non seulement d'Esclaves, de cuirs, de Morphil ou Ivoire, de cire, de bois de teinture & autres denrées, mais particulièrement par les mines d'or qui y sont répandues de tous côtes, & infiniment plus abondantes & plus aisées à travailler que les plus riches de l'Amérique." (Labat, op. cit., pp. 42-43).

la fusion des deux compagnies créées par Colbert: la Compagnie des Indes occidentales et la Compagnie des Indes orientales. La Compagnie formée par Law absorba ainsi la Compagnie du Sénégal³⁵ qu'elle acheta pour la somme d'un million six cent mille livres. En moins de dix ans la cinquième Compagnie était passée d'un capital de 240.000 livres à ce chiffre impressionnant.

Puisque l'une des raisons d'être des compagnies d'Afrique était d'alimenter en esclaves noirs les territoires de la France en Amérique, voyons maintenant ce qu'il en était de l'autre côté de l'Atlantique, dans ces îles du Vent et celles de "sous le vent" de la mer des Antilles ou des Caraïbes comme on la nomme indifféremment. Le Père Labat nous donne l'explication du nom de ces îles: ce sont "les petites isles de l'Est, qu'on a appelé Antisles, parce qu'elles sont au vent des grandes Isles, et qu'en venant d'Europe on les trouve les premières."³⁶

³⁵ Labat, op. cit., pp. 44-45.

³⁶ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op.cit., vol.III, 6ème partie, chap. VIII, p. 242. Les Antilles, formées par une chaîne montagneuse sous-marine, se divisent en grandes et petites Antilles. Les îles des grandes Antilles sont au nord. Les principales sont Porto-Rico, la Jamaïque, Cuba, Saint-Domingue et les Bahamas. A l'Est, tournées sur une courbe convexe vers le Vénézuéla, se trouvent les petites Antilles, objets d'une lutte acharnée surtout entre la France et l'Angleterre. Dans l'ouvrage, ici mentionné, le Père Labat s'intéresse vivement aux combats entre Français et Anglais. Cf. 1ère partie, chap. III, chap. IX; 7ème partie, chap. XXII; 8ème partie, chap. I-VII, chap. XVI.

Les premières installations françaises dans les Antilles, découvertes par Christophe Colomb lors de son premier voyage vers l'Amérique en octobre 1492, furent l'oeuvre de particuliers audacieux et aventureux, attirés dans la région que l'Espagne n'avait pas pris la peine d'occuper³⁷. Si les débuts de ces colonies françaises avaient été purement accidentels³⁸, l'honneur en revient, cependant, à "Un Gentilhomme Normand, cadet de la maison de Vaudroq-Diel, nommé d'Enanbuc."³⁹ Il partit de Dieppe en 1625, avec une soixantaine d'hommes bien aguerris et décidés comme leur chef à accumuler une fortune sur les prises qu'ils comptaient faire dans la mer des Antilles en attaquant les galions espagnols chargés d'or. Le hasard d'une tempête les obligea à prendre pied sur l'île de Saint-Christophe. La même aventure arriva à "un Capitaine Anglois nomme Overnard" et Français et Anglais se partagèrent l'île plus ou moins paci-

³⁷ L'Espagne n'occupa que l'île de Saint-Domingue, concentrant toutes ses forces à l'exploitation des richesses découvertes sur le continent. Elle céda à la France la partie ouest de l'île, l'actuelle République d'Haïti, en 1697 au traité de Ryswick, et lui abandonna le reste de l'île en 1795, au traité de Bâle, à la suite de la révolte organisée par Toussaint Louverture. L'île, première découverte de Colomb dans le Nouveau Monde, s'appela d'abord Hispaniola.

³⁸ Cf. J. Chailley-Bert, Les Compagnies de Colonisation sous l'Ancien Régime, op. cit., pp.36-40 sur l'établissement le 31 octobre 1626 de la 1ère Compagnie "des Isles de l'Amérique" ou Compagnie de Saint-Christophe, la Barbade et autre îles.

³⁹ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op.cit., vol. III, (5ème partie, chap. I, "Établissement des François aux Isles de l'Amérique", p. 16.

fiquement⁴⁰. Les Français sont bien accueillis par "les Sauvages Caraïbes"⁴¹ et découvrent grâce à eux que l'île produit un magnifique tabac.

Le capitaine d'Enanbuc et son compagnon d'armes, le capitaine du Rossey, retournent en France avec une cargaison de ce tabac qui "fut trouvé si excellent qu'il fut vendu jusqu'à dix francs la livre". Il apportait surtout la preuve de ce que l'on pouvait tirer de la région, entre autres produits⁴², si les Français y fondaient une colonie grâce, naturellement, aux capitaux d'une compagnie.

Cette Compagnie des Isles de l'Amérique fondée avec un très modeste capital de 45.000 livres auquel le Cardinal de Richelieu participait pour la somme de dix mille livres⁴³, eut des débuts difficiles car les premiers transports de colons furent décimés en cours de route par les maladies et le manque

⁴⁰ Du moins jusqu'à la "Prise de la partie Française de Saint-Christophe par les Anglois", en juillet 1702. Voir Labat, vol. IV, 7ème partie, chap. XXII, p. 207 & passim.

⁴¹ Le Père Labat les appelle également "Indiens" du nom donné par Christophe Colomb croyant avoir touché aux Indes.

⁴² Le Père Labat qui ne prisait ni ne fumait, a consacré un long chapitre à l'étude du tabac. Sa verve se donne libre cours quand il étudie comment les savants et les médecins ont accueilli cette plante, les vertus curatives qu'ils lui attribuaient, ou les suites fâcheuses que son usage pouvait susciter. Mais le Père Labat botaniste et colon donne les renseignements les plus utiles pour sa culture. Voir vol. III, 6ème partie, chap. XVI.

⁴³ Labat, op. cit., indique vol. III, 5ème partie, chap. I, p. 20: "sçavoir, deux mille livres en argent, et huit mille livres pour un vaisseau qu'il fournissoit à la compagnie."

de vivres. Malgré tout, la Couronne montrait un intérêt certain pour la découverte et l'occupation des îles de Saint Christophe et de la Barbade par les capitaines d'Enanbuc et du Rossey. Cependant tout ce que le Cardinal pouvait promettre lors de la signature de la formation de cette Compagnie, le 31 octobre 1626, c'était la reconnaissance d'un territoire sur lequel le gouvernement assurait à "l'Association des Seigneurs des Isles de l'Amérique" un privilège de vingt ans leur donnant à eux et à la compagnie nouvellement formée le droit d'être les seuls Français à "peupler ces îles, en convertir les habitants, en cultiver les terres, en exploiter les mines."⁴⁴ La Couronne pour sa part recevrait en tant que suzerain le dixième des bénéfices de la production. Elle assurait une certaine protection comme ce fut le cas en 1629 lorsque Richelieu, ayant appris que le Roi d'Espagne s'apprêtait à détruire la colonie de Saint Christophe, envoya une escadre de six vaisseaux de guerre. Le Père Labat ajoute que cette escadre était augmentée de "trois autres vaisseaux, sur lesquels on mit trois cents hommes pour augmenter la nouvelle Colonie."⁴⁵

Ce qui est particulier à cette compagnie c'est que les fondateurs et les actionnaires étaient propriétaires des îles

⁴⁴ Chailley-Bert, op. cit., p. 37.

⁴⁵ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op.cit., p. 21.

qu'ils occupaient ou allaient conquérir. Ceci est reconnu officiellement dans une nouvelle charte du 12 février 1635 qui essayait de renflouer la compagnie qui n'avait guère prospéré depuis 1626. Par cette charte et pour la première fois, le Roi étendait son autorité en plaçant à la tête des Isles un gouverneur général dont les pouvoirs ne couvraient ni le commerce, ni la distribution des terres, prérogatives de la Compagnie et de ses officiers ou commandants.

La Compagnie des Isles de l'Amérique chercha surtout à augmenter le nombre d'îles qu'elle pouvait occuper pour accroître son domaine. Mais devant l'immense besogne de "planter colonie", elle se vit obligée de remettre son privilège à une compagnie de marchands de Dieppe qui se chargeaient de l'exploration et de la colonisation de la Guadeloupe pour une durée de huit ans à compter de la date du 14 avril 1635.

A partir de 1642 la Compagnie adressa de fréquents appels de fonds auprès de ses actionnaires. Mais en 1648 ils refusèrent une demande de quatre mille livres présentée à chacun d'eux et la Compagnie surchargée de dettes ne vit pas d'autre solution que de réaliser ce qu'elle pouvait en vendant ses terres. Les acheteurs étaient tout trouvés. "Les Gouverneurs des Isles qui sçavoient mieux que personne ce qu'elles valoient, se présentèrent les premiers et firent des offres."⁴⁶

⁴⁶ Labat, op. cit., chap.X "Décadence de la compagnie, qui est obligée de vendre ses Isles à ceux qui en étoient Gouverneurs." Labat indique que ses sources ici, sont tirées du R.P. Du Tertre, J.-B., Histoire Générale des Antilles, habitées

Après maints pourparlers et marchandages, les îles de l'Amérique furent ainsi vendues: la Guadeloupe et ses îles dépendantes, la Désirade, Marie-Galante et les Saintes devinrent la propriété de M. Houel du Petitpré, un actionnaire et gouverneur de ces îles, son beau-frère M. de Boisseret ayant traité pour lui devenant co-proprétaire. La Compagnie recevait "soixante mille livres tournois et six cens livres de Sucre fin chaque année, à perpétuité."⁴⁷

La Martinique, Sainte Alousie (Sainte-Lucie), la Grenade et les Grenadins furent achetées par Jacques Dyel du Parquet pour la somme de soixante mille livres⁴⁸.

Le Commandeur de Lonvilliers de Poincy qui avait été nommé par le Roi, lieutenant général aux Iles, le 25 février 1638 à la mort de d'Enanbuc, se rendit acquéreur au mois de mai 1651 des îles de Saint-Christophe, la Tortue, Sainte-Croix, Saint-Martin et Barthélémy, pour la somme de vingt mille livres tournois. Il en fit don à l'Ordre de Malte qui devenait officiellement possesseur de ces territoires à condition de rendre

par les François, Paris, chez Thomas Jolly, 1667, 2 volumes. (Du Tertre ajouta deux autres volumes à cette oeuvre, ils furent publiés en 1671). C'est cette dernière édition que le Père Labat a utilisée.

⁴⁷ La Compagnie vendait également pour la somme de 11.500 livres, payables "au Sieur Rosée, Marchand à Rouen", tout ce qu'elle possédait dans ces îles. Cf. Labat, op.cit.,p.83.

⁴⁸ Labat, Ibid., pp.83-84. Cf. J. Saintoyant dans La Colonisation Française sous l'Ancien Régime (du XVe siècle à 1789), (Paris: La Renaissance du Livre, 1929, 2 vol.in-8°), indique la somme de 41.500 livres pour l'achat de la Martinique, Sainte-Lucie, la Grenade et les Grenadins. (I, ch.IV, p.217.)

hommage au roi de France qui devait approuver les Chevaliers nommés gouverneurs de ces îles. Le Père Labat indique que les Chevaliers de Malte devaient être "des trois langues de France"⁴⁹.

Faut-il noter que ces transactions étaient de "bonnes affaires" ? Le Comte de Cerillac acheta pour quatre-vingt-dix mille livres la Grenade et les Grenadins "avec l'habitation particulière..., tous les esclaves et engagés", tout l'armement et constructions, à M. du Parquet qui avait payé en septembre 1650, soixante mille livres pour la Martinique et Sainte-Lucie et ce qu'il vendait maintenant à M. le Comte! Ce bénéfice appréciable était produit au bout de sept années seulement.

Lorsque Louis XIV jugea ces propriétés privées "contraires au bien public...[et] qu'elles constituaient une indépendance à peine dissimulée, anormale dans le royaume"⁵⁰, il fit procéder à une expropriation relativement avantageuse pour les seigneurs-propriétaires, qui consistait à ajouter au prix d'achat des îles, une somme couvrant les améliorations. C'est ainsi que l'Ordre de Malte vendit cinq cents mille livres l'île de Saint- Christophe et les quatre îles qui en 1653 avaient été achetées pour cent vingt mille livres. Mais le Père

⁴⁹ Les Chevaliers devaient donc parler en langue d'Oc, ou d'Oïl ou en Français (le dialecte de l'île de France qui avec l'autorité royale devenait langue officielle). On voit ici la préoccupation de Louis XIV de maintenir par la langue l'influence française lorsque ces îles passent sous un autre contrôle, ici celui de l'Ordre de Malte.

⁵⁰ Saintoyant, op. cit., vol. I, p. 221.

Labat estime que "la somme de cinq cens mille livres tournois... n'étoit pas la moitié de leur juste valeur."⁵¹

En 1664 les Antilles, ainsi que les autres territoires français d'Amérique et les comptoirs africains passèrent sous la coupe administrative de l'énorme Compagnie des Indes occidentales. Nous savons que malgré tous les appuis financiers, privés, imposés, royaux, la Compagnie des Indes occidentales fut dissoute par décret royal après dix années d'opérations désastreuses pour le commerce du royaume et le développement de ses territoires, en décembre 1674. L'Edit de révocation de la Compagnie indiquait que tous "les fonds de terre...concédés à la Compagnie" passaient au domaine royal: "Sa Majesté...unit et incorpore tous lesdits païs au Domaine de sa Couronne."⁵²

La Compagnie des Indes occidentales n'avait jamais été très populaire aux Antilles. Sa prise de possession avait coïncidé avec l'interdiction de commercer avec les autres nations, les Hollandais en particulier, et les colons français manquaient du strict nécessaire. Le Père Labat nous dit que

[La] première flotte [de la Compagnie Royale des Indes Occidentales] n'étoit composée que de quatre vaisseaux, au lieu de quarante qui y auroient été nécessaires. Ils étoient gros à la vérité et bien chargés, sur tout de Commis Généraux, de Commis particuliers, de
/..

⁵¹ Labat, op. cit., vol. III, 5ème partie, chap. XII, P. 112.

⁵² Cité par Labat, Ibid., chap. XIII, p. 117.

Directeurs, Sous-Directeurs, Teneurs de livres, Controlleurs fixes et ambulans, et autres gens de pareille étoffe. ⁵³

La guerre plus ou moins constante avec les Anglais, des pertes de toutes sortes n'avaient pas amélioré les relations de la Compagnie avec les habitants des îles. La nouvelle, que dorénavant ils seraient sous l'autorité royale, remplit de "joye" les sujets de Sa Majesté. Ils avaient "gémi pendant dix ans sous la tyrannie d'un affreux nuage de Commis intéressés, violens, insolens au dernier point, et qui avoient été souvent les causes des mouvemens séditions dont les Isles avoient été agitées." ⁵⁴

En faisant entrer les Antilles dans le Domaine royal, le Roi semblait mettre fin au système des compagnies dans ces régions. Sa Majesté se chargeait de toutes les dettes de la Compagnie des Indes occidentales, remboursait les actionnaires et d'une certaine façon, reconnaissait l'oeuvre accomplie depuis le début de la colonisation. Cependant, muni de l'expérience acquise, le Roi délivra des "Lettres Patentes pour l'établissement de la Cie Royale de Saint Domingue" à Versailles en septembre 1698. Cette compagnie est établie à une date où les premiers tâtonnements ne sont plus à faire. Mais le but reste le même: "mettre nos Colonies de l'Amérique en estat de

⁵³ Labat, op. cit., chap.XII, p.109. Dans le vol. IV, 7ème partie, chap.III, p. 46, le Père Labat indique: "le but de toutes les Compagnies est de s'attribuer tout le profit des Colonies en se réservant à elles seules tout le Commerce, et l'interdisant à tous autres."

⁵⁴ Ibid., chap. XIII, p. 117.

faire un Commerce florissant & utile à notre Royaume."⁵⁵

Dans les trente sept articles de ces Lettres Patentes, il est naturellement question de "la Gloire de Dieu" pour le salut "des Habitants Indiens, Sauvages & Nègres" et des obligations de la Compagnie de "bastir à ses dépens des Eglises... d'y entretenir le nombre d'Ecclésiastiques" nécessaires⁵⁶. Ceci n'était pas nouveau et le principe avait été établi dès 1604⁵⁷ par Henri IV, cet huguenot pour qui "Paris valait bien une messe".

Mais ce qui est nouveau, c'est que pour la première fois est exprimée l'"obligation de peupler la dite Colonie" selon un quota:

au moins 1500 Blancs tirez d'Europe et de 2500 Noirs dans l'espace de cinq ans & après l'expiration des dites cinq années elle sera obligée d'y faire passer cent Blancs d'Europe au moins et deux cents Noirs par an.../la Compagnie reçoit/ la permission de faire la levée desdits Blancs de gré à gré & de traiter pour les Nègres avec les Sujets des Princes Etrangers jusqu'à la concurrence dudit nombre de deux mille cinq cents...⁵⁸

Le 25 juin 1716, il est publié des Statuts et Règlements "pour la régie, police & conduite de ses Habitations & de son commerce

⁵⁵ Code Noir (Paris: Prault père, 1742), p. 114.

⁵⁶ Ibid., pp.119-120, Art. V. Voir supra, mon chap. I, première partie, p. 23, note 49, où le Père Labat indique les conditions offertes aux Religieux par la Compagnie.

⁵⁷ Lors de l'expédition au Canada de De Monts qui avait pris la direction de la Compagnie du Canada.

⁵⁸ Code Noir, op. cit., p. 126, Art. XIV.

dans l'Etendue de sa Colonie [de Saint-Domingue]. Parmi les quatorze Articles de ces règlements, l'Article X montre que ce quota correspond à une préoccupation constante qui découle du nombre d'esclaves exploités:

Et d'autant qu'il est nécessaire & très important pour la sureté des dits Habitans, d'avoir toujours un certain nombre de Blancs pour gouverner & contenir les Noirs, chaque Habitant sera tenu d'avoir un Blanc sur dix Noirs, à peine de cinquante écus d'amende pour chaque Blanc qui manquera, à proportion des Noirs qu'il aura, laquelle somme sera employée à leur faire fournir lesdits Blancs engagez. ⁵⁹

Le mauvais traitement que subissent les esclaves, la peur des uns et des autres, des exploitants et des exploités, créent un cercle vicieux où la violence a le dernier mot. Comme le dit le Père Labat en visitant la Barbade, cette atmosphère déprimante se retrouve avec plus ou moins d'acuité dans toutes les îles, chez tous "les Habitans... de quelque Nation qu'ils soient". Mais c'est particulièrement chez les Anglais que les relations sont tendues. Le Père Labat observe chez eux les circonstances suivantes:

On punit très-rigoureusement les moindres désobéissances, et encore plus les révoltes, ce qui n'empêche pas qu'il n'y en arrive très-souvent, parce que ces malheureux se voyant poussés à bout plus souvent par leurs Commandeurs yvrognes, déraisonnables et barbares, que par leurs Maîtres, perdent à la fin patience, s'assemblent, se jettent sur ceux qui les ont maltraités, les déchirent, et les mettent en pièces; et quoiqu'ils soient assurés d'en être punis d'une manière très-cruelle, ils croient

.../...

⁵⁹ Code Noir, op. cit., pp.175-176.

avoir beaucoup fait quand ils se sont vengez de leurs impitoyables boureaux... /Quant/ aux Habitans...ils sont souvent contraints de passer les bornes de la modération dans la punition de leurs Esclaves, pour les intimider, leur imprimer de la crainte et du respect, et s'empêcher eux-mêmes d'être les victimes de la fureur de ces sortes de gens, qui étant ordinairement dix contre un blanc, sont toujours prêts à se révolter...pour se mettre en liberté.⁶⁰

Les Français eux-mêmes qui "traite /nt leurs esclaves/ avec plus de douceur et de charité que les Anglois" ne sont pas à l'abri de ce genre de révolte. Un quota était insuffisant pour permettre à la minorité de colons de vivre et parfois de s'enrichir en exploitant la population esclave amenée d'Afrique. Colbert fut le seul législateur de son temps à se pencher sur ce problème et à essayer d'établir un modus vivendi "pour gouverner & contenir les Noirs". Le Code Noir qu'il avait prévu entra en vigueur en 1685, deux ans après sa mort. Voyons en quoi consistait ce code qui apportait aux esclaves un Code civil et pénal.

⁶⁰ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op. cit., vol. III, 6ème partie, chap. XII, p. 276. C'est moi qui souligne.

CHAPITRE II: CADRE HISTORIQUE2) Etude du Code Noir⁶¹

Avec le même esprit méthodique qui lui avait permis de réorganiser la marine française dont les lois en usage remontaient au XIII^e siècle, Colbert s'était appliqué à donner à la France une réglementation commerciale qui prévoyait dans les moindres détails les usages, manufactures, ventes et achats de tous les produits de consommation.

Le commerce colonial tient une place importante dans cette juridiction⁶². Louis XIV le répète dans presque toutes les

⁶¹ Code Noir, ou Recueil des Reglemens rendus jusqu'à present concernant le Gouvernement, l'Administration de la Justice, la Police, la Discipline et le Commerce des Negres dans les Colonies Françoises, et les Conseils des Compagnies établis à ce sujet, à Paris chez Prault père, imprimeur de Monseigneur Le Chancelier, Quai de Gèvres, au Paradis. MDCCXLII, avec privilège du Roy (in-24°).

Ce Code Noir a été publié par le Père Labat dans le Voyage du Chevalier des Marchais, tome IV, chap.III, p.535 et passim: "Code Noir ou Edit du Roy servant de Reglement pour le Gouvernement & l'Administration de Justice & la Police des Isles Françoises de l'Amérique, & pour la discipline et le commerce des Negres & Esclaves dans ledit Pays.

⁶² La réglementation de la vente des tabacs en vigueur de nos jours en France, ou Régie des tabacs, provient du monopole institué par Colbert au profit de l'Etat. Le Père Labat s'élève contre cette réglementation: les "Habitans ne peuvent subsister que par la culture, et le commerce libre du tabac." Cf. Nouveau Voyage... Vol.III, 6^eme partie, chap.XVI, pp.333-334.

lettres patentes ou ordonnances délivrées concernant les colonies :

Nous nous sommes appliquez à procurer le repos à nos Peuples par les Traitez de Paris & de Trêve que Nous avons faits avec les Princes et Estats nos voisins. Et Comme dans la tranquillité dont jouit à présent notre Royaume rien ne peut si naturellement introduire l'abondance que le Commerce : Nous avons résolu d'en procurer par toutes sortes de voyes l'augmentation, notamment de celui qui se fait dans les pays éloignez. ⁶³

Louis XIV se montre plus spécifique et donne une liste détaillée des produits qui sont l'objet de ce commerce dans les "Lettres Patentes..., Portant établissement d'une nouvelle Compagnie Royale du Senegal, Cap-Vert, et Costes d'Affrique" données à Versailles au mois de mars 1696 :

Au milieu des soins que Nous donnons à la deffense de nos Estats contre toutes les Puissances de l'Europe, Nous ne laissons pas d'avoir l'attention nécessaire sur tout ce qui peut contribuer au bien de nos Peuples; & particulièrement sur le Commerce, dont la continuation peut entretenir l'abondance dans le Royaume, & y apporter les richesses estran-gères, & comme celui qui se fait au Sénégal & sur la Coste d'Affrique, est un des plus considérable, tant par le trafic des Cuirs, Gommès, Cires, Morphil /ivoire/, Poudre et matière d'Or; & autres Marchan-dises fines, que par les Negres qu'on porte aux Isles de l'Amérique, si nécessaire pour la culture des Sucres, Tabacs, Cotons, Indigots, & autres den-rées qui sont apportées de ces pays en France, & dont nos Sujets tirent de si grands avantages. Nous avons résolu de maintenir ce Commerce important. ⁶⁴

⁶³ Déclaration du mois de janvier 1685.

⁶⁴ Lettres Patentes du mois de mars 1696, en 43 articles créant la Nouvelle Compagnie Royale du Sénégal.

Nous retrouvons les mêmes préoccupations, exprimées par le Duc d'Orléans dans des Lettres Patentes issues en janvier 1716. En déclarant le commerce libre sur les côtes de Guinée pour le "bien du commerce en général & en particulier à l'augmentation des Isles Françaises de l'Amérique", le Régent espérait rendre ce commerce plus accessible pour

les Négocians & marchands qui l'entreprendront, pour leur donner moyen de le rendre plus considérable qu'il n'a esté par le passé, & procurer par-la à nos Sujets des Isles Françaises de l'Amérique le nombre des nègres nécessaires pour entretenir & augmenter la culture de leurs terres.⁶⁵

Le souci dominant pour le développement des Iles et le commerce d'Outre-mer, restait donc l'apport de cette main-d'oeuvre sans laquelle il ne pouvait être question de commerce de denrées coloniales dont le Roi et ses Sujets "tiraient de si grands avantages".

Richelieu s'était surtout préoccupé du peuplement des colonies et la charte du 12 février 1635 établissant la Compagnie des Isles de l'Amérique⁶⁶ prévoyait l'installation de quatre mille Français accompagnés d'un contingent de prêtres chargés du

⁶⁵ Code Noir, op. cit. p. 147.

⁶⁶ Signalons qu'elle avait été dressée par François Fouquet, le père de Nicolas, surintendant des finances sous Louis XIV. Nicolas Fouquet "avait été initié par son père aux intérêts commerciaux créés outre-mer sous le règne de Louis XIII; il en avait hérité toutes les parts, obtenues par dons, souscription ou achats dans les Compagnies alors fondées." (Cf. Deschamps, Histoire de la Question coloniale en France, op.cit., pp.84-86 sur l'activité coloniale de Nicolas Fouquet).

salut de leur âme, de l'évangélisation des esclaves et des Caraïbes. Un recensement effectué en 1687 dans les possessions françaises des Antilles indiquait une population blanche de 18.888 personnes, 27.000 esclaves et 1.534 mulâtres⁶⁷. Devant la demande incessante de main-d'oeuvre noire, dont il était impensable de se passer⁶⁸, l'accroissement du nombre des esclaves monte en flèche, malgré une natalité réduite et une mortalité effrayante dues aux conditions de vie imposées à ces hommes et femmes considérés comme bétail humain. En 1754 on dénombre 340.000 noirs dans les seules îles de la Martinique, Guadeloupe et Saint-Domingue et 74.000 blancs⁶⁹. Avec un programme d'expansion économique basé exclusivement sur la main-d'oeuvre servile⁷⁰, ne nous étonnons pas si les statuts de la Compagnie Royale de Saint-Domingue reflètent en 1698 une

⁶⁷ Saintoyant, J., op. cit., I, chap. IV, p. 241.

⁶⁸ Dans un mémoire, M. Hurson, intendant général des Îles du Vent en date de 1753 écrit: "Les Negres sont ici, pour la culture des terres, d'une nécessité aussi absolue que la farine pour faire le pain ou la toile pour faire des chemises." (Cité par le Père D. Rinchon dans Les Armements Négriers au XVIIIe Siècle (Bruxelles: Académie Royale des Sciences coloniales, 1956, in-8°, 178 p.), p. 6.

⁶⁹ Chiffres donnés par Chailley-Bert, op. cit., p. 175.

⁷⁰ La charrue importée aux Antilles par les premiers colons fut rapidement délaissée pour la houe maniée par les esclaves dans les plantations de cannes à sucre. Cf. Rinchon, La Traite et l'Esclavage des Congolais par les Européens (Ed. par l'auteur, Bruxelles, 1929), p. 230. Et pour Louis XVI les noirs restent "les vraies mines qu'il faut chercher".

certaine inquiétude, devant cette disproportion numérique entre esclaves et maîtres. C'est pour essayer d'établir un modus vivendi entre ces deux populations que Colbert promulgua ce Code Noir qu'aucune autre nation absorbée dans la traite des noirs n'avait jamais envisagé.

Une des raisons qui a poussé Colbert à établir le Code Noir se trouve dans le nombre de réclamations et de plaintes sur les abus commis envers les esclaves⁷¹, et l'on peut se demander si ce Code ne venait pas trop tard pour changer des attitudes et des habitudes déjà établies de longue date parmi les exploitants d'esclaves. Toutefois on ne peut nier l'aspect humanitaire de certains articles émis pour protéger les esclaves de la brutalité et de l'avarice des maîtres⁷². Même le préambule de cet Edit semble indiquer une certaine préoccupation de la Couronne envers cette population déshéritée:

Louis par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre...comme nous devons également nos soins à tous les Peuples que la Divine Providence a mis sous notre obéissance, Nous avons bien voulu faire examiner en notre presence les memoires qui nous ont été envoyés par nos Officiers de nos Isles de l'Amérique, par lesquels ayant été informé du besoin qu'ils ont de notre autorité & de notre Justice pour y maintenir la discipline de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine,

.../...

⁷¹ C'est surtout M. de Patoulet, le premier intendant de Justice, police, finances et marine qui renseigne Colbert sur ces abus. Il séjourna à la Martinique de 1677 à 1682. Cf. Lucien Peytaud, L'Esclavage aux Antilles Françaises avant 1789 (Paris: Hachette, 1897, 472 p.), p. 143 et passim.

⁷² Le Père Labat s'insurge souvent, comme nous le verrons, contre ces traitements.

& pour y regler ce qui concerne l'Etat & la qualité des Esclaves dans nosdites Isles & désirant y pourvoir & leur faire connoître qu'encore qu'ils habitent des climats infiniment éloignés de notre séjour ordinaire, nous leur sommes toujours present, non seulement par l'étendue de notre puissance, mais encore par la promptitude de notre application à les secourir dans leurs necessitez.

Comment Sa Majesté Très Chrétienne entendait-elle secourir ces esclaves? La lecture des soixante articles qui composent l'"Edit du Roy, servant de Reglement pour le Gouvernement & l'Administration de Justice & la Police des Isles Françoises de l'Amérique, & pour la discipline et le commerce des Negres & Esclaves dans ledit Pays", nous en donne une idée quelquefois surprenante! Tel le premier article enjoignant:

à tous nos Officiers de chasser hors de nos Isles tous les Juifs qui y ont établi leur residence, auxquels comme aux ennemis déclarés du nom chretien, Nous commandons d'en sortir dans les trois mois, à compter du jour de la publication des Presentes, à peine de confiscation de corps & de biens.

Le Père Labat relate une circonstance se rapportant à un juif, Benjamin d'Acosta qui fut en effet dépouillé et "chassé des Isles", mais les bénéficiaires n'en furent jamais les esclaves. Il semble même, à lire cette relation, que cet article I ait été inspiré par la Compagnie des Indes occidentales voulant éliminer toute concurrence commerciale. Mais laissons la place au Père Labat:

Nous vîmes à une demie lieue plus loin la maison et la cacoyere du sieur Bruneau, Juge Royal de l'Isle. Cette cacoyere et les terres où sont les deux sucreries de ce Juge, avoient appartenu ci-devant à un Juif nommé Benjamin d'Acosta...Il

.../...

crût se faire un appui considérable en s'associant avec quelques-unes des puissances des Isles, sous le nom desquels il acheta les terres que possède le sieur Bruneau. Il planta la cacoyere qui est une des premières qu'on ait faites dans les Isles, et fit bâtir les deux sucreries que l'on voit encore à présent. Mais la Compagnie de 1664, ayant peur que le commerce des Juifs ne nuisît au sien, obtint un ordre de la Cour pour les chasser des Isles; et les associez de Benjamin ne firent point de difficultés de le dépouiller pour se revêtir de ses dépouilles.⁷³

Faut-il admettre que l'Article I représente surtout la synthèse de la politique religieuse de Louis XIV, politique qui fut strictement suivie au Canada pour ne constituer qu'une population uniquement catholique ? Cependant aux îles où les intérêts économiques étaient plus importants pour la prospérité du Royaume, cette politique était relativement souple. C'est ainsi que "le roi...permettait aux juifs de s'établir et trafiquer dans les colonies, et défendait à personne de les y troubler."⁷⁴

⁷³ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op.cit., vol. I, première partie, chap. II, p. 63.

⁷⁴ Chailley-Bert, op. cit., p. 71. A l'appui de ceci, Chailley-Bert donne la teneur d'une lettre de Louis XIV adressée au premier gouverneur des Iles, le Marquis de Baas: "...ayant été informé que les Juifs qui sont établis dans la Martinique et les autres isles habitées par nos sujets ont fait des dépenses assez considérables pour la culture des terres et qu'ils continuent de s'appliquer à fortifier leurs établissements, en sorte que le public en recevra de l'utilité, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous teniez la main à ce qu'ils jouissent des mêmes privilèges dont les habitants desdites isles sont en possession et que vous leur laissiez une certaine liberté de conscience, en faisant prendre néanmoins les précautions nécessaires pour empêcher que l'exercice de leur religion ne puisse causer aucun scandale aux Catholiques."

L'Article III qui interdit "tout exercice public d'autre Religion que de la Catholique Apostolique & Romaine" affirme cette politique religieuse. Toutes assemblées religieuses autres que celles de l'Eglise sont déclarées "illicites & seditieuses", tous contrevenants peuvent être punis comme "rebelles", même les Maîtres pour leurs Esclaves! Quant à ces derniers, l'Article II prévoit que "Tous les Esclaves qui seront dans nos Isles seront baptisés & instruits dans la Religion Catholique." Comme ceci est une affaire d'Etat⁷⁵ les habitants sont tenus d' "avertir les Gouverneurs & Intendants desdites Isles dans la huitaine au plus tard" de leurs achats de "Negres nouvellement arrivés" afin que les autorités puissent donner "les ordres nécessaires pour les faire instruire & baptiser dans le tems convenable." Tout cela sous peine d'amende pour l'acheteur négligent.

L'Article IV stipule que les Commandeurs qui surveillent le travail des esclaves, le fouet à la main, doivent, pour cette fonction, être catholiques et ce, sous "peine de confiscation desdits Negres contre les Maîtres qui les auront préposés, & de punition arbitraire contre les Commandeurs qui auront accepté la dite direction." Le poste de "Commandeur" n'est pas facile

⁷⁵ Labat, op. cit., vol.II, 4^{ème} partie, chap.IX, pp. 386-387, mentionne que Louis XIII "eut toutes les peines du monde à consentir que les premiers Habitans des Isles eussent des Esclaves" et ne leur accorda "cette permission, que parcequ'on lui remontra que c'étoit un moyen infailible, et l'unique qu'il y eût, pour inspirer le culte du vrai Dieu aux Afriquains..."

à tenir, ses responsabilités sont multiples comme ses fonctions. Le Père Labat en dresse un tableau détaillé:

Le Commandeur doit être toujours avec les Nègres, sans les abandonner jamais, son devoir l'oblige à presser le travail, et le faire faire comme il faut; il doit empêcher le désordre, et appaiser les querelles qui surviennent entre les Nègres, et sur tout entre les femmes, qui de quelque couleur qu'elles soient sont toujours promptes, colères, criardes, prêtes à se dire des injures, et à se prendre aux cheveux. Il doit visiter ceux qui travaillent dans le bois, pour pouvoir dire au Maître l'état de leur travail. C'est à lui à éveiller les Nègres, et les faire assister à la Prière soir et matin, et faire, ou faire faire le Catéchisme à la fin de la Prière, les conduire à la Messe les Fêtes et Dimanches, voir si leurs maisons sont propres, et leurs jardins bien entretenus; appaiser les différens qui naissent dans les ménages, faire conduire les malades à l'infirmerie, empêcher les Nègres étrangers de se retirer de jour ou de nuit dans les cases de l'Habitation, donner avis au Maître de tout ce qui se passe, recevoir et bien entendre ses ordres, et les faire exécuter à la lettre. ...On doit châtier sévèrement ceux qui lui désobéissent, ou qui se révoltent contre lui, et sans miséricorde ceux qui auroient la hardiesse de le frapper.⁷⁶

Jusque là nous avons vu que les maîtres doivent observer de strictes instructions pour faire entrer leurs esclaves au sein de la chrétienté. Devenir catholique ne change rien à la condition à laquelle ils sont destinés. Toutefois un léger soulagement est prévu par le repos qui doit leur être accordé les jours de Dimanche et de fêtes⁷⁷. Il est permis de douter que

⁷⁶ Labat, op. cit., chap.I, p.288.

⁷⁷ Code Noir, Article VI: "Leur deffendons de travailler, ni faire travailler leurs Esclaves lesdits jours, depuis l'heure de minuit, jusqu'à l'autre minuit, soit à la culture de la terre, à la manufacture des sucres, & à tous autres ouvrages...à peine... de confiscation tant des sucres que desdits Esclaves..."

cet article ait été vraiment observé car le jour du Seigneur, consacré au repos hebdomadaire par l'Eglise n'était pas automatiquement appliqué aux esclaves, d'où la nécessité de l'Article VI et même VII, interdisant, sous peine de saisie "des marchandises", les marchés d'esclaves tenus le dimanche⁷⁸. Mais le Père Labat admet comme une mesure bienveillante le fait qu' "on leur permet de vacquer [dans les jardinets donnés aux esclaves pour cultiver des légumes pour leur nourriture] les Fêtes après le Service Divin."⁷⁹

On peut être tenté de rapporter ici les articles prévoyant la subsistance des esclaves. Le minimum vital est minutieusement indiqué par l'Article XXII:

Seront tenus les Maîtres de fournir par chacune semaine à leurs esclaves âgés de dix ans & aude-sus pour leur nourriture, deux pots & demi mesure du pays de farine de Magnoc, ou trois cassaves [galettes] pesans deux livres & demie chacun au moins, ou chose équivalentes, avec deux livres de boeuf sallé, ou trois livres de poisson ou autre chose à proportion, & aux enfants depuis qu'ils sont sevrés jusqu'à l'âge de dix ans la moitié des vivres ci-dessus.⁸⁰

avec interdiction (Article XXIII) de remplacer les aliments par

⁷⁸ Cf. dans l'Encyclopédie l'article ESCLAVAGE écrit par De Jaucourt, au sujet de la journée de repos donnée par les Hébreux à leurs esclaves, créant ainsi le Sabbat.

⁷⁹ Labat, op. cit.; chap.IX,p.407. Quant à la fabrication du sucre, elle se continuait "Le Dimanche matin après la Prière". (Ibid., vol.II, 3ème partie, chap.XIII, p.196.)

⁸⁰ A ce sujet le Père Labat ne peut s'empêcher de dire, vol.II, 4ème partie, chap.IX, p.412: "de la nourriture que les Maîtres sont obligés de donner à leurs Esclaves, qu'ils n'ont pas de quoi faire grande chere. Heureux encore si leurs Maîtres leur donnoient exactement ce qui est porté par les Ordonnances du Roi."

"de l'eau de vie de canne". Le Père Labat critique les maîtres qui ont recours à un tel procédé, car, nous dit-il, les esclaves "qui sont yvrognes boivent leur Eau-de-vie, et sont ensuite obligés de voler leur Maître ou les voisins pour vivre, aux risques d'être tuez, ou mis en justice pour leurs vols, que leur Maître est obligé de payer."⁸¹ Ceci d'après l'Article XXXVII du Code Noir. Il n'est qu'à se rappeler les tourments subis par un Jean Valjean au XIXe siècle pour avoir volé un pain, pour imaginer les punitions destinées à un esclave voleur. D'ailleurs le Code Noir est assez explicite là-dessus⁸². Certains maîtres ont trouvé plus facile ou plus économique de donner un jour de congé à leurs esclaves pour qu'ils fassent pousser leurs propres légumes et élèvent leurs volailles et cochons, plutôt que de leur fournir leur alimentation. A cette façon de faire le Code Noir s'oppose catégoriquement⁸³, car la fourniture de vivres de même que l'habillement reste l'obligation des maîtres⁸⁴.

Ayant ainsi établi le cadre religieux de la vie des esclaves et le minimum vital requis pour leur subsistance, Colbert étudie les rapports qui ne peuvent manquer de s'établir entre

⁸¹ Labat, *ibid.*, chap. I, "Dépense nécessaire pour la nourriture et l'entretien de cent vingt Esclaves", p. 290.

⁸² Code Noir, Article XXXVI.

⁸³ *Ibid.*, Article XXIV.

⁸⁴ *Ibid.*, Article XXV.

êtres humains appelés à vivre ensemble. Avec une largesse d'esprit qui n'avait jamais été exprimée auparavant, Colbert prévoit le mariage entre maître et esclave "qui sera affranchie par ce moyen & les enfans rendus libres & légitimes".⁸⁵ Le ministre va beaucoup plus loin et prévoit également le mariage entre un mari esclave et une femme libre⁸⁶ ce qui devait être un cas exceptionnel dans la société des colonies. Le Père Labat, pour sa part, nous dit: "Je n'ai connu dans nos Isles du vent que deux blancs qui eussent épousé des Nègresses"⁸⁷ et il arrangea le mariage d'un "Commandeur nommé Dauphiné...qui s'étoit amouraché d'une Mulâtresse de mon voisin le sieur du Roy...ce Dauphiné étoit fort embarrassé, il crût que le plus court étoit d'enlever la Mulâtresse et de l'épouser." Mais les choses allèrent plus loin. M. du Roy porta plainte pour la perte de son bien et le préjudice qui lui était causé. "Dauphiné et sa prétendue femme furent emprisonnez". Ici il faut supposer que ce Dauphiné "qui étoit Commandeur chez un des principaux habitans du quartier du Port Royal" obtint, grâce à certains appuis, sa libération et celle de sa femme car nous dit le Père Labat:

⁸⁵ Code Noir, Article IX.

⁸⁶ Ibid., Article XIII: "Voulons que si le mari esclave a épousé une femme libre, les enfans tant mâles que filles suivent la condition de leur mere, & soient libres comme elle, nonobstant la servitude de leur pere..."Notons que l'Article VIII stipule que seuls peuvent se marier ceux qui appartiennent à la religion catholique.

⁸⁷ Labat, op. cit., vol. I, 2ème partie, chap.IX, p.306.

Dauphiné prit le parti de ramener lui-même la Mulâtresse à Monsieur du Roy. Il se munit de quelques lettres pour moi, qui m'obligèrent de porter Monsieur du Roy à lui vendre la Mulâtresse. J'en fis le marché à dix-huit cens francs, sçavoir trois cens écus pour elle, et autant pour les trois enfans qu'elle avoit, un desquels on supposoit appartenir à Dauphiné...Je les fis tous déclarer libres par le contrat, après quoi je publiai un banc, et je les dispensai des deux autres. Le Père Gabriel de Vire fit la même chose au Fort Royal pour Dauphiné, et m'envoya le Certificat, après quoi je les mariaï. ⁸⁸

Le Code Noir prévoit d'autres circonstances pour affranchir les esclaves. L'Article LV indique que:

Les Maîtres agez de vingt ans pourront affranchir leurs esclaves par tous actes entrevifs ou à cause de mort, sans qu'ils soient tenus de rendre raison de leur affranchissement, ni qu'ils ayent besoin d'avis de parens, encore qu'ils soient mineurs de vingt-cinq ans.⁸⁹

⁸⁸ Labat, *ibid.*, chap. VIII, pp.300-301. Le Père de Vire, un capucin, curé de la paroisse du Fort Royal, "fut mandé au Conseil et réprimandé: on lui enjoignit d'être plus circonspect dans l'administration de sa Paroisse" pour avoir marié Dauphiné et sa conjointe sans vérifier l'état civil de cette dernière. Par ailleurs le Père Labat explique que " Dans le commencement qu'il y eut des Nègres aux Isles, et que le libertinage y produisit des Mulâtres, les Seigneurs propriétaires ordonnerent que les Mulâtres seroient libres quand ils auroient atteint l'âge de vingt-quatre ans accomplis." Cette mesure fut annulée par le Roi en 1674 lorsqu'il réunit "les Isles à son domaine...il [fit] revivre...la Loi Romaine ...Partus sequitur ventrem; et que par conséquent les Mulâtres provenans d'une mere esclave soient aussi esclaves." (*Ibid.*, chap.IX, pp.306-307).

⁸⁹ Cet Article est limité à partir du 15 décembre 1721 par une Déclaration du Roi spécifiant que "Les Mineurs, quoiqu'émancipez, ne pourront disposer des Negres qui servent à exploiter leurs habitations jusqu'à ce qu'ils ayent atteint l'âge de vingt-cinq ans accomplis." (Code Noir, Edition citée, p. 314, Art.IV). Voir également le préambule de cette déclaration donnant les raisons de l'Art. IV. (*Ibid.*, pp.308-309).

L'Article LVI montre toute l'estime et la considération que certains esclaves recevaient de leurs maîtres qui les avaient élevés à des fonctions délicates comme celles d' "Exécuteurs de leurs Testamens, ou Tuteurs de leurs enfans."⁹⁰

Il faut souligner que la loi accorde aux affranchis non seulement la liberté mais la nationalité française et les considère "sujets naturels" de sa Majesté; il faut se rappeler qu'il était presque impossible d'acquérir la qualité de "regnicole" pour les étrangers et certains droits de résidence leur étaient vendus à prix d'or pour une durée indiquée dans le Privilège royal. Suivant l'Article LVII :

Déclarons leurs affranchissemens faits dans nos Isles leur tenir lieu de naissance dans nos Isles, & les esclaves affranchis n'avoir besoin de nos Lettres de naturalité pour jouir des avantages de nos sujets naturels dans notre Royaume, Terres & Pays de notre obéissance encore qu'ils soient nez dans les Pays Etrangers.

Notons que l'Article LIX octroie "aux affranchis les mêmes droits, privilèges & immunités dont jouissent les personnes nez libres".

Il faut encore remarquer que dans la situation précaire des esclaves et dans des conditions de vie peu propices à la cellule familiale, le Code Noir essaie de protéger celle-ci en interdisant les ventes qui disperseraient les membres d'une famille esclave (Article XLVII).

⁹⁰ L'Article LVI stipule : "Les enfans qui auront été faits légataires universels par leurs Maîtres ou nommez Exécuteurs de leurs Testamens, ou Tuteurs de leurs enfans, seront tenus & réputés, &, les tenons & réputons pour affranchis."

Mais, malgré tous ces articles remarquables par leur considération humanitaire, le Code Noir dresse le tableau sombre d'une masse d'esclaves vivant sous des lois inconciliables avec le respect des hommes, le droit naturel et la justice, qu'elle soit chrétienne ou non. Voltaire le définit comme "une jurisprudence nouvelle établie en faveur des nègres de nos colonies, espèce d'hommes qui n'avait pas encore joui des droits de l'humanité."⁹¹

Considérant "chose mobilière"⁹² la main-d'oeuvre servile, les esclaves font partie du patrimoine familial⁹³ et à ce titre peuvent servir à couvrir des dettes. Mais comme ils n'en restent pas moins des êtres humains, le Code les traite en mineurs restant constamment sous l'autorité du Maître qui seul leur accorde la permission de posséder ou de vendre le produit de leur jardinage, ou même de se marier⁹⁴. Le Code dit

⁹¹ Voltaire, Le Siècle de Louis XIV (Paris: La Pléiade, 1957), p. 972. Notons la variante (p.1719): "Ce 'code noir' réglementait l'esclavage: on ne peut pas dire que ses assujettis soient entrés en possession des 'droits de l'humanité'."

⁹² Code Noir, Cf. les Articles XLIV-XLVI.

⁹³ Au sujet du droit de propriété des maîtres sur leurs esclaves Mme Marchand-Thébault, dans "L'esclavage en Guyane Française sous l'Ancien Régime" (Revue française d'histoire d'Outre-Mer, 1960, XLVII, pp.5-75), rapporte, p.25, que dans une assemblée du conseil de la Guyane tenue en 1706 débattant un arrêt interdisant de vendre ou d'échanger des esclaves sans l'autorisation du gouverneur, un certain Lemoyne dit: "en tirant sa montre : mon nègre est mon meuble comme cette montre et j'en peux disposer à mon gré, sans la permission de qui que ce soit."

⁹⁴ Code Noir, Articles XIX-XXI. L'Article X traite du consentement du Maître en matière de mariage. L'Art.XI prescrit au Maître de ne pas user de contrainte pour marier un esclave contre son gré.

clairement que "les esclaves ne peuvent rien avoir qui ne soit à leur Maître" donc ils ne peuvent rien laisser à leurs propres enfants ou à leurs parents, "nous déclarons nulles, ensemble toutes les promesses & obligation qu'ils auroient faites, ceomme étant faites par des gens incapables de disposer & contracter de leur chef." (Article XXVIII)

Par contre ces "gens incapables" peuvent être amenés à "géré & négocié dans la boutique, & pour l'espece particulière du commerce, à laquelle les Maîtres les aura préposés." Dans ce cas les esclaves peuvent se faire un pécule "en tout ou en partie en marchandises, dont les esclaves auront permission de faire trafic à part." (Article XXIX). Le Père Labat recommande bien souvent de permettre aux esclaves de posséder un peu de bien ou de pouvoir acquérir quelques choses, ce qui leur donne le respect d'eux-mêmes et crée de meilleures relations entre maîtres et esclaves. En général c'est toujours le produit de leur travail et le Père Labat commente ainsi cette pratique: "L'écriture ne defend-elle pas de lier la bouche du Boeuf qui foule les Gerbes de blé?" ⁹⁵

⁹⁵Labat, op. cit., vol.II, 3ème partie, chap.XIII,p. 195. Dans la 4ème partie, chap. IX "Des Esclaves Noirs dont on se sert aux Isles...Comment on les traite", p. 407 : "J'ai connu des Nègres qui faisoient tous les ans plus de cent écus de tabac, et autres denrées. Lorsqu'ils sont à portée d'un Bourg, où ils peuvent porter commodément leurs herbages, leurs melons et autres fruits, ils se regardent comme les heureux du siècle, ils s'entretiennent très-bien, eux et leur famille, et s'attachent d'autant plus à leurs Maîtres, qu'ils s'en voyent protegez et aidez dans leurs petites affaires."

Dans ce climat d'oppression une minorité domine par la force avec l'aide de lois draconiennes, une population qui ne fait qu'augmenter par la traite. Aussi arrive-t-il quelquefois que l'esclave fouetté se révolte et lève la main sur celui qui le maltraite. Le Code Noir prévoit les voies de fait des esclaves qui risquent d'encourir la peine de mort⁹⁶, même pour les vols qualifiés, et le Code fait entrer dans cette catégorie les vols de bestiaux: "chevaux, cavalles, mulets, boeufs et vaches", peuvent amener cette punition capitale⁹⁷. A ce propos il faut remarquer la solidarité que la loi établit entre maîtres lorsqu'un de leurs esclaves est condamné à mort sans qu'il y ait responsabilité de la part du possesseur de cet esclave qui:

sera estimé avant l'exécution par deux des principaux habitans de l'Isle qui seront nommez d'office par le Juge, & le prix de l'estimation sera payé au Maître pour à quoi satisfaire il sera imposé par l'Intendant sur chaque tête de Negre payant droit la somme portée par l'estimation, laquelle sera réglée /prélevée/ sur chacun desdits Negres, & levée par le Fermier du Domaine royal...

⁹⁶Article XXXIII : "L'esclave qui aura frappé son Maître, ou la femme de son Maître, sa Maîtresse, ou leurs enfans avec contusion de sang, ou au visage, sera puni de mort." Et l'Article XXXIV prévoit: "Et quant aux excès & voyes de fait qui seront commis par les esclaves contre les personnes libres: voulons qu'ils soient severement punis même de mort s'il y echet."

⁹⁷Par contre, l'Art. XXXVI, concernant "les vols de moutons, chevres, cochons, volailles, cannes de sucre, poix, maignoc ou autres legumes faits par les esclaves", les estime moins importants et indique qu'ils "seront punis selon la qualité du vol, par les Juges qui pourront s'il y échet, les condamner à être battus de verges par l'Exécuteur de la Haute-Justice & marquez à l'épaule d'une fleur de lys."

Ayant ainsi ajouté à la taxe que les maîtres payaient pour chaque esclave, celui qui avait perdu de la part de la Justice son "bien" se trouvait dédommagé par l'Article XL.

Mais qui pourrait couvrir les pertes subies par les maîtres dont les esclaves prenaient la clef des champs? Aux convaincus de la théorie aristotélicienne qui veulent voir chez les Africains une race destinée et prédisposée à l'esclavage, les marrons⁹⁸ apportent la preuve de leur refus à se plier sous le carcan. Ils recherchent dans la fuite le droit naturel à la liberté que proclamera Jean-Jacques Rousseau dans son Contrat Social.

La grande peur des Maîtres reste donc la fuite de leurs esclaves que le Code Noir essaye de punir suivant le nombre de récidives. Le Noir mutilé que rencontre Candide en est une triste mais véridique illustration⁹⁹. L'Article XXXVIII élève la menace d'amputations et de la peine de mort pour enlever l'envie de s'enfuir à ceux qui désirent échapper à la servitude. Et l'Article XXXIX veut empêcher les affranchis "qui auront donné retraite dans leurs maisons aux esclaves fugitifs, /Leurs

⁹⁸ On appelait "marron" un esclave qui s'était enfui. Le terme vient de l'espagnol "cimarron" qui veut dire sauvage, et s'applique surtout au cochon de cette espèce, que décrit le Père Labat : "Cochons marons, c'est-à-dire sauvages, comme on le donne aux Nègres qui se sauvent de la maison de leurs maîtres, pour vivre en liberté dans les bois." (vol. II, 3ème partie, chap. I, pp.22-23). Au vol. I, 1ère partie, chap.V, pp.79-80 le Père Labat s'étend longuement sur la condition des "Negres marons". Il orthographe le terme avec un "r".

⁹⁹ Voltaire, Romans et Contes; Ed. Garnier, 1960, Candide ou l'Optimisme, Chapitre dix-neuvième, p. 182.

anciens frères de misère], seront condamnés par corps envers leurs Maîtres en l'amende de trois cens livres de sucres par chacun jour de rétention."

Mais le marronnage restera jusqu'à l'abolition un fléau endémique pour les colons et son importance croissante sera l'objet de nombreux rapports et études. Déjà en 1685, le Gouverneur de Saint-Domingue écrivait au Ministre de la Marine pour se plaindre que "plus de cent" esclaves se sont sauvés dans la partie espagnole de l'île¹⁰⁰. Saint-Domingue était particulièrement propice aux fuites grâce à ses montagnes boisées. Le Père Labat estimait le nombre d'esclaves "marons ou fugitifs" qui s'étaient repliés à Saint-Domingue "en un endroit appelé la Montagne noire" à six ou sept cents hommes et femmes.¹⁰¹ Mais Saint-Domingue n'avait pas l'exclusivité d'héberger les fuyards. Le Père Labat relate comment les Caraïbes de l'île Saint-Vincent ont accueilli "les Nègres fugitifs" qui en sont devenus les maîtres. Ceci ne serait pas arrivé à ces Caraïbes s'ils s'étaient "acquités des devoirs de bons voisins, s'ils avoient ramenés ces esclaves fugitifs à leurs maîtres, soit François, soit Anglois [contre] des récompenses proportionnées à leurs peines."¹⁰² Déjà en 1667 le R. Père Du Tertre signale

¹⁰⁰ Archives Nationales, Colonies C 9A 1, lettre de De Cussy du 18 octobre 1685.

¹⁰¹ Labat, op. cit., vol.IV, 7ème partie, chap.X, p.119.

¹⁰² Ibid., vol.III, 5ème partie, chap.XIII, p. 149.

les "motifs qui obligent les negres à se rendre marrons, c'est-à-dire à fuir de chez leurs maîtres; et la façon dont ils vivent dans les bois."¹⁰³ Pour le Père Labat c'est "la crainte du châ-timent [qui] les oblige souvent à s'enfuir dans les bois, et à se rendre marons."¹⁰⁴

Mais la peur s'étend aussi à la minorité blanche environnée d'esclaves noirs. Pour la protéger l'Article XV défend à ces derniers le port d'"armes offensives [ou] de gros bâtons, à peine du fouet et de confiscation des armes". L'Article suivant interdit les attroupements "soit le jour ou la nuit, sous pretexte de nôces, ou autrement...à peine de punition corporelle, qui ne pourra être moindre que du fouet & de la fleur de Lys, & en cas de frequentes recidives & autres circonstances aggravantes, pourront être punis de mort."

Au long du Code Noir s'élève la menace du fouet et de la marque¹⁰⁵. Cependant à une époque où une des armes de la Justice royale consiste à appliquer la torture aux condamnés, ce qui fera écrire les pages les plus sincères de Voltaire se penchant sur le sort épouvantable des Calàs et des Sirvèn, ce système barbare est interdit par le Code lorsqu'il s'agit

¹⁰³ R.P. Du Tertre, Histoire Générale des Antilles..., op. cit.,II, pp.534-537.

¹⁰⁴ Labat, op. cit. vol.II, 4ème partie, chap.IX, P.400.

¹⁰⁵ Voir Labat, ibid., vol.IV, 7ème partie, chap.X,p.119, qui décrit minutieusement comment la marque est appliquée sur la peau de l'esclave à l'aide d'une étampe. Cf.dans l'Encyclopédie l'article STAMPE.

d'esclaves à punir. De même il est défendu "de leur faire aucune mutilation de membre, à peine de confiscation des esclaves & d'être procédé contre les Maîtres extraordinairement."¹⁰⁶ Pour essayer d'empêcher les sévices perpétrés sur les esclaves, le Code Noir prévoit "de poursuivre criminellement les Maîtres ou les Commandeurs qui auront tué un esclave sous leur puissance ou sous leur direction, & de punir le Maître selon l'atrocité des circonstances."¹⁰⁷ De même le Code veut donner la possibilité aux esclaves qui ne seront pas nourris et vêtus selon les Articles XXII et XXV de s'en référer à l'autorité judiciaire et

en donner avis à notre Procureur & mettre leurs memoires entre ses mains, sur lesquels & même d'office, si les avis lui en viennent d'ailleurs, les Maîtres seront poursuivis à la Requête & sans frais, ce que nous voulons être observé pour les crieries & traitements barbares & inhumains des Maîtres envers leurs esclaves.¹⁰⁸

Pour limiter la violence des maîtres se faisant justice eux-mêmes, la loi prévoit que ces derniers auront recours aux organismes autorisés pour punir les "esclaves [qui] l'auront mérité, les faire enchaîner & les faire battre de verges ou de cordes."¹⁰⁹

¹⁰⁶ Code Noir, Article XLII.

¹⁰⁷ Ibid., Article XLIII, qui prévoit également l'absolution des meurtriers.

¹⁰⁸ Ibid., Article XXVI. Remarquons que les Procureurs et autres gens de Justice possédaient eux-mêmes des esclaves et leur impartialité envers les esclaves requérants peut être mise en doute.

¹⁰⁹ Article XLII. Le Père Labat rapporte les circonstances qui lui firent punir sans pitié un esclave sorcier: "Je fis attacher le sorcier, et lui fis distribuer environ trois cens coups de fouet qui l'écorcherent depuis les épaules jusqu'aux genoux." (Ibid., vol.I, 2ème partie, chap.III, p.248) Le nombre légal de coups de fouet était vingt-neuf.

Tout en préservant intégralement les droits des colons effectuant des achats d'esclaves, comme d'autres biens "de consommation", Colbert ne peut s'empêcher de rappeler et - pour employer son propre terme - "d'enjoindre" "aux Gardiens Nobles & Bourgeois, Usufruitiers, Amodiateurs¹¹⁰ & autres Jouissans de fonds, auxquels sont attachez des esclaves qui travaillent, de gouverner lesdits esclaves comme bons peres de familles."¹¹¹

En tant que tels, non seulement les maîtres doivent-ils veiller sur l'éducation religieuse, la santé et le bien-être de leurs esclaves, mais aussi, parce que les esclaves sont dans la complète dépendance de leurs maîtres, ces derniers doivent se comporter avec eux comme envers leurs propres enfants et les traiter avec humanité.

Bien des critiques n'ont voulu voir dans les obligations assignées aux maîtres, dans le rappel de leurs responsabilités et les droits, aussi minimes fussent-ils, accordés aux esclaves, l'expression de l'esprit pratique de Colbert cherchant à conduire au mieux une vaste entreprise commerciale¹¹². En traitant les

110 Un amodiateur est un concessionnaire qui exploite un fonds de commerce, une fabrique, une plantation ou une ferme, en remettant une partie des profits au propriétaire, comme le fait encore en France un métayer.

111 Article LIV. (C'est moi qui souligne).

112 Deschamps, op. cit., p.154 "Ce Code...visait exclusivement à la conservation de cette marchandise très chère à la fois et indispensable, de cette espèce de bétail humain qui s'appelait l'esclave. Il ne faudrait pas chercher dans la pensée de Colbert la moindre trace d'humanité...Pour lui, il n'y a en tout cela qu'un intérêt commercial."

Jameson, Russel P., Montesquieu et l'Esclavage (Paris: Hachette,

esclaves avec un peu moins de dureté, en veillant à leurs besoins et à leur santé on ne pouvait qu'en avoir un meilleur "rendement" comme nous le dit notre auteur¹¹³, et espérer également garder ainsi plus longtemps une main-d'oeuvre coûteuse à remplacer. Le Père Labat rejoint la pensée de Colbert et la dépasse en tant que prêtre, car même si les maîtres ne comprennent pas que leur intérêt est de bien traiter leurs esclaves

leur perte retombera sur leux. Si cette raison... ne les touche pas, en voici une autre qui fera peut-être plus d'impression sur leurs esprits, puisqu'elle est fondée sur l'obligation qu'ils ont comme Chrétiens, de fournir à leurs Esclaves, qu'ils doivent regarder comme leurs enfans, tout ce qui est nécessaire à leur subsistance, sans les mettre par leur dureté, dans la nécessité prochaine de périr de misère, ou d'offenser Dieu en dérochant pour vivre...¹¹⁴

1911), p. 100, pense "qu'il faut considérer le progrès de la jurisprudence française comme arrêté par le Code Noir et par le souci de développer les colonies."

¹¹³ Labat, op. cit., vol. II, 3ème partie, chap.XIII, l'auteur décrit le travail dans une sucrerie avec journées de dix-huit heures pratiquement sans interruption. Puis, p. 196: "On voit par ce que j'ai dit ci-dessus, ce que c'est que le travail d'une Sucrerie et combien il est difficile que les Nègres, le plus souvent mal nourris puissent le supporter sans y succomber." Pour éviter cela dans les sucreries dont il s'occupe, le Père Labat fait apporter un repas nourrissant en supplément des rations hebdomadaires et il établit une sorte de roulement parmi les équipes d'esclaves assignés aux sucreries, ce qui lui permet de dire: "le travail ainsi partagé, il étoit plus facile à supporter, et l'étois en droit d'exiger de mes gens un travail prompt, assidu et vigoureux."

¹¹⁴ Ibid., 4ème partie, chap. I, p.291. Plus loin, p.297 parlant d' "Habitant qui veut faire valoir son bien comme il faut...doit sur toutes choses se souvenir qu'il est Pere de ses Esclaves, et qu'il est Chrétien."

Mais quelle valeur représentaient pour les colons les esclaves trop âgés pour travailler, les infirmes et les impotents pratiquement improductifs et invendables¹¹⁵ ? Quelle considération des exploitants cruels, ne visant qu'à leur intérêt personnel et immédiat, pouvaient-ils avoir pour des malheureux ayant atteint le dernier échelon de la misère? Cependant Colbert ne les oublie pas. Il prescrit que l'obligation des maîtres envers ces esclaves pitoyables ne s'éteint pas du fait de leur incapacité. A une époque où les lois sociales étaient en fait inexistantes, le Code prévoit, pour ceux qui auraient été abandonnés, d'entrer à l'Hôpital aux frais de leurs maîtres.¹¹⁶

C'est ici que la pensée humanitaire de Colbert dans le Code Noir se montre le plus explicitement. Dans son ensemble d'Articles le Code conçu par le Ministre de Louis XIV est un reflet de la vie coloniale, cherchant à contenir la violence des oppresseurs et des opprimés, donnant un minimum de droits à ces derniers pour la première fois dans le monde colonial. En exprimant une certaine préoccupation du sort des esclaves, Colbert

¹¹⁵ Chailley-Bert, op. cit., p; 143: "On vendait à vil prix les concessions encre non défrichées... ou bien, si l'on ne pouvait pas vendre, on se donnait l'apparence d'occuper les concessions: on y installait de vieux nègres invalides."

¹¹⁶ Article XXVII qui précise également: "Les esclaves infirmes par vieillesse, maladie, ou autrement, soit que la maladie soit incurable ou non, seront nourris & entretenus par leurs Maîtres..."

leur apportait, malgré tout un faible rayon d'espoir de vie meilleure et même de liberté¹¹⁷. Dans le Nouveau Voyage Aux Isles de l'Amérique, nous retrouvons sous la plume du Père Labat un tableau pris sur le vif, de cette vie à l'ombre du Code Noir.

¹¹⁷ Les Articles qui seront ajoutés presque jusqu'à la veille de la Révolution au Code Noir de Colbert, apporteront un durcissement à la situation que Colbert avait essayé d'humaniser. Dans une étude qui n'entre pas dans le contexte de cette thèse, j'ai essayé de montrer comment la publication de ces articles et règlements va pratiquement annuler le côté social et humanitaire inspiré par Colbert.

CHAPITRE II: CADRE HISTORIQUE

3) Les "Antisles Françaises"

La vie aux Antilles telles que les a connues le Père Labat du 29 janvier 1694 au 9 août 1705 était avant tout pour des pionniers. Tout était à faire pour celui qui venait s'installer dans les îles. Le Père Labat raconte comment on s'y prenait pour obtenir du domaine royal la concession d'un terrain¹¹⁸ qui était accordé suivant le nombre d'enfants et d'esclaves du demandeur. Celui-ci avait trois ans pour défricher et s'y bâtir une maison, des cases pour les esclaves et semer ou planter. C'est ce que l'on appelait une "Habitation".¹¹⁹ De nos jours on dirait une plantation et en France une ferme. Le titre d'"Habitant" revenait au possesseur d'une Habitation. Il y avait bien des abus dans ces concessions de terres qui restaient en friche parce que ceux qui les avaient reçues ne pouvaient s'occuper de trop grandes parcelles. Notre auteur nous dit bien que:

¹¹⁸ Labat, op. cit., vol.II, 3ème partie, chap.X "Des Habitations nouvelles", p. 115.

¹¹⁹ Ibid., chap. IV, le Père Labat nous dit, p. 55: "c'est ainsi qu'on appelle aux Isles les établissemens, soit de sucreries ou d'autres manufactures."

les Gouverneurs Généraux et les Intendants font quelquefois réunir au Domaine du Roi ces terres concédées et négligées; mais ce n'est le plus souvent qu'une cérémonie, ou une peine qui ne tombe que sur quelque pauvre malheureux qui n'a pas assez de crédit pour s'exempter d'être la victime de la Loi.

Obtenir une terre était donc le point de départ. Le travail comme nous l'avons vu, était assuré par les esclaves que les Compagnies devaient amener d'Afrique. Le Père Labat souligne l'importance de cette main-d'oeuvre en nous disant

que les richesses des Habitans consistoient dans leurs Esclaves. Ce sont leurs bras, sans lesquels les terres demeureroient en friche: car il ne faut pas songer de trouver des gens de journée comme en Europe, on ne sçait ce que c'est; il faut avoir des Esclaves, ou des Engagez, si on veut faire valoir son bien. De sorte que l'Habitant qui a un plus grand nombre d'Esclaves est le plus en état de faire une fortune considérable. ¹²⁰

Un exemple parmi bien d'autres était le cas de M. Roy. Il était venu à la Martinique en qualité d'engagé, puis son temps fini, s'était mis à son compte. Ses affaires avaient si bien prospéré que lorsque le Père Labat arriva aux Antilles et fit sa connaissance "on comptait plus de huit cens Nègres travaillans dans ces établissemens". Il possédait alors six sucreries. ¹²¹ La réussite de M. Roy était d'autant plus grande qu'il avait commencé au bas de l'échelle car "la condition des engagez dans les Isles étoit un esclavage fort rude et fort pénible qui ne diffère de

¹²⁰ Labat, op. cit., vol.IV, 7ème partie, chap.I, p. 25.

¹²¹ Ibid., vol.I, 1ère partie, chap.IX, p.121.

celui des Nègres que parce qu'il ne dure que trois ans."¹²²

Le climat tropical des Antilles se prête particulièrement bien à la culture de la canne à sucre. La fabrication du sucre que le Père Labat a étudiée sous toutes ses formes¹²³ était un des éléments les plus importants de la richesse des Iles, au point que les billets de sucre servaient de monnaie. Jusqu'aux fonctionnaires qui étaient payés en sucre¹²⁴, de même les congrégations religieuses dont les pensions variaient quelque peu d'une paroisse à l'autre.¹²⁵ Le couvent des Frères Prêcheurs était dans une mauvaise situation financière lorsque le Père Labat arriva à la Martinique parce qu'ils avaient émis trop de billets, ou plus de traites qu'ils ne pouvaient couvrir. Un des coupables en était surtout le Père Paul et ses aumônes:

Ce bon Religieux étant Supérieur de la Mission de la Martinique, s'étoit mis en tête de retirer du libertinage plusieurs femmes de mauvaise vie qu'on avoit envoyées de France, en leur fournissant de quoi vivre; et pour cet effet, il leur faisoit des billets de sucre à prendre sur l'habitation, sans se mettre en peine si on en pouvoit fabriquer assez pour les acquitter, ni où

.../..

¹²² Labat, op. cit., chap.IV, p. 70.

¹²³ Ibid., vol. II, 3ème partie, chap.XIII, "Du Sucre, et de tout ce qui regarde sa fabrique, et ses différentes espèces". 4ème partie, chap. I, pp.215-300.

¹²⁴ Ibid.; vol. I, 1ère partie, chap.X, p.127 "Les Gouverneurs de la Martinique, Guadeloupe et S. Christophe, ont soixante mille livres de sucre payés à quatre livres dix sols le cent aux Isles, et mille écus de gratification payez en France. Les Lieutenans du Roi ont vingt mille livres de sucre...Les Juges Royaux... Les Procureurs du Roi et les Exécuteurs de la Justice, ont chacun douze mille livres de sucre...etc..

¹²⁵ Ibid. p. 126: "Toutes les Cures anciennes ont douze mille livres de sucre brut, et les nouvelles seulement neuf mille livres."

les Religieux trouveroient à subsister.¹²⁶
 Il connut à la fin que ces femmes l'avoient
 trompé, mais ces billets qui étoient en très
 grand nombre, courroient chez les Marchands
 qui nous tourmentoient pour en être payez.¹²⁷

La richesse des "Isles de l'Amérique" étoit purement
 agricole. Le Père Labat observe rapidement dans sa paroisse du
 Macouba qu'il n'y "avoit [t̄] que cinq habitations où l'on fit du
 sucre" et il ajoute: "Tous mes autres Paroissiens s'occupoient
 à la culture du Roucou¹²⁸, de l'Indigo et du Cacao."¹²⁹ A ces
 cultures purement tropicales il faut ajouter celle du tabac et
 du café. Pour notre Jacobin agronome c'est encore le cacao qui
 donne le meilleur rendement:

Qu'on compare la dépense d'une Sucrierie et celle
 d'une Cacaotiere, qui auroient donné le même
 revenu, et l'on verra par la différence qui se
 trouvera entre l'une et l'autre, qu'une Cacaotiere
 est une riche mine d'or, pendant qu'une Sucrierie
 ne sera qu'une mine de fer. 130

Mais dans sa paroisse il note qu'il y avait:

nombre d'ouvriers différens, et d'autres qui vi-
 voient sur leurs habitations de ce qu'ils en
 recueilloient, et des farines de Manioc qu'ils
 faisoient, et des bestiaux et volailles qu'ils

.../...

¹²⁶ Ibid., chap.V, p. 72. Le Père Labat nous dit que leurs
 nègres étoient "tous en si mauvais état faute de nourriture, de
 vêtements et de remédes, que cela faisoit pitié." Ils étoient
 certes les premiers à souffrir de cette mauvaise gestion.

¹²⁷ Ibid., p. 73.

¹²⁸ Le rocou est une teinture rouge qu'on obtient des
 graines du rocouyer.

¹²⁹ Ibid., vol.I, 1ère partie, chap.XI, p.133.

¹³⁰ Ibid., vol. III, 6ème partie, chap.XVIII, p. 368.

y élevoient, qui n'étoit pas le trafic le moins considérable, puisqu'il vient du fond même de la terre, et qu'il produit de l'argent comptant.¹³¹

C'est donc principalement de la terre que la population des Antilles vivait, terre riche et luxuriante dont le Père Labat admire en connaisseur les produits et les récoltes. Mais cette terre ne fait pas seulement vivre les hommes. Elle abrite dans ses forêts tropicales et ses savanes un nombre incroyable d'insectes de toutes sortes, des scorpions et des serpents. Les reptiles étaient certainement les plus dangereux de tous. Il suffit de parcourir le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique pour sentir la peur qu'ils inspiraient et voir combien de personnes mouraient de leurs morsures. Le Père Labat lui-même perdit la veille de son départ pour l'Europe son cher "petit négre" mordu au talon par un serpent.¹³² Lorsque l'auteur arrive à son premier poste, la paroisse du Macouba, il est appelé pour "confesser un Nègre mordu par un serpent." Il nous dit: "Il faut que j'avoue que l'état où je trouvai ce Nègre me fit compassion, il avoit été mordu trois doigts au-dessus de la cheville du pied, par un serpent long de sept pieds, et gros à peu près comme la jambe d'un homme."¹³³ Au début le Père Labat lui-même doit freiner son désir de voir de près la végétation si nouvelle pour lui car

¹³¹ Labat, op.cit., vol.I, 1ère partie, chap.XI, p.133.

¹³² Voir mon premier chapitre, 2ème partie, p. 73.

¹³³ Labat, ibid., vol.I, 1ère partie, chap.VII, pp.91-94.

"La crainte de trouver des serpents et d'en être mordu, m'empêchoit...d'entrer dans les bois pour voir les plantes qui s'y trouvent."¹³⁴

De l'extérieur, il y avait toujours la crainte d'attaques de la part des Anglais avec qui les Français étaient si souvent en guerre, ou bien il fallait être sur le qui-vive pour prévenir des descentes de corsaires anglais ou d'autres nationalités. Un incident illustre bien comment on vivait et il nous est donné par l'auteur qui raconte la "Descente d'un corsaire Anglois à la Cabesterre de la Martinique"¹³⁵. L'alerte avait été chaude. Les Français réussirent à repousser les assaillants venus surtout faire une razzia d'esclaves. Parlant des Anglais le Père Labat nous dit:

On ne sait pas ce qu'ils perdirent...mais ils laisserent à terre sept morts et un blessé prisonnier, sans avoir gagné autre chose que deux vieux Nègres qu'ils emmenèrent, et en avoir blessé deux autres avec un Habitant, tous trois légèrement.

A la suite de cette attaque le Père Labat organisa "une Garde de douze Nègres armés, avec six desquels je veillois depuis neuf heures du soir jusqu'à une heure après minuit, que j'étais relevé par le Rafineur avec six autres Nègres."¹³⁶ Cette précaution n'était pas de trop et lui permit de défendre leur "Habitation" qui était trop éloignée pour recevoir aucune aide, lorsque ce même corsaire revint attaquer deux semaines plus tard.

¹³⁴ Labat, op.cit.,chap.IV, p. 66.

¹³⁵ Ibid., vol.II, 4ème partie, chap.VI,pp.363-365;

¹³⁶ Ibid., p. 365.

Mais des serpents ou des corsaires il fallait être prêt à parer les attaques. L'"aventure" suivante apporte le branle-bas chez notre Dominicain:

Il m'arriva quelque-tems après cette affaire, une aventure qui mit l'alarme chez nous. Etant venu me coucher après avoir fait mon quart au Corps-de-Garde, je me mis à lire dans mon lit pour m'endormir. Lorsque je commençois à m'assoupir je fus éveillé par nos chiens qui se mirent à aboyer dans la cour d'une manière extraordinaire. Je fis lever un serviteur qui couchoit dans ma chambre, pour voir ce que c'étoit. Dans le moment qu'il ouvrit la porte de la salle, je l'entendis jeter un grand cri, et j'ouïs en même-tems un trépignement dans la salle, comme si plusieurs personnes y fussent entrées avec impétuosité. La première pensée qui me vint, fut que...les Anglois étoient dans la maison. Je sautai du lit, je pris mon fusil qui étoit à côté de moi, et sortis de ma chambre avec la précipitation qu'on se peut imaginer, pour tâcher de repousser les ennemis...Comme je ne vis personne dans la cour je demandai à ce serviteur ce qui l'avoit obligé de crier; mais il étoit si effrayé, qu'il fut long-tems sans pouvoir proférer une seule parole. A la fin, il me dit qu'un serpent qui poursuivait nos chiens étoit entré après eux dans la salle, et étoit passé entre ses jambes...j'envoyai chercher un flambeau de bagaces à la lumière duquel je vis le serpent qui s'étoit louvé à la porte de ma chambre, et nos chiens qui étoient sautez sur la table. Je régalai le serpent d'un coup de fusil, qui mit fin à la peur du serviteur et de nos chiens, et à l'allarme qu'il m'avoit donné. ¹³⁷

A part cela il fallait éviter les bêtes rouges qui donnaient des démangeaisons épouvantables et les chiques qui s'incrustaient dans la peau au point d'y provoquer la gangrène¹³⁸.

¹³⁷ Ibid., vol.II, 4ème partie, chap.VI, p.367.

¹³⁸ Ibid.,vol.I,1ère partie, chap.VI,pp.88-89; Histoire d'un Père Capucin qui fut amputer d'une jambe à cause d'une chique.

Le plus à craindre était cette terrible fièvre jaune que le Père Labat nomme le mal de Siam et qui emportait ou tuait les gens comme des mouches. C'était à la suite des ravages de cette maladie qu'un groupe de religieux comprenait notre Jacobin, avait été envoyé à la Martinique pour remplacer ceux qui avaient été décimés. Tout le long des années passées aux Antilles, l'auteur mentionne soit un ami, soit un fonctionnaire, soit un flibustier et tant d'autres pris par le mal de Siam.

On ne peut pas dire que la vie fût facile dans ces îles, mais le côté le plus plaisant et qui avait dû charmer particulièrement un homme comme ce Frère Prêcheur, c'était l'hospitalité dont les habitants étaient vraiment prodigues. On aimait recevoir. C'était l'occasion de se réunir autour d'une table où les meilleurs choses que l'on pouvait servir apparaissaient, sur une nappe bien blanche. On sortait les vins et les liqueurs importés de France. Après un repas copieux on restait autour de la table pour la conversation et aussi pour jouer aux cartes¹³⁹. Une invitation ne consistait pas seulement en un long repas. A moins d'être voisins, les invités restaient chez leurs hôtes pour y passer la nuit et repartir le lendemain. Il faut noter également l'esprit d'entre-aide et la solidarité qui régnaient chez ces Français venus de si loin pour se faire une nouvelle vie. Dès son arrivée à la Martinique le Père Labat trouve les portes ouvertes devant lui¹⁴⁰ et il ne peut s'empêcher de remarquer:

¹³⁹ Visite chez M. Adrien Michel, Capitaine à la Martinique Ibid., pp.87-90.

¹⁴⁰ Ibid., p. 85.

"je suis obligé de rendre cette justice aux habitans de la Paroisse du Macouba, que je n'ai jamais vu de gens plus disposez à faire du bien à un Curé, ni qui le fissent de meilleure grâce." C'est au milieu de cette atmosphère propice que nous allons voir la personnalité de notre auteur prendre tout son relief en partageant les bons comme les mauvais jours de ses compatriotes.

CHAPITRE III: LA PERSONNALITE DE L'AUTEUR1) Le Savant

Par ses nombreuses activités nous avons déjà entrevu que le Père Labat, sous l'habit blanc des Frères Prêcheurs, n'était pas un simple curé, heureux comme il voudrait l'être à s'occuper de ses paroissiens et à cultiver son jardin¹ bien avant que Voltaire n'eut préconisé le jardinage comme un antidote souverain aux maux de l'humanité. La personnalité de notre auteur déborde le cadre de son état. A le voir vivre à travers ses multiples occupations et ses voyages homériques, on aurait tendance à oublier que ce bon Jacobin était un religieux. Mais gardons-nous de cette propension. Quoiqu'il fasse, la pensée du Père Labat demeure avant tout moulée par son éducation et sa vie religieuses. S'il assiste au spectacle de la mer battant contre les falaises, il mesure l'intervalle des vagues "qui dure autant de tems qu'il en faut pour dire un Ave Maria."² Il ne manque

¹ Le Père Labat tirait un vrai plaisir de son jardin. Cf. Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op. cit., vol. I, 1ère partie, chap. XV, p. 184, 192-193. 2ème partie, chap. II, p. 244. Ses paroissiens lui étaient très fidèles et il fut désolé de laisser sa paroisse du Macouba pour des responsabilités plus temporelles. Cf. chap. XVI, p. 358.

² Ibid., chap. V, p. 281. Plus loin, vol. II, 4ème partie, chap. IX, p. 417, il mesure l'effet d'un contre-poison, si violent "et en même-tems si nuisible, qu'elle feroit tomber la personne en pamoison, si on l'y laissoit le tems qu'il faut pour dire .../...

jamais de lire son bréviaire où qu'il se trouve, à la chasse³, ou en train de surveiller ses ouvriers⁴. Lorsqu'il est chargé de la paroisse du Macouba, il ne s'épargne aucune peine pour accomplir son ministère⁵. Il faut noter qu'il apporte toujours un grand enthousiasme dans tout ce qu'il entreprend. C'est un trait de caractère qu'il conservera jusqu'au couvent de la rue Saint-Honoré où il consacra ses années de retraite à écrire ses Relations de Voyages. Peut-être devait-il son énergie et sa puissance de travail à une forte constitution?

Nous n'avons qu'un portrait du Père Labat. C'est celui qui figure en tête de la seconde édition du Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, celle de 1742. Chinard qui s'est penché sur ce portrait "gravé par le sculpteur Mathey d'après une peinture de Bouis"⁶, nous dit:

la moitié d'un Ave Maria." Au chap. VII, p.375, il mesure l'éclipse du soleil "qui pouvoit être alors à sa troisième partie, jusqu'à sa fin, il se passa le tems de dire un Miserere tout entier."

³ Voir mon premier chap., p.51, note 114.

⁴ Labat, Ibid., vol.IV, 7ème partie, chap.XXI, p.201: J'étois alors dans les bois de la Guadeloupe à faire scier des madriers pour les affuts, et les plates-formes de nos Batteries. Je m'étois assis sur une racine d'arbre en disant mon Bréviaire."

⁵ Ibid., vol.I, chap.XIII, pp.170-171, "il étoit tard quand je sortis de l'Eglise, fort las et fort épuisé."

⁶ Lamarche, Père M.-A., "L'humour d'un savant", article cité, p. 8, indique que ce portrait se trouve "en tête de trois éditions." Il y voit "un ample personnage aux robustes épaules, au masque étalé en rondeur, mais l'oeil vif et perforant sous un front découvert et des sourcils bien arqués. Les traits audacieux, le nez fort et la bouche sensuelle dénoncent avec fracas le type d'homme qu'on voit toujours sans surprise au premier rang."

c'est bien ainsi que nous aimons nous représenter Labat avec sa bonne grosse face de moine réjoui, une verrue sur le bout d'un nez gros et sensuel, des lèvres épaisses sur lesquelles court un sourire fin et bienveillant, des yeux vifs et perçants, et une carure à porter la cuirasse.⁷

Ce portrait exécuté à Paris après le retour définitif du Père Labat dans la capitale le montre à un âge avancé. S'il a gardé ses "yeux vifs et perçants" auxquels rien ne devait échapper, les sourcils noirs en forme d'accent circonflexe marquent, pour moi, l'ironie qu'il savait manier en maître. Mais il n'a pas toujours eu cette face ronde acquise avec le temps et la gourmandise. Nous avons vu comme il a failli manquer le départ pour la Martinique en novembre 1693 parce qu'il était brûlant de fièvre.

Lui-même nous dit:

Depuis que j'étois au monde, et jusqu'à l'âge de trente ans que j'allai aux Isles, j'avois toujours été d'une maigreur effroyable; j'avois une faim canine qui me dévorait, et plus je mangeois, plus je devenois maigre et sec; de manière que les Médecins assuroient que j'étois étique dans toutes les formes, et que j'avois peu de tems à vivre. Malgré leur arrêt j'allai aux Isles, j'eus la maladie de Siam presque en arrivant, et aussi-tôt que je commençai d'user de chocolat, j'engraissai à vûe d'oeil; et quoique je travaillasse beaucoup, je commençai à jouir d'une santé que je n'avois jamais goûté auparavant.⁸

Notre Dominicain devait être grand de taille⁹. Pour son second

⁷ Chinard, op. cit., p. 270.

⁸ Labat, ibid., vol. III, 6ème partie, chap; XVIII, p. 372.

⁹ Dans l'avant-propos de A. t'Serstevens de l'édition réduite des Voyages aux Isles de l'Amérique, op. cit., p. VI, celui-ci affirme que le Père Labat était "petit".

voyage en Italie il lui faut un passeport à partir de Lyon. "Le Secrétaire du Magistrat remplit le passeport...& marqua que j'étois de bonne taille." et le Père Labat d'ajouter: "J'ai toujours gardé cette pièce, pour démentir ceux qui disent que je suis de petite taille."¹⁰ Qu'il fût de grande ou de petite taille, la présence du Père Labat était marquante. Sa personnalité en imposait à tous. Cela tenait d'une part à une intelligence remarquable et à une culture générale supérieure qui devait impressionner son entourage. Ce Frère Blanc avait l'air de tout savoir quel que fût le sujet.

Par les Mathématiques, il avait reçu une base qui lui avait permis de devenir architecte et d'étendre ses connaissances au système de fortifications préconisées par Vauban. Mais il y avait chez lui plus que cela. Une curiosité insatiable qui devait comprendre le mécanisme et le fonctionnement des choses et des êtres, le tenait toujours en éveil. Il avait l'âme d'un savant et la patience d'observer, de noter minutieusement les moindres détails, non seulement pour sa propre satisfaction, mais également pour partager ses connaissances. Je voudrais donner un exemple choisi entre mille:

On trouve par toutes les Isles où il y a des Acacias un petit insecte qui y prend naissance, et qui se nourrit du fruit des Raquettes.¹¹ On l'appelle Cochenille...

L'insecte qu'on trouve dans ce fruit...est à peu près de la taille d'une grosse punaise. Sa tête ne se distingue du reste du corps que par

../..

¹⁰ Labat, Voyages en Espagne et en Italie, op. cit., tome III, chap. I, pp.11-12.

¹¹ On appelait "raquette" le figuier de barbarie.

deux petits yeux qu'on y remarque, et une très-petite gueule. Le dessous du ventre est garni de six pieds, trois de chaque côté, ils ont chacun trois articles, ils ne sont pas plus gros à une extrémité qu'à l'autre, et ne passent pas la grosseur d'un cheveu fort délié. Le dos de l'animal est couvert de deux aîles, qui ne sont pas étendues comme celles des mouches, mais qui sans excéder la longueur du corps, en embrassent et couvrent exactement toute la rondeur. Elles sont d'une finesse, et d'une délicatesse si grande, qu'elles sont presque inutiles à l'animal, qui ne peut s'en servir pour s'élever en l'air, mais seulement pour se soutenir quelques momens en l'air, retarder sa chute et la rendre moins précipitée, quand il est obligé par la violence qu'on lui fait de quitter les fruits où il se nourrissoit, et où il prenoit la couleur qui le fait rechercher et estimer...

J'ai élevé deux fois de ces insectes. La première fois, je les trouvai par hasard dans les pommes de Raquette, je les y laissai jusqu'à ce que je visse que les fruits commençoient à se passer, pour lors je les fis tomber sur une serviette, que j'avois étendue sous les branches de la plante... Ces pauvres petits animaux contraints de quitter leur demeure, tâchoient de se sauver en s'élevant un peu en l'air avec leurs aîles; mais leur foiblesse, et l'ardeur du Soleil, ne leur permettoit pas d'aller bien loin, elles tomboient sur la serviette... Ils étoient pour lors, c'est-à-dire, lorsqu'ils vivoient d'un très-beau rouge, ils devenoient noirs quelques momens après qu'ils étoient morts, et lorsqu'ils étoient secs, ils paroissoient bruns, et comme argentez... Je les écrasois, et les réduisois en poudre, et je m'en servois au lieu de carmin...

Une autre fois... [le Père Labat fait une autre expérience et conclut]: c'est le fruit qui nourrit la Cochenille, qui lui communique en même-tems sa couleur, de manière que la couleur de l'insecte change, et est plus ou moins rouge à proportion que le fruit est plus ou moins coloré: de sorte qu'en ayant laissé exprès sur des fruits qui commençoient à changer de couleur, et à devenir jaunâtres... ces insectes prirent la même couleur, et au lieu que je les avois vû très-rouges, ils devinrent enfin couleur de feuille morte, comme le fruit lui-même en se flétrissant, et en pourrissant.¹²

¹² Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op. cit., Vol. II, 4ème partie, chap. IV, pp. 345-351.

L'application de cette étude doit permettre, d'après le Père Labat, l'utilisation rationnelle de "quantité de terres... inutiles, parce qu'elles sont trop maigres, et trop usées" mais bonnes pour des figuiers de barbarie qui serviraient à "la nourriture des Cochenilles qui seront le fond d'un très-riche commerce" particulièrement indiqué pour "des Habitans qui ont peu de forces."¹³

Autre exemple : alors qu'il était dans un "bois à faire abattre des arbres dont j'avois besoin pour quelque charpente" nous dit-il, voilà qu'on lui signale un énorme serpent. "La curiosité me porta à m'en approcher pour le voir...j'appelai du monde pour tuer le serpent." Ceci accompli, l'auteur étudie de près son sujet:

Le corps avoit près de neuf pieds de long, et plus de cinq pouces de diamètre. C'étoit assurément le plus gros que j'eusse encore vû. Sa tête avoit au moins six pouces de large...nous nous appercûmes que c'étoit une femelle qui étoit pleine... C'étoit une trop bonne prise pour la négliger. Je fis fendre le ventre d'un coup de couteau, et j'eus le plaisir de voir comment ses petits serpens y étoient renfermez. Je vis donc que les oeufs étoient attachez les uns au bout des autres par une espèce de boyau ou de membrane. Ils étoient de la grosseur des oeufs d'oye, mais plus pointus. Leur coque, comme celles des oeufs de tortue, étoit comme du parchemin mouillé. Les petits étoient dans ces oeufs au nombre de treize, quatorze ou quinze, longs d'environ six pouces, et de la grosseur d'un petit tuyau de plume à écrire. Ils étoient de toutes sortes de couleurs. J'en vis dans le même oeuf qui étoient jaunes, d'autres gris, noirs tachetés. Cela me fit revenir de l'erreur où j'avois été jusqu'alors... que les couleurs faisoient différentes espèces de serpens...¹⁴

¹³ Labat, op. cit., p. 350.

¹⁴ Ibid., chap.VIII, "Danger où l'Auteur se trouve d'être mordu par un Serpent. Diverses remarques sur ce sujet." pp.378-379.

Le Père Labat avait déjà examiné, pratiquement dès le début de son séjour à la Martinique, les deux dents venimeuses des serpents "qu'on appelle crocs à cause de leur figure courbe". Le voici notant ce qu'il observe :

J'en fis arracher un, et je remarquai qu'il étoit creux depuis sa naissance jusqu'aux deux tiers de sa longueur, où il y avoit un petit trou; ces dents sont mobiles, et sont accompagnées à l'endroit où elles sont attachées aux gencives, d'une petite pellicule en maniere de vessie remplie de venin. Quand le serpent veut mordre, il penche un peu la tête et mord de côté; de maniere que le mouvement violent qu'il fait en mordant comprime les vessies, et fait couler le venin par la concavité des dents, et le répand dans la playe qu'elles ont faite par le petit trou qui est à l'extrémité de la concavité...¹⁵

Heureusement pour nous, le Père Labat ne s'intéresse pas uniquement aux serpents. Avec la même science il étudie la gento oiseaux des îles d'Aves. Les "flamands" (sic) le fascinent, mais ne sont pas faciles à capturer¹⁶. Le grand-gosier grotesque avec son énorme bec "de deux à trois poüces de large, sur un pied et demi ou environ de longueur" retient toute son attention. Quoiqu'il soit assez ressemblant à "nos Oyes d'Europe pour la taille, la grosseur, les pattes, la démarche, et la pesanteur", c'est le gros sac qu'il remplit de poissons qui le distingue particulièrement :

¹⁵ Labat, *ibid.*, vol. I, 1ère partie, chap. VII, p. 92.

¹⁶ *Ibid.*, vol. IV, 8ème partie, chap. XIII, p. 346. Malgré cela le Père Labat et ses compagnons prirent quelques jeunes flamants. L'auteur nous dit : "Il m'en restoit deux quand j'arrivai à la Guadeloupe, dont je fis présent à un de mes amis qui s'en alloit en France."

Ce sac est composé d'une membrane épaisse, grasse, et assez charnue, souple, et qui s'étend comme un cuir. Il n'est point couvert de plumes, mais d'un petit poil extrêmement court, fin, doux comme du satin, d'un beau gris perle, avec des pointes, des lignes, et des ondes de différentes teintes, qui font un très-bel effet. Lorsque ce sac est vuide, il est surprenant de voir la quantité et la grandeur des poissons qu'il y fait entrer; car la première chose qu'il fait en pêchant, est de remplir son sac, après quoi il avale ce qu'il juge à propos.¹⁷

Pour le Père Labat, décrire cette caractéristique n'est pas suffisant. Il trouve qu'il "a les yeux beaucoup trop petits par rapport à sa tête, l'air triste et mélancolique, aussi lent, pesant, et paresseux à se remuer, que le Flamand est vif et alerte." Malgré ce défaut et le manque de vivacité, notre savant a remarqué "comme ils sont grands mangeurs, il faut malgré eux qu'ils travaillent", c'est-à-dire que ces oiseaux aillent à la pêche, et là encore il note leur manière de faire. Autre particularité des grands gosiers qui surprend notre auteur:

Qui croiroit que ces grosses bêtes avec leurs larges pates d'Oye s'avisassent d'aller prendre leur repos, perchées sur des branches d'arbres, comme les oiseaux les plus légers et les plus propres? Cela est pourtant ainsi; elles passent tout le jour, hors le tems de leur pêche, à terre dans un profond repos, ensevelies selon les apparences, dans le sommeil, la tête appuyée sur leur long et large bec qui porte à terre, et ne changent de situation que quand la nuit s'approche, ou que la faim les avertit qu'il faut aller remplir leur magasin. Après que cela est fait, elles se plantent sur une bonne branche d'arbre, et y passent tranquillement la nuit.¹⁷

¹⁷ Labat, op. cit., p. 348

Ayant lu dans le Dictionnaire Caraïbe du Père Raimond que ce dernier avait vu un grand gosier "si privé¹⁸ et si instruit" qu'il allait pêcher pour ses maîtres caraïbes, peint en rouge avec du rocou selon leur propre maquillage, le Père Labat envisage de faire cette expérience, c'est-à-dire, de dresser un de ces oiseaux et il examine les problèmes que cela entraînerait, le plus important étant naturellement sa subsistance:

comment nourrir des gens de si grand appetit; car à peine un pêcheur auroit-il suffi, pour entretenir la table d'un seul; car de compter que les instructions que j'aurois dû lui donner, l'auroient rendu aussi obéissant et aussi traitable que celui des Caraïbes, c'est [ce] que je ne devois pas esperer; outre que j'avois bien d'autres gens à instruire que les grands Gosiers, je ne demeuroid pas dans un endroit assez comode pour la pêche.

Aussi se contente-t-il pendant son séjour dans cet "Islet" de prendre deux petits, de les attacher à un piquet, et de les nourrir. Sa récompense était qu'ils se laissaient caresser, même leur mère "qui demeuroid tout le jour avec eux, et qui passoit la nuit sur une branche au-dessus de leur tête." A s'occuper ainsi de ces petits grands gosiers, notre Dominicain devait un peu s'y attacher, au point nous dit-il

que je me serois déterminé à les emporter, si leur malpropreté ne m'en avoit empêché; ils sont plus sales que les Oyes et les Canards: et on peut dire que toute leur vie est partagée en trois tems, chercher leur nourriture, dormir, et faire à tous momens des tas d'ordures larges comme la main.¹⁹

18 "Privé" veut dire "apprivoisé".

19 Labat, op. cit., vol. IV, 8ème partie, chap. XIII, p. 349.

Immobilisé sur cette île déserte qu'est île d'Aves surnommée l'île aux Oiseaux, le Père Labat y fait une étude complète de tous ses habitants ovipares. Il y a chez lui presque une manie de l'étude. C'est une longue habitude développée non seulement pour satisfaire sa curiosité insatiable, mais également pour faire connaître à ses compatriotes ce qui existe loin de leur clocher, sur ces terres lointaines baignées d'un climat différent du leur.

Le Père Labat ne se contente pas de l'étude de la flore et de la faune des Antilles. Comme il l'a annoncé dans le sous-titre de son ouvrage, il va se pencher sur la vie "des Habitans anciens et modernes."

Les habitants "anciens" sont les Caraïbes. L'auteur nous dit:

Il y avoit dix mois que j'étois à la Martinique sans avoir pû contenter l'envie que j'avois de /Les/voir...Enfin le Lundi 15 Novembre /1694/ Monsieur Michel me manda qu'il y en avoit chez lui. J'y allai aussi-tôt, et j'eus toute la commodité de me contenter sur ce sujet.²⁰

En anthropologue méthodique²¹, notre Jacobin va étudier tous les aspects de ces indigènes des Antilles et des côtes voisines d'Amérique. Ces "Indiens" comme les nomma Christophe Colomb, indomptables, étaient en voie de disparaître et se trouvaient

²⁰ Ibid., vol. I, 2ème partie, chap. V, "Des Sauvages appelez Caraïbes", p. 255.

²¹ L'anthropologie au XVIIIe siècle en est encore aux premiers tâtonnements. L'Histoire naturelle de l'Homme de Buffon ouvre l'ère de cette nouvelle science. Cf. l'ouvrage de Michèle Duchet, Anthropologie et Histoire au Siècle des Lumières (Paris: François Maspéro, 1971. 562 p.)

relégués, à l'époque du séjour du Père Labat aux "Isles de l'Amérique", dans celles de Saint-Vincent et la Dominique située entre la Guadeloupe et la Martinique. C'est surtout à la Dominique, lors d'un séjour de dix-sept jours en janvier 1700, que le Père Labat approfondira ses connaissances du peuple caraïbe. Cette étude en deux temps s'occupe d'abord de l'aspect physiologique, puis leur comportement psychologique.

C'est donc ainsi que ce Dominicain vit le groupe de Caraïbes qui avaient débarqué devant l'Habitation de M. Michel:

Ils étoient quarante-sept personnes dans les deux bâtiments qui les avoient apportez, hommes, femmes et enfans. La taille des hommes est pour l'ordinaire au-dessus de la médiocre. Ils sont tous bien faits et bien proportionnez, les traits du visage assez agréables: il n'y a que le front qui paroît un peu extraordinaire, parce qu'il est fort plat et comme enfoncé. Ils ne naissent point comme cela, mais ils forcent la tête de l'enfant à prendre cette figure en mettant sur le front de l'enfant nouveau né une petite planche liée fortement derriere la tête, qu'ils y laissent jusqu'à ce que le front ait pris sa consistance, et qu'il demeure applati de maniere que sans hausser la tête ils voyent presque perpendiculairement au dessus d'eux. Ils ont tous les yeux noirs et assez petits, mais la figure ou la disposition de leur front les fait paroître d'une grosseur fort raisonnable.

Tous ceux qui étoient dans ces deux bâtimens jeunes et vieux,avoient les dents fort belles, blanches et bien rangées. Ils ont tous les cheveux noirs, plats, longs et luisans. A l'égard de la couleur elle est naturelle; mais pour le lustre, c'est l'effet de l'huile de carapat ou autre huile dont ils ne manquent jamais de les froter tous les matins. Pour le tein il est difficile d'en juger: car ils se peignent tous les jours avec du roucou détremé dans de l'huile de carapat ou palma-christi qui les fait ressembler à des écrevisses cuites.²²

²² Labat, *ibid.*, vol. I, 2ème partie, chap. V, p. 255.

Comme on le voit les Caraïbes avaient un aspect frappant avec leur front fuyant, leurs longs cheveux noirs et leur peau passée au rouge. Si l'on peut s'étonner de cette coutume, le Père Labat nous en apprend la raison logique: cette peinture

oultre l'agrement qu'elle leur donne, du moins selon leur goût...conserve leur peau contre. l'ardeur du soleil qui la feroit crevasser, et les deffend des piquûres des moustiques et des maringoins qui les desoleroient sans cette précaution; parce que ces insectes ont une extrême antipathie pour l'odeur de cette couleur.²³

Cela explique pourquoi les femmes caraïbes en sont aussi couvertes, puisque tous vivent nus: les hommes portent

une petite corde autour des reins qui leur servoit à porter un couteau flamand tout nud, qu'ils passent entre cette corde et leur cuisse, et à soutenir une bande de toile de cinq à six pouces de large qui couvre leur nudité. Les enfants mâles de dix à douze ans n'avoient sur le corps que cette petite corde sans bande de toile.²³

Les filles ne portent qu'une ceinture de "rassade"²⁴ qu'elles changent, vers l'âge de douze ans, pour la "camisa" qui est le seul vêtement des femmes si on peut appeler ainsi le "morceau de toile de coton ouvragé et brodé de rassade d'environ trois pouces de hauteur..."²⁵ Vers cet âge on leur tisse autour de la partie inférieure du mollet des espèces de brodequins de toile "si serrez qu'ils ne peuvent ni monter ni descendre". Avec le

²³ Labat, *ibid.*, p. 256.

²⁴ La rassade est formée de petits grains de verre ou d'émail de diverses couleurs, qui servait à la traite avec les indigènes tant en Afrique qu'en Amérique.

²⁵ Labat, *ibid.*, p. 257.

temps,

le molet devient beaucoup plus gros et plus dur qu'il n'auroit été naturellement...Cela fait une assez plaisante figure aux jambes d'une femme. Il faut qu'elles conservent cette chaussure toute leur vie, et qu'elles l'emportent avec elles en terre.²⁵

Les Caraïbes sont polygames. Etudiant leurs moeurs, le Père Labat constate:

Leur coûtume n'est pas qu'un frère épouse sa soeur, ni une mère son enfant; mais pour tous les autres degrez [de parenté], et pour la pluralité des femmes, ils ont une liberté si generale et si étendue, que très-souvent le même homme prendra pour femmes trois ou quatre soeurs qui seront ses cousines germaines ou ses nièces. Ils prétendent qu'ayant été élevées ensemble elles s'aimeront davantage, vivront avec plus d'intelligence, se secoureront plus volontiers les unes les autres, et ce qui est plus avantageux pour lui, elles le serviront mieux. Aussi regardent-ils leurs femmes comme leurs servantes, et quelque amitié qu'ils aient pour elles, elle ne va jamais jusqu'à les dispenser du service qu'elles sont obligées de leur rendre, ni du respect qui le doit accompagner. Il est inoui qu'une femme mange avec son mari, ni même en sa présence.²⁶

C'est en voulant approfondir le comportement des hommes envers leurs épouses, que notre auteur découvre que non seulement celles-ci ont une vie d'esclave: "je ne les ai jamais vues oisives un seul moment. Elles travailloient sans cesse...ce sont elles qui font tout ce qu'il y a à faire dedans et dehors le

²⁵ Labat, Ibid., p. 257.

²⁶ Ibid., p. 258. Egalement vol.III, 6ème partie, chap. X, p. 262.

Carbet "²⁷; mais encore elles possèdent une langue différente qu'elles utilisent entre elles. A ce sujet le Père Labat remarque que

les hommes l'entendent, mais ils se croiroient deshonorés s'ils l'avoient parlé, et s'ils avoient répondu à leurs femmes en cas qu'elles eussent la témérité de leur parler en ce langage. Elles savent la langue de leurs maris, et doivent s'en servir quand elles leur parlent.²⁷

Le Père Labat en déduit que les hommes caraïbes "n'étoient point les naturels du païs". Ces derniers

étoient des gens simples, doux, serviabes, affectionnez aux étrangers...Au lieu que nos Caraïbes ont toujours été des gens belliqueux, à leur manière, des gens fiers et indomptables, qui préfèrent la mort à la servitude, que les Européens depuis ceux qui les ont découverts, jusqu'à ceux qui y sont à présent, n'ont pû humaniser assez pour pouvoir demeurer ensemble dans un même endroit.²⁸

Ces Caraïbes "belliqueux", poussés par des circonstances économiques ou par des luttes, ont quitté ou fui le continent pour les îles des Antilles. Notre auteur pense

qu'étant passez dans les petites Isles, il ne leur fut pas difficile, à eux qui étoient des guerriers, de se défaire des anciens Habitans, qui n'étoient point accoûtumés à la guerre, et qui les reçurent sans se défier d'eux. Il y a apparence qu'ils tuèrent tous les mâles, et qu'ils réservèrent les femmes, pour le besoin de la conservation de leur espèce. Quoiqu'ils ne soient pas dans ce besoin aujourd'hui, ils
..../..

²⁷ Labat, Ibid., vol. III, chap. VIII, p. 241.

²⁸ Ibid., vol. III, 6ème partie, chap. VIII, p. 242.

ne laissent pas encore de conserver toutes les femmes qu'ils prennent à la guerre, et après qu'ils les ont conduites chez eux, ils les regardent comme des naturelles du païs, et les épousent.

Le Père Labat ajoute un autre argument en faveur de sa thèse: "Le nom qu'ils se donnent entr'eux, et qu'ils donnent aux Européens doit encore fortifier ma pensée. Ils se nomment en général, et les Européens qu'ils veulent honorer, Banaré, qui veut dire homme de mer, ou homme qui est venu par mer." Et il conclut:

C'est une difficulté fort aisée à résoudre comment ils ont pû venir de la Floride, ou du fond du Golphe du Mexique jusqu'aux Isles du Vent... On ne doit donc pas s'étonner, si en s'emparant de ces nouvelles Terres, et en détruisant tous les Habitans mâles, ils ont conservé leur langue naturelle et leurs coutumes, qu'ils ont transmises à leur postérité qui les conservent encore aujourd'hui; et si les femmes qu'ils ont trouvées ont conservé aussi leur langue, et leurs manieres simples et douces, qui sont comme le caractere des Indiens d'entre les Tropiques.²⁹

L'étude du Père Labat sur les Caraïbes couvre tous les aspects de leur existence, depuis leur réveil³⁰, et leur propreté, leur

²⁹ Labat, Ibid., p. 243. L'hypothèse du Père Labat s'est avérée juste. Les femmes des Caraïbes parlaient entre elles la langue de la tribu des Arawaks dont elles étaient issues. Cette tribu originaire de l'Amazonie (et non de la Floride ou du golfe du Mexique comme le supposait notre auteur) venait de l'Amazonie tout comme les Caraïbes. Ces deux peuples suivirent la même route mais en deux migrations effectuées à des époques différentes. Cf. Claude Levi-Strauss, Tristes Tropiques (Anthropological Studies, Atheneum, New York, 1966), p. 239.

³⁰ Ibid., p. 235 : "Ils se levent tous de grand matin, c'est-à-dire un peu avant le lever du Soleil, et sortent aussitôt du Carbet pour leurs nécessitez: ils ne les font jamais auprès de leurs maisons, mais dans quelque lieu un peu éloigné, où ils font un trou qu'ils recouvrent ensuite avec de la terre. Ils vont aussi-
.../..

nourriture et façon de manger³¹ et leur comportement jusque devant la mort. Il y a chez l'auteur un souci évident d'expliquer les moeurs plutôt que de les juger et de les condamner. A part le rocou rouge dont les hommes caraïbes sont couverts, "leurs femmes ont soin de leur faire des moustaches et plusieurs rayes noires sur le visage et sur le corps"³². Le Père Labat qui les voit pour la première fois fait cette réflexion:

Rien à mon sens n'est plus désagréable,
et rien au leur n'est plus galant et
mieux entendu. Telle est la diversité
des goûts.

Si ces hommes ont le défaut d'être "fort vindicatifs, et yvrognes à l'excès", par contre ils sont très courageux, remarquables

tôt se baigner à la mer, quand il n'y a point de rivière à leur commodité, car lorsqu'il s'en trouve, ils ne vont point à la mer. Lorsqu'ils sont de retour, ils s'assoient au milieu du Carbet sur une petite selle de bois.... Ils attendent là que l'air et le vent les séchent...Lorsqu'en se peignant ou se grattant ils trouvent des poux, ils les croquent sous leurs dents pour leur rendre la pareille, et se venger de leurs morsures."

³¹ Ibid., vol. I, 2ème partie, Chap.VI, p. 291 : "ils ne se servent jamais de sel; ce n'est pas qu'ils en manquent; il y a des salines naturelles dans toutes les Isles..., mais il n'est pas de leur goût non plus que la viande ou le poisson bouilli. J'ai sçû d'eux-mêmes qu'excepté les crabes qui font la meilleure partie de leur nourriture, ils ne mangent rien qui soit cuit dans l'eau, tout est rôti ou boucané." Vol.III, 6ème partie, chap.VIII, p. 236: "Ils mangent tous dès qu'ils sont rocouez, sans se rien dire les uns aux autres, sans faire aucun acte de civilité ou de Religion...Après qu'ils ont mangé, les femmes apportent à boire; puis les uns se remettent dans leur hamac, les autres se mettent autour du feu accroupis sur leurs talons, comme des singes, les joues appuyées sur les paulmes de leurs mains, et demeurent les heures entieres en cette posture et en silence, comme s'ils étoient dans une profonde méditation."

³² Ibid., vol. I, 2ème partie, chap. V, p. 256.

tireurs à l'arc³³, et "il faut avouer que ce sont d'excellens hommes de mer qui bravent le peril par une grandeur de courage des plus extraordinaires."³⁴ Notre Dominicain, en navigateur consommé, assiste au départ des deux pirogues qui avaient amené le groupe des premiers Caraïbes qu'il avait eu l'occasion de rencontrer et il nous fait part de son admiration:

ils surmonterent en moins de rien les grosses lames, qui roulant avec impetuosité, sembloient les devoir rejeter bien avant sur la côte; je croi que cela leur seroit arrivé sans l'habileté de celui qui gouvernoit. Il étoit tout droit à l'arriere, et il paroît avec une adresse merveilleuse le choc de ces montagnes d'eau...Ils franchirent les grosses lames, où tous autres que des Caraïbes auroient été envelopez, et qu'ils arriverent où la mer ne roule plus avec tant d'impetuosité...Je les avois regardé avec admiration, mêlée de crainte, pendant qu'ils avoient été dans le danger; je puis dire que je ressentis de la joye lorsque je les vis en sûreté.³⁵

Pourtant rien n'est plus éloigné de la conception spirituelle du Père Labat que celle des Caraïbes, si tant est qu'il puisse en attribuer une à ces hommes qui vivent l'heure présente sans se soucier de la suivante. Presque comme les grands-gosiers ou pélicans de l'Amérique, c'est lorsqu'ils sentent la faim qu'ils se décident à aller à la pêche³⁶. Aucune discipline ne

³³ Labat, Ibid., pp.258-260, description des arcs et des flèches. Vol III, 6ème partie, pp.244-246, comment les Caraïbes s'en servent.

³⁴ Ibid., vol.I, chap.V, 2ème partie, p. 280.

³⁵ Ibid., p. 281.

³⁶ Ibid., vol.III, 6ème partie, chap.VIII, P.240: "Lorsqu'ils commencent à sentir les approches de la faim, les uns vont à la chasse, et les autres à la pêche, chacun selon son génie."

les limite dans leur vie quotidienne et il en est de même moralement. Le bien le plus précieux est certes leur liberté et aucun missionnaire n'a pu christianiser ce peuple foncièrement athée³⁷, si ce n'est dans certains cas sujets à caution. Peut-être, dit le Père Labat, "Il faudroit pour en faire des Chrétiens persévérans les dépaïser pour toujours. Ils vivroient alors en Chrétiens, et même en bons Chrétiens."³⁷

Surprise par un coup de vent, lors d'une excursion le long des côtes martiniquaises, pour reconnaître l'emplacement d'une église, en compagnie de M. de Mareuil et de M. Joyeux qui avait fait don d'un terrain, l'embarcation du Père Labat se réfugie à l'abri d'un cap, la pointe à la Rose. Là se trouve la demeure, c'est-à-dire le carbet, d'un Caraïbe nommé la Rose lequel devenu "Chrétien, aussi-bien que sa femme, et dix ou douze enfans qu'il a eus d'elle, et de quelques autres qu'il avoit avant d'être baptisé", se trouve être ainsi mis au régime de la monogamie. Avec notre Jacobin, chaque visite apporte sa petite note expérimentale, mais il ne s'attendait pas à celle qu'il allait trouver chez ce Caraïbe converti.

Nous trouvâmes une grosse compagnie dans ce Carbet...près de trente Caraïbes...Il y avoit un assez bon feu vers le tiers de la longueur du Carbet, autour duquel huit ou neuf Caraïbes accroupis, comme quand on fait ses necessitez, fumoient en attendant que quelques poissons... fussent cuits. Ces Messieurs nous avoient fait leurs civilitez ordinaires sans changer de posture, en nous disant : Bon jour compere, toi tenir taffia...

.../..

³⁷ Labat, Ibid., chap. X, p. 261.

Cependant l'heure du dîner s'approchoit, et l'air de la mer nous avoit donné de l'appetit. Je dis donc aux Nègres de Monsieur Joyeux d'apporter une nappe et voyant au coin du Carbet une belle natte étendue...J'y fis jeter la nappe avec quelques serviettes; on apporta du pain, du sel, et un plat de viande froide. Monsieur de Mareuil et Monsieur Joyeux me presserent de prendre place, c'est-à-dire de m'asseoir sur la natte. Après les complimens ordinaires je m'assis, ces Messieurs en firent autant; et nous commencions déjà à manger quand nous primes garde que ces Caraïbes nous regardoient de travers, et parloient à la Rose avec quelque sorte d'altération. Nous lui en demandâmes la raison, il nous dit qu'il y avait un Caraïbe mort sous la natte où nous étions assis, et que cela fâchoit beaucoup ses parens. Nous nous levâmes sur le champ, et fimes ôter tout notre appareil. Le compere la Rose fit apporter une autre natte qu'on étendit dans un autre endroit, nous nous y mîmes, et continuâmes notre repas à notre aise, et fimes boire Monsieur de la Rose et toute la compagnie, afin de reparer le scandale que nous leur avions donné en nous asseyant sur leur mort.³⁸

Chez notre naturaliste, pas de commentaire à cette situation imprévue, pas de surprise manifestée pour avoir trouvé ainsi une fosse mortuaire chez un Chrétien; jusqu'à l'appétit du Père Labat et de ses compagnons de voyage qui n'en est affecté ou diminué. Mais il apprend que tous ces Caraïbes étaient rassemblés pour "celebrer les obseques d'un Caraïbe qui étoit sous la natte où nous nous étions assis d'abord, et qu'on n'attendoit plus que quelques-uns de ses parens de l'Isle de S. Vincent pour pour l'enterrer tout-à-fait."³⁸ Car tous devaient vérifier que le mort n'avait pas été la victime d'une de leurs fréquentes rixes pour empêcher toute vengeance, les Caraïbes étant parti-

³⁸ Labat, Ibid., vol. I, 2ème partie, chap.VI, p.289.

culièrement vindicatifs:

s'il s'en trouvoit un seul qui ne l'eût pas vû, tous les autres ensemble ne seroient pas suffisans pour le lui persuader; au contraire il croiroit qu'ils auroient tous contribué à sa mort, et il se croiroit obligé par honneur d'en tuer quelqu'un pour le venger.

Cette habitude de s'entre-tuer n'est pas du goût du Père Labat et attire une réflexion: "Cette coùtume et ce point d'honneur nous parurent fort incommodes et fort impertinens."³⁹ Mais pour le Dominicain et son étude de moeurs, il était important de voir l'intérieur de cette fosse et son contenu. Son désir fut satisfait en offrant à boire "à la santé du défunt". Ce qui frappe le plus le Père Labat c'est qu'il y avait cinq mois que cet homme était mort et qu'il était dans un état de parfaite conservation:

Je demandai si on le pouvoit toucher, et on m'en laissa la liberté toute entiere. Je lui touchai les mains, le visage et le dos, tout cela étoit très-sec, et ne rendoit aucune mauvaise odeur, quoiqu'on m'assurât qu'on n'avoit pris aucune précaution que de le rocouer aussi-tôt qu'il fut expiré, après quoi on l'avoit mis dans la fosse comme nous le voyions."⁴⁰

³⁹ Labat, Ibid., p. 290.

⁴⁰ Ibid., p. 290. Le cadavre était dans une position accroupie. La fosse était remplie de sable "jusques aux genoux, autant selon les apparences, qu'il en falloit pour le soutenir dans la posture où il étoit, car il ne touchoit point aux bords de la fosse." Dans le volume III, 4ème partie, chap.X, pp.258-259, le Père Labat rapporte que si c'est le maître d'un carbet qui meurt, on l'enterre au centre de son habitation que l'on abandonne complètement, alors que pour tout autre un coin du carbet suffit. L'auteur ajoute "J'ai recherché avec soin la raison d'une cérémonie si extraordinaire, sans avoir pû découvrir autre chose, sinon que c'étoit une coùtume immémoriale chez eux."

Il faut dire que ce Caraïbe était enterré avec tout son arsenal⁴¹ selon une pratique préhistorique, si appréciée des anthropologues modernes pour comprendre, d'après les objets trouvés dans les tombes anciennes, la vie et le comportement des peuples disparus.

De ses contacts avec les Caraïbes, le Père Labat emporta des souvenirs concrets, dont son fameux hamac, qu'il obtint grâce à un troc inégal, le Caraïbe n'ayant qu'une notion très limitée de la valeur des choses et ne sachant compter que jusqu'à dix avec en plus tellement d'imprévoyance qu'il vendra le matin le lit dont il aura besoin le soir⁴². Mais ce que le Père Labat regrette le plus c'est l'impossibilité d'établir avec les Caraïbes des rapports suivis car, nous dit-il,

Ces sortes de gens sont indolens et fantasques à l'excès. Il faut des ménagemens infinis avec eux; ils ne peuvent souffrir d'être commandez, et quelque faute qu'ils fassent, il faut bien se garder de les reprendre, ou seulement de les regarder de travers, leur orgueil sur ce point n'est pas concevable... Ils ne font que ce qu'ils veulent, quand ils veulent, et comme ils veulent... Le plus court est de ne s'en point servir, ou de ne compter jamais sur eux...⁴³

⁴¹Labat, op. cit., p. 290. "son arc, ses flèches, son bouton /une massue de bois au manche sculpté/ et son couteau étoient à côté de lui." Au chapitre V, p. 278, au sujet de pierres vertes possédant des vertus curatives exceptionnelles, le Père Labat nous dit: "On pourroit en avoir plus aisément quand les Sauvages meurent, mais ils ont la mauvaise coutume d'enterrer avec le corps tout ce qui leur a servi pendant leur vie."

⁴²Ibid., vol.I, chap.V, pp.274-275.

⁴³Ibid., p. 283.

Plus loin, l'auteur ajoutera: "Je le répète encore une fois, ce sont de mauvais domestiques, à moins qu'on ne les prenne pour s'exercer dans la vertu de patience."⁴⁴

Par contre, avec les esclaves noirs, dont il étudiera également les moeurs, notre Dominicain aura des relations constantes. Non seulement leur enseignera-t-il le catéchisme et les initiera-t-il à la morale et aux mystères de la foi chrétienne, mais c'est avec eux qu'il construira ses sucreries, le solide couvent de la Martinique, les fortifications de la Guadeloupe; vivant nuit et jour avec lui, ils participeront à toutes ses expériences.

De la relation des contacts quotidiens que le Père Labat avait avec les noirs, il ressort un intérêt passionné pour ces êtres, vivant dans les circonstances particulières que représente l'esclavage. Et le reproche que G. Chinard adresse à l'auteur n'est pas toujours justifié comme nous le verrons par la suite⁴⁵. Il ne peut s'empêcher de les admirer physiquement: "J'en ai vu des deux sexes faits à peindre, et beaux par merveille. Ils ont la peau extrêmement fine, le velours n'est pas plus doux."⁴⁶

⁴⁴ Labat, *Ibid.*, p. 284.

⁴⁵ Chinard, dans l'Amérique et le Rêve Exotique, op.cit., p. 266, lui reproche de "ne regarder ses nègres que comme de gracieux animaux, tout au plus; pour eux il n'a ni sympathie, ni admiration. Sa bienveillance est une bienveillance de propriétaire; il les traite comme des bêtes assez difficiles à conduire qui coûtent fort cher et qu'on est forcé de ménager si l'on veut en tirer du profit."

⁴⁶ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op. cit., Vol. II, 4ème partie, chap. IX, p.441.

Après avoir décrit, avec sa minutie habituelle, les tenues d'apparat des femmes⁴⁷, le Père Labat ajoute: "Comme les Nègresses sont pour l'ordinaire fort bien faites, pour peu qu'elles soient bien habillées elles ont fort bon air, sur tout quand on est fait à leur couleur." Quant aux hommes "ils sont ordinairement bien faits" et "ils ont bonne mine" dans leurs vêtements du dimanche.

La question de la couleur des noirs préoccupait de nombreux savants. Le Père Labat s'étend longuement sur ce sujet dans sa Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale⁴⁸ en critiquant surtout la dissertation "d'un Religieux sçavant, quoique d'un Ordre qui ne fait pas une profession expresse de science." Mais si la science du Père A...était avant tout théologique et si son explication que met en pièces le Père Labat, est tirée de la Genèse, il n'en ridiculise pas moins les "Anatomistes de l'Academie des Sciences".⁴⁹ Je pense que de la même manière il aurait attaqué les "Philosophes" qui sous la plume de Formey faisaient preuve d'une semblable préoccupation et n'en étaient pas encore plus avancés dans leurs raisonnements physiologiques sur la couleur des noirs.⁵⁰

⁴⁷ Ibid., p. 410.

⁴⁸ Labat, Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale, op. cit., II, XIV, pp.254-268.

⁴⁹ Ibid., "Sentiment du P. A. sur la noirceur des Negres.", pp.257-262. Quant aux "anatomistes", ils attribuaient la couleur à un petit "riticule".

⁵⁰ Cf. L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné, l'article de Formey, NEGRES, Physiologie, citant "la Dissertation sur la cause physique de la couleur des negres par M. Barrere, Paris 1741" qui pense que leur couleur vient de "la bile".

Si le Père Labat reproche aux noirs bien des choses, comme d'aimer un peu trop les danses lascives, la calanda par exemple; s'il ne peut admettre aucune forme de sorcellerie au point d'en être cruel, il est au contraire sensible aux qualités morales des esclaves noirs dont un des traits essentiels est la solidarité:

Ils s'aiment beaucoup les uns les autres, et se secourent fort volontiers dans leurs besoins. Il arrive souvent que si l'un d'eux fait une faute, ils viennent tous en corps demander sa grace, ou s'offrir à recevoir pour lui une partie du châ-timent qu'il a mérité. Ils se passent quelquefois de manger, pour avoir de quoi régaler, ou soulager ceux de leur païs qui les viennent visiter, et qu'ils sçavent être en nécessité.⁵¹

Cette solidarité protège également ceux qui s'évadent et, au risque de se répéter, ce missionnaire nous dit encore: "Ils sont fort fidèles les uns aux autres, et souffriront plutôt les plus rudes châtiments que de se déceler."⁵² Il admire également le respect dont les noirs entourent leurs morts et il donnerait bien volontiers le comportement des femmes noires envers leurs époux, en modèle aux bourgeoises de la Martinique, tant le chef d'une famille noire est entouré d'attentions et tant il est respecté par les siens⁵³. Les noirs sont fiers, sensibles, courageux et ils supportent sans se plaindre les douleurs de la maladie comme

⁵¹ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op. cit., vol. II, 4ème partie, chap. IX, p. 401.

⁵² Ibid., p. 408. Le Code Noir punissait ceux qui aidaient les fugitifs. Voir supra, Etude du Code Noir, pp.157-158.

⁵³ Ibid., pp. 404-405.

celles de la torture⁵⁴. "De cette intrépidité et de ce mépris qu'ils ont de la mort, naît une bravoure qui leur est naturelle. Ils en ont donné des preuves dans un grand nombre d'occasions."⁵⁵

Après un tel panégyrique, les défauts que le Père Labat remarque chez les noirs semblent légers, presque futiles, et pouvant se rapporter à tout être humain vivant en société. Ils ne sont pas limités à un groupe en particulier. Il leur reproche d'être "vains et superbes", défauts que tout bon chrétien doit éviter. Les exemples que l'auteur nous donne pour illustrer son point de vue, sont presque à l'honneur de ceux qui en sont l'objet et seraient plutôt significatifs des rapports que le bon Père entretenait avec ses esclaves. Son premier exemple concerne son "petit Nègre" auquel il était très attaché:

Je connoissois que le petit Nègre qui me servoit, avoit ces deux défauts dans toute leur étendue. Il avoit de l'esprit autant qu'on en peut avoir, il étoit très-fidèle, très-sage, intelligent, affectionné, j'en recevois plus de service que je n'en devois naturellement attendre d'un enfant de quatorze à quinze ans, puisque je me reposois sur lui du détail de la Maison et de l'Habitation, qui auroit assurément embarrassé une personne bien plus âgée que lui. Mais avec ces bonnes qualitez, il étoit fier et superbe, et jamais je n'ai pû l'en corriger. Lorsqu'il avoit fait quelque faute, je n'avois qu'à lui dire quelque parole de mépris, c'étoit pour lui une plus grand peine, que si on l'avoit écorché. Je lui disois quelquefois, pour tâcher de l'humilier, qu'il étoit un pauvre Nègre qui n'avoit point d'esprit. Ce mot de pauvre le désoloit. Il ne le pouvoit souffrir...il prenoit la liberté de me dire qu'il n'y avoit que les Blancs qui fussent pauvres, qu'on ne voyoit point
..../..

⁵⁴ Ibid., p. 411. Le Père Labat essaie de s'expliquer cette attitude: "On ne peut pas dire que cela vienne d'insensibilité..., mais d'une certaine grandeur d'ame..."

⁵⁵ Ibid., pp.411-412.

de Negres demander l'aumône, et qu'ils avoient trop de coeur pour cela. Sa grande joye...étoit de venir...me dire avec un air content et empressé, - Mon Pere, il y a à la porte un pauvre Blanc qui demande l'aumône. Je feignois quelquefois de ne l'entendre pas, ou de ne vouloir rien donner, pour avoir le plaisir de le faire répéter: car je sçavois que c'étoit le comble de sa joye. Mais, mon Père, me disoit-il, c'est un pauvre Blanc, si vous ne lui voulez rien donner, je vais lui donner quelque chose du mien, moi, qui suis un pauvre Negre. Dieu merci, on ne voit point de Negre qui demande l'aumône. /Et au mendiant, il disait en remettant l'obole du Père/ - Tenez, pauvre Blanc, voilà ce que mon Maître vous envoie.⁵⁶

C'est ainsi que son petit noir prenait sa revanche grâce à quelque "pauvre Blanc". Le Père Labat donne un autre exemple qui pour lui "marque trop bien leur vanité" mais révèle, comme on va le voir, une finesse d'esprit et un sens de la répartie qui a dû bien surprendre notre Jacobin. Voici ce qu'il nous dit:

Quand je voyois nos Ouvriers travailler mal, ou avec négligence, je leur disois que dans le tems que j'étois Negre, je servois mon Maître avec plus de diligence, et de bonne volonté qu'eux, et que c'étoit à cause de cela que j'étois devenu Blanc. J'avois ensuite le plaisir de les entendre disputer sur la possibilité ou l'impossibilité de cette métamorphose. Je trouvai un jour notre Negre Charpentier fort embarrassé, il ne pouvoit venir à bout d'un tenon à queue d'ironde qu'il falloit tailler dans une sablière qui faisoit un biais assez difficile. Je pris sa règle et son compas, je traçai l'ouvrage, et le fis couper, et la coupe se trouva juste. Mais le remerciement qu'il m'en fit est trop singulier, et marque trop bien leur vanité pour ne le pas mettre ici. J'avois jamais voulu croire que vous eussiez été Negre, me dit-il, mais après cet ouvrage j'en suis persuadé: car il n'y a point de Blanc qui eût assez d'esprit pour le faire.⁵⁶

⁵⁶ Ibid., pp. 408-409.

Comme Rousseau le fera plus tard, le Missionnaire admire chez les noirs ce qu'il appelle "la simplicité", vertu précieuse qu'ils perdent malheureusement au contact des Européens. Ils acquièrent une défense morale pour stigmatiser l'influence des blancs qui pourrait leur être néfaste:

De sorte que s'ils voyent quelqu'un d'entr'eux qui jure, qui s'enyvre, ou qui fasse quelque mauvaise action, ils ne manquent pas de dire de lui avec mépris: C'est un misérable qui jure comme un Blanc, qui s'enyvre comme un Blanc, qui est voleur comme un Blanc, etc. 57

Cette humilité, chère au Père Labat, et qu'il a tant de mal à inculquer à ses ouailles noires, fait pourtant partie d'une cérémonie religieuse pratiquée en Afrique, au royaume de Juda,⁵⁸ appelée "Fête pour consulter le serpent". C'est le Père Braguez, un Jacobin, qui avait assisté à cette fête en compagnie du Chevalier Damon "qui commandoit un navire de la Compagnie de Guinée"⁵⁹, qui rapporta dans le détail non seulement les rites accomplis, mais encore la conversation qu'il eut avec "un prêtre Nègre idolâtre" qui lui expliqua cette remarquable leçon d'humilité:

le Créateur connaissant parfaitement les dispositions des créatures qui sont sorties de ses mains, sçavoit trop bien quelle étoit la vanité et la superbe de l'homme, pour ne pas prendre tous les moyens les plus propres pour l'humilier; qu'il n'en paroissoit point
..../..

57 Ibid., p. 409.

58 "Juda ou Juida" de nos jours, Ouidah, est un port du Dahomey.

59 Labat, Ibid., Vol. II, 4ème partie, chap.IX, p. 389.

de plus efficace, que de l'obliger de ramper devant un serpent, qui est le plus méprisable, et le plus méchant de tous les animaux...et que l'homme n'apprenant les volontez de son Createur que de la bouche et l'entremise d'une créature si abjecte, est forcé de reconnoître son néant.⁶⁰

En racontant l'expérience du Père Braguez, le Père Labat veut apporter "une nouvelle preuve et plus forte" au fait qu'il a voulu exprimer que les "Négres...ont plus d'esprit et de bon sens, que nous ne nous l'imaginons."⁶¹ Il accepte chez les Africains ce qui est la marque d'un jugement sain et leur raisonnement apporte le témoignage d'une intelligence qu'il respecte et cela jusqu'en matière de religion. On se demande même si entre le Créateur qu'il vénère et celui qui préside à la cérémonie religieuse idolâtrant un serpent, il n'y a pas certaines affinités spirituelles?

Anthropologue avant la lettre, le Père Labat dont la foi ne peut être mise en doute, reconnaît et admet la religion d'autres peuples que ceux inclus dans le sein de la chrétienté. Ces "sauvages" dont le Jacobin nous fait connaître les moeurs curieuses et qui ont passionné ses contemporains, comme l'indiquent les nombreuses éditions de ses livres, il nous les montre performant les plus étranges rites, ainsi cette circoncision en masse de tous les garçons âgés de quinze ans de la communauté de Juda. Mais il n'en déduit pas qu'ils sont des barbares pour autant.

⁶⁰ Ibid., p. 391.

⁶¹ Ibid., p. 389

Il insiste au contraire sur la fraternité consanguine et le lien moral que crée pour ces jeunes gens l'acceptation d'une cérémonie publique où ils ont fait montre de leur endurance morale et physique⁶². Le Père Labat couvre ainsi tous les aspects de l'existence des noirs, dans leur pays et surtout en captivité. S'il s'élève contre leurs pratiques de sorcellerie, il prend, par contre, le plus grand plaisir à les voir vivre. Il apprend même la langue des Aradas pour mieux les comprendre.⁶³ Son oeuvre est riche d'observations recueillies avidement. Il a su regarder autour de lui, mais surtout il a su accepter comme dignes d'intérêt et parfaitement valables les moeurs de primitifs souvent en opposition complète à sa tradition.

Ce Frère Prêcheur qui semble savoir tant de choses, au point que l'on pourrait être tenté de dire qu'il sait "tout", fait preuve d'éclectisme dans ses lectures. Les livres font partie intégrante de son existence quotidienne. Il part pour les Antilles en emportant "une partie de [ses] livres"⁶⁴, il est

⁶² Labat, Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, op. cit., Tome 2, chap.XV "Pratique de la Circoncision du Bairam ou Tabasquet", p. 280 et suivantes.

⁶³ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op.cit., vol.II, 4ème partie, chap.IX, pp.394-395: "Elle est fort facile, les verbes n'ont que trois tems, le présent, le passé et le futur. Les noms ne se déclinent point, il n'y a que l'article qui change. Elle a beaucoup d'adverbes, et quoiqu'elle paroisse stérile, elle ne laisse pas de s'exprimer assez bien... En très peu de tems j'en scûs assez pour comprendre tout ce qu'ils disoient, et pour leur expliquer mes pensées." Voir également p. 408 autre raison qui obligea le Père Labat "à apprendre la langue des Arads."

⁶⁴ Ibid., Vol.I, 1ère partie, chap.I, p. 24.

tout heureux quand il en reçoit⁶⁵, il lit dans son lit pour s'endormir⁶⁶ et il est désolé d'en perdre au cours de voyage en mer car aux "Isles" les livres sont rares. Mais voyons un peu quelles sont ses lectures préférées.

Il nous renseigne dès la préface du Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique: il a lu tout ce qui a été publié, toutes les Relations de voyages, tous les mémoires existants sur le Nouveau Monde et cela avant son propre voyage. Il partait donc avec une certaine somme de connaissances. Mais c'est dans la nature du Père Labat de faire et refaire les expériences des autres et les siennes et à l'heure où lui-même prend la plume, il commence à critiquer les ouvrages de ses devanciers⁶⁷. C'est donc ainsi que nous apprenons ce qu'il a lu sur le Nouveau Monde. Nous avons vu que le Père Labat aime jardiner, qu'il s'intéresse à la botanique, à l'horticulture. Aussi se réfère-t-il à M. de la Quintinie et à "son excellent Traité du Jardinage et de la culture des arbres."⁶⁸ Il a lu également le "Traité de la Nature et des Vertus des Plantes de l'Amérique, imprimé à Méxique" de François Ximenès et y trouve des indications importantes pour la

⁶⁵ Labat, op. cit., Vol.II, 4ème partie, chap.III,p.341.

⁶⁶ Ibid., chap. VI, p. 367.

⁶⁷ Voir supra mon chap. I, pp.6-7, note 5, le nom de ces auteurs et leurs ouvrages.

⁶⁸ Labat, Ibid., Vol. III, 6ème partie, chap.XVIII, p. 360.

culture des cannes à sucre⁶⁹. Notre Jacobin étudie et décrit à ses lecteurs un nombre encyclopédique de plantes, de fleurs dont les vertus alimentaires ou curatives, ou même industrielles ont une importance particulière au XVIIIe siècle. Dans ce contexte il compare ses expériences avec celles de prédécesseurs connus à l'époque⁷⁰. C'est ainsi qu'il n'est pas du même avis que "le sieur l'Emery dans son Traité des Alimens, et le sieur Pomet dans son Histoire Générale des Drogues, premiere Partie page 61"⁷¹ sur la façon de sécher le gingembre. Mais le Père Labat indique ce que M. Pomet, "Auteur de l'Histoire générale des Drogues, dit dans sa premiere Partie, chap. 10" sur la manière de préparer l'indigo chez certains Indiens et cela "afin de ne pouvoir me reprocher d'avoir omis une chose qui peut être de quelque utilité à ma Nation."⁷² Le Père Labat a lu également les mémoires de Thomas Gage et la Relation du célèbre corsaire

⁶⁹ Labat, Ibid., Vol.II, 3ème partie, chap.XIII, p.157. Prouvant que "les cannes à sucre sont naturelles à l'Amérique", le Père Labat indique le témoignage de Jean de Lery au Brésil, du Père Hennepin "et autres Voyageurs, qui nous ont donné des Relations du Missisipi" et p. 158 celui de Jean de Laet, "livre premier, page trente-trois de son Histoire de l'Amérique."

⁷⁰ Mais également de contemporains comme le Père Plumier qui trouvera sa place dans l'Encyclopédie.

⁷¹ Labat, Ibid., chap.IV, p. 51. Nicolas Lémery, né à Rouen (1645-1715) était surtout médecin et chimiste, connu pour ses recherches sur l'antimoine et les extraits de plantes.

⁷² Ibid., Vol. I, chap.XI, pp.148-149. Lorsque le Père labat n'est pas d'accord avec cet auteur sur les différentes graines de cacao, il l'appelle "le Sr Pomet Marchand Epicier Droguiste." (Vol. III, chap. XVIII, p. 356)

William Dampier⁷³. A ce dernier, notre Dominicain n'a que des critiques à adresser:

Je ne sçai où le Capitaine Dampiere a appris qu'il y avoit des Cacaos blancs. Je sçai par une infinité de personnes qui ont trafiqué au Mexique, aux côtes de Guatimala, de Cartagene et de Caracque, qu'ils n'ont jamais entendu parler de cette espèce de Cacao: mais ce n'est pas la plus grosse bévûe de cet auteur.⁷⁴

Lorsqu'il étudie les diptères et autres insectes de la Guadeloupe, le Père Labat lui reproche de prendre "pour des araignées dans la Relation de ses Voyages tome 3, page 275... une sorte de mouches fort extraordinaires par leur grosseur."⁷⁵ Mais, à propos de mouches "à feu grosses comme des hannetons" montrant qu'il a des "Lettres", le Père Labat nous dit: "Cyrano de Bergerac avoit quelque fondement de dire, qu'on se sert de vers luisans au lieu de chandelles dans le Royaume de la Lune."⁷⁶

⁷³ Dampier, William, navigateur anglais (1652-1715), Nouveau Voyage autour du Monde, Amsterdam, P. Marret, 1698, 2 part. en 1 vol. in-8°. Ce livre connut un grand succès: une nouvelle édition augmentée en 4 vol. paraît à Amsterdam, P. Marret, 1701-1705, puis en 5 vol. (Amsterdam, Vve P. Marret, 1711-1774). Cette édition est réimprimée à Rouen, J.-B. Machuel, 1715. Voltaire, d'Holbach et le Président De Brosses possédaient chacun un exemplaire de cet ouvrage.

⁷⁴ Labat, Ibid., vol. III, 6ème partie, chap.XVIII, p.357.

⁷⁵ Ibid., vol. II, 3ème partie, chap. I, p.14.
(Ibid. note.76)

⁷⁶ Cyrano de Bergerac (1619-1655), L'Autre Monde est formé de deux parties: Les Etats et Empires de la Lune, publié en 1657, et Les Etats et Empires du Soleil, en 1662. Le premier de ces textes avait été expurgé par leur éditeur d'audaces libertines et philosophiques que Savinien Cyrano exprimait dans ses contes précurseurs du conte philosophique de Voltaire, comme Micromegas.

Il est intéressant de voir qu'au milieu de tous les textes techniques ou scientifiques qu'il disséquait, esprit indépendant, le Père Labat a eu du plaisir à lire l'oeuvre d'un frondeur par excellence, qui doutait ou mettait en question jusqu'à l'origine des religions⁷⁷. Dans le commentaire de notre auteur sur Cyrano, il semble approuver "le voyage" au "Royaume de la Lune" où l'imagination débordante de Cyrano de Bergerac entraînait ses lecteurs avec une apparence de la réalité puisqu'au fond tout se trouve dans la nature.

J'ai déjà dit que notre Jacobin avait également lu Molière. Il nous parle du Bourgeois gentilhomme.⁷⁸ Dans le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique il nous montre à quel point les personnages du célèbre auteur comique étaient familiers et connus même des habitants de la Martinique. Décrivant Madame le Vassor, l'épouse du capitaine du Fort Saint-Pierre, le Père Labat nous dit:

Madame le Vassor étoit belle étant jeune, l'âge l'avoit fait grossir extraordinairement, et la lecture de quelques livres lui avoit tellement gâté l'esprit, qu'on disoit qu'elle étoit une copie assez achevée des Précieuses de Molière.⁷⁹

⁷⁷ Voir Antoine Adam, Histoire de la Littérature française au XVIIe Siècle, (Paris, del Duca, 1949-1956, 5 vol.), Tome II, pp. 152-155, p. 153: "C'est ainsi que quelques lignes lui /Cyrano de Bergerac/ suffirent pour réfuter d'avance le pari de Pascal, et cette réfutation est si forte en sa brièveté que plus tard Diderot la reprendra telle quelle, et sans avoir rien à y ajouter."

⁷⁸ Voir mon 1er chap., 2ème partie, p. 109, note 222.

⁷⁹ Labat, op. cit., vol. I, 1ère partie, chap. V, p. 75.

Il est également question des Satires de Boileau pour un autre habitant, le Sacristain du Père Labat qui s'appelait Rollet. Il s'était vu obligé de changer "une lettre [de son nom]" et se faisait appeller Rallet" pour éviter d'être confondu avec celui dont "le nom est fameux dans les Satyres de Boileau, par un fort mauvais endroit."⁸⁰

Cyrano de Bergerac, Molière, Boileau avaient dû alimenter les lectures de jeunesse du Père Labat parisien, car s'il reste parmi ceux que nous appelons les Classiques, son intérêt est surtout porté vers les scientifiques. Il est tout fier de faire flotter des bois qui "ne flottent point" grâce à Pascal et son Traité de l'Equilibre des Liqueurs⁸¹. Ailleurs il nous dit: "j'avois reçu quelques Livres de France, entre lesquels étoit le Vitruve in fol. de M. Perrault."⁸²

⁸⁰ Labat, op. cit., chap.XIII, p. 171. Boileau dit dans la Satire I : "J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon" et en note (édition 1713): "Procureur très décrié qui a été banni dans la suite (1681), condamné à faire amende honorable, et banni à perpétuité".

⁸¹ Ibid., vol. IV, 7ème partie, chap.XVII, pp.178-179. Voir supra mon 1er chap. Le Père Labat mentionne les Lettres provinciales en prenant à partie le Père Martène un bénédictin dans son Voyage en Espagne et en Italie, op. cit., tome 5, chap.IX, p. 299 et suivantes.

⁸² Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op. cit. vol. II, 4ème partie, chap. III, p. 341. Il s'agit de Claude, l'architecte, frère de l'écrivain Charles Perrault. Claude avait traduit les oeuvres de Marcus Pollio Vitruve, architecte romain du 1er siècle avant Jésus-Christ. La traduction en 6 volumes parut en 1673.

Tout comme Molière, le Père Labat vouait une sainte haine aux médecins, "ces animaux" comme il les appelle quelquefois. Mais la médecine est également une science qui retient son attention, car non seulement il faut vivre, encore faut-il pouvoir survivre. Notre Dominicain s'est penché sur le Traité de Chirurgie d'Ambroise Paré pour mieux comprendre la "maladie de l'Epian" et ses ravages parmi les indigènes de l'Amérique. Notons le commentaire du Père Labat sur ce sujet:

Quand les Américains n'auroient fait autre chose que de communiquer ce mal et l'usage du tabac à leurs impitoyables conquérans, il me semble qu'ils se sont pleinement vengés de l'injuste servitude dans laquelle on les a réduits.⁸³

Quant aux médecins portant jugement sur le tabac, solanacée "qu'ils n'eussent jamais vû avant que Jean Nicot n'en présentât à Catherine de Médicis", ils ne laisserent pas de discourir sur sa nature, ses propriétés et ses vertus, comme s'il eût été connu par toute la terre habitée dès le tems de Galien, d'Hipocrate et d'Esculape."⁸⁴ Comme nous pouvons le constater, le Père Labat ne manque pas une occasion de critiquer les docteurs ou chirurgiens en invoquant s'il le faut les plus célèbres de l'Antiquité.

En lisant les ouvrages du Père Labat on sent affleurer la solide éducation basée sur l'Antiquité grecque et latine que dispensaient les Pères dans les couvents et collèges. A cela il

⁸³ Labat, *ibid.*, Vol. III, 6ème partie, chap.X: "De l'Epian maladie ordinaire des Caraïbes, Remedes qu'ils y apportent."p.256. Le Père Labat se réfère à la maladie de pian ou maladie vénérienne.

⁸⁴ *Ibid.*, chap. XVI "Du Tabac", p. 312.

faut ajouter que notre auteur de par ses voyages et sa qualité a eu accès aux meilleurs bibliothèques de l'époque constituées par les communautés religieuses qu'il a visitées. Mais laissons là le Père Labat et ses lectures en lui donnant la parole:

J'aurois pû...orner la Relation des passages des Poetes Latins & Italiens, qui ont parlé des mêmes choses. Je n'ai pas crû en devoir grossir mon Ouvrage. Un étalage d'érudition ne l'auroit pas rendu plus recommandable, ni plus instructif.⁸⁵

⁸⁵ Labat, Voyage en Espagne et en Italie, op. cit., Préface pp. vii-viii.

CHAPITRE III: LA PERSONNALITE DE L'AUTEUR

2) Ses Idées, sa Philosophie

Le Père Labat est avant tout un pragmatique, préoccupé par l'action utilitaire visant au succès de la Mission des Dominicains aux Antilles ou, autre forme de sa conception, au bien-être de ses paroissiens. Chez ce Religieux, la contemplation passe au second plan pour s'effacer devant l'action créatrice qui est pour lui une source de joie et de contentement. J'ai déjà parlé de sa formation de mathématicien. D'un schéma cartésien, sa philosophie s'appuie sur cette formation pour faire de l'auteur un logicien auquel ses confrères auront recours pour défendre les intérêts de leur Mission; des Mathématiques l'évolution normale l'amène aux Sciences. Un esprit de recherche, soutenu par une imagination féconde et une persévérance courageuse pousse le Père Labat vers l'invention, au sens étymologique du mot, et l'action.

Il atteint ainsi à une espèce de philosophie scientifique toute matérialiste qui trouvera son expression et sa consécration avec Diderot et son groupe d'Encyclopédistes. Mais notre Dominicain reste cependant l'homme de son époque et de son Ordre. Voltaire lui reprochera particulièrement cet attachement mettant aveuglement l'Ordre des Frères Prêcheurs au-dessus de tous les

Ordres de la Chrétienté, en faisant montre d'une partialité manifeste⁸⁶. Cependant, en tant qu'homme d'Eglise, le Père Labat nous indique qu'il est attaché à la philosophie de Saint Thomas d'Aquin. Les circonstances peuvent paraître un peu particulières: en l'année où allait naître Voltaire - le philosophe le plus acharné à remettre en question les credo de l'Eglise - en plein océan, un Jacobin et un Jésuite⁸⁷ mettaient en doute un des dogmes essentiels, celui de l'Immaculée Conception, exprimant l'idée: vous n'êtes pas forcé d'y croire, mais n'en parlez pas⁸⁸.

⁸⁶ Voltaire, Oeuvres complètes, Nouvelle Edition avec Notices, Préfaces, variantes, Table analytique; Conforme pour le Texte à l'Edition de Beuchot. Dictionnaire Philosophique, (Paris, Garnier Frs., 1878), II, p. 203, note 1. "Ce même missionnaire Labat...ne parle qu'avec noble assurance de tous les prodiges et de toutes les prééminences de l'ordre de saint Dominique. Nul écrivain monastique n'a jamais poussé si loin la vigueur de l'amour-propre conventuel."

⁸⁷ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op. cit. Il s'agit du Père Holley avec qui le Père Labat se lia d'"une amitié aussi étroite que le vulgaire s' imagine qu'elle est extraordinaire entre un Jésuite et un Jacobin." (I, chap.I, p.30).

⁸⁸ Ibid., Chap.II, p. 34 : "Le 8, jour de la Conception de la sainte Vierge, le P.Holley prêcha. Il dit d'abord qu'il ne lui paroissoit pas nécessaire de prouver que la Conception de la sainte Vierge avoit été immaculée, étant persuadé qu'il n'y avoit personne qui n'en fut convaincu, et qui ne fût soumis à la décision que l'Eglise avoit faite sur ce Mystère. J'étois présent, et on remarqua que ce prélude m'avoit choqué. On me demanda mon sentiment, que je ne me fis pas beaucoup prier de dire, puisque c'est le sentiment commun de l'école de S. Thomas. Je dis donc au Père Holley qu'il auroit été très à propos qu'il eût rapporté la décision de l'Eglise, sur l'article dont il attribuoit la créance à tout le monde, sans excepter aucune Ecole. Qu'à mon tour, j'étois persuadé que l'Eglise avoit suspendu sa décision, et s'étoit jusqu'à présent contentée d'ordonner à ceux qui ne tiendroient pas pour la Conception immaculée, de garder le silence

..//..

Que le Père Labat soit thomiste, nous permet de comprendre la sincérité de sa foi, même lorsque son réalisme et sa raison nous entraînent loin de toute conception religieuse. C'est en homme pratique qu'il juge, par exemple, son confrère le Père Breton, un Jésuite qui vivait à l'Ile de Saint-Vincent au milieu des Caraïbes "depuis bien des années, et bien inutilement":

C'étoit un homme d'esprit, habile dans les Mathématiques, extrêmement pieux, et fort zélé pour la gloire de Dieu, et le salut de ces pauvres Barbares...en vérité sa vie étoit bien triste, bien dure, et plus digne d'admiration que d'imitation.⁸⁹

"Batiser quelques enfans qui étoient à l'article de la mort" c'est remplir une mission décevante qui fait que notre auteur plaint sincèrement le Père Breton. Pour le Frère Prêcheur qui a quelquefois des remarques simplistes pour ses lecteurs telles que "la nécessité est la mere de l'invention"⁹⁰, il faut des résultats tangibles. Sa vigueur réaliste n'est vraiment satisfaite que devant les réussites, fruits d'un labeur intellectuel et manuel.

Dans sa position d'administrateur du temporel de sa Mission, chargé de rétablir, grâce à la fabrication du sucre, leurs finances délabrées, le Père Labat ne s'encombre pas de préjugés et ne s'en cache pas. Pourvu que le travail soit bien

sur cette matiere, et de n'attaquer ni dans leurs Livres, ni dans leurs Sermons, le sentiment opposé."

⁸⁹ Ibid., III, 6ème partie, chap. XV, p. 298.

⁹⁰ Ibid., II, 4ème partie, chap. I, p. 251.

fait, que le sucre produit soit bien blanc, peut lui importe la religion de son raffineur.⁹¹

Au début du XVIIIe siècle, les hommes qui élèvent un hymne au travail manuel sont encore peu nombreux. Certes, generosos animos labor nutrit, nous dit Sénèque. "Le travail nourrit les esprits nobles", mais ce que le Père Labat veut souligner, c'est l'importance de la respectabilité et de la dignité du travail même chez les esclaves. Il demande aux colons de récompenser leurs esclaves car il ne doit pas exister de travail sans profit même parmi ceux qui y sont astreints de par leur misérable état. Le Père Labat donne l'exemple comme il se doit⁹². Cependant notre Jacobin ne limite pas sa conception "aux isles de l'Amérique". En Espagne, en visitant la Chartreuse de Séville, il admire un mausolée de marbre que le Duc d'Alcalá avait commandé à deux "Sculpteurs Italiens, auxquels outre le prix convenu pour le travail on avoit promis quatre mille écus de récompense à celui qui réussiroit le mieux." L'oeuvre achevée il fut impossible de dire lequel avait mérité plus que son confrère cette récompense, ce bonus qu'ils décidèrent de "partager plutôt que de tirer au sort".

⁹¹ Labat, op. cit., II, 4ème partie, chap. I, "Sucre Raffiné", p. 267. Ce raffineur était luthérien.

⁹² Ibid., p. 285. Pour scier des planches, le Père Labat laisse à ses charpentiers "les quatre dosses qu'ils levoient sur chaque pièce. Ils vendent fort bien ces dosses...ils sont fort sensibles...[ā] ce petit gain." Voir également supra mon chapitre II, 2ème partie, p.155, note 95.

Le Duc d'Alcala...y ajoûta deux mille écus qu'ils partagerent encore entre eux. C'est ainsi que ce Seigneur reconnut le merite de ces deux excellens Ouvriers, & c'est ainsi qu'en devroient user ceux qui doivent par leur état faire fleurir les arts, & les sciences.⁹³

C'est donc aux nobles, à la classe possédante et naturellement au gouvernement à prendre les dispositions nécessaires pour développer, non seulement les arts et les sciences, mais également le commerce et les manufactures. C'est au Roi que le Père Labat s'adresse:

La Cour a envoyé aux Isles en différens tems des gens qu'elle entretenoit, et qui étoient destinez, les uns pour designer les plantes, comme le P.Plumier; les autres pour les dissequer et en faire l'anatomie, comme le Médecin Surian; d'autres pour des Observations Astronomiques, comme le P.Feuillée: tout cela est bon, et on ne peut que louer l'attention du Prince et de ses Ministres: il seroit seulement à souhaiter qu'ils voulussent en avoir autant pour le Commerce et pour les nouvelles Manufactures que je propose ici, et pour celles qu'un plus habile homme que moi pourroit découvrir; car enfin les Manufactures font naître et entretiennent le Commerce, et le Commerce fait la grandeur du Prince, et les richesses de ses Sujets...Le Prince encourageroit ses Sujets, ou par des récompenses, ou par les moyens qu'il a en main...⁹⁴

Dans un dessein pratique, et une vision utilitaire des possibilités de développement "des Isles de l'Amérique", le Père Labat

⁹³ Labat, Voyage en Espagne et en Italie, op. cit., vol. I, Chap. IX, pp. 362-363.

⁹⁴ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op. cit., vol. II, 4ème partie, Chap. I, "Manufactures que l'on pourroit établir aux Isles", pp. 320-321.

en inventorie les ressources⁹⁵. Cependant il lève un doigt accusateur contre "la négligence de ceux qui sont chargez des affaires publiques"⁹⁶: ceux-ci ne font rien pour aider les ouvriers, les artisans à créer les métiers -"les arts mécaniques" comme Diderot les appelle - qui apporteront la prospérité tant souhaitée. Le travail humain a donc sa place dans la pensée du Père Labat comme elle l'aura dans l'Encyclopédie. C'est une place prépondérante et le succès de ce labeur se mesure à celui du Commerce. Le Frère Blanc ira même plus loin et revendiquera ce Commerce pour les esclaves marrons installés à l'île de Saint-Vincent. Il explique son idée très simplement par un de ses raisonnements lumineux. Pourquoi essayer de prendre ou plutôt reprendre ces esclaves? Ayant trouvé la liberté ils ne pourront réintégrer le joug et ils apporteront la perturbation dans l'esprit des autres esclaves. La meilleure chose est donc de les laisser vivre en paix, cultiver leurs champs et leur acheter leurs produits⁹⁷. L'auteur souligne ailleurs que "le désir de la liberté et de la vengeance est toujours le même chez tous les

⁹⁵ Labat, op. cit., p. 318. Le Père Labat indique entre autres que "nos filles et femmes Créolles font des bas de Coton à l'aiguille, qui sont d'une finesse et d'une beauté surprenante. Ceux de coton blanc, que l'on fait teindre en écarlate font honte à la soye...Mais ce travail est long, et rend l'ouvrage fort cher. On pourra l'abrégé...en introduisant dans les Isles les métiers dont on se sert si utilement en Europe." Voir dans l'Encyclopédie, l'Article BAS.

⁹⁶ Ibid., vol.II, 4ème partie, chap. I, p. 323.

⁹⁷ Ibid., vol.III, 5ème partie, chap.XIII, p.150: "on s'ouvreroit par ce moyen un commerce avec les Nègres...qui étant laborieux et en assez grand nombre, trouveroient leur compte dans ce négoce."

hommes, et les rend capables de tout entreprendre pour le satisfaire."⁹⁸ Principe fondamental que nous retrouverons non seulement chez J.-J. Rousseau, mais encore chez les Encyclopédistes qui exprimeront la même idée: "le plus précieux de tous les biens qu'il [l'homme] puisse posséder, est l'état de liberté."⁹⁹ Quant au Père Labat vivant dans une société esclavagiste, ne nous étonnons pas si les autorités royales l'ont traité d'"esprit remuant et passionné"¹⁰⁰ et n'ont plus voulu de sa présence dans les Iles.

Mais à part ses idées et sa philosophie d'"avant-garde", ce Jacobin avait une conception de la vie montrant sa connaissance des hommes. Avec bonhomie il nous dit: "je ne prétends pas imposer à personne la nécessité d'en juger comme moi. C'est une espèce de loi de ne point discuter des goûts."¹⁰¹ Mais il sait par expérience que "les meilleures choses deviennent méprisables et hors d'usage dès qu'on les a facilement et à bon marché."¹⁰² Diderot dira de même: "il n'y a que les biens acquis avec peine

⁹⁸ Labat, op. cit., 6ème partie, chap.XII, p. 276.

⁹⁹ Encyclopédie ou Dictionnaire Raisoné, op. cit., Article LIBERTE NATURELLE (Droit naturel). Cet article n'est pas signé; cf. l'article de J. Lough, "The Problem of the unsigned Articles in the Encyclopédie", dans Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 1965, XXXII, p. 347: "LIBERTE NATURELLE (Droit naturel) compiled from Burlamaqui, Principes du droit politique, presumably by Jaucourt whose signature follows the next article but one, LIBERTE POLITIQUE."

¹⁰⁰ Archives Nationales Colonies, C^{8A} 16, f.128 verso.

¹⁰¹ Labat, Ibid., Vol.I, 2ème partie, chap. XXI, p.405.

¹⁰² Ibid., chap. X, p. 314.

dont on jouisse avec plaisir."¹⁰³ Cependant la nature humaine est telle "que nous devons à nous-même une bonne partie de nos maux", pense le Père Labat pendant le siège de la Guadeloupe par les Anglais, mais à une chose aussi horrible que la guerre, malheur est bon:

Tout ce que cette irruption des Anglois produisit de bon fut que notre jeunesse qui avoit un peu peur du feu au commencement, s'y accoutuma si bien qu'elle n'y faisoit plus la moindre attention et qu'elle y alloit aussi gaiement qu'à la chasse. Tant il est vrai que l'habitude est une seconde nature, et qu'on se fait à tout ce qu'on veut, dès qu'on le pratique souvent.¹⁰⁴

C'est ainsi que dans les circonstances les plus graves, l'esprit du Père Labat laisse poindre avec un peu de malice, une vérité éternelle. Parfois il se montre sans illusion sur la faiblesse des hommes: "partout...l'argent est une clef qui ouvre toutes sortes de serrures." Mais c'est un moyen sûr qu'il recommande dans les cas difficiles.¹⁰⁵

Essayons de voir ce que pense le Père Labat sur un sujet aussi grave que la mort. Nous savons déjà que c'est pour lui "un voyage", ce qui semble presque normal si on le considère comme un spécialiste en la matière. Il est fataliste et dévot en même temps: "On va au ciel par toutes sortes de voyes; pourvû que Dieu nous trouve prêts quand il nous appelle." Mais l'était-il

¹⁰³ Encyclopédie, op. cit., Article ETHIOPIENS de Diderot.

¹⁰⁴ Labat, op. cit., vol. IV, 8ème partie, chap.VII,p.300.

¹⁰⁵ Ibid., vol.II, 4ème partie, chap. I, p.319.

ce "Père Casimir Jurelure, Vicaire Provincial des Religieux de la Charité [qui] s'en alla en l'autre monde d'une manière... funeste"?

Il faisoit faire un défriché dans les terres qu'ils ont au Morne-Rouge de la Martinique, afin d'y planter des Cacoyers. Il eut envie de voir l'effet qu'un gros arbre qu'on abattoit, feroit en tombant. Les Nègres qui y travailloient et un autre Religieux plus expérimenté que lui, lui dirent bien des fois de changer de place, et de s'approcher du pied de l'arbre, où il y a toujours moins de danger que dans tout autre lieu: il ne jugea pas à propos de suivre leurs conseils, et demeura où il étoit: l'arbre tomba enfin, sa curiosité fut satisfaite, mais il en porta les nouvelles en l'autre monde.¹⁰⁶

Quant au Père Labat ne nous étonnons s'il nous dit: "Je n'ai jamais appréhendé beaucoup la mort"¹⁰⁷. Il en donna, certes, mille preuves. Mais je pense que c'est la disposition joyeuse de son caractère et son sens de l'humour, parfois ironique, qui lui a permis de surmonter toutes les épreuves.

¹⁰⁶ Labat, Ibid., vol.III, 6ème partie, chap.V, p.205;

¹⁰⁷ Ibid., vol.IV, 7ème partie, chap.VIII, p. 100.

CHAPITRE III: LA PERSONNALITE DE L'AUTEUR

3) Son sens de l'humour

Il était donné à cet esprit observateur de tout voir, mais aussi de savoir railler quelquefois gentiment, d'autres fois avec ironie et même avec une pointe acerbe, le comportement de ses paroissiens ou de ses confrères en Religion et pour tout dire, de presque chaque personne qu'il a pu voir agir. Mais quelquefois les objets ou la nature s'animent sous la plume du Père Labat qui semble leur accorder une âme et une malice toute humaine. Aux nombreux dîners auxquels il était convié, il était accueilli ainsi en conteur infatigable et écouté, faisant l'amusement de la conversation.

Ajoutons brièvement quelques exemples à ceux que je n'ai pu m'empêcher de donner dans le profil biographique du Père Labat.

Sur ses paroissiens, alors qu'il était question de fonder une nouvelle Paroisse: "Tous vouloient la Paroisse dans le voisinage de leurs habitations, mais pas un ne la vouloit chez soi."¹⁰⁸ Le sexe faible est souvent malmené sous la plume de notre auteur ainsi que certains de ses confrères. Ce fut le cas

¹⁰⁸ Labat, Ibid., vol.I, 2ème partie, chap.V, p. 285.

pour le Père Martelli et trois dames:

Madame de la Chardonniere,...étoit une femme d'un très-bon esprit. Elle se piquoit de régularité et de politesse, et avec raison; car sa conduite étoit également sage, chrétienne et civile, son unique défaut étoit de parler beaucoup. Madame ** et une certaine Madame ** étoient les seules dans tout l'Isle qui pouvoient parler avec elle. Je me souviens qu'étant allé un jour chez elle avec le Père Martelli, nous y trouvâmes ces deux femmes; nous eûmes la patience de demeurer près d'une heure à les entendre parler toutes les trois sans avoir jamais pû trouver le moment de dire une seule parole. Je sortis enfin avec Monsieur de la Chardonniere pour aller voir sa sucrerie... quelque tems après le Pere Martelli ayant pris congé...nous nous retirâmes: mais comme ce Pere aimoit à parler à peu près autant qu'une femme, il ne pût digerer le chagrin qu'il avoit eu de garder le silence pendant une si longue conversation. Il s'en plaignit dans quelques endroits...il assura que ces trois Dames pour conserver la paix et l'union qui étoient entr'elles, et ne pas s'interrompre, avoient fait apporter une bougie, et y avoient fiché des épingles à des distances égales, et que quand la flamme étoit arrivée à une épingle, celle qui tenoit le bureau le cédoit à une autre, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la bougie; mais...comme il ne s'étoit point trouvé d'épingle pour lui, il avoit été obligé de faire la visite sans parler. Cette fable courut toute l'Isle, ce qui irrita étrangement ces trois Dames.¹⁰⁹

Quant aux objets, ils s'animent comme les personnes. Au cours d'une excursion à la Guadeloupe, en allant à la "Souphrière" pour chasser et après avoir construit une espèce de cabane pour y passer la nuit, le temps devint mauvais. Le Père Labat nous dit: "il survint un orage de pluie, de vent, d'éclairs et de tonnerre

¹⁰⁹ Labat, Ibid., vol.I, 1ère partie, chap.V, pp.75-76.

si furieux que nous fûmes obligés de nous lever pour tenir les poteaux de notre cabanne qui vouloit nous quitter."¹¹⁰ Sur l'usage du café notre auteur commente: "Un dîner paroîtroit estropié, s'il n'étoit pas accompagné du caffè."¹¹¹

Quelquefois l'humour du Père Labat est de l'humour noir, et parlant de la fièvre jaune, cette terrible "maladie de Siam", dont il décrit les symptômes dans toute leur crudité, il conclut: "Ce que cette maladie avoit de commode, c'est qu'elle emportoit les gens en fort peu de tems, six ou sept jours tout au plus terminoient l'affaire."¹¹² Et lorsque lui-même subit les attaques de cette maladie, il nous dit:

Le Chirurgien de la Basse pointe nommé la Serre, ne me quitta pas un moment pendant cinq jours. Celui que nous avons au Macouba m'auroit bien rendu les mêmes services, mais je l'avois enterré depuis quelques jours.¹¹³

A d'autres moments, le Père Labat devient acerbe. A la Guadeloupe pendant l'attaque des Anglais, ceux-ci mettent le feu à l'église du quartier appelé "Goyaves". L'auteur raconte:

nous nous [le Gouverneur et lui] en retournions en parlant de l'affaire de Goyaves, lorsque nous rencontrâmes le Père Gassot mon Compagnon d'étude et de Religion, et qui pis est Curé de l'Eglise qui brûloit encore; le feu qui brûloit sa maison avoit allumé toute sa bile...¹¹⁴

110 Labat, Ibid., 2ème partie, chap.XXII, p.412. C'est moi qui souligne.

111 Ibid., Vol. III, 6ème partie, Chap.XVII, p.339.

112 Ibid., Vol. I, 1ère partie, chap.IV, p. 55.

113 Ibid., 2ème partie, chap. I, p.223.

114 Ibid., Vol.IV, 8ème partie, chap.III, p.249.

Une pointe de malice par-ci, une raillerie par-là, "assaisonnée" (pour employer le langage du Père Labat) d'une pincée d'ironie, devaient certes, non seulement apporter un peu de sel à la routine journalière, mais également permettre de supporter les difficultés inhérentes à la vie de pionnier.

CHAPITRE IV: L'ART DU RECIT1) La Langue

Le Père Labat écrit dans une langue qui, par l'orthographe et par de nombreuses tournures, reste celle du XVII^e siècle. Elle apporte avec son charme particulier, l'écho désuet de sonorités effacées de la langue française où par exemple, la diphtongue oi que Voltaire remplaça par ai, se prononçait ouai; où le e dans une syllabe précédant une autre syllabe terminée par un e muet, n'avait pas encore pris d'accent grave - aussi l'auteur dit-il "Négre" ou "Negre", mais jamais "Nègre" - et où le mot vide se prononçait et s'écrivait vuide¹. De même, dans le domaine de la syntaxe et de la grammaire, nombre de constructions, règles et expressions employées par le Père Labat, tournures devenues archaïques, méritent quelques remarques.

¹ Cf. Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op. cit., Vol.II, 4^eme partie, chap.I, p.216 et ailleurs. Notons que Rabelais écrit: "la nauf vuidée du marchant et des moutons", (Pantagruel, IV, 8). Sur l'emploi des accents et de ce que l'on a appelé le e instable, cf. le livre de Marcel Cohen, Le Français en 1700 d'après le Témoignage de Gile Vaudelin (Paris: Champion, 1946), p. 14: "Les accents ne sont pas encore fixés, d'où une confusion graphique que nous ne connaissons plus...L'accent aigu...à l'intérieur du mot... est régulièrement omis." Quant à l'accent grave, il "est, lui aussi, généralement inexistant à l'intérieur du mot." C'est ce que l'on constate chez Labat où l'on trouve par exemple, "on les leve" ou bien "les habitans...préferent" (Ibid., 3^eme partie, chap. X, p. 118).

L'ordre de ces remarques a simplement suivi l'ordre naturel de leur importance ou de leur fréquence dans le texte de l'auteur.

PARTICIPES PASSES. Au point de vue grammatical les participes passés ont des terminaisons variées sauf au singulier, masculin et féminin, pour lequel la forme est moderne. La terminaison des verbes conjugués avec l'auxiliaires être prend un z au lieu d'un s pour marquer le masculin pluriel. Mais ce qui surprend parfois le lecteur, c'est l'accord du participe passé de verbes transitifs avec le sujet, ce qui donne par exemple: "Dès qu'ils avoient finis de parler à Dieu..."². Ou relatant sa décision de rentrer à Paris après la mort de Louis XIV, le Père Labat écrit: "je ne la découvris à mes amis que quand elle eût tellement gagnée le dessus..."³ Ailleurs, ce participe est accordé avec son complément direct: "s'ils avoient ramenés ces esclaves fugitifs..."⁴

PARTICIPES "ACTIFS". Malgré le décret de 1679 de l'Académie royale sur l'orthographe du participe présent que

² Labat, Voyages en Espagne et en Italie, op.cit., chap. IV, p.139. Voir supra mon chap.I, 2ème partie, p.76,note 168.

³ Labat, Ibid., VIII, chap.I, p. 2. Voir supra, mon chapitre I, 2ème partie, p. 92, note 196.

⁴ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique,op. cit., Vol.III, 5ème partie, chap.XIII, p.149. Voir supra,mon chap.II, 2ème partie, p.158, note 102. Sur l'accord des participes avec avoir, Marcel Cohen note chez Vaudelin, op. cit., p. 31: "Les exemples relevés montrent un grand trouble chez notre auteur". En effet les exemples donnés par M.Cohen ont des accords irréguliers. Notons que chez le Père Labat, les règles de l'accord du participe avec avoir, sont celles que nous appliquons dans le français moderne, mais l'auteur emploie quelques irrégularités que nous avons indiquées.

l'on appelait également "participe actif", disant que "la règle est que l'on ne déclinerait point les participes actifs", on trouve quelquefois chez notre auteur des infractions telles que: "le Père Martelli et moi tirans nos chevaux par la bride"⁵; je relève ailleurs: "Mulâtres provenans"⁶.

PLURIEL DES SUBSTANTIFS TERMINES PAR ENT : Notons également le pluriel des substantifs masculins comme intendant, enfant, bâtiment, habitant, etc...qui changent le t final en s pour s'écrire: intendans, enfans, bâtimens, habitans (les adjectifs comme content, indolent, négligent, innocent, etc...reçoivent le même traitement au pluriel que les noms masculins et s'écrivent alors: contens, indolens, négligens, innocens)⁷.

Autre remarque à signaler: la règle selon laquelle le p ou le s étaient considérés lettres inutiles devant une consonne, puisqu'on ne les prononçait pas, fait que le Père Labat parle du "tems" et ne conserve que rarement ces s que la réforme de 1740 de l'Académie supprimera par la substitution d'accents (comme dans état, hôpital, île). Dans ce dernier cas, notre auteur conserve l'orthographe ancienne d'"Isles".

⁵ Labat, Ibid., Vol. I, 1ère partie, chap.IV, p.67. Voir infra p.239 de ce chapitre.

⁶ Ibid., 2ème partie, chap. IX, p. 307. Relevé également: "j'en donnois à tous venans", Vol.I, 1ère partie, chap.XV,p.193; "des Chrétiens persévérans", Vol.III, 6ème partie, chap.X,p. 261.

⁷ Cf. Marcel Cohen, Le Français en 1700, op. cit.,p. 14 qui relève les mêmes usages chez le Père Vaudelin.

GENRE. Avec le Père Labat nous apprenons que "crabe" est féminin ainsi que "pagne"⁸. Conformément au latin, nous trouvons sous la plume de l'auteur "une couple de jours"⁹, ce qui peut nous paraître bizarre, mais "couple" est féminin parce que c'est la traduction de "copula". Décrivant les différents vins et boissons alcoolisées "ordinaires des Isles" le Révérend commence par "l'Ouycou" qui est celle des Caraïbes; "le Maby" donne "un petit vin claiRET, aussi agréable que le meilleur poiré...[de] Normandie". Les Espagnols ont le "Sang-gris" et les Anglais ont "la Ponche"¹⁰, un nom féminin alors que les autres boissons se réfèrent à des appellations masculines.

VOCABLES. Pour le linguiste, il y aurait une mine de vocables pittoresques à étudier. Je voudrais seulement en relever quelques uns. Pour le Père Labat les convives sont les "conviez"¹¹. Le maby que nous venons de mentionner a un défaut : "il est venteux"; "le jus des Ananas...produit un vin des plus agréables... mais il est terriblement fumeux; il enivre bien vite, et il faut se donner bien de garde d'en faire excès... Il ne quitte jamais

⁸ Labat, Ibid., Vol. I, 2ème partie, chap.XII, p.329: "fouiller avec une serpe les trous que l'on voit en terre pour y trouver la Crabe qui s'y est retirée." Ibid., chap.VI, p.288: "Sa femme avoit une pagne autour des reins."

⁹ Ibid., 1ère partie, chap.XVII, p. 204.

¹⁰ Ibid., p. 207, également Vol. IV, 7ème partie, chap.I, p. 22. Le Père Labat connaissait bien le latin mais pas l'anglais.

¹¹ Ibid., Vol. III, 6ème partie, chap.II, p. 187: "tous les conviez", également chap. VIII, p. 239.

une qualité caustique et mordicante." ¹² Ailleurs, parlant des malades atteints par la fièvre jaune, l'auteur nous dit: ils rejettent "par haut et par bas" ¹³, l'ellipse d'un article ou d'une préposition étant en effet d'un usage admis dans le français du XVII^e siècle. Notons par contre l'addition d'un pronom réfléchi dans l'expression: les cours d'eau "se débordaient" ¹⁴. Certaines rivières avaient des eaux "sommaches" ¹⁵. Sur son caractère le Père Labat nous apprend: "Je ne suis pas naturellement fort souffrant [patient], sur tout quand je suis sûr d'avoir raison" ¹⁶. Et lorsqu'il veut laisser le gouverneur Auger et abandonner le projet de défense de la Guadeloupe parce qu'un ingénieur vient d'arriver, Auger essaie de le convaincre de rester en lui disant: "Entrez, je vous prie dans mes besoins" ¹⁷. L'auteur emploie l'expression "tenir le bureau" dans le sens de parler sans que personne d'autre puisse placer un mot ¹⁸, et "pécunieux" dans celui de riche ¹⁹. Lui-même est fasciné par les

¹² Labat, Ibid., Vol.I, 1^{ère} partie, chap.XVII, p.204. C'est moi qui souligne.

¹³ Ibid., chap. IV, p. 55.

¹⁴ Ibid., Vol. III, 6^{ème} partie, chap.V, p. 206, p.207.

¹⁵ Ibid., Vol.II, 3^{ème} partie, chap.III, p. 41.

¹⁶ Ibid., 4^{ème} partie, chap. IX, p.386.

¹⁷ Ibid., Vol.IV, 8^{ème} partie, chap. II, p. 236.

¹⁸ Ibid., Vol. I, 1^{ère} partie, chap. V, p. 76. Voir supra mon chapitre III, p. 220.

¹⁹ Ibid., Vol. I, 2^{ème} partie, chap.XX, p. 386.

subtilités de la langue et explique longuement pourquoi il faut dire "prendre le chocolat":

Je me suis toujours servi du terme de prendre le chocolat, quand j'ai parlé de l'action que l'on fait en s'en nourrissant; parce qu'il est le plus propre et le plus significatif pour exprimer cette action; car on ne peut pas dire boire de l'eau ou du vin; on ne peut pas dire aussi manger du chocolat lorsqu'il est dissous dans quelque liqueur. Il est trop épais pour être bû, et trop clair pour être mangé; tout de même qu'on ne dit pas boire un bouillon, ou une médecine. Ces raisons me paroissent suffisantes pour autoriser l'usage de dire, prendre et non pas boire le chocolat.²⁰

EXPRESSIONS ET VOCABULAIRE TECHNIQUES. Ne nous étonnons pas de trouver de nombreuses expressions techniques dans l'oeuvre d'un auteur aux connaissances si étendues. Les termes de navigation à voile y tiennent une place importante, mais il est assez surprenant d'apprendre qu'un certain canot est "fort volage". Heureusement le Père Labat explique à ses lecteurs cette expression: "c'est-à-dire qu'il [avait] peu de fermeté sur son assiette"². La flûte la Tranquille qui faisait partie du convoi avec lequel le Père Labat avait effectué son premier voyage à la Martinique, avait été endommagée par un vent violent. Voici ce qu'il nous en dit:

nous nous trouvâmes seuls avec notre Tranquille, qui ne pouvant gouverner faisoit des chapelles très-souvent, et nous obligeoit d'avoir nos
/..

²⁰ Labat, Ibid., Vol.III, 6ème partie, chap.XVIII,p.383. Cf. dans l'Encyclopédie, l'article ADORER où Diderot analyse les différents sens et emplois des verbes adorer, honorer et révéner.

²¹ Labat, op. cit., Vol. I, 2ème partie, chap.XXII,p.407.

basses voiles ferlées [roulées], et d'aller seulement avec nos huniers sur le ton. On appelle faire Chapelle quand le Vaisseau vire malgré soi, cela peut arriver ou par l'imprudence du Timonier qui laisse venir le Vaisseau trop au vent, ou parce que le vent saute tout à coup d'un rhumb à un autre, ou parce que le gouvernail est trop faible pour tenir le Vaisseau en sujettion; de quelque maniere que cela arrive, on cargue l'artimon, ou manoeuvre sur le grand hunier, et ensuite on évante l'artimon pour aider au gouvernail.²²

C'est donc en vrai marin que le Père Labat explique ce que c'est que de "faire Chapelle". Ailleurs il étudie la manière dont les Caraïbes opèrent sur leurs pirogues à l'aide de "pagalles... dont on se sert pour nager". Ici il indique la différence entre "une pagalle" et un aviron ainsi que son usage qui permet de surprendre les ennemis pendant la nuit:

les sentinelles ne pouvant voir à cause de l'obscurité...pourroient entendre le bruit des avirons si on ramoit, au lieu qu'on les surprend en nageant avec des pagalles qu'on plonge dans l'eau et qu'on retire aussi souvent que l'on veut et sans faire le moindre bruit.²³

Durant l'attaque de la Guadeloupe par les Anglais en 1703, l'auteur décrit un épisode: "Les Anglois...ne voïoient personne, parce que nos gens étoient gabionnez", c'est-à-dire cachés. Et plus loin: "nos gens s'étoient déjà retirez plus haut et les

²² Labat, Ibid., Vol. I, 1ère partie, chap.II, p. 44. Carguer vient du provençal cargar. Ici "Carguer l'artimon", c'est attacher les cordages sur le mât placé à l'arrière du bâtiment.

²³ Ibid., 2ème partie, chap. V, p. 266.

canardoient"²⁴, expression bien familière même de nos jours! Mais nous ne disons plus, comme à l'époque du Père Labat: "faire descente"²⁵.

Quand il décrit ses activités d'architecte, il utilise le terme "fondemens" pour fondations et nous dit, en décrivant le plan du couvent qu'il avait été chargé de construire à la Martinique, que "toutes les fenêtré étoient bandées" c'est-à-dire encadrées. Il termine en disant: "Une grande corniche doit régner tout autour du Bâtiment pour porter une balustrade... avec des vases et des globes sur les pieds-destaux."²⁶ Pour réparer les cuves où l'on prépare l'indigo, cuves en ciment qui se fendillent sous la poussée de la fermentation, le Père Labat livre le résultat de sa propre expérience: un mélange à proportion égale de "coquilles de mer" pilées et "de chaux vive... avec autant d'eau qu'il en faut pour faire un mortier ferme". Puis il explique les qualités de "cette mixtion"²⁷.

L'expert agronome possède lui aussi son propre vocabulaire agrémenté ici et là d'expressions quelque peu spéciales. A propos du rocouyer, il indique les soins que l'on doit apporter à cet arbre: Quand il pousse trop haut, on le châtre pour le

²⁴ Labat, Ibid., Vol. IV, 8ème partie, chap. III, p. 249.

²⁵ Ibid., Vol. I, 1ère partie, chap. VI, p. 82. Expression militaire: faire une descente pour attaquer l'ennemi.

²⁶ Ibid., Vol. III, 6ème partie, chap. I, p. 184. Remarquez l'orthographe composée de piédestal.

²⁷ Ibid., Vol. I, 1ère partie, chap. XI, p. 141.

faire épaissir, et convertir l'arbre en buisson."²⁸ Ailleurs il nous dit: "Il faut que les graines se naturalisent au pays"²⁹, en parlant de celles importées de France et qui doivent être adaptées aux conditions climatiques des Antilles.

NEOLOGISMES. Notons également chez l'auteur l'usage de néologismes dus à la proximité de nations étrangères avec lesquelles les Français avaient des échanges suivis. Le Père Labat emploie le "vare" ou "varre" qui donne un verbe de la première conjugaison comme notre formation moderne de verbes, "varrer" et même "varreur" pour celui qui se sert d'une varre. L'auteur indique que "le mot Varre est Espagnol, il signifie une gaule ou perche" que l'on utilise pour attraper des tortues de mer³⁰. D'autres néologismes proviennent du français: comme le mot "trempoire". Une trempoire est employée dans la préparation de l'indigo. Le Père Labat nous dit que ce "nom convient...parfaitement à son usage, parce qu'on met tremper la plante."³¹

²⁸ Labat, Ibid., p. 135. C'est moi qui souligne.

²⁹ Ibid., chap. XV, p. 185.

³⁰ Ibid., Vol. I, 1ère partie, chap. XII, pp.157-158.

³¹ Ibid., chap. XI, p. 139. Notons que si le mot "trempoire" n'est plus d'usage dans le français moderne, nous avons de nombreux substantifs de même formation comme "baignoire" ou "passoire". Chez Labat nous trouvons "passure", qu'il explique ainsi: "Les petits morceaux de manioc qui ont échappé à la grage /la rape/, les grumeaux qui n'ont pû passer au travers de l'hébichet /tamis d'herbes tressées/, et généralement tous les restes qu'on appelle les passures, ne sont pas inutiles". (Ibid., 1ère partie, chap. XVI, p. 202).

Les manipulations des feuilles de tabac font apparaître, selon les opérations, des termes usités alors mais qui ont disparu avec la modernisation des techniques. C'est ainsi que les esclaves sont chargé d'"éjamber" le tabac. Ici encore l'auteur se donne la peine d'expliquer en quoi cela consiste: "c'est-à-dire, qu'on ôte la grosse côte qui est au milieu de chaque feuille."³² Ceci fait il faut les mettre en rouleaux, je devrai dire en "rôles" pour employer l'expression du Père Labat, en provenance directe du latin. Ici le vieux terme "torque", synonyme de rouleau, donne alors toute une famille de mots sous la plume de l'auteur:

Après que les feuilles sont éjambées...on les torque, c'est-à-dire, on les file à peu près comme une corde. C'est le métier d'un Ouvrier, qu'on appelle Torqueur.

Plus loin nous apprenons que "la plus grande partie du tabac qui sort de l'Amérique" est expédiée "en rôles", mais pour la consommation locale les feuilles de tabac sont roulées en "torquettes"³³. Comme ce diminutif féminin l'indique, les torquettes sont de petits paquets de feuilles. Le Frère Blanc nous apprend qu' "on les employe ordinairement pour faire le tabac en poudre, ou pour les bouts que l'on fume." Ces "bouts" semblent être d'après la description de l'auteur, les premiers cigares qu'il

³² Labat, Ibid., Vol.III, 6ème partie, chap.XVI, p.325.

³³ Ibid., pp. 327-329.

appelle "cigale", "comme disent les Espagnols":

La cigale...ou bout de tabac est un petit cylindre de six à sept pouces de long...composé de feuilles de tabac coupées de cette longueur, enveloppées dans un morceau de feuille qu'on appelle la robe tourné proprement autour de celles qui composent le milieu, dont on arrête le bout avec un fil. C'est cette partie qu'on tient à la bouche pendant que l'autre est allumée.³⁴

Ces quelques exemples nous montrent l'étendue et la richesse de la langue du Père Labat, langue au vocabulaire varié et manié avec assurance. L'auteur cherche toujours à employer le mot juste pour décrire une plante, un animal ou une industrie. Le Jacobin montre un souci constant de précision et de clarté, et nous retrouvons ces qualités dans l'usage qu'il fait de termes techniques. Soulignons que dans le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique de nombreux dessins - "des Figures en Tailles-Douces" comme il les appelle - viennent illustrer ses descriptions et jouer un rôle semblable à celui des futures planches de l'Encyclopédie. Si les expressions techniques sont intimement mêlées au texte du Père Labat, il faudra malgré tout attendre que Diderot leur donne droit de cité dans la langue littéraire en accordant aux Arts et Métiers une place importante dans l'Encyclopédie³⁵, mais l'on peut considérer que l'auteur du Nouveau

³⁴ Labat, Ibid., p. 330.

³⁵ Cf. le Discours préliminaire de l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné ..., écrit par d'Alembert sur les "Arts mécaniques": "Voici la méthode qu'on a suivie pour chaque art... On a recueilli et défini le plus exactement qu'il a été possible les termes propres de l'art." C'est justement ce que le Père Labat faisait très souvent pour ses lecteurs.

Voyage était un précurseur des Encyclopédistes sur ce chapitre.

La documentation technique n'est cependant qu'un des aspects de l'oeuvre du Père Labat. L'attention du lecteur se trouve agréablement stimulée par les commentaires et les réactions toutes personnelles dont l'auteur agrmente son récit. Bien souvent sa plume devient acérée pour exprimer l'ironie que lui inspirent les hommes ou pour rendre l'aspect inattendu d'une situation dans laquelle il les surprend, comme on va le voir dans l'étude du style.

CHAPITRE IV: L'ART DU RECIT2) Le Style

C'est une des qualités du Père Labat écrivain que de nous entraîner immédiatement dans les aventures et les pays lointains où son destin va le porter. Son style est simple, tout de familiarité subtile car c'est un journal personnel qu'il tient régulièrement. Dès le début il y ajoute une pointe de suspense: il nous fait participer à l'agitation d'un départ longtemps désiré, mais le voilà qui tombe gravement malade. Partira-t-il ou devra-t-il renoncer aux périls d'une longue traversée? Le lecteur partage l'angoisse de ce départ tant espéré et déjà menacé. Le Père Labat s'embarquera pourtant, brûlant de fièvre, et dès lors nous le suivrons jour après jour pendant douze années aux Antilles, vivant presque avec lui grâce à son style "parlé" à la première personne.

Sous la plume de ce Frère Blanc actif, joyeux, entreprenant, c'est tout un monde que nous voyons naître: la société antillaise depuis ses esclaves jusqu'à ses gouverneurs et des familles entières vont retenir son attention, avec naturellement, le cadre d'une nature tropicale qu'il va étudier sous toutes ses formes. Le style suit le mouvement de la pensée de

l'auteur. Selon son intérêt, il nous fera passer des descriptions géographiques ou topographiques à celle d'un personnage ou d'une cure médicinale. Il faut reconnaître que le Père Labat écrit avec une aisance spontanée, créée surtout par l'abondance de ses observations et de ses remarques. Mais n'oublions pas que l'auteur est un érudit, un enseignant. A ce titre, il est particulièrement soucieux de faire comprendre, et ses descriptions participent à l'art de communiquer et de renseigner. Cela nous vaut de nombreuses digressions, et le Père Labat a tenu à prévenir ses lecteurs sur ce point:

Quelques personnes de considération avoient souhaité que je gardasse un ordre plus méthodique dans ma narration, et que je rangeasse les choses de maniere que chaque espèce se trouvât sous son genre. Elles avoient leurs raisons pour le desirer, et moi j'ai eu les miennes pour ne les pas satisfaire. Outre que cette maniere dogmatique n'est point du tout de mon goût, il auroit fallu interrompre le fil de mon Journal à tous momens, et faire des parentés assez longues pour ennuyer le Lecteur et moi aussi. J'ai donc mieux aimé suivre mon Journal, et écrire les choses à mesure que je les ai vûes, apprises, ou pratiquées et comme entre toutes les choses dont j'ai parlé, il y en a qui demandoient une explication longue et un ample détail, j'ai crû pouvoir m'éloigner un peu de la règle que jr m'étois prescrite, et les mettre à la tête ou à la fin des Tomes, afin que le Lecteur pût les passer, s'il vouloit continuer la lecture du Journal, sauf à lui à y retourner, s'il le jugeoit à propos.³⁶

³⁶ Labat, Nouveau Voyage aux Isles...op. cit., Vol. I, préface, pp. 17-18. Cf. Vol.II, le dernier chapitre de la 3ème partie consacré à l'étude du Sucre, ainsi que le 1er chapitre de la 4ème partie. L'étude du Tabac, du Café, du Cacao occupe les trois derniers chapitres du volume III.

Le lecteur pardonne volontiers les digressions qui parsèment son oeuvre volumineuse parce qu'elles rompent la monotonie d'un simple récit linéaire, et permettent de suivre intimement les méandres de la pensée de l'auteur. C'est ainsi que parlant d'arbres utilisés en construction, l'architecte cède la place à l'arboriculteur en disant un peu naïvement : "Je ne croi pas devoir renvoyer plus loin la description de quelques arbres fruitiers de crainte de l'oublier."³⁷ Lorsqu'il va à la Guadeloupe en 1696, pour construire un moulin à eau, l'auteur part un jour se promener et visite divers quartiers "du Marigot, de Saint Robert, de la Magdeleine, des Habitans". Arrivé au Fond des Habitans, il décrit une jolie petite anse, bien abritée, "appelée l'Ance à la barque". C'est ici que les Anglais firent une descente en 1691. En regardant l'endroit, le Père Labat fait un saut dans le passé et sa description des lieux devient l'histoire de la lutte qui s'est déroulée à l'époque. Après presque trois pages consacrées à cet épisode tragique et sanglant, l'auteur nous dit: "Je reviens à présent à mon sujet, que cette digression m'a fait quitter"³⁸, pour terminer sa promenade.

Quand le Père Labat reste dans les limites du récit proprement dit, il ne laisse pas d'être intéressant et même divertissant. Certaines randonnées ont même un caractère picaresque,

³⁷ Labat, op. cit., Vol.II, 3ème partie, chap.IX, p.113.

³⁸ Ibid., Vol.I, 2ème partie, chap.XIX, p.380.

racontées avec une verve héroï-comique, comme celle effectuée avec le Père Martelli quelques jours après l'arrivée de l'auteur à la Martinique. Ici le Père Labat nous présente immédiatement la situation:

Le Jeudi quatrième Février nous dûmes la Messe de grand matin, et après avoir pris le chocolat, nous montâmes sur deux mauvais chevaux bien fatigués et mal harnachés, avec deux Nègres pour nous conduire, qui étoient chargés de deux matelas et d'autant de couvertures, sans quoi nous courions le risque de coucher très-mal où nous allions.³⁹

En cet équipage les voilà en route par monts et vallées, par des chemins escarpés le long de "mornes" et de falaises. Il y a un arrêt près d'une fontaine pour que bêtes et gens se restaurent, mais dans l'après-midi les chevaux "ne pouvoient presque plus marcher". Les voyageurs ne pensaient pas aller plus loin que la cure du Père Imbert chez qui ils arrivèrent "une heure avant le coucher du soleil". Par malchance ce prêtre n'était pas chez lui. Le Père Labat qui n'avait pas encore fait sa connaissance se serait bien invité lui-même malgré tout, mais le Père Martelli "ne voulut pas y consentir: nous partîmes donc après avoir fait boire un coup d'eau de vie à nos Nègres", nous dit l'auteur, car il fallait bien aussi les remonter. Cependant le temps se mit de la partie:

³⁹ Labat, Ibid., 1ère partie, chap.IV, p. 62. Ils devaient se rendre au couvent des Dominicains du "fonds saint Jacques" situé environ à "huit grandes lieues du Fort saint Pierre".

nous eûmes un grain de pluie qui nous obligea de nous mettre à couvert sous les arbres... Nous nous remîmes en marche dès que la pluie fut cessée, nos Nègres avec leurs charges, et le Père Martelli et moi tirans nos chevaux par la bride, lui parce que son cheval ne pouvoit se soutenir, et moi pour lui tenir compagnie, et soulager le mien afin qu'il eût la force de nous passer les rivières...⁴⁰

"Deux cens pas plus loin" leurs esclaves décidèrent de laisser à une sucrerie qui se trouvait à proximité⁴¹ "le cheval boiteux avec leurs charges", car le Père Martelli refusait toujours de demander un gîte pour la nuit alors que "le Ciel étoit couvert, la nuit fort noire, et [que] la pluie avoit rendu le chemin fort glissant", nous dit l'auteur. Dans ces conditions avec un seul cheval et leurs "Nègres", ils montent un morne, c'est-à-dire une côte, et la lecture de ce passage, d'une prose caustique, rend des échos de la fable de La Fontaine, Le Coche et la Mouche:

Nous montâmes un morne très-haut et très-long, mon cheval faisoit souvent des révérences jusqu'à mettre le nez à terre. Le Pere Martelli qui se piquoit de civilité les lui rendoit au double, et tous deux ne pouvoient pas moins faire; car la terre de ce quartier est grasse, rouge, et fort glissante, aussi-tôt qu'il a plû comme il venoit de faire; enfin tombant, bronchant, montant et grondant, nous trouvâmes au haut de ce morne...⁴²

⁴⁰ Labat, Ibid., chap. IV, p. 67.

⁴¹ Les sucreries travaillaient de nuit pour ne pas arrêter les fourneaux.

⁴² Labat, chap. IV, p. 68.

Le Père Labat termine cette "aventure" sur un tableau tracé d'un trait caricatural autour du Père Martelli:

un de nos Nègres menoit le cheval par la bride, le Pere Martelli marchoit ensuite tenant le même cheval par la queue, je suivois le Pere Martelli, un Nègre me suivoit et fermoit la marche.⁴³

La gamme d'expressions du Père Labat est remarquablement étendue malgré la simplicité de son style. Je voudrais en montrer quelques exemples tirés d'un petit chapitre d'une dizaine de pages, le chapitre VI de la première partie, intitulé: "L'auteur est envoyé desservir la Paroisse du Macouba. Description du quartier, des bêtes rouges, et des chiques." Le titre est loin de rendre justice à la variété des sujets que l'auteur va aborder. Entraîné par la richesse et l'abondance de ses informations, le Père Labat déborde bien souvent au-delà des limites qu'il s'est lui-même fixées.

Le Jacobin note dans son journal la date du 13 février 1694, date à laquelle il va se rendre à la paroisse que le Supérieur général lui assigne. En route pour le Macouba, il ne manque pas de faire une halte qui révèle son touchant besoin d'amitié:

Je passai à la grande Ance, je trouvai le Pere Imbert à la sortie de son Eglise. J'allai le saluer et lui demander son amitié; il m'embrassa, me combla de civilitez... Nous devînmes de bons amis dès ce moment, et nous l'avons toujours été depuis.

⁴³ Labat, Ibid., chap. IV, p. 68.

Il continue son "voyage" en passant par la "Savanne du sieur Courtois" puis celle de "Monsieur Pocquet", notant avec précision qu'elles se trouvaient "à quatre toises au-dessus de la mer". Puis il traverse un endroit qu'il admire: "l'" est sans contredit le plus beau pays, le meilleur et le plus assuré de toute l'Isle." Ici le Père Labat remarque surtout les défenses naturelles. On sent déjà l'expert militaire inspectant un terrain. Pourtant il y avait à peine deux semaines que le Père Blanc était arrivé de France. La vue de sa paroisse qu'il atteint un peu avant le coucher du soleil, lui fait exprimer en quelques mots l'aspect misérable de ce qui allait être son presbytère, s'il est permis de nommer ainsi la petite baraque qui en tenait lieu:

Je vis auprès de l'Eglise une petite maison de planches de seize pieds en quarré avec un appenti à côté, accompagné d'une autre petite maison couverte de paille avec un four. Je conjecturai que l'une étoit la maison du Curé et l'autre sa cuisine.

Devant ce décor sobre, tracé à l'heure du crépuscule, apparaît une figure humaine:

Une Négrresse d'une Sucrierie qui étoit dans la Savanne où l'Eglise et le Presbytere sont bâtis, vint vers moi, et me dit de faire sonner la cloche pour appeller le maître d'Ecole [qui avait les clefs].

Le son de cette cloche fait venir le maître d'école mais aussi le marguillier de la paroisse. Ce dernier offre l'hospitalité au Père Labat "jusqu'à ce qu'on eût accommodé le Presbytère".

Après cet accueil le ton change. A la scène sombre de l'arrivée à la nuit tombante devant des bâtiments peu avenants, succède la chaleur humaine de cette rencontre inopinée: "Ce prélude de réception me fit plaisir. J'acceptai le parti avec joie. Je montai sur mon cheval et lui sur le sien." Les voilà partis dans la nuit pour la maison du marguillier. Malgré les difficultés du chemin, le Père Blanc remarque sous des falaises:

de grandes voutes comme des arcades naturelles
avec des trous ronds dans leurs cintres qui
percent fort avant, qui paroissent comme des
tuyaux de cheminées.

Nous retrouvons le savant, le géologue intrigué par cette formation naturelle, qui avoue: "Je n'ai jamais pû découvrir comment ces trous se sont faits."

Cependant il est temps de nous présenter son hôte. C'était un Normand du nom de Dauville, "honnête homme, fort civil, sachant parfaitement bien vivre." Le Père Labat consacre une longue page de ce petit chapitre aux circonstances et aléas de l'existence de M. Dauville dont la biographie suivait de près l'histoire de l'Ile de Marie-Galante prise par les Anglais en 1692. Ce brave homme "avait sauvé quelques Nègres et caché quelques effets" et grâce à cela, avait eu les moyens de s'établir à la Martinique. L'auteur entre alors dans le détail de précautions à prendre pour éviter la perte de biens en cas de pillage, comment les préserver de l'humidité, etc...Le Père Labat s'excuse de cette longue "leçon" qui s'étale elle aussi pendant une page, en disant: "cette digression m'a éloigné de mon sujet que je reprends."

Son sujet était naturellement de faire la connaissance de ses paroissiens qui vinrent tous le lendemain "Le Dimanche quatorzième" à la nouvelle église du Macouba, prévenus par M. Dauville de l'arrivée de leur nouveau curé. Celui-ci reçut un accueil chaleureux; chacun lui propose sa maison en attendant que la sienne soit prête et s'offre à l'aider à s'installer le plus confortablement possible. Si de bons rapports s'établissent entre le Père Jacobin et ses ouailles, c'est qu'il possède l'art de leur parler en toute simplicité et de les toucher personnellement dès son premier sermon:

Je priai à la fin du Sermon tous les habitans qui avoient des enfans à instruire pour la première Communion, ou des Nègres adultes qui ne fussent point baptisez, de m'en donner une liste afin que je pusse prendre le tems nécessaire pour les instruire...Je les priai encore de me faire avertir dès qu'ils auroient des malades, sans s'embarrasser qu'il fut jour ou nuit, beau ou mauvais tems, les assurant que je serois toujours prêt à leur rendre service dès que je serois appelé; que j'aurois soin de les avertir quand les affaires m'obligeroient de m'absenter de la Paroisse, et que le Sacristain seroit toujours informé de l'endroit où je serois, afin qu'on pût m'envoyer chercher.

Et notre diplomate d'ajouter: "Je remarquai que ce discours fit plaisir à tout le monde." Le capitaine du quartier, M. Michel invite alors le Père Labat en disant à "M. Dauville qu'il n'étoit pas juste qu'il fût chargé du soin de l'Eglise et du Curé." Pour achever comme il se doit cette journée dominicale, M. Michel invite également quelques amis à "dîner", c'est-à-dire à déjeuner. Tout le monde remonte à cheval pour s'engager dans un chemin terriblement escarpé qui mène chez le capitaine. Mais

voyons par l'exemple suivant comment l'auteur dépeint cette route:

Le chemin taillé en zigzag dans la falaise et dans le rocher, présentait d'un côté un mur à plomb, et de l'autre un précipice épouvantable. Ce chemin n'avoit que sept à huit pieds de large et en beaucoup d'endroits il n'en avoit que cinq.

Par contraste la scène suivante nous convie au repas chez les Michel. De petites phrases courtes nous y font participer:

Nous arrivâmes à la maison de M. Michel, son épouse que sa grossesse avoit empêchée de venir à la Messe, nous reçut très-civilement. Le couvert étoit mis; on servit presque aussitôt que nous fûmes arrivés... Le dîner fut assez long et très-propre.

Le Père Labat avoit attrapé des bêtes rouges et des chiques. On comprend assez que les "démangeaisons si furieuses" dont il souffrait lui fassent consacrer plus d'une page à l'étude de ces parasites. C'est la maîtresse de maison, attentive auprès de son invité, qui "remarqua que j'avois des démangeaisons aux jambes, parce que j'y portois souvent la main", nous dit le Révérend. C'est par elle qu'il apprend le traitement à appliquer: "Mademoiselle Michel...commanda aussitôt à une de ses servantes d'aller chercher des bourgeons de vignes et de monbain⁴⁴,...de cueillir des feuilles d'orangers et des herbes odoriférantes, et de les faire bouillir pour me laver les jambes

⁴⁴ Le monbain ou monbin est un arbre fruitier de la région, son nom scientifique est spondias.

avant de me coucher." La scène offre au Père Labat l'occasion souvent répétée de dispenser à ses lecteurs une de ses recettes de pharmacopée à base de plantes. La botanique médicinale jouissait de la plus parfaite considération, et on avait alors une grande confiance dans la vertu curative des plantes. Cette école a d'ailleurs encore beaucoup d'adeptes aujourd'hui.

Le Père, traité pendant plusieurs soirs consécutifs par "un Nègre" fut ainsi délivré des bêtes rouges; pour les chiques il fallait faire des extractions car elles s'incrument sous la peau et s'y multiplient. Voilà de nouveau le savant à l'étude se penchant sur ce parasite. Il excelle dans ce genre de description par sa minutie et par le maniement des adjectifs:

Quand on regarde une Chique avec un microscope, le dos paroît rond avec un poil brun, la tache noire qui la fait remarquer est sa tête, elle a plusieurs petits pieds sous le ventre, et du poil où ses oeufs sont attachez jusqu'à ce qu'ils éclosent, ils paroissent comme autant de petites taches toutes noires. ⁴⁵

Mais l'auteur retrouve tout son mordant pour ironiser sur la naïveté d'un capucin "s'en retournant en France /et qui7 voulut y faire voir cet animal" installé dans son pied. On dut lui "couper la jambe...pour sauver le reste du corps." Et le Jacobin acerbe de conclure: "Belle curiosité assurément et bien récompensée."⁴⁶

⁴⁵ Voir supra mon chapitre III, la description de la cochenille pp.177-178 et du pélican p. 181.

⁴⁶ Voir supra mon chap.II, 3ème partie, p.171, note 138.

Le style du Père Labat prend toujours une tournure différente lorsqu'il observe ou parle des personnes qui ont retenu son attention. Chez M. Michel il fait de nouvelles connaissances comme ce Lozol qu'il nous présente d'un trait de caractère: "un vrai original, qui avoit un privilege pour estropier la Langue Françoise, et un talent particulier pour faire rire tout le monde."⁴⁷

⁴⁷ Les citations incluses de la p. 240 à la p. 246 se rapportant au chapitre VI de la 1ère partie, se trouvent au Vol.I, pp. 81-90.

CHAPITRE IV: L'ART DU RECIT3) Les Portraits, Les Anecdotes

C'est le Père Labat, plus encore que Lozol, qui possède "un talent particulier", un don essentiel pour trouver le geste, le mot qui campe pour ses lecteurs, avec un réalisme humoristique, les hommes et leur milieu. Ses portraits, dignes des Caractères, évoquent un monde particulier "aux Isles de l'Amérique".

Ce n'est pas à la Cour que sera présenté M. Lietard, mais à l'auteur en visite à la Guadeloupe:

Cet Officier [de l'Ance Ferri] étoit M. Lietard, Lieutenant de la Compagnie de Milice... La simplicité du premier âge du monde reluisoit dans tout l'extérieur de cet Officier. Ses jambes et ses pieds étoient couverts des bas et des souliers qu'il avoit apportez du ventre de sa mere, à la réserve qu'ils étoient un peu plus noirs et plus vieux, car il paroissoit qu'il y avoit bien soixante ans et plus qu'il s'en servoit, ses cheveux blancs et en petit nombre étoient couverts d'un chapeau de paille, et le reste de son corps d'une chemise et d'un caleçon d'une bonne toile de menage. Il portoit son épée à la main, je croi bien que le fourreau avoit été anciennement tout entier, mais le tems, les fatigues de la guerre, la pluye et les rats en avoient consommé une bonne partie, ce qui faisoit que cette épée rouillée paroissoit plus de moitié. Il y avoit une bande de toile cousue au côté gauche de la ceinture du caleçon qui servoit

.../...

à soutenir cette venerable épée dans les cérémonies. Malgré cet ajustement negligé Monsieur Lietard ne manquoit pas d'esprit, de bon sens et de courage.⁴⁸

Toute la malice du Père Blanc se révèle dans le détour inattendu par lequel il indique l'âge de M. Lietard. S'il s'étend assez longuement sur la description de "la venerable épée" du lieutenant, c'est parce qu'elle représente son unique élément de respectabilité et le seul indice de sa qualité. Soulignons enfin qu'il n'y a rien de dérogoire dans ce portrait puisque le Père Labat rend hommage aux qualités morales de son sujet.

Le portrait suivant pourrait être intitulé "Portrait d'une centenaire", il s'agit de Madame Ouvenard, caraïbe de l'île Dominique:

Cette femme sauvage étoit alors comme je le croi une des plus vieilles créatures du monde. On dit qu'elle avoit été très-belle, il y avoit un peu plus de cent ans, et que ce fut à cause de cela qu'un Anglois Gouverneur de Saint Christophe l'avoit entretenue pendant assez long-tems, et en avoit eu nombre d'enfans... Cette bonne femme étoit toute nue, et tellement nue, qu'elle n'avoit pas deux douzaines de cheveux sur la tête... Elle avoit cependant encore beaucoup de dents, et les yeux assez vifs.⁴⁹

⁴⁸ Labat, Ibid., Vol.I, 2ème partie, chap.XX, p.387.

⁴⁹ Ibid., Vol.III, 6ème partie, chap.VII, pp.227-228. Ce gouverneur anglais, du nom de Ouvenard, avait échoué sur l'île de Saint-Christophe à la même époque que le capitaine français, d'Enanbuc, vers 1627. (Cf. Vol.III, 5ème partie, chap.I. Voir supra mon chapitre II, p. 129). Notons que Labat écrit Ouvenard pour la vieille caraïbe et Overnard pour le gouverneur. Ce nom est Warner dans Prévost, Histoire générale des Voyages..., Tome 15, p. 541.

Ici encore, l'art du Père Labat consiste à surprendre le lecteur par l'aspect le plus frappant de son modèle, puis il semble vouloir atténuer l'effet de surprise en ajoutant une ou deux touches adoucies qui complètent l'ensemble de son portrait. La technique de l'auteur change complètement lorsqu'il nous présente M. Auger.

En s'occupant des défenses de la Guadeloupe, le Père Blanc eut de très nombreux contacts avec son gouverneur. Il a laissé de lui une étude fouillée et perspicace, mettant à nu le caractère de son sujet:

Monsieur Auger étoit âgé de 57 à 58 ans en cette année 1703 il étoit d'une moyenne taille, assez fournie, il avoit les yeux bleus, la bouche grande, le nez médiocre, la forme du visage plate, la physionomie peu heureuse, les cheveux mêlez; et quoiqu'il eût le devant de la tête presque chauve, il ne pouvoit se résoudre à porter la perruque...il étoit vif et colere; et quoiqu'il prît beaucoup sur lui pour témoigner de la modération, le feu qui lui montoit au visage faisoit connoître son émotion; et d'ailleurs il avoit le visage fort rouge et couperosé; il étoit assez facile à se laisser prévenir, et on disoit qu'il revenoit difficilement des impressions qu'il avoit prises, et qu'il ne sçavoit ce que c'étoit de pardonner. Quant à ce dernier point je puis assurer le contraire, parce que j'ai vû une infinité de fois qu'il auroit pu maltraiter des gens qui l'avoient offensé, et je craignois même pour eux; cependant il ne s'en vengeoit que par le mépris... ou en leur faisant du bien... plus propre à obéir qu'à commander, il sçavoit aussi-bien exécuter les ordres qu'il avoit reçu⁵⁰, qu'il sçavoit

.../...

⁵⁰ Ici le Père Labat n'observe pas l'accord du participe passé, à moins que ce soit une faute de l'éditeur.

peu en donner aux autres, et prendre son parti dans l'occasion; il étoit lent à écrire et n'en écrivoit pas mieux pour cela. Du reste il étoit très bon Chrétien, fort réglé dans ses moeurs, fort réservé dans ses discours, fort sobre, bon ami, zélé au-delà de l'imagination pour le service de son Prince, extrêmement poli et civil, quelquefois jusqu'à l'excès.⁵¹

Dans cette étude, il est évident que le Père Labat veut rester objectif, mais en traçant dans la première partie le physique peu séduisant du gouverneur Auger, chaque adjectif nous prépare à la seconde partie où le tempérament et les points faibles de son sujet prennent tout leur relief. L'auteur alterne les qualités et les défauts du gouverneur, laissant de lui finalement l'image d'un subalterne conscient de ses limites et cherchant à s'affirmer par la colère des faibles. L'ironie de la situation est que M. Auger n'a rien d'un chef et sa position de gouverneur pour laquelle il a si peu de talents, l'oblige à exagérer ses qualités foncières jusqu'à en faire des défauts. Nous restons sur l'impression d'un être rougeaud, médiocre, craintif et servile.

Avec un dernier portrait, je voudrais montrer comment le Père Labat décrit l'homme aveuglé par un vice qui limite et règle son existence pour finalement faire de lui une victime. La verve de l'auteur se déchaîne pour donner une étude qu'on pourrait intituler "L'Image de l'Avarice":

⁵¹ Labat, Ibid., Vol.IV, 8ème partie, chap.II, p.241.

Le Medecin⁵² étoit la copie la plus parfaite de l'avarice qui ait jamais été tirée d'après nature, ou pour parler plus juste, c'étoit l'avarice même. Il me suffira de dire, pour en donner une légère idée, qu'il ne vivoit que de farine de manioc et d'anolis. Quand il par-
toit le matin pour aller herboriser, il portoit avec lui une caffetiere monacale, c'est-à-dire, une de ces caffetieres qu'on fait chauffer avec de l'esprit de vin. Mais comme cette dépense auroit été trop contraire à l'économie dont il faisoit étroite profession, il ne garnissoit la sienne que d'huile de Palma Christi /huile de ricin/ ou de poisson. Celle qui ne lui coûtoit rien étoit toujours la meilleure. Un petit sachet de farine de manioc accompagnoit la caffetiere. Lorsqu'il étoit arrivé au lieu où il vouloit travailler, il suspendoit sa caffetiere à une branche, après l'avoir remplie d'eau de balisier ou de fontaine, selon l'endroit où il se trouvoit. Il cueilloit en travaillant, et goûtoit les herbes qui lui tomboient sous la main, et tuoit autant d'anolis qu'il croyoit en avoir besoin.

Je croi avoir déjà dit que les anolis sont de petits lézards de sept à huit pouces de longueur, y compris la queue, qui est beaucoup plus longue que le corps. Ils sont de la grosseur de la moitié du petit doigt. On peut juger ce que leur corps peut être quand il est vidé et écorché; quelle graisse et quelle substance il peut fournir aux herbes avec lesquelles on le fait cuire...

Une heure ou environ avant le tems qu'il avoit destiné pour prendre son repas, il allumoit sa lampe, il mettoit les herbes hachées dans la caffetiere avec autant d'anolis qu'il jugeoit nécessaire, pour donner à son eau et à ses herbes la graisse et le suc convenables pour en faire du bouillon. Quelques graines de bois d'inde écrasées, ou un peu de piment lui tenoient lieu de sel et d'épices, et quand ce vénérable dîné étoit cuit, il

.../...

52 Le Père Labat indique qu'il étoit "Provençal, Medecin de Profession et Chimiste. La Cour...avoit destiné...le /Père Plumier/ pour faire les figures des plantes...et le Medecin Chimiste, pour en tirer les huiles, les sels, les eaux, et autres minuties."

versoit le bouillon sur la farine de manioc étendue sur une feuille de balisier. C'étoit-là son potage, qui lui servoit en même-tems de pain pour manger ses anolis, et comme la répletion est dangereuse dans les païs chauds, sa caffetiere lui servoit pour le repas du matin et celui du soir, qui tous deux ne lui revenoient jamais à plus de deux sols six deniers. C'étoit pour lui un carnaval, lorsqu'il pouvoit attraper une grenouille, elle lui servoit pour deux jours au moins, tant étoit grande la frugalité de cet homme. J'ai pourtant ouï dire à beaucoup de gens qu'il relâchoit infiniment de cette austérité de vie, quand il mangeoit hors de chez lui, ou aux dépens d'autrui.⁵³

Avec une pointe d'ironie, l'auteur semble donner une raison à cette histoire en ajoutant: "J'ai crû devoir mettre ici cette manière de vie économique, afin que ceux qui voudront l'imiter sachent comment ils s'y doivent prendre, et à qui ils ont l'obligation de l'invention." Mais qui pourrait accuser le Père Labat de suivre un tel régime! Avec son talent de raconteur le Jacobin apporte le point final et la morale de cette anecdote. Le médecin fut rappelé en France et retourna dans sa Provence. C'est ainsi que le Père Labat eut l'occasion d'avoir de ses nouvelles:

A l'égard du Médecin, j'ai sçû étant à Marseille, que continuant son travail de Botaniste, il avoit un jour apporté certaines herbes qui lui avoient paru merveilleuses pour purger doucement, il en fit faire de la soupe, qui fit mourir lui, sa femme, ses deux enfans et sa servante.⁵⁴

⁵³ Labat, Ibid., Vol.II, 4ème partie, chap.III, pp.340-341.

⁵⁴ Ibid., p. 341.

Ce portrait d'un avare fait déjà partie des anecdotes dont le Père Labat régalaient ses hôtes et leurs convives. Pas un instant nous n'avons vu apparaître le physique du botaniste. L'auteur ne nous le montre qu'à la lumière de sa frugalité d'avare se contentant surtout d'herbes et de lézards. Le maigre brouet du médecin-botaniste, rapporté avec la richesse de détails que sait y mettre l'écrivain, devait sembler encore plus chic à ceux qui étaient assis devant une table abondante.

Toutes les historiettes piquantes du Révérent Père n'ont pas cette fin brutale, peut-être méritée du médecin avare. Mais quelques unes soulignent un trait de caractère peu commun comme celle d'une certaine veuve qui voulait donner une sépulture à son époux; laissons notre conteur nous dire cette anecdote quelque peu macabre:

Cette veuve âgée pour lors de soixante et quinze ans, étoit une des premières femmes qui fut veuve aux Isles. Elle étoit de Dieppe dont elle avoit conservé le patois, l'accent et les manières, comme si elle n'en fut jamais sorti (sic). Son mari avoit été tué dans un combat qui se donna sur la montagne pellée, entre les troupes du Roi et les habitans de la Cabesterre, qui ne vouloient point reconnoître l'autorité de la Compagnie de 1664 qui avoit acheté la propriété des Isles.⁵⁵ Il y avoit plus de trois mois que cette espèce de bataille s'étoit donnée, sans qu'on se fût mis en peine d'envoyer enterrer les morts. Madame Roche voulut faire enterrer le corps de son mari à l'Eglise du Macouba, qui étoit sa Paroisse; elle alla donc le chercher avec deux de ses Nègres, croyant ne plus trouver que les
..../..

⁵⁵ Il s'agit de la Compagnie des Indes occidentales. Cf. supra mon chapitre II, p. 134.

os, mais étant bien sûre de ne s'y pas tromper, parce qu'un de ses Nègres qu'elle conduisoit avec elle, étoit avec son mari quand il fut blessé, et l'avoit porté derriere un rocher à côté du chemin où il l'avoit laissé après qu'il fut expiré. Elle fut étrangement surprise de trouver le corps de son mari tout entier, aussi-bien que ceux des autres habitans qui avoient été tuez au même endroit. Il falloit que le froid excessif qui régné sur cette montagne qui est très-haute les eût conservez; cela rendoit impossible le transport du corps, parce que les chemins étoient trop escarpez et trop étroits pour permettre le passage à deux hommes chargez du même fardeau. Cet incident auroit embar/r/assé tout autre que Madame Roche; mais elle étoit femme d'execution, elle fit couper le corps de son mari en morceaux, et les deux Nègres et elle en ayant pris chacun leur part, ils l'apportèrent au Macouba, où il fut enterré, et où elle ne manquoit jamais de faire dire un Service tous les ans. Je n'aurois pû me résoudre à croire cette Histoire; quoique tous les vieux habitans me la certifiassent, si cette bonne veuve ne me l'avoit comptée avec une naïveté qui seule étoit suffisante pour me convaincre de la vérité.⁵⁶

Ayant lui-même douté de la véracité d'une telle entreprise, l'auteur savait l'effet de surprise scandalisée et teintée d'horreur que son auditoire éprouvait en entendant "L'Histoire" de Madame Roche. Heureusement, il y en a d'autres où le ton porte à la plaisanterie et au rire.

Le Père Labat raconte une autre histoire qui défrayait la chronique de Saint-Domingue lorsqu'il visita la partie française de l'île en 1701. Il l'introduit sur une note qui se veut indignée:

⁵⁶ Labat, Ibid., Vol. I, 1ère partie, chap.VI, pp.101-102.

Un Gascon Gentilhomme, ou soi disant tel, fit violence à une femme sans que la Justice y pût trouver à redire. On nous conta l'Histoire: elle est trop singulière pour ne la pas rapporter ici comme on nous l'a dite. Je n'y mets rien du mien.⁵⁷

Ayant ainsi prévenu ses lecteurs, l'auteur se lance dans l'histoire de ce gascon dont il se garde bien de dire le nom. Venu chercher fortune aux Antilles, il se mit en tête d'arranger un mariage où il était sûr "de trouver des avantages considérables".

[Le] Gascon...se mit en campagne, il chercha; il découvrit, et résolut de tenter fortune. Il dit à M. du Casse, qu'il avoit trouvé un nid, que l'Oiseau seroit peut-être difficile à surprendre...

Cet Oiseau étoit une vieille veuve Dieppoise, qui avoit eu la dépouille de six ou sept maris; et son nid étoit une belle Habitation, bien fournie de Nègres, et de tout ce qui peut faire estimer une personne riche.

Après la présentation des personnages, le Père Labat nous fait assister à une comédie digne de Molière, où la farce tient sa place et le coureur de dot la sienne. La première scène nous montre comment le Gascon s'introduit dans ce "nid":

sous prétexte de se mettre à couvert d'un grain de pluie. Il fit son compliment à la vieille d'une manière qui lui fit d'autant plus de plaisir, qu'il y avoit longtems qu'elle n'avoit entendu rien de si spirituel. Elle le retint à dîner selon la coutume.⁵⁸

⁵⁷ Labat, Ibid., Vol. IV, 7ème partie, chap.VII, p.84.

⁵⁸ Ibid., p. 85.

Il revint le lendemain. Il faut ajouter qu'il avait laissé ses bottes. L'auteur nous dit en aparté "on doit croire qu'il s'étoit fait débotter avant de se mettre à table". Dans cette deuxième scène le coquin joue le grand jeu. Il y a d'abord un quiproquo:

Madame, lui dit-il, ne croyez pas que je sois venu pour reprendre ce que je laissai hier chez vous, il n'est plus à moi, vous en êtes la maîtresse pour toujours. La vieille croyant ou feignant de croire qu'il parloit de ses bottes, le remercia, et lui dit, que cela n'étoit point à son usage; et sur le champ dit à une servante de les rapporter. Mais le Gascon lui dit, qu'il ne s'agissoit pas de bottes, que c'étoit son coeur qu'il avoit laissé chez elle; qui s'y trouvoit si bien qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il en voulût sortir...Jusqu'ici les douceurs du Gascon avoient fait plaisir à la vieille; mais le mot de mariage lui fit peur. Elle prit son sérieux, elle voulut même se fâcher: le Gascon sans se démonter continua ses fleurettes, et jura enfin qu'il ne mettroit pas le pied hors de la maison, qu'il ne fût son mari.⁵⁹

En effet non seulement resta-t-il à dîner, mais encore il passa la nuit sous le toit de celle qu'il avait décidé de circonvenir. Le jour suivant, ayant appris que Madame allait avoir la visite d'un prétendant qui venait lui faire la cour (le Père Labat emploie l'expression "faire l'amour"), le Gascon décida de recevoir lui-même ce "Marchand Nantois nommé Gourdin" avec "un maître bâton". Un nom pareil appelle la troisième scène qui suit, sur un rythme accéléré, rappelant un scénario de la commedia dell'arte dont Molière s'était souvent inspiré dans

⁵⁹ Labat, Ibid., chap.VII, p. 86.

ses farces :

M. Gourdin étant descendu de cheval, fut un peu surpris de voir un homme galonné et en plumet sur la porte de sa prétendue. Il s'approcha cependant d'une manière soumise. Mais le Gascon haussant la voix, que cherchez-vous, M. lui dit-il, à qui en voulez-vous? - M. lui répondit humblement le Marchand Nantois, je souhaite parler à Madame NN. - A Madame NN. reprit le Gascon, vous vous trompez; c'est à moi qu'il faut parler à présent. Ne seriez-vous point par hasard M. Gourdin? - Oui M. dit le Marchand, à votre service. - Oh, apprenez petit Marchand Nantois, que Madame NN. est faite pour un Gentilhomme comme moi, et non pas pour un Pocrin comme vous. Vous êtes M. Gourdin, et voilà M. Bâton, (prenant le bâton d'une main, et son épée de l'autre), qui vous signifie, que si vous avez jamais la hardiesse de penser à Madame NN. il vous brisera bras et jambes; et sans autre compliment, il commença à le charger d'importance. La vieille sortit pour empêcher le désordre; mais M. Bâton qui continuoît toujours son action, obligea M. Gourdin de s'enfuir du côté de son cheval. Le Negre qui le tenoit lâcha la bride, et s'enfuit, de peur d'avoir sa part de la distribution que son Maître recevoit; le cheval en fit autant, et M. Gourdin couroit après tous les deux, toujours accompagné de M. Bâton, jusqu'à ce que la vitesse de ses jambes l'eût mis hors de la sphere de son activité.⁶⁰

Menant toujours les choses tambour battant, le Gascon "tourna si bien le coeur de la vieille, que le Dimanche suivant on publia un Ban, et ils se marierent le Lundy, s'étant fait l'un à l'autre une donation entre-vifs, de tous leurs biens présents et avenir." C'est cependant "la vieille" qui exprima le mot de la fin, devant l'étonnement de ses voisines, "Hé que diable voulez-vous, il falloit bien se marier, pour obliger ce

⁶⁰ Labat, Ibid., pp. 86-87.

Gascon à sortir de la case: car il avoit juré de n'en pas sortir sans cela."

On sent à la manière dont le Père Labat rapporte l'histoire de ce mariage qu'il eut sa part de rires en apprenant ce qu'il a intitulé "Mariage d'un Gentilhomme Gascon". Le rire soulevé par les situations bizarres ou cocasses est une des qualités du Père Labat. Il rit facilement et possède le don de communiquer son amusement à ses lecteurs. Par-ci, par-là, il égaie son journal d'anecdotes amusantes dont bien souvent ses collègues en Religion font les frais. En général elles reflètent l'existence de la colonie et ses petits à-côtés: comment le petit singe d'un curé dérida la congrégation de ce dernier pendant qu'il leur adressait un sermon dominical, en imitant tous les gestes de son maître qui avait oublié de l'enfermer avant d'aller à la messe⁶¹. Ou bien la situation embarrassante d'un religieux chargé de découvrir chez les négresses les naissances illégitimes pour le bénéfice de l'Hôpital et qui se voyait accusé par l'une d'elles, devant un tribunal, d'être le père de l'enfant:

elle tenoit son enfant entre ses bras, elle le présentoit au Frere** en lui disant, toi papa li, et puis elle le montrait à toute l'assemblée, prétendant qu'il ressembloit comme deux gouttes d'eau au Frere**, qui tout accoûtumé qu'il devoit être à ces sortes d'aventures, étoit tellement décontenancé, que tout le monde pâmoit à force de rire, sans pouvoir au vrai distinguer

.../...

⁶¹ Labat, op. cit., Vol. IV, 7ème partie, chap.I, p.14.

qui en donnoit plus de sujet, ou l'effronterie de la Négresse qui paroissoit accompagnée d'une grande naïveté, ou l'embarras où se trouvoit ce Religieux, homme très-sage, et reconnu de tout le monde pour incapable d'une pareille foiblesse...⁶²

Dans ses descriptions qui se veulent objectives, le Père Labat apporte ainsi une sorte de bouffonnerie pittoresque qui possède une saveur originale. Dans un style simple mais varié l'auteur maintient l'intérêt et la curiosité par une forme constamment renouvelée, grâce à un vocabulaire extrêmement riche. Les Mémoires de Trévoux ont donné deux longs comptes rendus sur le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique lors de la parution en 1722 et voici le jugement qu'ils formulent sur l'art du Père Labat:

on croit devoir dire de tout l'Ouvrage, qu'il est parsemé d'un grand nombre de traits diversifiés & traités dans tous les termes de l'Art, qui semblent se prodiguer en naissant sous la plume de l'Auteur. Botanique, Médecine, Physique, Marine, Commerce; en un mot toute la fleur de ces Sciences se prête si naturellement à son génie, que la nature paroît y avoir encore plus de part que l'étude.⁶³

Le Mercure de France d'octobre 1742, annonçant la seconde édition du Nouveau Voyage, ne fait pas de commentaire sur l'art de l'auteur comme l'avait déjà rapporté le Journal

⁶² Labat, op. cit., Vol.I, 2ème partie, chap.IX, p.304.

⁶³ Journal ou Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, publiés par les Jésuites à Trévoux, mars 1722, Article XXI, pp.408-447 et Article XXXIII, pp.630-651 d'avril 1722. Notre citation se trouve à la fin de l'Article XXI.

de Trévoux, mais exprime l'impression générale donnée par la lecture de cet ouvrage important: "Finissons ce petit Extrait, en convenant que les Mémoires du R.P. Labat méritoient une seconde Edition, & qu'on y trouve de quoi s'instruire, & de quoi s'amuser agréablement."⁶⁴ Au fond, c'est exactement le but que recherchait le Père Labat en prévenant la monotonie d'un récit trop didactique par de nombreux portraits et anecdotes qui allègent le texte et apportent à l'information l'intérêt complémentaire d'une expérience vécue.

⁶⁴ Mercure de France, octobre 1742, pp.2245-2248.

CHAPITRE V: INFLUENCE SUR LES ECRIVAINS DU XVIIIe SIECLE

L'importance de l'oeuvre du Père Labat, et en particulier de son premier livre, le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, n'est plus à démontrer à l'heure actuelle. En 1722 les longs comptes rendus que lui accordait la chronique contemporaine la plus écoutée, attestaient également le succès de l'auteur. La vente spectaculaire de ce livre confirmait l'intérêt du public. Riche de tant d'informations, tant de détails sur des sujets si variés, l'oeuvre du Père Labat attirait des lecteurs dont la curiosité se trouvait toujours satisfaite par au moins une des facettes du récit. Au début du XVIIIe siècle les arts "nobles" tels que la théologie, la rhétorique ou les anciennes disciplines traditionnelles se virent délaissés au profit de sujets d'intérêt plus pratique. Ainsi, la navigation, les arts mécaniques et ménagers, la médecine, une anthropologie et sociologie naissantes, la botanique firent partie des connaissances générales de tout homme cultivé. Cette diversité d'intérêts se retrouve également chez les Philosophes lecteurs ou commentateurs du Dominicain. Dans ce chapitre, nous nous proposons d'évaluer l'influence du Père Labat auprès des principaux écrivains du Siècle des Lumières.

Les Relations de Voyages du Frère Prêcheur plongeait ses lecteurs dans la réalité d'un monde auréolé d'exotisme.

Parmi les nombreuses relations qui avaient déjà été publiées, celles du Dominicain, écrites dans un style plein d'allant, montraient la vie telle qu'elle se présentait chaque jour, avec les difficultés inhérentes ou les plaisirs spécifiques aux pays où ses récits entraînaient le lecteur. Les écrivains qui s'intéressent aux territoires lointains d'outre-mer, soit pour élargir leur horizon, soit pour appuyer leurs points de vue comme le fera Montesquieu, trouvent chez le Père Labat une source d'informations importantes pour ceux qui ne connaissent pas ces contrées. Nous voyons que Voltaire, dans une lettre adressée à Sir Everard Fawkener, recommandait lui aussi la lecture des relations de voyages comme particulièrement utile et distrayante:

As to Romances i hope you and y^r lady
do not care very much for them...We have
many voiajes usefull and entertaining,
those of Chardin, Tavernier, Bernier,
La Loubere, Fourbin, Labat, etc... 1

Quant à Rousseau, tout en les critiquant, il avouait: "j'ai passé ma vie à lire des relations de voyages".² Pour de nombreux écrivains tels que Montesquieu, Prévost, les Encyclopédistes,

¹ Voltaire's Correspondence, Vol. XX, August 1751-July 1752, Lettre 4240 écrite de Berlin le 27 mars 1752. Publications de l'Institut et Musée Voltaire sous la direction de Th. Besterman, Genève, 1956.

² Rousseau, Jean-Jacques, Emile ou De l'Education, Ed. de François et Pierre Richard (Paris: Garnier Fr. 1964), L.V, p.575. Cf. l'article de G. Pire "J.-J. Rousseau et les relations de voyage" dans R.H.L.F. 1956, pp.355-378. (Voir bibliographie).

Diderot, Voltaire, Helvétius, l'abbé Raynal, ou Bernardin de Saint-Pierre, l'oeuvre de Labat restera une source précieuse d'information que chacun utilisera à des fins personnelles, en tant qu'exemple, illustration, preuve, propagande ou exotisme. Cette utilisation qui touche parfois à l'exploitation pure et simple des textes du Père Labat fait l'objet du présent chapitre.

*

* *

Les études multiples et approfondies de l'oeuvre de Montesquieu (1689-1755) montrent que les relations de voyages étaient une partie importante de sa documentation.³ La lecture du Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique devait correspondre pour le président à mortier à tout un corpus d'idées et de faits contribuant au développement commercial de Bordeaux grâce à ces fameuses îles et au commerce triangulaire avec l'Afrique. Si Montesquieu était "l'homme d'esprit" dont parlait Usbek, "porté à la critique, parce qu'il voit plus de choses qu'un autre et les sent mieux",⁴ il ne pouvait pas ignorer l'importance de la

³ Pour notre étude, je renvoie à Muriel Dodge, les Récits de Voyages - Sources de l'Esprit des Lois (Paris: Honoré Champion, 1929). Voir également Russel P. Jameson, Montesquieu et l'Esclavage (Paris: Hachette, 1911), op. déjà cité, qui consacre la 1ère partie d'un chap. à "L'Esclavage et la Littérature", "Relations de voyages" où il fait une place au Père Labat (p.168) puis encore sur "Les écrits des missionnaires" (p.192). Dans la deuxième partie de ce livre, le chap.III s'occupe des "sources du livre XV", de l'Esprit des Lois.

⁴ Montesquieu, Lettres persanes (Edition de P. Vernière, Garnier, 1960), CXLV; pp.317-318. Pour les sources des Lettres persanes, voir dans cette édition "Les Modèles", p. V-XI.

politique coloniale sur sa ville natale (le château de la Brède se trouvait près de Bordeaux), et effectivement, c'est là une de ses préoccupations au livre XV de l'Esprit des Lois. En 1716 une ordonnance autorise les navires bordelais à se livrer à la traite des nègres, acte suivi en avril 1717 par des lettres-patentes permettant d'armer des vaisseaux pour les colonies⁵. La Chambre de commerce de Guyenne soutient farouchement les intérêts des négociants et des armateurs⁶. Si une libéralisation du régime de l'Exclusif qui lie les colonies à la Métropole risque de leur infliger une concurrence qu'ils redoutent, leurs protestations s'élèvent véhémentes:

Ils crient et crieront sans cesse, ces principes, que les colonies n'ont été fondées que pour l'utilité de la Métropole; qu'elles ont été formées à ses dépens et par ses soins; qu'elles sont soumises à ses Lois...; que destinées à porter le commerce de la Nation au delà de ses premières bornes, leur culture n'est protégée et encouragée qu'en faveur de ce même commerce; qu'il doit donc agir dans les Colonies sans concurrence avec l'étranger... 7

Quant au commerce des "bois d'ébène", il doit lui aussi être aidé

⁵ Cf. Hubrecht, Georges: "Le Trafic colonial de Bordeaux au XVIIIe Siècle" dans Revue juridique et économique du Sud-Ouest Série Economique, 1955, pp.55-68 (p. 56).

⁶ Boutruche, Robert, "Bordeaux et le commerce des Antilles au XVIIIe Siècle" dans Nos Antilles, 1925, pp.83-124. (p.90).

⁷ Documents de la Chambre de Commerce de Guyenne, I et II, No 1, cités par R. Boutruche, article cité, p. 90.

et encouragé car "Ce sont les nègres qui font la richesse des habitants des Iles" affirme un document de la Chambre de Commerce de Guyenne⁸ en des termes devenus familiers par leur répétition⁹, et

De tous les commerces maritimes, il n'en est pas de plus dangereux que celui de la troque des noirs. L'on a veû des négociants perdre plus que leur capital sans autre accident que la mort naturelle, et il n'en est pas qui mérite plus de faveur et de protection. ¹⁰

La prospérité de Bordeaux, grâce au commerce colonial, est spectaculaire: entre 1749 et 1755, après la paix d'Aix-la-Chapelle, "presque la moitié de tout le trafic colonial français"¹¹ arrive à Bordeaux. Le sucre tenait la première place dans les produits coloniaux qui arrivaient dans le port de Bordeaux. C'est encore Colbert qui préconisa l'installation des premières raffineries de la ville pour que le sucre brut envoyé des Iles ne soit pas entièrement réexpédié en Hollande pour être raffiné. En 1670 il y avait trois raffineries; en 1732 on en comptait déjà dix-sept. Bordeaux était devenu le centre sucrier de la France avec

⁸ Documents de la Chambre de Commerce de Guyenne, Série C.4261, cités par R.Boutruche, art.cit. p.66.

⁹ Voir supra mon chapitre II, p. 166 ce que dit le Père Labat à ce sujet.

¹⁰ Boutruche, article cité p.90, fonds de la Chambre de Commerce, C.4263, p. 78 (30 juillet 1748). Pas un mot n'est dit sur les conditions atroces du transport des esclaves sur ces navires.

¹¹ Hubrecht, G. article cité p. 58.

une production qui ne cessa d'augmenter jusqu'à la Révolution¹². Naturellement il se produit des ralentissements ou même des arrêts causés par les luttes maritimes et les guerres entre la France et l'Angleterre. Bordeaux en souffre et on en trouve des échos même chez Montesquieu dont les biens consistent en terres et en vignobles:

Le commerce de Bordeaux se rétablit un peu et les Anglais ont eu même l'ambition de boire mon vin cette année, mais nous ne pouvons nous bien rétablir qu'avec les îles d'Amérique avec lesquelles nous faisons notre principal commerce.¹³

Cependant, tout comme les négociants et armateurs dont les intérêts dépendent étroitement du commerce avec les colonies, le baron de Secondat porte le même jugement sur la nécessité de l'Exclusif. Pour lui, comme pour les Encyclopédistes¹⁴, il ne faut pas oublier "que la métropole seule pourrait négocier

¹² Cf. Hubrecht, G. article cité, p. 66.

¹³ Montesquieu, Oeuvres complètes, Edition Masson (Paris: Nagel, 1950 et 1955), T.III, p.1200.

¹⁴ Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné,... Article COLONIE dont l'auteur signe M.V.D.F. affirme également "Ces Colonies n'étant établies que pour l'utilité de la métropole, il s'ensuit... que le commerce doit en être exclusif aux fondateurs... que les colonies ne seraient plus utiles, si elles pouvaient se passer de la métropole... que si la colonie entretient un commerce avec les étrangers, le montant de ce commerce et de ces marchandises est un vol fait à la métropole". Le Père Labat montre au contraire que bien souvent c'est la seule façon de survivre pour les colons dont les échanges avec la mère patrie sont sporadiques ou aléatoires. Cf. Nouveau Voyage aux Isles, Vol. IV, 7ème partie, chap. IX, pp.104-105 "Du Commerce avec les Espagnols", Chap.XV, pp.151-153, Commerce à S.Thomas, Vol.II, chap.II, "Des marchandises propres pour les Isles, et sur lesquelles il y a un profit considérable à faire."

dans la colonie; et cela avec grande raison, parce que le but de l'établissement a été l'extension du commerce, non la fondation d'une ville ou d'un nouvel empire".¹⁵ Que ce commerce soit basé sur des produits demandant une énorme main-d'oeuvre servile, importée d'Afrique et formant elle aussi un commerce prospère d'êtres humains, éveille la conscience de Montesquieu. On ne peut pas dire que la lecture des livres du Père Labat ait vraiment influencé Charles-Louis de Secondat car déjà dans les Lettres persanes, publiées à Amsterdam en 1721 (quelques mois environ avant la publication du Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, 1722) on sent la préoccupation du Président à mortier devant le problème de l'esclavage. S'est-il penché sur une carte d'Afrique? "L'Afrique" nous dit-il, "a toujours été si inconnue qu'on ne peut en parler si précisément que des autres parties du Monde."¹⁶ Et plus loin: "Passons à l'Afrique. On ne peut guère parler que de ses côtes, parce qu'on ne connaît pas l'intérieur...Quant aux côtes de Guinée, elles doivent être furieusement dégarnies depuis deux cents ans que les petits rois ou chefs des villages vendent leurs sujets aux princes d'Europe pour les porter dans leurs colonies en Amérique."¹⁷ Ainsi c'est

¹⁵ Montesquieu, De l'Esprit des Lois, Oeuvres complètes (Paris: Ed. du Seuil, 1964) Livre XXI, chap.21, p.673.

¹⁶ Montesquieu, Lettres persanes, op. cit., Lettre CXII, p. 235.

¹⁷ Ibid., Lettre CXVIII, p. 249. Nous trouvons que Labat exprime la même idée sur la connaissance du continent africain dans la Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale publiée en 1728. Cf. mon 1er chap. p.105.

d'Afrique que vient le chef des eunuques noirs d'Usbek, "enlevé" comme tant d'autres, "dès l'âge de quinze ans au fond de l'Afrique"¹⁸. Qu'est-il advenu de tous ces Africains transportés dans les colonies du Nouveau Monde? Montesquieu répond à cette question en constatant: "Ce nombre prodigieux de Nègres dont nous avons parlé n'a point rempli l'Amérique." Par la personne d'Usbek, Montesquieu attaque le principe même des colonies¹⁹ mais il le fait comme son illustre prédécesseur périgourdin, Michel de Montaigne, en accusant les conquêtes des Espagnols et leurs cruautés envers les habitants vaincus. Une boutade inattendue d'un Français discutant avec Usbek de la beauté et du tempérament des femmes de Perse et de celles de France, amène cette remarque:

Ce qui me choque le plus de vos moeurs, c'est que vous êtes obligés de vivre avec des esclaves, dont le coeur et l'esprit se sentent toujours de la bassesse de leur condition. Ces gens lâches affaiblissent en vous les sentiments de la vertu que l'on tient de la Nature, et ils les ruinent depuis l'enfance, qu'ils vous obsèdent. ²⁰

Que ce contact incessant et que la présence physique d'esclaves produisent des effets pernicioeux, le Père Labat l'admet lors d'une discussion à Cadix en 1706 avec un autre missionnaire des

¹⁸ Montesquieu, Lettres persanes, op.cit. Lettre LXIV, p. 133.

¹⁹ Ibid., Lettre CXXI, p. 254 et passim. De même dans la Lettre CXVIII.

²⁰ Ibid., Lettre XXXIV, p. 74.

Philippines, le Père Membella²¹, mais ceci ne paraît qu'en 1730 lorsque le Dominicain publie ses Voyages en Espagne et en Italie. Dans la Lettre LXXV Montesquieu aborde le problème épineux du rôle de l'Eglise dans la question de l'esclavage, question qui retient à plusieurs reprises son attention et à laquelle il semble chercher une réponse plus ironique que satisfaisante. Mais voyons ce qu'Usbek écrit à son ami Rhedi:

Il y a longtemps que les princes chrétiens affranchirent tous les esclaves de leurs états, parce que, disaient-ils, le christianisme rend tous les hommes égaux...Ils ont ensuite fait des conquêtes dans des pays où ils ont vu qu'il leur était avantageux d'avoir des esclaves; ils ont permis d'en acheter et d'en vendre, oubliant ce principe de religion qui les touchait tant.²²

A la lecture du premier livre du Père Labat, le Président à mortier note dans Mes Pensées:

On voit, dans la Nouvelle Relation des Iles françaises de l'Amérique, que Louis XIII eut bien de la peine d'établir les lois de l'esclavage pour les nègres d'Amérique, et que ce ne fut que sur l'espérance qu'on lui donna de leur conversion qu'il y consentit.²³

²¹ Cf. mon premier chapitre, p. 65

²² Montesquieu, Lettres persanes, op. Cit., p. 159.

²³ Ibid., Oeuvres complètes, Ed. du Seuil, op. cit. Mes Pensées, chap. XXI, Esclavage, pensée 1936, p.1047. Voir dans Labat Nouveau Voyage aux Isles...op.cit., Vol.II, 4e partie, chap.IX, p.386 : "C'est une loi très-ancienne, que les Terres soumises aux Rois de France, rendent libres tous ceux qui s'y peuvent retirer. C'est ce qui fit que le Roi Louis XIII de glorieuse mémoire, aussi pieux qu'il étoit sage, eut toutes les peines du monde à consentir que les premiers Habitans des Isles eussent des Esclaves, et ne se rendit enfin qu'aux pressantes

Plus tard cette pensée reparaitra dans l'oeuvre monumentale

De l'Esprit des Lois accompagnée de ce commentaire:

J'aimerais autant dire que la religion donne à ceux qui la professent un droit de réduire en servitude ceux qui ne la professent pas, pour travailler plus aisément à sa propagande...C'est sur cette idée, qu'ils fondèrent le droit de rendre tant de peuples esclaves; car ces brigants, qui voulaient absolument être brigants et chrétiens, étaient très dévôts. ²⁴

Le Père Labat n'ira pas si loin dans ce sens, mais n'hésitera pas à dire au Pape, comme nous l'avons vu²⁵, que l'action de prosélytisme auprès des Caraïbes et des esclaves était plutôt un échec. Malgré tout, tant qu'il a été chargé d'une paroisse, il s'est occupé de catéchiser et de baptiser sans relâche ceux qu'il devait préparer au catholicisme. Il pense alors qu'il y a moins de révolte chez les esclaves des Français qu'il n'y en a chez ceux des Anglais dont les "Commandeurs les poussent au travail à toute outrance, les battent sans miséricorde pour la moindre faute, et semblent se soucier moins de la vie d'un nègre, que de celle d'un cheval"²⁶, juste-

sollicitations qu'on lui faisoit de leur octroyer cette permission, que parce qu'on lui remontra que c'étoit un moyen infail-
lible, et l'unique qu'il y eût, pour inspirer le culte du vrai Dieu aux Africains, les retirer de l'idolâtrie, et les faire persévérer jusqu'à la mort dans la Religion Chrétienne qu'on leur feroit embrasser."

²⁴ Montesquieu, De l'Esprit des Lois, op.cit., Livre XV, chap. 4, pp.619-620.

²⁵ Voir supra mon chapitre I, p. 88.

²⁶ Labat, Nouveau Voyage aux Isles..., op.cit., Vol.III, 6ème partie, chap.XII, p.275.

ment parce que les Français les instruisent dans leur religion qui "leur inspire des sentimens plus humains". Cependant l'ambiguïté de la position ambivalente de chrétien et d'esclavagiste ne lui échappe pas, et il expose à ses lecteurs les tenants et les aboutissants d'une telle morale qui aura également sa place chez Montesquieu:

Les Anglois ne baptisent point leurs esclaves soit par négligence, ou par quelque autre motif: ils ne se mettent point en peine de leur faire connoître le vrai Dieu, et les laissent vivre dans la même Religion où ils les trouvent, soit Mahométisme, soit Idolâtrie.

Leurs Ministres, avec qui j'ai souvent eu l'occasion de m'entretenir sur ce point, disent pour excuse, qu'il est indigne d'un Chrétien, de tenir dans l'esclavage son frère en Christ, c'est ainsi qu'ils s'expliquent. Mais ne peut-on pas dire qu'il est encore plus indigne d'un Chrétien, de ne procurer à des ames rachetées du Sang de Jesus-Christ, la connoissance d'un Dieu à qui ils sont redevables de tout ce qu'ils sont? Je laisse cela au jugement des Lecteurs.

Ayant ainsi exposé le problème, l'auteur continue de telle sorte qu'il est difficile de savoir si les Anglais sont plus coupables que les Français ou les autres nations qui exploitent les esclaves importés d'Afrique, l'exploitation étant pratiquée plus ou moins de la même façon et dans les mêmes buts:

Cependant ces raisons n'ont point de lieu chez eux, quand ils peuvent prendre de nos Negres. Ils savent fort bien qu'ils sont Chrétiens: ils les voyent faire à leurs yeux les exercices de leur Religion... Ils ne sauraient douter qu'ils ne soient leurs freres en Christ, et cela ne les empêche nullement de les tenir dans

.../...

l'esclavage, et de les traiter tout comme ceux qu'ils ne regardent pas comme leurs freres. De répondre comme ils font, qu'ils peuvent bien les tenir esclaves, puisque les François, les Espagnols et les Portugais s'en sont servis en la même qualité après les avoir baptisés, c'est une mauvaise conséquence; car si les François font mal de s'en servir comme esclaves après les avoir fait Chrétiens, ils font encore plus mal que les François en les retenant comme tels, leur conscience ne leur permettant pas de le faire, lorsque par le Baptême ils les reconnoissent comme leurs freres en Christ. ²⁷

Au fond il ressort d'une telle casuistique que toutes ces nations étaient dans leur tort et Montesquieu l'exprime avec ironie:

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens. ²⁸

Entre le Père Labat qui s'exprime encore avec circonspection et Montesquieu qui lacère d'un ton caustique la position incompatible des ministres de l'Eglise concernant l'esclavage, il y a une affinité certaine malgré tout ce qui sépare la pensée de ces deux êtres, époque, éducation, milieu. On peut se demander si le Père Labat a vraiment surmonté, comme il le dit, la première impression reçue en débarquant à la Martinique à la vue des esclaves dont "beaucoup portoient sur leur dos les marques des

²⁷ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op. cit., Vol. IV, 7ème partie, chap. I, p. 27.

²⁸ Montesquieu, De l'Esprit des Lois, op. cit., Livre XV, chap. 5, p. 620.

coups de fouet qu'ils avoient reçus".²⁹ Quant à Montesquieu, il faut certainement retenir que sa famille d'origine protestante avait participé aux guerres de religion, et que les Secondat s'étaient convertis au catholicisme avec Henri IV; notons également que Jeanne de Lartigue que Montesquieu avait épousée en 1715 était protestante, circonstances qui plaçaient l'auteur de l'Esprit des Lois dans une tradition de critique religieuse indépendante et personnelle³⁰. Ce sont ses exigences humanistes qui ont ouvert la voie au mouvement portant la condamnation du système esclavagiste jusqu'à la Révolution.

D'autres affinités et d'autres idées semblables sont trouvées d'abord chez le Dominicain et développées plus tard dans l'oeuvre de Montesquieu. Leur commun intérêt et même leur compassion pour les esclaves noirs les amènent à soulever la question qui semble avoir éveillé la curiosité de nombreux contemporains: à savoir la cause de la couleur des noirs. Nous avons vu que le Père Labat n'accepte pas la raison biblique et rejette celles des Académiciens qui n'ont aucune base scientifique³¹. L'Académie de Bordeaux qui possède elle aussi la

²⁹ Labat, Nouveau Voyage aux Isles..., op. cit., Vol. I, 1ère partie, chap. III, p. 51. Le Père Labat ajoute: "cela excitoit la compassion de ceux qui n'y étoient pas accoutumés; mais on s'y fait bien-tôt."

³⁰ Cf. Loy, J. Robert, Montesquieu (New York: Twayne Publishers, 1968), p. 16.

³¹ Labat, Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, op. cit., tome II, chap. XIV. Voir supra mon chapitre III, p. 196.

Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale dans sa bibliothèque - Académie à laquelle Montesquieu se dévouera en tant que président - met au concours en 1741 le sujet basé sur "deux théories, l'influence des climats et la malédiction de Cham"³². Pour P. Barrière les dissertations présentées offraient "déjà toute cette théorie des climats que Montesquieu n'aura plus tard qu'à reproduire presque textuellement dans l'Esprit des Lois."³³ Si le Baron oppose les vertus des habitants des pays froids aux défauts que l'on remarque chez les habitants des pays chauds³⁴, le Père Labat se contente de remarquer l'effet du climat tropical des Antilles sur les créoles³⁵, en donnant ainsi un exemple à l'appui de la thèse de Montesquieu.

³² Barrière, P., L'Académie de Bordeaux, (Ed. Bière, 1951) p. 203.

³³ Ibid., p. 204. P. Barrière signale "le sujet proposé en 1743 par l'Académie de Pau, sujet qu'il /Montesquieu/ doit évidemment connaître : La différence des climats où les hommes naissent contribue-t-elle à celle de leurs esprits?"

³⁴ Cf. Montesquieu, Essai sur les Causes qui peuvent affecter les Esprits et les Caractères (Oeuvres complètes, op.cit., p. 485 et passim.) Esprit des Lois, Livre XIV, chap.2 : "On a plus de vigueur dans les pays froids" (p.613), chap.3 : "Les Indiens sont naturellement sans courage; les enfants même des Européens nés aux Indes perdent celui de leur climat." (p.614). Sur cette théorie voir l'analyse de J.R. Loy, Montesquieu, op.cit., p. 95.

³⁵ Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op.cit., Vol.II, 4ème partie, chap.I, p.267. Le Père Labat parle des raffineurs de divers origines: "les plus mauvais de tous sont les Créolles, c'est-à-dire, les François nez aux Isles. Ils sont d'une vanité insupportable, fainéans au dernier point, adonnez au vin, et aux femmes, au jeu, et à d'autres débauches; si présomptueux, si menteurs, et si glorieux..." Et plus loin: "Manufactures que l'on pourroit faire aux Isles" p. 323: "Deux choses peuvent

Mais ne nous séparons pas de Montesquieu sans mentionner son intérêt pour les sciences. S'il reste toujours en deça de la connaissance expérimentale du Père Labat, il n'en présente pas moins de nombreux mémoires à l'Académie de Bordeaux. Certains rappellent des études du Frère Blanc, tels ceux sur la "Trompe d'un insecte" et sur la "couleur d'un insecte" au sujet duquel le Président relève:

Ayant observé dans le microscope un insecte dont nous ne savons par le nom... nous remarquâmes que ce petit animal qui est d'un très beau rouge paroît brun grisâtre lorsqu'on le regarde au travers de la lentille, ne conservant qu'une nuance de rouge...³⁶

Comme ces phrases rendent un son familier pour qui a lu le Nouveau Voyage! Cependant ce que nous retrouvons chez Montesquieu ce n'est pas seulement les Motifs qui doivent nous encourager aux sciences, c'est surtout ses préoccupations en vue d'améliorer la condition des hommes, de ceux qui ont le plus de difficulté à survivre: ainsi il présente à l'Académie "De la diversité des plantes qui pourroient servir à la nourriture humaine". Ici nous retrouvons également un sujet sur lequel le Père Labat s'est souvent

empêcher ou retarder l'exécution des projets que je viens de faire pour nos Isles de l'Amérique. La première est la nonchalance ordinaire à tous nos Insulaires, vice qui se communique aisément aux Européens qui viennent s'établir parmi eux. La douceur et la fécondité du climat les y portent."

³⁶ Cité par P. Barrière, L'Académie de Bordeaux, op. cit., p. 223. Cf. Labat, mon chapitre III, Le Savant, p.178 et passim.

penché, poussant même au développement de la pomme de terre tant aux Iles qu'à La Rochelle,³⁷ pour ne mentionner que ce légume. Et finalement sur un plan où le panorama social se limite aux soucis quotidiens, aux misères physiques qui assaillent l'homme, le philosophe cède alors le pas au malade. Montesquieu, tout comme le Père Labat pour qui "la santé...mérite...un peu de peine",³⁸ se méfie des médecins et il constate: "Ce n'est pas les médecins qui nous manquent, c'est la médecine."³⁹ Pour soigner sa cataracte, Montesquieu a recours à la même forme de médecine que le Père Labat préconise, celle par les plantes.⁴⁰ Le Président communique pour le bénéfice de ses lecteurs certaines recettes: "Remède pour l'hydropisie - je l'ai trouvé dans les vieux papiers de mes pères" et il prescrit:

Prenez une pinte de vin rouge, du plus couvert, et une demi-livre d'huile d'olive et une poignée de romarin. Faites bouillir le tout ensemble, à petites ondes, dans un pot de terre qui soit neuf et vernissé s'il se peut...

³⁷ Labat, Nouveau Voyage aux Isles..., op.cit., Vol.I, 2ème partie, chap.XXI, "Des ignames et des Patates", p. 405 : "Je m'étonne seulement que certaines Provinces de France qui ne vivent que de chataignes ou de bled noir, ne cultivent pas de patates, qui sont infiniment meilleures, qui ne craignent ni la grêle ni la gelée."

³⁸ Labat, Ibid., Vol.II, 3ème partie, chap.X, p.119.

³⁹ Montesquieu, Mes Pensées, dans Oeuvres Complètes, op. cit., (729), p.962.

⁴⁰ Cf. supra mon chapitre IV, pp.244-245. Pour Montesquieu, cf. L'article de Jean-Marie Eylaud, "Montesquieu et ses Yeux" dans Etudes sur Montesquieu, 1970, pp.3-15.

et indique pour terminer: "Le remède est infaillible".⁴¹ Et dans ce qu'il appelle: "Quelques secrets", il recommande de soigner les dartres avec "trois onces eau de plantin. Infusez-y deux gros de sel de Saturne.../et/ pour que le remède ait plus d'effet, ajouter un gros de crème de tartre".⁴² Mais ce sont les "Eaux pour les yeux" qui attirent son attention. En lisant le Père Labat, Montesquieu n'a pu ignorer les remèdes que le Dominicain appliquait à toutes sortes de maladies, des rhumatismes aux panaris. Ainsi le précepte des Anciens: primum vivere, deinde philosophari, rappelle d'une manière poignante la réalité humaine derrière les préoccupations d'un grand philosophe pour qui "la philosophie ne doit point être isolée: elle a des rapports avec tout",⁴³ et d'un missionnaire lui aussi philosophe faisant face aux nécessités de l'existence.

*

* *

L'abbé Prévost⁴⁴ est surtout apprécié de nos jours pour le roman de Manon Lescaut.⁴⁵ Le fait que l'amour de Manon et

⁴¹ Montesquieu, "Spicilège", dans Oeuvres Complètes, op. cit., (672), p. 426.

⁴² Ibid., (309), p.391.

⁴³ Montesquieu, "Mes Pensées", (612) dans Oeuvres complètes, op.cit.,p. 941.

⁴⁴ L'abbé Prévost, Antoine-François (1697-1763) prend le nom de plume Prévost d'Exiles en 1735, année où il rentre en France après sept années d'exil en Angleterre et en Hollande.

⁴⁵ L'Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut fait partie du tome VII des Mémoires d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde, publiés à Amsterdam par le libraire François Changuion, 1731. (in-12°).

du chevalier Des Grieux trouve une consécration dans le Nouveau Monde, en Louisiane, doit être attribué aux longues études et lectures de l'abbé sur toute les publications des récits et relations de voyages écrits dès les premières explorations. Les notes prises au cours de ses lectures lui servent de cadre où évoluent les personnages de ses oeuvres dans une espèce de quête interminable de leur propre vocation.

Ce n'est que dans la mesure où nous les trouvons dans les pays qui ont fait le sujet des relations et mémoires du Père Labat que nous pouvons voir l'intérêt que l'abbé Prévost a trouvé dans les oeuvres du Jacobin.

En 1732 paraissent les deux premiers tomes d'une oeuvre de longue haleine, Le Philosophe anglois, ou l'Histoire de M. Cléveland, fils naturel de Cromwell, écrite par lui-mesme, et traduite de l'anglois par l'auteur des Mémoires d'un homme de qualité.⁴⁶ L'abbé annonce dans la préface que ce livre est "comme une espèce de voyage que le lecteur entreprend". Il est certain que nous ne pouvons suivre Cléveland dans toutes ses pérégrinations. Mais notons qu'il arrive à la Martinique où il rencontre, à sa grande frayeur, des sauvages, c'est-à-dire des Caraïbes. Si un vieux religieux qui vit parmi eux le rassure, il en déduit cependant en observant ce peuple fier et indomptable, qu'il est impossible de vraiment les convertir. Nous voilà

⁴⁶ Dans Oeuvres choisies, Amsterdam et Paris, 1783-1785, 39 vol. in-8°. Cléveland se trouve aux volumes 4, 5, 6 et 7 de cette édition.

en présence du Père Breton et des remarques du Père Labat sur la peine perdue que représente l'oeuvre de prosélytisme auprès des Caraïbes.⁴⁷

On retrouve l'intérêt de l'abbé Prévost pour les voyages et les Relations qui s'y rapportent dans sa revue périodique Le Pour & le Contre qui paraît de 1733 à 1740, où il traite déjà du problème colonial, et consacre un article à la question tant débattue de la couleur des noirs.⁴⁸ Enfin l'abbé Prévost traduit et fait paraître les Voyages du Capitaine Robert Lade en différentes parties de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique,⁴⁹ encore un ouvrage où les périples abondent. Devenu en quelque sorte un spécialiste de la matière, l'abbé était vraiment l'écrivain tout indiqué pour s'occuper de l'Histoire des Voyages⁵⁰

⁴⁷ L'abbé Prévost, Cléveland, op.cit., vol.4,II; p.5. Voir supra mon chapitre III, p.212 sur le Père Breton et mon chap.I, p.88 sur le Père Labat et l'impossibilité de convertir "les sauvages".

⁴⁸ L'abbé Prévost, Le Pour & le Contre, ouvrage périodique d'un goût nouveau..., (Paris: Veuve Didot, 1733-1740, 20 vol. in-12°) Tome XII, pp.316-317 "Causes de la noirceur des Africains". Le sujet est également repris dans le tome III de l'Histoire des Voyages, pp.162-163; en s'appuyant surtout sur le texte du Père Labat, l'abbé lui reproche de "ne pas répandre beaucoup de jour sur la question". Voir supra ma note 31.

⁴⁹ Le titre complet indique: "contenant l'Histoire de sa Fortune, & ses Observations sur les Colonies & le Commerce des Espagnols, des Anglois, des Hollandois, &c...A Paris, chez la Veuve Didot, 1744, 2 vol. in-12°.

⁵⁰ Histoire générale des Voyages, ou Nouvelle Collection de toutes les Relations de Voyages par Mer & par Terre qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes langues de toutes les Nations connues pour former un système complet d'Histoire et de Géographie moderne, qui représentera l'état actuel
..../..

que lui confie le chancelier d'Aguesseau devenu son protecteur en 1742 après son dernier exil. Prévost va, de 1745 à 1759, se consacrer à cette Histoire des Voyages qui constitue une véritable encyclopédie des voyages et des découvertes et semble établir un parallèle avec l'Encyclopédie ou la compléter⁵¹ sur ces sujets particuliers. Reprenant la plupart des Relations, l'auteur des Mémoires d'un homme de qualité les remanie, les regroupe suivant un ordre géographique et historique au milieu duquel nous retrouvons le Père Labat dépouillé de son sens de l'humour mais tenant sa place en compagnie d'écrivains qui se sont fait un nom dans la littérature des Relations de voyages.⁵² L'abbé Prévost publie ainsi la Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale en l'abrégeant. Dans le Tome II de l'Histoire des Voyages consacré à l'Afrique, l'abbé confronte le Père Labat

de toutes les nations, Contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile et de mieux averé dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré... A Paris, chez la veuve Didot, Libraire, Quai des Augustins à la Bible d'or, 1746-1759, Tomes I à XV, in-4°.

⁵¹ Cf. l'article de Jean Sgard, "Prévost: de l'ombre aux lumières", dans Studies on Voltaire and the Eighteenth Century (Ed. by Théodore Besterman, Institut et Musée Voltaire, Genève, 1963) vol. XXVII, pp. 1479-1487. J. Sgard note "une parenté d'inspiration entre l'Histoire des Voyages et l'Encyclopédie, dont les privilèges furent d'ailleurs accordés à peu d'intervalle, en 1745 et 1746. Les deux ouvrages, d'une certaine manière, se complétaient." (pp. 1484-1485).

⁵² Le Père Labat, tel que nous le connaissons, apparaît cependant dans les nombreuses notes de l'abbé Prévost.

et Jean Bardot⁵³ et ajoute que

Le Père Labat a fort bien expliqué ces Antiquités (Etablissemens des François entre le Cap Blanc & Sierra Léona) dans son Afrique Occidentale. Ce n'est pas sur des faits de cette nature que son autorité doit être suspecte, puisqu'il apporte des preuves aut/h/entiques.⁵⁴

Au Tome III ce sont les Voyages du Chevalier des Marchais en Guinée & aux Isles voisines qui occupent une place importante.

Là encore l'abbé Prévost porte un jugement sur l'auteur:

C'est au Père Labat qu'on doit la publication de ces Mémoires entre plusieurs autres qu'il fait profession d'avoir recueilli soigneusement en France, & en Portugal, pour l'exécution du dessein qu'il avoit formé de donner la description de tout le Continent d'Afrique. Quelque jugement qu'on porte de sa fidélité dans ses propres observations, il ne paroît pas comme on l'a déjà remarqué, que la défiance doive s'étendre jusqu'aux ouvrages dont il n'est que l'Editeur.⁵⁵

La réserve de Prévost s'explique par le fait qu'il reproche au Père Labat d'apporter une "opinion confuse & pleine d'erreurs"

⁵³ Bardot, Jean, A Description of the coast of North & South-Guinea; and of Ethiopia Inferior, vulgarly Angola... now first printed from his original manuscript, in Churchill, A Collection of Voyages and Travels, London, John Walthoe, in-fol., tome V, 1732, pp. 1 à 420.

⁵⁴ Prévost, Histoire générale des Voyages, op. cit., Tome II, p. 424.

⁵⁵ Ibid., Tome III, p.465.

au sujet de l'île de Galam⁵⁶ et d'être "persuadé que le Diable bat les Negres"⁵⁷. Selon Prévost, "Labat mêle au récit des auteurs qu'il a publiés quantité de ces puérides imaginations qui discréditent le bon sens d'un Ecrivain."⁵⁸ En fait, le Père Labat s'était contenté de tracer un parallèle entre deux peuples complètement dépourvus de religion, en soulignant ironiquement sans doute, que les Africains fétichistes ne risquent pas les inconvénients que peuvent subir les Caraïbes. L'abbé Prévost, malgré ces critiques peut-être un peu hâtives, sut néanmoins reconnaître les qualités de l'auteur du Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique:

On a peine à démêler dans sa propre exposition si ce fut le zèle de la foi, la curiosité ou l'envie d'exercer ses talents naturels qui lui firent quitter son Cloître. Mais on lui rend cette justice, qu'à l'exception d'un peu de gourmandise & de médisance, il ne laisse voir aucun faible sur les devoirs de
 ..//..

⁵⁶ Prévost, Histoire générale des Voyages, op.cit., Tome III, p.7. Labat, Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, op.cit., Vol. III, chap.X, pp.289-294.

⁵⁷ Prévost, Histoire générale des Voyages, op. cit., Tome IV, p.156. Labat, Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée..., op. cit., Vol.I chap.III, p.66: "Voilà tout leur culte. Plus heureux en cela que nos Sauvages de l'Amérique que le diable se donne la liberté de battre quand il lui en prend fantaisie, au lieu que les Fetiches se contentent de se faire craindre, sans en venir jamais aux coups." Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, op.cit., Vol.III, 6ème partie, chap.X, p.259: "Il est contant qu'ils [les Caraïbes] sont souvent maltraitez par le Diable. Cela n'est point arrivé pendant que j'étois dans leurs Carbets." et ailleurs sur ce sujet: "pour moi je ne l'ai pas vû".

⁵⁸ Prévost, Histoire générale des Voyages, op. cit., Tome IV, p.156, note 23.

sa profession, & qu'à l'égard des qualités de l'esprit, le savoir, l'intelligence & le jugement donnent toujours un lustre à son expérience. ⁵⁹

L'Histoire générale des Voyages eut un énorme retentissement et fit oeuvre de vulgarisation, mettant à la portée d'un grand public les récits de tous les voyageurs choisis par l'éditeur. Pour l'abbé Prévost, le "véritable voyageur...doit travailler pour la postérité autant que pour soi-même, et rendre ses écrits utiles à tout le monde."⁶⁰ Ces véritable/s/ voyageur/s/, et parmi eux le Père Labat, ont reçu par la publication de cette encyclopédie des voyages, une publicité bien méritée et présentée dans le style si particulier de l'abbé.

*

* *

Pour les nombreux écrivains apportant leur contribution à l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, les sujets à traiter sont aussi nombreux et variés que les occupations humaines. Diderot reçoit le concours de spécialistes pour les articles qui demandent une connaissance particulière. C'est dans ce corpus que nous retrouvons le Père Labat, ses études venant alimenter surtout des articles concernant les sciences naturelles, la géographie ou le commerce.

⁵⁹ Prévost, Histoire générale des Voyages, op.cit., Tome XV, pp.491-492.

⁶⁰ Ibid., Tome XI, p.560.

Le Chevalier de Jaucourt est certainement le collaborateur de l'Encyclopédie qui a tiré le plus d'articles des études du Père Labat. Quelquefois Louis de Jaucourt (1704-1779), tout en compilant le texte du Dominicain sans lui en donner aucun crédit, semble déprécier sa contribution à l'article GOYAVIER comme d'ailleurs les renseignements fournis par d'autres voyageurs. Voici ce qu'emprunte le Chevalier à l'auteur du Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique:

Il y a un excellent fruit "si commun dans toute l'Amérique, qu'on en trouve souvent où on ne voudroit point en avoir, & du moins plus qu'on voudroit; parce que l'arbre qui le porte, croît facilement par tout où ses graines tombent. Ce fruit en renferme quantité, qui sont blanches ou rougeâtres, inégales, raboteuses, de la grosseur des graines de navet, si dures qu'elles ne se digèrent jamais. Les hommes & les animaux les rendent comme ils les ont prises", sans qu'elles perdent rien de leur vertu végétative: "il arrive de-là que les animaux qui ont mangé de ces graines, les restituent avec leurs excremens dans les savannes, c'est-à-dire dans les prairies où ils paissent toute l'année. Bientôt ces graines prennent racine, levent & produisent des arbres" qui sont à charge dans une infinité de lieux, & en particulier dans "les savannes qu'ils couvriront entierement, si on n'avoit grand soin de les arracher...

L'écorce de cet arbre est fort mince & fort adhérente au bois, pendant que l'arbre est sur pié; mais elle se détache aisément, se fend & se roule quand il est abattu. Le bois est grisâtre, ses fibres sont longues, fines, pressées, mêlées & flexibles, ce qui les rend difficiles à couper; il est très bon à brûler, & on en fait" en Amérique "d'excellent charbon pour les forges."

Egalement empruntée au Père Labat la manière de manger les goyaves "crues, cuites au four, ou devant le feu & en compote.

On en fait aussi de la gelée, des confitures, des candis & des pâtes."

Après cette longue citation, la seule partie non utilisée par le Chevalier est la description de la fleur du goyavier qu'il prend chez le Père Plumier: aussi est-on quelque peu surpris par la remarque qui termine cet article:

Les voyageurs françois, comme le P. du Tertre, Lonvilliers, le P. Labat, les auteurs des lettres édifiantes, & Moore parmi les Anglois, parlent beaucoup du goyavier & de son fruit; mais outre qu'ils ne sont point d'accord dans leurs relations, ils se sont attachés aux détails les moins intéressants. ⁶¹

On trouve encore une critique dans un article non signé mais qui est peut-être également de Jaucourt: LATANIER, "sorte de palmier des îles Antilles" - Labat nous dit: "le latanier est une espèce de palmiste" - où indiquant la forme en éventail des feuilles de palmier "et non pas un soleil rayonnant, ainsi que le disent les RR.PP. Dutertre & Labat, qui en ont donné des figures peu correctes".⁶² La description du latanier avec une illustration à l'appui est donnée par le Jacobin dans un chapitre consacré aux Caraïbes et, parlant entre autres des objets qu'ils fabriquent avec les feuilles de cet arbre: "ils se servent de queues de latanier...pour faire leurs paniers, leurs

⁶¹ Encyclopédie..., Article GOYAVIER (Botanique exotique) du Chevalier de Jaucourt, Tome VII, pp.798-799. Cf. Labat, Nouveau Voyage..., op.cit., Vol.I, 2ème part., chap.XIV, pp.343-345. (J'ai mis le texte de Labat entre guillemets).

⁶² Encyclopédie..., Article LATANIER (Botanique) non signé, Tome VIII, p.593. Le Père Labat au lieu d'"éventail" dit: "étoile à plusieurs rayons".

matatous, catolis, coulevres et autres meubles."⁶³ L'article de l'Encyclopédie se termine justement sur cette mention.

L'article PERROQUET ne mentionne pas le Père Labat, mais apprend aux lecteurs que: "La chair de cet oiseau est brune, grasse & d'un goût approchant de celle du pigeon; on en fait de très-bonne soupe, elle réussit encore très bien étant mise en daube ou en pâte."⁶⁴ Mais voici ce que le Frère Blanc nous dit sur ce sujet:

Des trois [perroquets] que j'avois achetez, il y en avoit un de la Guadeloupe, les deux autres étoient de la Dominique. La grosseur de celui de la Guadeloupe me faisoit croire qu'il étoit vieux et qu'il n'apprendroit jamais [à parler]. Il ne faisoit que crier, et comme il avoit la voix extrêmement forte, il me rompoit les oreilles; cela m'obligea de le faire tuer... Comme le mal étoit sans remède, je le fis mettre en daube... Quand ces oiseaux sont vieux on en fait de la soupe... Lorsque les perroquets sont jeunes on les met à la broche, sur le gril, ou en compote comme des pigeonneaux, et comme ils sont ordinairement fort gras, ils sont... délicats et tendres.⁶⁵

Cependant, pour la manufacture du tabac le Chevalier donne le crédit au Père Labat et dans l'article ROCOU, pour la teinture tirée de cette plante, il nous dit: "il est à propos d'indiquer en détail toute cette opération; je l'emprunterai du P. Labat qui nous l'a donnée fort exactement dans son voyage d'Amérique."

⁶³ Labat, Nouveau Voyage aux Isles..., op.cit., Vol. I, 1ère partie, chap. V, p.272.

⁶⁴ Encyclopédie..., Article PERROQUET (Histoire naturelle, ornithologie) signé de Jaucourt, Tome XII, p.400.

⁶⁵ Labat, Ibid., 2ème partie, chap. XI, p. 319.

Et il ajoute: "Mais il est à propos d'indiquer la manière dont on cultive & dont on fait le rocou aux îles Antilles françaises. Je tirerai cette manière des voyages du P. Labat, imprimée en 1722."⁶⁶ Ajoutons encore que dans l'article GUADELOUPE, de Jaucourt renvoie tout simplement ses lecteurs à l'oeuvre du Dominicain.⁶⁷

Notons encore que Daubenton "qui partage avec M. son frère le goût pour l'Histoire naturelle & pour la Physique" se réfère au Père Labat (ainsi qu'au "P. du Tertre, M. Frézier, etc") pour la culture du coton dans son long article COTON⁶⁸ et que l'auteur de l'article COLONIE que nous avons déjà mentionné⁶⁹ indique à ses lecteurs: "on peut consulter sur les colonies... la dissertation de M. de Bougainville sur les devoirs réciproques des métropoles & des colonies Grecques, à l'égard des nouvelles colonies, M. Melon dans son essai politique sur le commerce, & l'esprit des lois, ont fort bien traité la partie politique; sur le détail, on peut consulter les voyages du P. Labat..." "Le détail" c'est la vie quotidienne telle que l'a décrite le Frère Blanc.

⁶⁶ Encyclopédie..., Article ROCOU, ou ROUCOU ou ROCOURT, (Teinture), signé De Jaucourt, Tome XIV, pp.316-317. Cf. Labat, Nouveau Voyage aux Isles..., op.cit., 1ère part. chap.XI, pp.134-139.

⁶⁷ Encyclopédie..., Article GUADELOUPE (Géographie), signé De Jaucourt, Tome X, p.975: "Voyez-en la description détaillée dans les voyages du P. Labat."

⁶⁸ Ibid., Article COTON, article marqué de la lettre (c) pour Louis Jean Marie Daubenton de l'Académie des sciences.

⁶⁹ Cf. supra p. 266, note 14.

On trouve dans l'Encyclopédie toute une série d'articles sur la végétation et les produits tropicaux des Antilles fournis par un collaborateur assidu que Diderot rencontre chez le baron d'Holbach:⁷⁰ c'est un ingénieur qui a séjourné dans l'île de la Grenade. Il signe de son nom M. Le Romain, ou MLR. Sous sa plume paraissent les articles COURBARIL, COTONNIER, FIGUIER (Sauvage d'Amérique), MANCENILIER, MANGLE, MABY,⁷¹ MANIOC, MARTINIQUE, SUCRE et SUCRERIE (Edifice), INDIGO, COULEUVRE⁷² et un long article NEGRE (Commerce). Dans l'article MANCENILIER M. Le Romain mentionne le Père Plumier que le Père Labat avait bien connu à la Martinique,⁷³ mais on ne trouve aucune allusion au Jacobin même dans l'article NEGRE⁷⁴ qui a tout l'air d'un résumé d'un chapitre du Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique

⁷⁰ Au Granval, Cf. Correspondance de Diderot, Editeur G. Roth (jusqu'au T. XII). (Paris: Ed. de Minuit, 1955-1965) T. VII, p. 158.

⁷¹ Encyclopédie..., T. IX, p.784. Pour M. Le Romain, le vin "Maby" mentionné dans mon chapitre IV sous la rubrique GENRE, p.226, est un nom féminin. Il parle du même défaut indiqué par Labat - "elle est un peu venteuse" - et emploie le même adjectif. Voir également rubrique VOCABLES.

⁷² Cf. Labat, Nouveau Voyage..., op.cit., Vol.I, 1ère partie, chap.XVI "Du Manioc" et p.199 "la manière des Sauvages est de mettre le manioc gragé /rapé/ dans une couleuvre.../c'7 est un cylindre de six à sept pieds de long...composé de roseaux... ou de latanier, nattés ou tressés à peu près comme seroient des bas de coton." Voir p.268 l'illustration d'une couleuvre.

⁷³ Sur les relations du Père Labat et du Père Plumier qui reçut l'hospitalité du Jacobin et de ses confrères, voir dans Nouveau Voyage..., op.cit., Vol.III, 4ème part. chap.III, p.341.

⁷⁴ Encyclopédie..., article NEGRE (Commerce) signé M. Le Romain, Tome XI, pp.79-83.

intitulé "Des Esclaves noirs dont on se sert aux Isles, du Commerce de leur Païs. Leur Religion, leurs moeurs, leurs danses. Comment on les achete, Comment on les traite, Comment on les instruit."⁷⁵ M. Le Romain dans son article semble avoir même utilisé les titres des paragraphes placés dans la marge de l'édition de 1722. Par exemple, dans Labat "Comment il faut traiter les Negres nouveaux", et dans l'article en question "Traitement des negres lorsqu'ils arrivent dans les colonies." Dans "Caractere des negres en général", M. Le Romain les critique sévèrement mais finalement dit qu'il y a parmi eux "de fort honnêtes gens...dont la conduite feroit honte à beaucoup de blancs" et il ajoute:

Tous en général sont communément braves, courageux, compatissans, charitables, soumis à leurs parens, surtout à leurs parains & maraines, & très respectueux à l'égard des vieillards.⁷⁶

Chez le Père Labat nous avons: "Il est difficile de s'imaginer jusqu'où va le respect, l'obéissance, la soumission et la reconnaissance que tous les Nègres ont pour leurs Parains" et plus loin: "Tous les Nègres ont un grand respect pour les vieillards!"⁷⁷

⁷⁵ Labat, Nouveau Voyage..., op.cit., vol. II, 4ème part. chap. IX, p. 385 à 417.

⁷⁶ Encyclopédie..., article cit., p.82. Je pourrais multiplier les exemples de textes ou d'idées transposés de l'oeuvre du Père Labat dans l'article de M. Le Romain mais me limite à ceux-ci. La description des cases et des lits d'esclaves est un mot-à-mot de Labat.

⁷⁷ Labat, Nouveau Voyage..., op.cit., Vol. II, 4ème part. chap. IX, pp. 398-399. Le P. Labat illustre ces constatations par des exemples. Sur les qualités morales des esclaves voir mon chap. III, p. 197.

Nous avons vu qu'en général le Père Labat apprécie l'esprit des Noirs et recommande qu'on les traite plus humainement. Il semble finalement que ce soit Diderot qui ait apporté un écho aux réflexions du Jacobin, tout en concédant, suivant l'article NEGRE de M. Le Romain, que les "Nègres /ont/ peu d'esprit" dans l'article HUMAINE (Espèce) :

Quoiqu'en général les Nègres aient peu d'esprit, ils ne manquent pas de sentiment. Ils sont sensibles aux bons et aux mauvais traitements. Nous les avons réduits, je ne dis pas à la condition d'esclaves, mais à celle de bêtes de somme; et nous sommes raisonnables! Et nous sommes chrétiens!⁷⁸

Si ce rapprochement n'est qu'une présomption de ma part, Diderot a trouvé chez le Père Labat l'histoire d'un savetier sicilien pour illustrer un sujet épineux débattu dans l'Entretien d'un Père avec ses Enfants : faut-il observer des lois injustes ou prendre la justice entre ses propres mains pour réparer ce qui est injuste? C'est ce que fit le calzolaio du Jacobin: il débarrassa Messine de ses brigands, mais lorsqu'il rendit compte au vice-roi, il semble bien, suivant le commentaire d'un des enfants, la soeur de Diderot, que le savetier-justicier paya de sa personne ce genre de justice: "Et voilà Messine privée, sinon du seul homme juste, du moins du seul brave citoyen qu'il y eût. Cela m'afflige."⁷⁹

⁷⁸ Encyclopédie..., Article de Diderot, HUMAINE (Espèce) T. III .Cf. Labat: Traitement des esclaves, chap. précité, p. 397.

⁷⁹ Diderot, Entretien d'un Père avec ses enfants, ou du Danger de se mettre au-dessus des Lois, dans Diderot, Oeuvres (Paris, La Pléiade, Ed. André Billy, nrf, Gallimard, 1951), p. 749.

Ces quelques exemples empruntés à l'Encyclopédie montrent que si le Père Labat est officiellement présent dans certains articles qui rendent justice à sa contribution, nombreuses sont les occasions où son travail a été exploité sans vergogne et dissimulé sous le plus complet anonymat. L'importance de la sélection montre également l'intérêt suscité par les produits et le monde exotique des Antilles: les sciences naturelles, les Arts et Métiers que le Père Blanc s'est appliqué à étudier dans cette partie du monde, ont trouvé tout naturellement leur place dans l'Encyclopédie. La vie des esclaves, le développement des colonies, leur rapport avec le monde africain, tout cela apparaît dans ce monument de l'histoire des hommes que représente l'oeuvre des Encyclopédistes, tels que les a observés le Père Labat. De son voyage en Italie d'où il rapporte une philosophie des hommes, plus élargie et comme mûrie,⁸⁰ le Père Labat a donné à ses lecteurs cette image d'une justice impuissante, inexistante ou tout simplement aveugle et posé le dilemme repris par Diderot dans l'Entretien d'un Père avec ses Enfants. Dans le dialogue de Diderot auquel nous assistons, les enfants, avec un sens aigu de la justice, approuvent le redresseur de torts que représente le personnage du

Cette oeuvre fut écrite en 1770. Cf. Labat, Voyages en Espagne et en Italie, op. cit., T.V, chap.VII, p.188 et passim: "Savetier de Messine. Son Histoire". Diderot la rapporte dans l'Entretien..., pp. 748-749.

⁸⁰ Cf. mon chapitre I, 2ème partie, p.96, citation 203, où le Père Labat s'intéresse à un gouvernement d'une république et reprend le sujet de la liberté.

savetier du Père Labat, mais le père conservateur voudrait laisser aux lois cette fonction et non pas à quelque Robin des Bois qui déciderait de s'ériger en défenseur de l'ordre, même si les lois sont inopérantes. Dans cette grave question, le Dominicain rejoint ainsi dans le temps un des plus grands philosophes du XVIIIème siècle.

*

* *

Lorsque Helvétius (1715-1771) publia son ouvrage De l'Esprit en 1758, il était déjà un philosophe établi comptant au nombre de ses amis Montesquieu - mort depuis peu - Buffon, d'Holbach, Quesnay, Voltaire, c'est-à-dire à travers eux le groupe des Encyclopédistes. Les Philosophes eurent à souffrir de cette association lorsque son livre, qui avait reçu le visa du censeur, attira malgré tout les foudres du Parlement et de la Sorbonne. Le livre condamné et brûlé entraîna dans les remous du procès la suspension de l'Encyclopédie. Une des idées exprimées par ce riche propriétaire qui fut Fermier général jusqu'en 1751, repose sur la notion que toutes les différences intellectuelles et spirituelles résultent de l'inégalité de l'éducation ou viennent des conceptions particulières propres aux différentes civilisations. Claude-Adrien Helvétius illustre ses théories par des remarques placées en note. Certaines sont aussi célèbres que le texte même qu'elles accompagnent. D'autres sont tirées de ses lectures et il est intéressant de noter les exemples pris des oeuvres du Père Labat qui, appor-

tant la preuve de la vanité humaine quelle que soit la latitude, soulignent la diversité des us et des coutumes. C'est ainsi qu'au royaume de Juida les hommes ont une forme de politesse qui leur est propre: elle consiste à se mettre "à genoux vis-à-vis l'un de l'autre, [ils] baisent la terre, frappant des mains, se font des compliments et se relèvent."⁸¹ Comment on traite les malades dans ce pays et au Congo:

Au royaume de Juida, en Afrique on ne donne aucun secours aux malades, ils guérissent comme ils peuvent & lorsqu'ils sont rétablis ils n'en vivent pas moins cordialement avec ceux qui les ont ainsi abandonnés.

Les habitans du Congo tuent les malades qu'ils s'imaginent ne pouvoir en revenir. C'est disent-ils pour épargner les douleurs de l'agonie.⁸²

Le Père Labat n'a qu'un mot pour mettre en tête de ces pratiques: "Cruauté pour les malades".⁸³ On comprend que ces exemples extrêmes aient horrifié les autorités, puisque l'euthanasie n'est pas plus acceptée de nos jours qu'au XVIIIe siècle. Quant aux pratiques religieuses des Africains, elles illustrent pour Helvétius la naïveté des uns ou la cupidité des prêtres

⁸¹ Helvétius, De l'Esprit, Amsterdam 1761, Discours I, p. 135 note k. Cf. Labat, Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée... op.cit., T.II, chap. VIII "Moeurs et Coutumes du Royaume de Juda".

⁸² Helvétius, op. cit., p. 173.

⁸³ Labat, Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée... op.ci. T. II, chap.VII, p.164 et T. I, chap.XII, p.371 "Leur dureté pour les blessez & les malades".

qui les dominant:⁸⁴ c'est ainsi que nous retrouvons l'histoire des cochons "qui tuent les bons Serpents" et qui, pour s'être attaqués à une telle divinité,⁸⁵ sont à leur tour mis à mort.⁸⁶ La crédulité de ces peuples pour les fétiches est aussi citée par Helvétius. Quant aux Caraïbes, il a bien su voir chez eux qu'ils "n'ont pas moins honte d'un vêtement que nous de la nudité".⁸⁷ Et si le vol n'est pas admis parmi nous il est "un honneur au Royaume du Congo".⁸⁸

Tout en examinant ainsi le comportement de peuples agissant selon leurs propres coutumes et intérêts, Helvétius étudie leur attitude religieuse et constate tout comme le Père Labat que les Caraïbes et les Giagues⁸⁹ sont des peuples athées et pas plus malheureux pour cela. Consultante l'édition du Père Labat, il ajoute que chez les Giagues "selon le Père Cavazzi le seul culte est celui des ancêtres".⁹⁰ Mais naturellement Helvétius ne peut s'empêcher de critiquer le sacrifice de leurs

⁸⁴ Labat, Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée... op.cit., T.II, chap.VII, p.188 "Revenus du grand Sacrificateur & des Marabouts". Helvétius, op.cit., pp.166-167.

⁸⁵ Voir supra mon chapitre III, pp.200-201.

⁸⁶ Labat, Ibid., pp.175-177 "Les Cochons qui tuent les bons Serpens sont punis de mort & confisquez. Histoire à ce sujet."

⁸⁷ Helvétius, De l'Esprit, op. cit., p.179.

⁸⁸ Ibid., p. 171.

⁸⁹ Cf. mon chap. I, p.109 et mon chap. III, p.191.

⁹⁰ Helvétius, op. cit., p. 182. Pour la relation du Père Cavazzi traduite et publiée par le Père Labat voir mon chap. I, pp.107-108.

enfants ou chez les Africains le fait admis de se vendre les uns les autres. Chez le Père Labat nous apprenons que "le plus grand nombre [d'esclaves] sont ceux que l'on dérobe soit par le commandement, ou le consentement des Princes, soit par certains voleurs surnommez Marchands."⁹¹

Mais finalement les hommes civilisés ou soit disant tels sont-ils meilleurs pour leurs semblables? Pour Helvétius la réponse à cette question est un réquisitoire célèbre: l'intérêt domine tout et pousse à sacrifier des vies humaines: "L'humanité qui commande l'amour de tous les hommes, veut que, dans la traite des negres, je mette également au rang des malheurs, & la mort de mes compatriotes, & celle de tant d'Africains."⁹²

Les faits rapportés par le Père Labat dans les oeuvres qui ont

⁹¹ Labat, Nouveau Voyage..., op. cit., Vol. II, chap. IX p. 388. L'auteur ajoute: "On peut dire que ces Marchands ou Chasseurs d'esclaves, sont de veritables voleurs de grands chemins."

⁹² Helvétius, op. cit., Discours, I, p. 33 note e. L'auteur ajoute: "Si l'on suppose le nombre d'hommes qui périt, tant par les guerres que dans la traversée d'Afrique en Amérique; qu'on y ajoute celui des Nègres, qui, arrivés à leur destination, deviennent la victime des caprices, de la cupidité et du pouvoir arbitraire d'un maître; et qu'on joigne à ce nombre celui des citoyens qui périssent par le feu, le naufrage ou le scorbut; qu'enfin on y ajoute celui des matelots qui meurent pendant leur séjour à Saint-Domingue, ou par les maladies affectées à la température particulière de ce climat, ou par suite d'un libertinage toujours si dangereux en ce Pays, on conviendra qu'il n'arrive point de barrique de sucre en Europe qui ne soit teinté de sang humain." Chez le Père Labat, le sucre est surtout teinté du sang des esclaves qui travaillent aux moulins. Il recommande d'avoir à portée "une serpe sans bec bien affilée" pour couper la main ou le bras pris entre les rouleaux d'un moulin, car dit-il "il est plus à propos de couper un bras, que de voir passer une personne au travers des rouleaux d'un

retenu l'attention d'Helvétius, à savoir la trilogie sur le continent africain⁹³ et le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique ont permis à l'auteur du livre si discuté De l'Esprit, d'étayer sa conception de l'humanité, et d'élargir son débat philosophique, tant moral que politique.

*

* *

L'abbé Raynal (1713-1796) avec ses relations étendues a su s'entourer des meilleurs écrivains et spécialistes. Il est assez difficile de retrouver la trace du Père Labat dans l'Histoire des Deux Indes⁹⁴ dont la première édition est de 1770 et la troisième de 1780. Mais dans cette véritable encyclopédie coloniale, Raynal expose tous les aspects de la colonisation: des cultures et productions à l'esclavage et ses inconvénients,

moulin." L'auteur donne alors la description de plusieurs accidents et indique comment les Anglais punissent leurs esclaves en les faisant passer par ces rouleaux. Le Père Labat commente: "Je ne sçai si on peut inventer un supplice plus affreux." Nouveau Voyage, op. cit., Vol.II, 3ème partie, chap.XIII, section "Des Moulins à Sucre", pp.192-193. (Egalement cité par l'abbé Prévost dans Histoire générale des Voyages, op. cit., T. XV, p.611, note 5: "supplice que les Anglais de la Barbade imposent à leurs negres.")

⁹³ C'est-à-dire : la Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale..., le Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée... et La Relation Historique de l'Ethiopie Occidentale... traduite de l'italien du P. Cavazzi.

⁹⁴ Raynal, Guillaume-Thomas, abbé, Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Deux Indes, Amsterdam, 1770, 6 vol. in-8°, 1774, La Haye, Chez Gosse fils, 7 vol. in-8° (c'est l'édition à laquelle je renvoie), 1780, Genève, chez Jean-Léonard Pellet, 10 vol. in-8°.

aux populations diverses qui vivent dans ces terre lointaines.

S'il est contre l'esclavage, il n'en demande qu'une réforme ou une libéralisation lente et progressive, mais il est pour l'idée même de l'expansion coloniale, proposant des établissements en Afrique où, pense-t-il, les cultures tropicales des Antilles doivent pouvoir être implantées, diminuant ainsi les énormes frais occasionnés par les distances séparant la France de l'Amérique. Que ce soit pour ce projet ou pour l'étude de la flore des îles caraïbes, c'est Antoine-Laurent de Jussieu qui est chargé de la recherche des sujets d'histoire naturelle. Dans le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique il relève une longue liste, marquant les numéros des tomes et des pages de ses références.⁹⁵

On retrouve dans l'Histoire des Deux Indes, toute la polémique débattue ouvertement depuis l'Esprit des Lois sur l'esclavage, la traite, la couleur des Noirs,⁹⁶ la vie des

⁹⁵ Cf. Manuscrit 1225 F. 2bis (recto et verso) (A.L. Jussieu, articles communiqués à l'Abbé Raynal) de la bibliothèque du Museum National d'Histoire Naturelle, Paris. Jussieu a utilisé l'édition du Nouveau Voyage...celle de 1722 en 6 vol. A titre d'exemple, le manuscrit porte mention: "rocou et indigo lab. I.242; cacao labat VI. 1; tabac IV. 476; langage des caraïbes labat IV. 331". La mention du langage des Caraïbes n'a pas été utilisée par Raynal. Notons encore: "labat.III p.352 caffier". L'article CAFFE dans l'Encyclopédie... est de Jussieu. Caffier se trouve dans l'Histoire des Deux Indes, au tome IV, pp.352-355.

⁹⁶ Raynal, Histoire des Deux Indes, op.cit., tome IV, pp.359-361. Cf. C.P. Courtney "Antoine-Laurent de Jussieu, Collaborateur de l'Abbé Raynal - Documents inédits" R.H.L.F. avril-juin 1963, pp.217-227.

Africains, etc...Le ton monte avec la participation de Diderot. Les sources provenant du Père Labat s'y trouvent certainement présentes mais de deuxième ou troisième main et font presque partie du domaine public à cette époque. On retrouve ces sujets chez Bernardin de Saint-Pierre, lorsqu'il fait à son tour son voyage à l'île de France où il demeure de 1768 à 1771 en tant que fonctionnaire, et publie après son retour en 1773 sa propre relation: Voyage à l'île de France - "succès médiocre" constate Pierre Trahard⁹⁷ - dans laquelle les descriptions et les détails s'accumulent comme dans la plupart des Relations de voyages qu'il a lues pour se documenter.⁹⁸

Mais dans une étude littéraire, il serait intéressant de proposer au lecteur la description de la tempête que dépeint le Père Labat et celle de Bernardin de Saint-Pierre . Dans Paul et Virginie, le Saint Géran est la cible des éléments déchaînés, mais autour du navire l'ouragan fait ainsi rage:

dans les bois les feuilles des arbres
remuent sans qu'il fasse du vent; les
oiseaux de marine se réfugient à terre...
tout présageait l'arrivée prochaine d'un
ouragan. Les nuages qu'on distinguait
au zénith étaient à leur centre d'un
noir affreux. L'air retentissait des cris
des paille-en-culs, des frégates, des
coupeurs d'eau, et d'une multitude d'oi-
seaux de marine, qui, malgré l'obscurité
.../..

⁹⁷ Cf. Bernardin de Saint-Pierre, Jacques-Henri, Paul et Virginie (Ed. de P. Trahard, Paris, Garnier 1964), p. CLXXVI.

⁹⁸ Cf. P. Trahard dans Paul et Virginie, op.cit., p. XVI, Relations de voyages que Bernardin "n'a pas ignoré [es]".

de l'atmosphère, venaient de tous les points de l'horizon chercher des retraites dans l'île...Chaque lame qui venait briser sur la côte s'avavançait en mugissant jusqu'au fond des anses, et y jetait des galets à plus de cinquante pieds dans les terres; puis, venant à se retirer, elle découvrait une grande partie du lit du rivage...La mer, soulevée par le vent, grossissait à chaque instant...Ces écumes s'amassaient dans le fond des anses à plus de six pieds de hauteur, et le vent, qui en balayait la surface, les portait par-dessus l'escarpement du rivage à plus d'une demi-lieue dans les terres. 99

Chez le Père Labat nous assistons à une scène du même genre:

Il y eut cette année dans nos Isles un ouragan qui fut des plus extraordinaires... Le sort du vent commença sur les deux heures après-midi par le Sud, il vint au Sud-Ouest, puis à l'Ouest, il sauta au Nord sur les sept heures, et acheva le tour du compas avec la même violence sur les quatre heures après minuit...de tems en tems le tonnerre me faisoit tressaillir, et je me réveillais quelque fois en sursaut, quand le changement du vent faisoit trembler et craquer la maison plus qu'à l'ordinaire...

Le vent et la pluye durèrent encore jusqu'à neuf heures, mais d'une manière modérée... À midi l'horizon fut clair de tous côtes... et le plus beau tems du monde succéda au plus affreux que l'on eût vû...Mais il ne repara pas les dommages infinis que l'ouragan avoit causé/s/. C'étoit une chose pitoyable de voir les arbres abattus les uns sur les autres... les cannes et les maniocs arrachez, les cacoyeres presque ruinées, les maisons renversées ou découvertes, les chemins rompus... les animaux les plus domestiques étoient devenus sauvages...et sembloient ne plus reconnoître les lieux où ils étoient tous les jours, et véritablement ils n'étoient plus reconnoissables, car on ne pouvoit rien

..//..

ajouter à la désolation qu'on voyoit de tous côtes.

Pendant que le vent étoit à l'Ouest il fit tellement enfler la mer et la porta avec tant de violence contre la terre, qu'elle emporta une batterie de huit canons... Six ou sept vaisseaux et quantité de barques vinrent à la côte, où la plupart furent mis en pièce/s/...

Tout le bien que produisit cet ouragan à ceux qui n'avoient pas gran'chose à perdre comme moi, fut que...les endroits des savannes et des jardins qui n'étoient pas inondés, étoient couverts d'une infinité d'oiseaux de mer et de riviere, comme canards sauvages, poules d'eau, pluviers, cercelles et allouettes de mer... 100

Est-ce que Bernardin de Saint-Pierre a lu le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique? Tout ce que nous savons c'est qu'il est allé à la Martinique, mais la description un peu naïve du Père Blanc et l'émouvante évocation de Bernardin contiennent les mêmes éléments.¹⁰¹ Un autre rapprochement peut être fait de deux épisodes où les auteurs décrivent une négresse se mettant à genoux pour implorer considération sur son sort.¹⁰² Mais il est difficile de séparer l'influence d'expérience similaire ou celle de lectures qu'il est à ce point impossible de vérifier.

¹⁰⁰ Labat, Nouveau Voyage..., op.cit., Vol.I, 2ème part. chap.XV, pp.349-352.

¹⁰¹ Cf. Trahard, op.cit., p.201, note 1 qui nous dit: "Nombreuses descriptions de tempêtes en mer chez tous les explorateurs du temps. Cf. Prévost, Histoire générale des Voyages, t. XI, p.265, 268..."

¹⁰² Cf. Paul et Virginie, op. cit., p.96: "Elle se jeta aux pieds de Virginie". Et Labat, Nouveau Voyage..., op.cit., Vol.IV, 8ème part., chap.XV, pp.355-367: "Ses larmes furent les interprètes de ses pensées, elle se jeta aux pieds de sa maîtresse...c'étoit une scene des plus touchantes."

L'impression qu'un lecteur du Nouveau Voyage aux Isles... et de Paul et Virginie et surtout du Voyage à l'Ile de France ressent, est due surtout à cette similarité de détails identiques rapportés toutefois dans un contexte différent, par deux personnalités qui ont voyagé pour des buts qui n'étaient pas les mêmes à plus d'un demi-siècle de distance. Le Père Labat n'a pas eu le temps de rêver en respirant les effluves parfumées des fleurs tropicales. Mais ces mêmes fleurs sont présentes pour servir de cadre exotique au roman faussement naïf de Paul et Virginie.

*

* *

Voltaire possédait une véritable collection de Relations de voyages dans sa bibliothèque¹⁰³ et nous avons vu qu'à l'occasion il recommandait cette lecture. Ce qui attire François-Marie Arouet (1694-1778)-Monsieur de Voltaire - c'est plus particulièrement la personnalité du Père Labat: cette espèce d'esprit libre qui n'a pas peur de dire son fait aux uns et aux autres ni d'écrire ce qu'il pense. Voltaire lui reproche bien ça et là soit son parti pris pour son Ordre qui rend le Jacobin intolérant de toute critique, soit son inépuisable faconde quand

¹⁰³ La Bibliothèque de Voltaire, Catalogue des livres, Edition de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. Leningrad 1961, p.487 indique Labat, J.B. Voyages du P. Labat de l'Ordre des F.F. Prêcheurs, en Espagne et en Italie, Paris Ed. Delespine 1730, T. 1-8. Besterman mentionne trois autres livres de Labat dans Voltaire's Correspondence XX, après la Lettre 4240, note 31.

il parle des auberges dans lesquelles il s'arrête:

C'est bien pis quand il punit le très-judicieux et très-plaisant voyageur Misson de n'avoir pas excepté les jacobins de tous les moines auxquels il accorde beaucoup de ridicule. Labat traite Misson de bouffon ignorant qui ne peut être lu que de la canaille anglaise. Et ce qu'il y a de mieux, c'est que ce moine fait tous ses efforts pour être plus hardi et plus drôle que Misson.

Et plus loin la plume de Voltaire se fait plus méchante:

en qualité de voyageur il ressemble à tous les autres, qui croient que tout l'univers a les yeux ouverts sur tous les cabarets où ils ont couché, et sur leurs querelles avec les commis de la douane.¹⁰⁴

Le Président de Brosses, par contre, ne partageait pas cette opinion et, en route pour l'Italie, il s'arrête à Mâcon où il déjeune chez sa soeur et fait ce commentaire:

On me fit gran'chère à souper en fruits nouveaux, fraises, petits pois et artichauts. Je fais mention de ceci, parce que j'ai appris de notre ami le P. Labat, que l'on ne doit jamais omettre ce qui se mange, et que les bons esprits qui lisent une relation s'attachent toujours plus volontiers à cet article qu'à d'autres.¹⁰⁵

Mais laissons Charles de Brosses à ce qu'il appelle sa "bavardise" pour examiner la considération que Voltaire accorde au Père

¹⁰⁴ Voltaire, Dictionnaire philosophique (Paris: Garnier Fr. 1878), t. II, p. 203.

¹⁰⁵ De Brosses, Charles, Lettres d'Italie (Ed. du Raisin à Dijon, 1927, 2 vol.) Lettre 1ère à M. de Blancey, Avignon le 17 juin 1739.

Labat malgré ses quelques critiques. Une circonstance qui lui attire peut-être la sympathie de Voltaire est le fait que le Jacobin étant un "esprit séditieux" pour Louis XIV et ses ministres, il choisit lui-même le lieu d'un exil inévitable tout comme Voltaire s'était vu contraint de le faire lui aussi. Mais ce qui, indubitablement, lui vaut l'estime du philosophe déiste, est le courage du Père Labat osant dans sa position, mettre en doute l'authenticité des reliques. Voltaire constate: "le missionnaire parle sur le même ton de toutes les reliques" et il cite le Dominicain dont la prose ironique rappelle celle de l'auteur de Candide, dans l'article CLOU du Dictionnaire Philosophique:

Nous demandons seulement ici aux réviseurs de livres la permission de transcrire ce que le missionnaire Labat, dominicain, pro-véditeur du saint-office, a écrit sur les clous de la croix, à laquelle il est plus que probable que jamais aucun ne fut attaché.¹⁰⁶

En effet le Père Labat énumère tant de clous qu'il paraît douteux qu'ils aient tous été utilisés sur la Sainte Croix:

Le religieux italien qui nous conduisait eut assez de crédit pour nous faire voir entre autres un des clous dont notre Seigneur fut attaché à la croix. Il me parut bien différent de celui que les bénédictins font voir à Saint-Denis...Mais il faut que les Juifs aient employé plus de quatre clous, ou que quelques-uns de ceux qu'on expose à la vénération des fidèles ne soient pas bien authentiques: car l'histoire rapporte que sainte Hélène en jeta un dans la mer pour
/..

apaiser une tempête furieuse...Constantin se servit d'un autre pour faire le mors de la bride de son cheval.¹⁰⁷ On en montre un tout entier à Saint-Denis en France, et un autre aussi tout entier à Sainte-Croix de Jérusalem à Rome. Un auteur romain de notre siècle, très-célèbre, assure que la couronne de fer dont on couronne les empereurs en Italie est faite d'un de ces clous. On voit à Rome et à Carpentras deux mors de bride aussi faits de ces clous, et on en fait voir encore en d'autres endroits. Il est vrai qu'on a la discrétion de dire de quelques-uns, tantôt que c'est la pointe, et tantôt que c'est la tête.¹⁰⁸

Ce genre de démonstration par l'absurde devait particulièrement plaire à Voltaire. Cependant il semble que le Patriarche de Ferney envie quelque peu au Jacobin la facilité avec laquelle il put publier ouvertement ses oeuvres, franchissant sans difficulté la double barrière de la censure de son Ordre et de la Librairie royale qui accordait le privilège d'imprimer. Car Voltaire ajoute à la suite de sa citation, un suprême hommage aux écrits du Père Labat:

Ne faisons sur ces passages qu'une réflexion, c'est que si quelque philosophe s'était expliqué dans l'Encyclopédie comme le missionnaire dominicain Labat, une foule de Patouilletts et
..../..

¹⁰⁷ Cf. mon chapitre I, pp. 97-98, réflexions du Père Labat à ce sujet lors de sa visite du Trésor de l'Eglise de Carpentras.

¹⁰⁸ Voltaire, Dictionnaire Philosophique, op. cit., pp. 202-203. Une note de Voltaire placée en tête de la citation du texte de Labat indique "Voyage du jacobin Labat, tome VIII, p. 34 et 35". Cette référence se rapporte au Voyages en Espagne et en Italie, t. VIII, Chap. III, "Visites de sept Eglises".

de Nonottes, de Chiniacs, de Chaumeix, et
d'autres polissons, auraient crié au déiste,
à l'athée, au géomètre.

Selon ce que l'on peut être
Les choses changent de nom.

(Amphitryon, Prologue)

Voltaire nomme ici les critiques les plus acharnés à le poursuivre.¹⁰⁹ Heureusement pour lui, le Père Labat n'eut pas à faire face à cette meute acharnée. Il semble que tout l'article Clou n'ait été écrit par Voltaire que pour glorifier l'esprit libre de préjugés du Jacobin. C'était là une tâche qui lui revenait presque de droit et que le philosophe a été le seul à assumer pour faire connaître le mérite particulier du Père Labat.

109 Le Père Nonotte, un jésuite, publie contre Voltaire un libelle Erreurs. Il est un des collaborateurs du Dictionnaire anti-philosophique, ainsi que Patouillet qui écrit également un Mandement sous le nom de l'archevêque d'Auch dans lequel il prend à partie Voltaire et d'Alembert. Quant à Chaumeix, c'est lui qui requiert devant le Parlement contre Helvétius pour son livre De l'Esprit et contre l'Encyclopédie..., et qui écrit Préjugés légitimes.

CONCLUSION

Nous avons voulu faire sortir de l'ombre, à l'orée de ce lumineux XVIIIème siècle, le personnage si attachant du Père Labat. Il a vécu à une époque où rien encore n'annonçait les grands changements qui allaient être reconnus et formulés par les Philosophes, surtout dans la seconde partie du siècle pour finalement entraîner dans leur course les bouleversements de la Révolution. Mais de même que dans les grandes découvertes scientifiques un cheminement souterrain prépare lentement les esprits, de même les idées naissent peu à peu de l'observation avant de se voir classifiées et interprétées en théories et en doctrines.

Pour beaucoup et surtout pour ceux qui ont étudié, même encore récemment, la question de l'esclavage, le Père Labat fait figure d'esclavagiste. Une telle interprétation ignore complètement le contexte et l'esprit de l'époque. Personne ne peut accomplir seul une révolution. Dans les limites permises il a essayé de pratiquer la charité envers les malheureux esclaves, s'élevant de toutes ses forces contre les mauvais traitements, l'avarice des maîtres et leur cupidité. Reconnais-
sant que la liberté est un droit ou un besoin fondamental que

l'on ne peut supprimer, il est convaincu que la révolte est la contrepartie inévitable d'un tel refus. Seule la considération des besoins et un minimum de respect de la personne humaine peuvent à ce moment, dans son moment présent, remédier à une situation qui deviendra explosive. Dans le Voyage du Chevalier des Marchais, il écrit:

Ceux qui n'ont jamais vû de Negres que dans l'état d'esclaves s'imaginent qu'ils ont tous la même bassesse de coeur, les mêmes inclinations, ils se trompent. J'ai fait voir le contraire dans mon Afrique Occidentale. Les Negres de Guinée ne cèdent point à ceux du Sénégal. Ils ont une estime particulière de la Noblesse & quand ils ne l'ont pas héritée de leurs ancêtres, ils font tout ce qu'on fait dans les autres païs pour mériter ce titre. ¹

Ce sont des hommes comme les autres, ose-t-il proclamer. Le Père Labat demande simplement qu'on respecte leur travail, qu'on réduise les trop longues heures de travail forcé, longues heures qui étaient également pratiquées en France même pour les apprentis, pour qui l'instruction religieuse était aussi obligatoire. Nous avons vu que le Révérend a des doutes sur le bien-fondé et le succès des conversions. Le doute, c'est la fissure qui sapera les institutions. Remettre en question le bien-fondé de la pratique du prosélytisme qui est lié dès le début au développement des colonies, c'est admettre bien avant la lettre la faillite de telles entreprises. Même les philosophes

¹ Labat, Voyage du Chevalier des Marchais, op.cit., tome II, chap.XII, p. 361.

n'iront pas jusque là, mais ils ont reconnu ou senti dans le Père Labat un des leurs. Tout le préparait pour cela, ses connaissances, sa science, son ardeur pour la vie, son intérêt pour l'homme en général, aspirant à lui donner sous le ciel des tropiques et même en France plus de moyens pour améliorer sa condition de vie quelle que soit sa race et sa couleur. Le Dominicain est un esprit pratique et pragmatique, tourné moins vers la contemplation que vers l'action. Son but est d'améliorer le sort de son prochain ici-bas. Il faut développer les cultures, les manufactures, augmenter le commerce pour élargir le cercle des bénéficiaires, sans négliger pour autant l'intérêt du Roi et de la nation. Le Père a dressé tout un programme et il envoie régulièrement des mémoires dans ce sens à Paris. Les seuls qui l'ont jugé dangereux et ont voulu étouffer sa voix, sont justement les autorités. Le Père Labat est trop pour elles, trop actif, trop généreux, trop inventif. Au fond, le titre de "séditieux" est un honneur qui a fait trembler presque tous les Philosophes de ce siècle. Ainsi le Père Labat prend, avant l'heure, sa place parmi eux. Sans bruit, il leur a apporté sa très philosophique contribution par un chemin logique pour l'époque, celui des voyages, celui des mémoires et des relations. Quand il a cessé de voyager, il a écrit et continué par la plume l'oeuvre de sa vie. Avec une modestie teintée d'ironie, il remarque que s'il était resté dans son couvent, il n'aurait pas appris à faire la cuisine. S'il n'avait pas quitté ses livres et sa sécurité, il n'aurait pas en effet

appris ce que ce vaste monde contient de richesses et de diversités. Il a découvert des hommes, des pensées, des modes de vie différents. Il a élargi son horizon et celui de ses lecteurs. La place qu'ils lui ont faite consciemment dans leur oeuvre, ou plus encore inconsciemment dans leur cheminement vers les Lumières, donne la mesure de sa réussite.

BIBLIOGRAPHIE

I PUBLICATIONS DU PERE J.-B. LABAT

Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, contenant l'Histoire Naturelle de ces pays, l'Origine, les Moeurs, la Religion & le Gouvernement des Habitans anciens & modernes. Les Guerres & les Evénemens singuliers qui y sont arrivez pendant le long séjour que l'Auteur y a fait. Le Commerce & les Manufactures qui y sont établies, & les moyens de les augmenter. Avec une Description exacte & curieuse de toutes ces Isles. Ouvrage enrichi de plus de cent Cartes, Plans & Figures en tailles-douces. A Paris, rue S. Jacques, chez Guillaume Cavelier fils, près la rue de la Parcheminerie, à la Fleur de Lys, 6 vol. in-12°. (Privilège du Roy 3 février 1720). Paris, 1722. La Haye, édition pirate, chez Husson, 1724, 2 vol. in-4°. Nouveau tirage de cette édition en 1738. Nouvelle Edition... à Paris, rue S. Jacques, chez J.B. Delespine, Imp. Lib. ord. du Roy, à la Victoire et au Palmier M.DCC.XLII. (J'ai consulté un fac-similé de cette édition publié par les Editions des Horizons Caraïbes, Fort-de-France, Martinique, 1972, 4 vol. en 8 parties). Traduction hollandaise, Amsterdam, B. Lakeman, 1725, 2 vol. in-4°; également en 4 vol. in-16°. Traduction allemande, Nuremberg, G.F. Casimir Schad, 1782-1787, 7 vol. in-12°. Edition abrégée, ne contenant que la Botanique: Paris, Lefebvre, 1831, in-8°, 268 pp.

Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, contenant une Description exacte du Sénégal & des Païs situés entre le Cap Blanc et la rivière Serrelione, jusqu'à plus de trois cents lieues en avant dans les terres. L'Histoire naturelle de ces païs, les différentes Nations qui y sont répandues, leurs Religions & leurs Moeurs. Avec l'Etat ancien et Present des Compagnies qui y font le Commerce. Paris, P.-F. Giffart, ou Théodore Le Gras. Ou Cavelier: son édition porte après "leurs moeurs", "D'après les mémoires d'André Brue" suivi de "Avec l'Etat Ancien...", 1728, 5 vol. in-12°.

Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée, isles voisines, & à Cayenne, fait en 1725, 1726 & 1727, contenant une Description très exacte & très étendue de ces Païs & du Commerce qui s'y fait. Paris, Prault ou Saugrain l'aîné, 1730, 4 vol. in-12°. Une 2ème édition paraît également en 1730 Chez Charles Osmont. Une 3ème à Amsterdam, 1731.

Voyages du P. Labat de l'Ordre des FF. Prêcheurs, en Espagne et en Italie, A Paris, rue S. Jacques Chez Jean-Baptiste Delespine, Imprimeur-Libraire Ordinaire du Roy, Charles J.B. Delespine, le fils, Libraire à Saint-Paul, MDCCXXX. 8 vol. in-12°.

Relation Historique de l'Ethiopie Occidentale, contenant la description des royaumes du Congo, Angolle & Matamba, traduite de l'italien du P. Cavazzi et augmentée de plusieurs relations portugaises, par le R.P. J.-B. Labat de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Paris, Delespine, 1732, 5 vol. in-12°.

Mémoires du Chevalier d'Arvieux, Envoyé Extraordinaire du Roy à la Porte, Consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli, & autres Echelles du Levant, Contenant ses Voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte, & la Barbarie...recueillis de ses Memoires originaux, & mis en ordre avec des réflexions. Par Le R.P. Jean-Baptiste Labat, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, A Paris, Chez Charles-Jean-Baptiste Delespine le Fils, Libraire, rue S.Jacques, vis-à-vis la rue des Noyers, à la Victoire, 1735. 6 vol. in-12°.

II OUVRAGES CONSULTES

- XVIIe siècle:

Rabelais, Oeuvres complètes, Ed. J.Boulanger, Bibliothèque de la Pléiade, NRF (Paris: Gallimard, 1955).

Montaigne, Essais, Ed. A.Thibaudet & M. Rat, Bibliothèque de la Pléiade, NRF (Paris: Gallimard, 1953).

- XVIIe siècle:

Boileau-Despréaux, Nicolas, Satires dans Oeuvres, Ed. Claude Brossette, Genève, Fabri Barillot, 1716, 2 vol.

Cyrano de Bergerac, Savinien, L'autre Monde ou les Etats et Empires de la Lune et du Soleil (Paris: Ed. Sociales, 1959, Préface et Commentaires de H. Weber).

- XVIIe siècle:

Dampier, William, Nouveau Voyage autour du Monde, Amsterdam, P. Marret, 1698, 2 part. en 1 vol. in-8°. Edition française augmentée en 5 vol., Rouen, J.-B. Machuel, 1715.

Du Tertre, Jean-Baptiste, Histoire générale des Isles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique où l'on verra l'establisement des Colonies françoises dans ces Isles... à Paris, chez Langlois, 1654.

_____, Histoire générale des Antilles habitées par les François... Paris, T. Jolly, 1667-1671, 4 t. en 3 vol. in-4°.

- XVIIIe siècle:

Bardot, Jean, A Description of the coast of North & South-Guinea; and of Ethiopia inferior, vulgarly Angola... now first printed from his original manuscript, in Churchill, A Collection of Voyages and Travels, London, John Walthoe, in-fol. au tome V, 1732, pp. 1-420.

Bernardin de Saint-Pierre, Jacques-Henri, Paul et Virginie Edition de P. Trahard (Paris:Garnier, 1964).

Brosses, Président Charles de, Lettres d'Italie (Dijon: Ed. du Raisin, 1927), 2 vol. 1ère lettre, 1735.

Code Noir (Le) ou Recueil des réglemens rendus jusqu'à présent concernant le Gouvernement, l'Administration de la Justice, la Police, la Discipline et le Commerce des Negres dans les Colonies Françoises et les Conseils des Compagnies établis à ce sujet, Paris, Prault père, imprimeur de Monseigneur le Chancelier, Quai de Gèvres au Paradis, 1742, in-24°, 496 pp.

Diderot, Denis, Diderot, Oeuvres, Ed. André Billy (Paris: Bibliothèque de la Pléiade, NRF, Gallimard, 1951).

_____, Correspondance de Diderot, Editeur G. Roth avec la collaboration de Jean Varloot pour les T. XIII et XIV (Paris: Ed. de Minuit, 1955-1968).

L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une société de gens de lettres, Paris-Neuchâtel, 1751-1780, 35 vol. in fol.

Helvétius, Claude-Adrien, De l'Esprit, à Amsterdam et à Leipsick chez Arkstee & Mercus, 1761, 2 vol. in-12°.

- XVIIIe siècle:

Montesquieu, Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de, Lettres Persanes, Ed. de P. Vernière (Paris: Garnier, 1960).

_____, Oeuvres complètes, Ed. Masson (Paris: Nagel, 1950-1955), 3 vol. (J'ai consulté le tome III pour la correspondance de Montesquieu.)

_____, Oeuvres complètes, Ed. du Seuil (Paris 1964), 1119 pp.

Prévost, Abbé Antoine-François (dit Prévost d'Exiles), Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut, tome VII des Mémoires d'un Homme de Qualité qui s'est retiré du Monde, Amsterdam, François Changuion, libraire, 1731, 7 vol. in-12°.

_____, Le Philosophe anglois ou l'Histoire de M. Cléveland, fils naturel de Cromwell, écrite par lui-mesme, et traduite de l'anglois par l'auteur des Mémoires d'un Homme de Qualité, dans Oeuvres choisies, tome IV à VII, Amsterdam, 1732.

_____, Le Pour & le Contre, ouvrage périodique d'un goût nouveau, par l'auteur des Mémoires d'un Homme de Qualité, Paris, veuve Didot, 1733-1740, 20 vol. in-12°. (Tome XII consulté).

_____, Histoire générale des Voyages, ou Nouvelle Collection de toutes les Relations de Voyages par Mer & par Terre qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes langues de toutes les Nations connues pour former un système complet d'Histoire et de Géographie moderne... à Paris, chez la veuve Didot, 1746-1759, T. I à XVI, in-4°.

Raynal, Guillaume-Thomas-François, Abbé, Histoire philosophique et politique des Etablissements et du Commerce des Européens dans les Deux Indes, Amsterdam, 1770, 6 vol. in-8°. La Haye, Chez Gosse fils, 1774, 7 vol. in-8° (c'est l'édition que j'ai consultée). Genève, Jean-Léonard Pellet, 1780, 10 vol. in-8°.

Rousseau, Jean-Jacques, Du Contrat social ou Principes du droit politique (Paris: Ed. Garnier Frères, 1962).

_____, Emile ou De l'Education, Ed. de François et Pierre Richard (Paris: Garnier Frères, 1964).

Vauban, Sébastien le Prestre, marquis de, Projet d'une Dixme royale, Bruxelles 1707 et 1709. (J'ai consulté l'édition de Coornaert, Paris, P.U.F., 1933).

- XVIIIe siècle:

Voltaire, François-Marie Arouet de, Oeuvres Historiques,
Ed. René Pomeau, Bibliothèque de la Pléiade, NRF
(Paris: Gallimard, 1957).

_____, Romans et Contes,
Ed. René Pomeau: (Paris: Garnier, 1960).

_____, Dictionnaire philoso-
phique, tome II dans Oeuvres complètes, Nouvelle
Edition avec notices, préfaces, variantes, table
analytique; conforme pour le Texte à l'Edition de
Beuchot, Paris, Garnier Fr., 1878.

_____, Voltaire's Corre-
spondence, ed. Th. Besterman, Genève, Publications
de l'Institut et Musée Voltaire, 1953-1965, 108 vol.
in-8°. (J'ai consulté le vol. XX.)

_____, Bibliothèque de
Voltaire, Catalogue des livres, Edition de l'Académie
des Sciences de l'U.R.S.S., Moscou-Léningrad, 1961.

III PERIODIQUES

Gazette de France, années 1679-1680

Mercure de France, année 1742

Journal de Trévoux, ou Mémoires pour l'Histoire des
Sciences & des Beaux Arts, années 1722, 1736.

IV MANUSCRITS

Archives Nationales, fonds des Colonies:

Documents: B 28, fol. 68 v°, 313 r°,
327 r° - 329 r°.

B 31, pp. 434-436, 469-471,
509-510, 567-568.

C^{8A} 16, fol. 128, 320 v°.

C^{9A} I, Correspondance de Cussy,
gouverneur de
Saint-Domingue.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Mss. 1225 f.2bis (Jussieu, articles
communiqués à l'abbé Raynal).

V OUVRAGES DE CRITIQUE MODERNE

- Adam, Antoine, Histoire de la Littérature française au XVIIème Siècle (Paris: del Duca, 1949-1956), 5 vol. (J'ai consulté le vol. II.)
- Atkinson, Geoffroy, Les Nouveaux Horizons de la Renaissance française (Genève: Droz, 1935), in-8°, 503 pp.
- Barrière, P., L'Académie de Bordeaux (Bordeaux-Paris: Ed. Bière, 1951), 374 pp.
- Chailley-Bert, J., Les Compagnies de Colonisation sous l'ancien Régime (Paris: A. Colin & C°, 1898).
- Chinard, Gilbert, L'Amérique et le Rêve exotique de la Littérature française au XVIIe et au XVIIIe Siècles (Paris: Hachette, 1913), 448 pp.
- Cohen, Marcel, Le Français de 1700 d'après le Témoignage de Gile Vaudelin (Paris: Librairie Ancienne Honoré Champion, 1946), 92 pp.
- Deschamps, Léon, Histoire de la Question coloniale en France (Paris: Plon, 1891), in-8°.
- Dodds, Muriel, Les Récits de Voyages Sources de l'Esprit des Lois (Paris: Honoré Champion, 1929).
- Duchet, Michèle, Anthropologie et Histoire au Siècle des Lumières (Paris: Maspéro, 1972), 562 pp.
- Fels, Marthe de, Terre de France, Vauban (Paris: NRF Gallimard, 1932).
- Gheerbrant, A., Voyages aux Isles de l'Amérique, adapté des textes originaux du P. Labat (Paris: Club des Libraires de France, 1956).
- Halévy, Daniel, Vauban (Paris: Grasset, 11e édition, 1924).
- Hazard, Paul, La Crise de la Conscience européenne, 1680-1715 (Paris: Fayard, 1961), 429 pp.
- Hearn, Lafcadio, Two Years in the French West Indies (New York: Harper, 1923).
- Jameson, Russel Parsons, Montesquieu et l'Esclavage, Etude sur les Origines de l'Opinion anti-esclavagiste en France au XVIIIe Siècle (Paris: Hachette, 1911), in-8°.

- Lemonnier, Léon, Histoire du Canada français (Paris: Hachette, 1949), 448 pp.
- Levi-Strauss, Claude, Tristes Tropiques, An Anthropological Study of Primitive Societies in Brazil. Translated from the French by John Russel (New York: Atheneum, 1964).
- Loy, J. Robert, Montesquieu (New York: Twayne Publishers, 1968).
- Peytaud, Lucien, L'Esclavage aux Antilles françaises avant 1789 (Paris: Hachette, 1897), 472 pp.
- Pietri, François, La Réforme de l'Etat au XVIIIe Siècle (Paris: Edition de France, 1935), 309 pp.
- Roussier, Paul, L'Etablissement d'Issiny 1687-1702, Voyages de Ducasse, Tibierge et d'Amon à la Côte de Guinée publiés pour la première fois et suivis de la Relation du Voyage du Royaume d'Issiny du P. Geofroy Loyer (Paris: Ve Librairie Larose, 1935), in-8°, 242 pp.
- Rinchon, Dieudonné R.P., La Traite et l'Esclavage des Congolais par les Européens. Histoire de la Déportation de 13.250.000 Noirs en Amérique (Bruxelles-Wetteren, Ed. par l'auteur, 1929), in-8°, 307 pp.
- _____, Les Armements négriers au XVIIIe Siècle (Bruxelles: Académie Royale des Sciences coloniales, 1956), in-8°, 178 pp.
- Saintoyant, Jules-François, La Colonisation française sous l'Ancien Régime, du XVe Siècle à 1789 (Paris: La Renaissance du Livre, 1929), 2 vol. in-8°.
- t'Serstevens, A., Introduction à R.P. Jean-Baptiste Labat, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, La Comédie Ecclésiastique, Voyage en Espagne et en Italie (Paris: Grasset, 1927).
- _____, Avant-Propos, R.P. Labat, Voyages aux Isles de l'Amérique (Antilles 1693-1705) (Paris: Duchartre, 1931), 2 vol.

VI ARTICLES

- Bourdat, P., "Montesquieu : De l'esclavage des nègres", dans Information Littéraire, 1967, pp.210-215.

- Boutruche, Robert, "Bordeaux et le Commerce des Antilles au XVIIIe Siècle", dans Nos Antilles, 1925, pp.83-124.
- Chemin-Dupontès, Paul, "L'Afrique occidentale sous Colbert", dans Questions diplomatiques et coloniales, 15 sept. 1899, pp.90-94.
- Courtney, C.P., "Antoine-Laurent de Jussieu Collaborateur de l'abbé Raynal. Documents inédits", dans Revue d'Histoire littéraire de la France, 1963, pp. 217-227.
- Eyraud, Jean Marie, "Montesquieu et ses Yeux", dans Etudes sur Montesquieu, 1970, pp. 5-15.
- Hubrecht, Georges, "Le Trafic colonial de Bordeaux au XVIIIe Siècle", dans Revue juridique et économique du Sud-Ouest, Série Economique, 1955, pp. 55-68.
- Lamarche, M.-A. R.P., "Le Père Labat ou l'humour d'un savant", dans Revue Dominicaine, 1938, publiée par L'Oeuvre de Presse Dominicaine, Montréal, 1938, pp. 3-28.
- Lough, J., "The Problem of the unsigned Articles in the Encyclopédie", dans Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 1965, XXXII, pp.327-390.
- Marchand-Thébault, Jacqueline, "L'Esclavage en Guyane française sous l'Ancien Régime", dans Revue française d'Histoire d'Outre-Mer, 1960, XLII, pp. 5-75.
- Masson, Paul, "Une double Enigme : André Brue", dans Revue d'Histoire des Colonies françaises, 1932, pp. 9-34.
- Rennard, J., "Le Père Labat aux Antilles", dans Revue d'Histoire des Missions, 1926, vol.III, pp.201-234.
- Pire, G., "J.-J. Rousseau et les Relations de Voyage", dans Revue d'Histoire littéraire de la France, 1956, pp. 355-378.
- Sgard, Jean, "Prévost: de l'ombre aux lumières", dans Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, Ed. by Théodore Besterman (Genève: Institut et Musée Voltaire, 1963), Vol. XXVII, pp.1479-1487.